00084674

BOMBAY BRANCH
OF THE
Royal Asiatic Society.
CLASS

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 28 September, 2015

X-2-12

L'ANGLETERRE

AU COMMENCEMENT

DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

L'ANGLETERRE

AU COMMENCEMENT

DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE,

PAR M. DE LEVIS.

Penitus toto divisos orbe Britannos.

VIRG.

X. e. 12

84674

A PARIS,

CHEZ ANTOINE-AUGUSTIN RENOUARD.

M. DCCC. XIV.

Fr 914.2
Lev/Arg
84674

51-9-X

00084674

PRÉFACE.

Le titre de ce livre devroit suffire pour exciter l'intérêt; mais le public, tant de fois trompé, est devenu méfiant. On ne se décide plus aujourd'hui à entreprendre une lecture longue et surtout sérieuse, sans connoître les droits que l'auteur peut avoir à notre confiance. Voici quels sont les miens.

J'ai fait cinq voyages en Angleterre, et, à différentes époques, j'y ai passé à peu près huit années de ma vie. J'avois appris l'anglois dans mon enfance, seul moyen de le bien prononcer, et je suis parvenu à le parler presque aussi facilement que le françois. J'insiste sur ce point, parce que, s'il est difficile de visiter avec fruit un pays dont on ignore la langue, cette connoissance est indispensable chez un peuple aussi peu communicatif que les Anglois.

D'anciennes liaisons de société me mirent, à mon arrivée en Angleterre, en relation intime avec une des premières familles de l'opposition; d'autres circonstances me donnèrent occasion de connoître la plupart des personnages marquants dans le ministère. Pendant la terreur, lorsque les pertes les plus sensibles, en m'éloignant de tout autre genre d'occupations, eurent réveillé en moi le goût des

temps abolie, même dans les pays catholiques : en Angleterre la lettre tue l'esprit, les formes emportent nécessairement le fonds, et, malgré ces bizarreries, la justice y est mieux administrée que dans la plupart des États de l'Europe. Osera-t-on parler avec quelques détails de cet immense commerce qui embrasse les deux mondes, si l'on est demeuré étranger aux spéculations mercantiles, ou du moins si l'on n'a pas fait de grandes recherches sur cette branche de l'économie politique qui touche de si près à la prospérité des nations ? Je dirois la même chose des finances angloises, de cet inextricable dédale de taxes et de primes, d'emprunts et d'amortissements, de cette dette énorme, gouffre toujours croissant dont l'imagination ose à peine sonder l'abîme, tandis que des sophistes, par des arguments captieux, essayent d'en faire sortir une source de richesses et de prospérité. Qui essayera de traiter ce vaste et important sujet de la marine royale, de faire connoître la singulière composition des équipages, cette sévère discipline qui comprime, sans l'étouffer, le germe de la plus dangereuse des insurrections, l'esprit entreprenant des officiers avides à la fois de gloire et de butin, l'audace des matelots, la rapidité des manœuvres, la perfection du gréément,

les défauts dans la construction, s'il n'a pas eu, en naviguant sur une escadre, l'occasion de s'en instruire? Partout on trouve les mêmes contrastes, et souvent des contradictions apparentes qui présentent les plus grandes difficultés; c'est ainsi qu'au milieu des progrès incontestables de l'agriculture, et à la suite d'immenses défrichements, la subsistance du peuple anglois semble devenir de plus en plus précaire, et que les sommes annuelles pour payer l'importation des bleds excèdent quelquefois deux cent millions tournois. Au point de perfection où sont portées les manufactures, il faut avoir fait une étude particulière de la chimie et de la mécanique pour apprécier les avantages de leurs nouveaux procédés. Enfin, dans un autre genre, la littérature angloise, si riche et si variée, exige une prodigieuse lecture; et pour en bien juger, il faudroit encore posséder les langues anciennes et modernes, afin de distinguer ce qui est réellement original de ce que les Anglois ont emprunté aux autres nations.

Le tableau que je viens de tracer est fait pour décourager tout écrivain qui respecte le public, et surtout celui qui reconnoît franchement, comme moi, qu'il est loin de posséder la réunion des connoissances nécessaires

à l'achèvement d'une description complète de la Grande-Bretagne : mais, d'un autre côté, le goût du siècle me rassure. Notre frivolité ne s'accommode plus de ces doctes écrits qui demandoient tant de recherches et tant de soins. L'âge actuel est celui des essais, des aperçus; loin de nous les dissertations approfondies, les traités complets : il nous faut des tableaux, des images, des systèmes, plus de raisonnements que de preuves, et plus d'anecdotes que de raisonnements. On n'arriveroit plus aujourd'hui à la postérité avec un lourd bagage : on seroit sûr d'être arrêté en chemin.

Les succès qu'ont obtenus plusieurs ouvrages sur l'Angleterre, qui ont paru en France à des époques assez rapprochées, prouvent combien on y est indulgent en ce genre. Je citerai Grosley, écrivain distingué, qui publia, en 1770, quatre volumes, sous le titre de *Londres*. Croira-t-on que son séjour dans la Grande-Bretagne n'a été que de deux mois; c'est lui-même qui nous l'apprend, en ajoutant ingénuement qu'il ne savoit pas un mot d'anglois : on ne s'en aperçoit que trop à ses nombreuses bévues, et cependant ce livre tient encore sa place dans les bibliothèques, et on le cite quelquefois. J'ai vu des Lettres imprimées en 1792, résultat d'un voyage de *trois semaines*.

Un auteur vivant, plus connu par l'élégance de son style que par son impartialité, nous a également fait part de ses observations recueillies en quelques semaines. Il est certain que tous ceux qui ont écrit jusqu'ici sur l'Angleterre, n'ont eu ni le temps ni les moyens de bien connoître le pays, deux choses que tout le talent et l'esprit du monde ne remplacent point (1). Si je leur suis inférieur sous ces rapports, j'ai sur eux l'avantage d'avoir pu vérifier les faits. Je les rapporterai avec une scrupuleuse exactitude; et dans les conséquences que je pourrai en déduire, je chercherai à me garantir de l'influence des habitudes, et de celle des préjugés nationaux. La vérité fait le principal mérite des ouvrages descriptifs; sans doute elle ne suffit pas, on aime à y trouver des remarques judicieuses, des réflexions profondes, des exemples bien choisis, de la clarté, de la précision, enfin la souplesse du style, qui, sans cesser jamais d'être noble et correct, doit se prêter avec

(1) Je dois faire une exception en faveur de M. Baert; son Tableau de la Grande-Bretagne est justement estimé : l'esprit d'impartialité qui y règne et l'exactitude des recherches donnent un très grand prix à ce recueil; mais la forme géographique de l'ouvrage en rend la lecture plus instructive qu'agréable.

une agréable variété à tous les sujets. On n'est pas un bon écrivain si l'on ne réunit toutes ces qualités; mais le travail seul ne sauroit les donner : il faut le concours de la nature, au lieu que la véracité dépend de nous; elle est du domaine de l'honneur, ou plutôt la simple honnêteté la prescrit, et je ne vois pas pourquoi celui qui décrit l'état et les mœurs des nations, attacheroit à ses récits moins d'importance qu'aux témoignages juridiques qu'il seroit tenu de rendre devant un tribunal. On dira qu'il ne s'agit point ici de la fortune ou de la vie des citoyens, mais il ne faut pas remonter bien haut la chaîne des causes secondaires, pour se convaincre de l'influence que de semblables rapports, lorsqu'ils présentent le caractère de l'authenticité, exercent sur l'opinion publique, et par suite sur les déterminations des chefs des gouvernements. Sont-ils erronés, ils peuvent avoir les conséquences les plus funestes. Supposons, par exemple, qu'un voyageur, pour flatter l'orgueil national, diminue la population, la richesse, en d'autres termes, la puissance d'une nation rivale, qu'il présente l'appât d'une facile conquête, il ne compromettroit point, comme il le feroit dans un tribunal, l'honneur ou les jours d'un individu, mais le bonheur

et le sang d'une foule de familles : le mal qu'il produirait seroit en raison directe de son talent; mais il ne faut pas en avoir un bien grand pour exciter la curiosité publique toujours avide de nouveaux détails sur les peuples voisins. Ce sentiment est naturel : il existoit chez les Anciens. Les députés réunis de la Grèce voulurent entendre les *muses* d'Hérodote. Si les temps modernes n'ont plus de ces imposantes assemblées, l'invention de l'imprimerie a prodigieusement augmenté le nombre des lecteurs; et parmi cette multitude, l'universalité de la langue françoise en donne la plus grande part aux auteurs de notre nation, distinction qui doit les porter à redoubler d'efforts pour rendre leurs livres dignes de l'estime publique.

Il me reste à parler de la forme que j'ai cru devoir donner à cet ouvrage; j'étois d'abord tenté d'adopter celle d'un journal, pensant qu'elle se prêtoit mieux à une foule de petits détails qui ne sont point à dédaigner, mais qui, dans des chapitres, peuvent paroître minutieux. Un peu de réflexion m'a fait reconnoître que cette méthode n'étoit bonne que pour les voyages, ou plutôt les excursions dans les pays éloignés et peu connus. Là, tout est nouveau pour le voyageur aussi bien que pour le lec-

teur; les objets, les coutumes, le ciel, la terre, tout excite la curiosité et la surprise. Lorsque les événements de la journée sortent du cercle insipide des détails rebattus, un journal peut être à la fois naïf et piquant. Suivez ainsi l'intrépide Mungo-Park dans les déserts de l'Afrique, l'illustre Humbolt sur les Cordilières jusqu'alors inaccessibles, Turner chez le peuple-moine du Thibet. Des mœurs si étonnantes, des scènes si neuves vous attachent tellement, que vous craignez de perdre un instant le voyageur de vue. C'est un héros de roman dont vous voulez savoir toutes les aventures, et dont vous partagez les plaisirs et les dangers. Mais remarquez, je vous prie, que c'est la nécessité qui le force à vous parler continuellement de lui, parce que traversant le pays sans avoir le temps et les moyens de s'instruire à fond des objets qu'il a sous les yeux, il ne peut que vous rendre compte des impressions qu'il reçoit. La position de l'homme qu'un long séjour a mis à portée de faire des recherches approfondies, de prendre des renseignements sur les institutions, les mœurs et les loix d'une grande nation civilisée, est bien différente. Celui qui, ayant à composer un aussi vaste tableau, se placeroit sur le premier plan, qui attacheroit (pour parler sans figure) assez d'impor-

tance à ses actions pour en occuper le public, seroit avec raison taxé d'un ridicule orgueil.

Forcé de renoncer à mon premier projet, j'ai divisé mon ouvrage par Chapitres ; mais j'ai pensé que je pourrois me servir avec avantage de mes voyages dans une grande partie de l'Europe, pour indiquer les rapports et les ressemblances qui se trouvent entre les choses d'une même espèce en Angleterre et dans les autres pays. Cette méthode de comparaison, la plus prompte et la plus sûre, suivant l'ingénieuse remarque de Buffon, pour donner une idée juste et satisfaisante de l'objet que l'on veut dépeindre, n'est devenue praticable dans ce genre, parmi nous, que depuis la révolution, c'est-à-dire, depuis que les émigrations, les proscriptions, et surtout ces guerres lointaines qui, du Tage à la Vistule, et des bords du Nil à ceux de la mer Baltique, ont fait connoître à une multitude de François des contrées dont leurs goûts ou la nature de leurs occupations sembloient leur interdire la vue. Il ne faut jamais employer, quand on le peut sans nuire à la clarté, ces mots si vagues et si indéterminés, *grand, petit, vaste, immense;* tous ces *relatifs* ne présentent rien de précis, car l'imagination a, comme les mathématiques, des infinis de bien des degrés. Un exemple

éclaircira ma pensée. Si j'ai à décrire ce que les habitants de Londres appellent le monument, et que je me contente de dire : c'est une très grande colonne, je ne ferai naître qu'une idée confuse; si, entrant dans les détails, je donne le nombre de pieds de son diamètre et de sa base, je ne satisfais que l'architecte, c'est-à-dire, un lecteur sur dix mille; mais que je dise : la colonne, dite le *monument*, est un peu plus élevée que la colonne trajane, dont nous voyons sur la place Vendôme une si riche imitation, tous ceux qui ont vu Paris ou Rome vont se former à l'instant une idée juste de la colonne angloise. L'église de Saint-Paul a également des rapports frappants avec Saint-Pierre de Rome; et sa coupole, bien plus vaste que celle du Panthéon françois, est de même ornée extérieurement de colonnes. Ces ressemblances ne se bornent pas à quelques édifices, elles s'étendent encore à des aspects remarquables; ainsi celui qui aura vu la Néva à Pétersbourg devant le palais d'hiver, ou la Garonne à Bordeaux devant la place des Chartrons, trouvera, en considérant la Tamise en face de l'hôpital de Greenwich, de la conformité dans la grandeur de ces fleuves et dans la disposition générale des bâtiments. Les rives de la Saverne au-dessous de Gloucester, rappellent d'une

manière encore plus frappante les magnifiques bords du Rhin traversant les électorats. Les lacs du Lancashire et des autres comtés du Nord, offrent aussi des paysages qui ressemblent plus qu'on ne pourroit le croire à ceux de la Suisse occidentale, malgré la grande disproportion des montagnes qui les entourent, parce que celles du premier plan sont égales dans les deux pays, et qu'en Angleterre, où elles sont plus rapprochées de l'eau, elles rétrécissent l'horizon et empêchent de remarquer l'absence des Hautes-Alpes.

Ces rapprochements joignent quelquefois à l'avantage de transmettre une représentation plus fidèle des objets, celui de nous donner des lumières sur l'esprit et le caractère des peuples. Si, en parlant de la chapelle gothique tendue de drap vert, où la chambre des communes tient ses séances, ma mémoire me rappelle les salles dorées du sénat de Gênes ou des *pregadis* de Venise, je ne croirai pas sortir de mon sujet, en faisant remarquer ce contraste frappant entre le patriotisme fastueux de ces républicains nés au sein de l'heureuse Ausonie, où les arts semblent indigènes, et la simplicité septentrionale de ces Bretons qui portent jusqu'à l'excès le mépris des choses extérieures, dédaignant une élégance à laquelle

ils ne sauroient atteindre; et si je voulois pousser plus loin ce parallèle, peut-être que la magnifique salle *de bois* construite en France pour la tenue des Etats-généraux, pourroit offrir quelques réflexions qui ne seroient pas sans intérêt. Enfin, on pourroit établir en thèse générale, que les considérations qui naissent des rapprochements entre les monuments, les institutions et les mœurs des différents peuples, semées avec discrétion dans un ouvrage tel que celui-ci, où l'on doit faire nécessairement entrer des faits connus et des détails arides, doivent y répandre une agréable variété, pourvu qu'elles n'entraînent point dans des digressions étrangères au sujet que l'on traite.

Quelques soins que j'aie pris pour rendre ce livre digne de l'attention du public, je suis loin de me croire certain de son suffrage; j'ai donc cru préférable, pour lui et pour moi, de le publier par parties. L'ouvrage entier sera composé de quatre volumes : dans celui-ci, je commence par rendre compte des premières impressions que l'Angleterre produit généralement sur les étrangers; je donne ensuite l'histoire et la description de Londres, aujourd'hui la plus grande ville du monde. La constitution angloise, sa théorie, sa pratique et ses

résultats seront le sujet de plusieurs Chapitres; après quoi je décrirai, dans le second volume, la cour, la manière de vivre des grands, des bourgeois et du peuple; enfin, et pour compléter ce qui concerne les mœurs, un Chapitre traitera du caractère et de la condition des femmes en Angleterre. Viendront ensuite des observations sur la religion, les loix, l'éducation, la littérature et les arts. Le tome troisième sera consacré à la description des principales villes, des châteaux, des jardins, et de tout ce que la nature et l'art offrent de remarquable dans les différentes provinces de la Grande-Bretagne. Enfin, si les circonstances me permettent de compléter les matériaux que j'ai déjà recueillis, je ferai connoître, dans un dernier volume, l'état de la marine, de l'armée, des finances, du commerce et des colonies.

L'ANGLETERRE

AU COMMENCEMENT

DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

CHAPITRE I.

Passage de Calais à Douvres. Remarques générales sur Douvres et ses habitans. Le château. La rade des dunes, ses dangers.

PRESQUE tous ceux qui vont en Angleterre en temps de paix, ou qui en reviennent, passent par Douvres, ce port étant le point le plus rapproché du continent. La distance n'est que de sept lieues (vingt-un milles), mais la durée du passage n'en est pas moins incertaine; elle varie depuis deux heures jusqu'à trente-six, et quand elle se prolonge, elle est excessivement fatigante, parce qu'il faut lutter contre les vents dans une mer resserrée où la lame est courte, et où l'on ne sauroit courir de grandes bordées. On est donc plus malade qu'en pleine mer, et souvent ceux qui ont traversé l'Atlan-

tique sans endurer ces horribles soffrances, les éprouvent dans ce court trajet. Un grand obstacle à cette navigation, c'est que les ports de Douvres et de Calais ont si peu de profondeur, qu'ils restent à sec à la marée basse. On ne peut donc ni entrer ni sortir deux fois par jour, pendant plusieurs heures, et l'on est obligé de louvoyer en dehors, quoique le vent soit favorable ; quelquefois, et cela arrive surtout pendant l'été, un calme plat vous arrête au milieu du canal.

Il est singulier que deux nations qui ont porté la civilisation et l'industrie à un si haut degré, et qui ont, en temps de paix, des communications de tout genre si multipliées et si importantes, ne se soient pas sérieusement occupées de rendre cette traversée aussi courte et aussi commode que la nature des choses le permet ; cependant en inventant ou en adoptant les télégraphes, les estafettes, les rapides *mail-coaches*, elles ont prouvé combien elles mettoient de prix à la célérité des nouvelles. Il seroit donc nécessaire de creuser les deux ports correspondants de manière que les vaisseaux légers y fussent toujours à flot ; cette dépense, sans doute, seroit considérable, mais le commerce en retireroit des avantages équivalents. Quant aux délais causés par les calmes,

on pourroit y remédier facilement en remplaçant les paquebots construits en forme de *cutters* par des chebecs ou des tartanes, qui vont en même temps à la voile et à la rame, et qui sont d'un usage habituel dans la Méditerranée; mais depuis plus de cent ans on n'a rien perfectionné sur cette côte, et les petits bâtiments dont on se sert pour le passage sont d'une extrême incommodité. La chambre est un petit caveau où l'on ne peut pas se tenir debout, et qui renferme huit lits placés deux à deux l'un sur l'autre comme les tiroirs d'une commode. L'odeur infecte des matelas et de tout l'ameublement augmente la maladie que la position horizontale tend à diminuer. Ces souffrances ne sont pas dangereuses, mais elles sont bien vives, et quelquefois elles laissent aux personnes délicates un ressentiment de malaise qui dure plusieurs jours.

Au reste, si ce passage est souvent pénible et toujours désagréable, il est au moins très sûr; peu de jours se passent en temps de paix sans que plusieurs paquebots traversent le canal, et jamais l'on n'entend parler de naufrages. Le prix ordinaire est pour les maîtres une guinée, moitié pour les domestiques, et le fret du navire entier coûte de cinq à dix guinées suivant l'affluence des voyageurs.

Lorsque l'on songe au chemin entrepris et déjà assez avancé qui doit passer sous la Tamise près de Gravesend, dans un endroit où ce fleuve a plus d'un mille de large, et porte des vaisseaux de guerre, on ne sauroit regarder comme tout-à-fait impossible une communication souterraine entre la France et l'Angleterre. La Manche a été sondée dans ce détroit; sa plus grande profondeur est de soixante-quinze pieds; ce qui n'excède pas beaucoup celle de la rade de Cherbourg, dont les immenses travaux dans ces parages orageux présentoient des obstacles d'un autre genre, mais peut-être plus grands: enfin, l'exemple plus direct des mines de charbon du Lancashire exploitées *sous l'Océan* à plus de deux milles de la terre, ne permettent pas de reléguer ce projet parmi les idées tout-à-fait chimériques, surtout dans un âge où l'art triomphant d'obstacles jusque-là insurmontables à la puissance humaine, semble avoir reculé les bornes du possible, où les grandes Alpes offrent des routes commodes et faciles au voyageur étonné, et lorsqu'enfin l'atmosphère est devenu navigable.

L'étranger, en arrivant à Douvres, est saisi d'étonnement. Tous les objets qui s'offrent à sa vue, le pays, les maisons, les hommes, tout diffère, et rien ne lui rapelle les lieux qu'il

vient de quitter (1); au lieu de ces côtes plates qui dans les environs de Calais se montrent à peine au-dessus des eaux, d'immenses rochers coupés à pic et dégradés par la mer qui mine leurs bases, laissent à peine la place d'une rue au fond du port; leur éclatante blancheur contraste avec la fumée noire qui s'exhale des maisons. A droite, le château sur une montagne aride présente un amas informe d'anciennes fortifications, les grands ouvrages modernes que l'on y a ajoutés dernièrement, et qui en font une assez bonne citadelle, ne se voient pas de ce côté. Quelques batteries défendent l'entrée de la rade. Les maisons basses et petites sont remarquables par leur extrême propreté; leurs fenêtres à coulisse, les portes à auvents ou ornées d'un petit porche, la forme de leurs toits attirent l'attention de l'étranger; mais si les objets inanimés lui présentent d'aussi

(1) L'Angleterre n'est pas le seul pays qui présente de tels contrastes avec les contrées qui l'avoisinent. La descente du Mont-Cenis, du côté de l'Italie, en offre un exemple remarquable; et le passage de la petite rivière de la Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne, ne produit pas un effet moins singulier; mais lorsque l'on traverse le Rhin à Strasbourg pour entrer en Allemagne, on n'éprouve rien de semblable, parce que les Alsaciens sont encore allemands.

grandes différences, les habitants n'excitent pas moins sa surprise ; et pour ne parler que de leur extérieur, leur démarche dépourvue de légèreté n'a point cette fierté militaire si commune en France dans toutes les classes ; mais elle est ferme, assurée et annonce l'activité et la tendance vers un but déterminé. Ils paroissent plus occupés que pensifs, plus sérieux que tristes : les apparences de la mélancolie sont même très rares chez eux, quoiqu'elle y ait des suites plus funestes qu'ailleurs ; mais la gaieté insouciante de l'Europe méridionale ne se voit jamais ici, et chanter dans les rues passeroit pour un acte de démence. Leurs habillements sont également remarquables par l'ampleur, l'uniformité et la propreté : ces vêtements étroits, mesquins, étrangement bigarrés que l'on rencontre si souvent sur le continent, ne se trouvent point en Angleterre, non plus que ces habits usés et sales, qui conservant encore les traces d'un luxe disparate avec la condition de ceux qui les portent, semblent être les livrées de la misère. Au contraire, tous les draps ici paroîtroient, au premier aspect, sortir de la même fabrique ; on diroit que le même tailleur a coupé tous les habits, et l'on est tenté de demander si les Anglois ne font pas des vieux un objet d'exportation ; le

fait est qu'ils les portent aussi long-temps que nous, mais qu'ils les conservent mieux : cela tient au soin et au goût général de décence et de propreté, qui relègue les guenilles parmi les mendiants. Une nation ainsi vêtue paroît jouir d'une grande aisance, et ce qui, sans doute, augmente cette apparence, c'est que l'embonpoint et la fraîcheur de la carnation sont bien moins rares en Angleterre qu'en France. L'habillement des femmes est comme celui des hommes, presque uniforme, quoique la mode soit plus changeante dans la Grande-Bretagne que dans aucun autre pays. Les étoffes de coton dont le tissu, la finesse et les dessins varient à l'infini, en font la base : cette coutume avantageuse chez un peuple commerçant, et qui possède de riches colonies, alimente une foule de manufactures dont les produits agréables et solides sont recherchés et imités dans toute l'Europe. De grands manteaux de draps écarlate à capuchon, et des chapeaux de taffetas noir qui conservent et relèvent la blancheur de leur teint, distinguent les femmes de campagne qui viennent au marché. Lorsqu'une classe aussi inférieure est si bien habillée, on ne sauroit douter de la prospérité et de la richesse de la nation à qui elle appartient.

Les Angloises sont plus grandes que les Fran-

çoises, leur taille rarement contrefaite est sans élégance, parce qu'elles ont les épaules trop grosses, ce qui tient peut-être à de mauvaises habitudes et à des corsets durs et mal faits; leurs traits seroient parfaitement réguliers si la distance du nez à la bouche étoit moins grande, défaut commun à toutes les nations celtiques; elles sont aussi presque toutes blondes, et leur peau a autant d'éclat que de fraîcheur. Leur démarche, sans grâce, est décente ainsi que leur maintien; leur physionomie manque d'expression, et l'on ne voit point briller dans leurs yeux ce feu qui indique des passions vives et des desirs impérieux; aussi leur air de modestie paroît naturel et semble peu leur coûter.

Les enfants sont généralement beaux, et leurs vives couleurs annoncent la bonne santé; traités avec douceur et tendresse, ils jouissent d'une grande liberté et paroissent moins en abuser qu'ailleurs (1).

Si j'ai donné, sur les habitants de Douvres, des détails aussi étendus, c'est qu'ils sont ap-

(1) Il est remarquable et même touchant d'entendre également le lord qui s'adresse à l'enfant du pauvre, et le mendiant qui demande la charité à la jeune lady, l'appeler *ma chère*, nom presque synonyme du mot *enfant*.

plicables aux Anglois de la capitale et des comtés. Quelques nuances dans le caractère, et de légères différences dans la prononciation, ne forment point de ces contrastes si communs en France, en Italie et en Allemagne entre les peuples qui habitent les provinces dont la réunion forme ces grands pays.

Les voyageurs qui ne sont pas très pressés, ou qui sont retenus à Douvres par la visite de leurs bagages, vont ordinairement voir le château. Cet édifice bâti par Guillaume-le-Conquérant, est d'une architecture massive, il n'offre rien de curieux, si ce n'est une couleuvrine d'une longueur démesurée, qui se nomme le pistolet de poche de la reine Elizabeth ; plaisanterie aussi vieille que cette pièce d'artillerie, et qui probablement durera autant qu'elle. De la plateforme, on découvre un horizon très étendu. La ville, le port et ses nombreux vaisseaux sont à vos pieds. Le rocher de Shakespear, immense cône calcaire dont la moitié s'est éboulée dans les flots, termine la baye dans la partie de l'ouest ; son aspect grandiose et sauvage s'accorde bien avec les souvenirs que rappelle son nom ; le cap du Sud-Fore-Land borne la vue au nord-est. Quelques batteries et des habitations isolées se distinguent dans l'éloignement. Mais l'on cherche en vain des traces

de cette végétation magnifique et de ces gazons célèbres qui décorent l'humide Angleterre ; une plage stérile, des sables, des rochers, des sommités arides que couronnent la triste bruyère forment le cadre de ce grand tableau, et font ressortir la richesse de la scène que présente la mer. Une foule de vaisseaux et d'embarcations de toutes les formes et de toutes les grandeurs parcourent sans cesse, dans tous les sens, ce détroit fameux par tant de combats, la Manche, ou comme les Anglois l'appellent avec orgueil, le canal britannique (*british channel*). Ce passage est le plus fréquenté de ceux qui joignent l'Atlantique à la mer du nord et à la Baltique, et la plupart des navigateurs s'arrêtent dans les ports de la riche Albion. La beauté de ce spectacle inattendu captive l'attention du voyageur, et excite son admiration; mais son œil sans expérience fait de singulières méprises sur la force des navires, leur pays et leur destination ; le marin, au contraire, les reconnoît à des signes imperceptibles pour tout autre, et dans un éloignement où les voiles ne ressemblent plus qu'aux ailes blanches des grands oiseaux qui rasent la surface des mers. « Ce vaisseau, vous dit-il avec assurance, vient de la Méditerranée, il apporte des cafés, des drogues et des huiles ; cet autre qui a perdu

ses mâts de hune dans la dernière tempête, arrive du Portugal, il est chargé de liége et de fruits, cargaison peu précieuse; mais qui sait ce que la chambre du capitaine contient de piastres et de lingots d'or? Les Antilles nous envoient ce grand brig chargé de sucre et de rhum, et je puis distinguer les balles de coton qui encombrent son tillac : il n'est pas encore arrivé, et déjà les ouvriers de Manchester ou de Sheffield, et les mineurs qui exploitent le charbon de terre à Newcastle, travaillent au chargement qu'il rapportera dans nos isles. J'aperçois au sud-est, dans la direction de Dunkerque, plusieurs navires à fonds plats, à côtes arrondies; leur construction a du rapport avec celle des matelots qui les montent, ce sont des Hollandois : j'ignore ce qu'ils portent, car leur industrieuse économie a naturalisé chez eux les profits du fret. Parmi tous ces bâtiments, ne remarquez-vous pas celui que sa longueur et sa forme légère distinguent de tous les autres? c'est une frégate; aigle des mers, elle semble voler sur les eaux; dans ce moment elle se couvre de voiles : sans doute elle est à la poursuite de quelque bateau contrebandier que la hauteur des vagues nous empêche de découvrir. Vous croyez peut-être que ce vaisseau à deux ponts appartient aussi à la marine militaire?

non, ce n'est qu'un navire de la compagnie des Indes, il se rend du Bengale à Londres chargé d'indigo, de mousselines et d'autres denrées précieuses, ou peut-être arrive-t-il directement de la Chine avec un chargement de thé. Je vois par ses manœuvres qu'il espère mouiller ce soir dans la rade des dunes, rendez-vous général des flottes de la Tamise; mais si la brise déjà forte fraîchit et qu'il s'élève une tempête, il aura de la peine à éviter l'écueil dangereux des *goodwin-sands*. Ces sables mouvants, semblables à l'avare Achéron qui ne rend point sa proie, engloutissent tous les ans bien des vaisseaux, car tous ceux qui y échouent s'enfoncent, et le flot ne sauroit les relever. Les naufrages sont cependant devenus plus rares depuis que l'on a construit à grands frais deux longs moles qui, s'avançant dans la mer, forment le havre de Ramsgate; mais la violence des vents de sud-ouest et les dangers de cette côte ne les rendent encore que trop communs.

Les retours sont aujourd'hui si riches, que la valeur d'une seule cargaison s'élève souvent à plusieurs millions. De telles pertes ruineroient les plus riches particuliers si elles n'étoient couvertes par les assurances. Cette merveilleuse invention met le négociant à l'abri des caprices du perfide Océan. Les risques qui

proviennent des tempêtes, des rochers et des écueils ont été soumis à des calculs fondés sur une longue expérience ; ils ont servi de bases à des sociétés de capitalistes qui garantissent, au moyen d'un léger sacrifice, les fortunes particulières, tandis qu'ils s'enrichissent eux-mêmes en plaçant leurs fonds dans cette utile loterie.

Ainsi, ce qui faisoit la ruine du commerce en est devenu une nouvelle branche ; et par un sublime effort de l'industrie humaine, des richesses inattendues sortent d'une source de désastres inévitables. »

CHAPITRE II.

Route de Douvres à Cantorbéry. Postes angloises. Diligences. Rochester. Chatham.

La route qui conduit de Douvres à Londres suit d'abord une vallée étroite ou plutôt une gorge le long d'un ruisseau dont la source est peu éloignée ; les collines sont médiocres ; les habitations que l'on rencontre ne sont ni vastes ni somptueuses; enfin, tous les objets que présente la nature ou que l'art a produits, ont un caractère remarquable de petitesse, et rien ne donne encore l'idée de la riche Angleterre ou même d'une grande isle. Au lieu de ces larges chaussées qui, traversant en ligne droite les vallons et les montagnes, attestent à la fois la puissance des gouvernements et leur magnificence, un chemin peu large, mais parfaitement entretenu, serpente obliquement le long de la colline, et se prête à toutes les sinuosités du terrein.

Lorsque l'on arrive sur la hauteur, on trouve une commune d'une vaste étendue ; les Anglois distinguent ces terres incultes que nous confondons sous un même nom, en bruyères (*heath*) et en pâtures (*commons*). Depuis un demi-siècle,

plusieurs centaines de milliers d'acres ont été défrichés, et chaque année on en défriche encore. Un bill du parlement règle le partage entre les propriétaires qui ont le droit d'y faire paître leurs bestiaux; ces sortes d'actes se nomment des loix pour enclore (*inclosure bill*), parce que dans presque toute l'Angleterre, les champs, les herbages et les prés sont entourés de fossés et de haies. Les fameuses courses de chevaux se font sur les communes, et celles de Kent se font ici : tous les comtés ont les leurs; elles ont plus ou moins de célébrité. Mais partout les personnes les plus considérables du canton s'y rassemblent et occupent des barraques de bois que l'on construit chaque année. Des poteaux peints en blanc, placés à de grandes distances, indiquent au cavalier la carrière qu'il doit parcourir, et d'autres plus élevés lui montrent le but. On ne prend pas la peine de niveler le terrein qui est souvent très inégal, mais les chevaux n'enfoncent pas sur ce gazon fin et serré comme ils feroient sur le sable ou sur le gravier des routes : ils courent donc beaucoup plus vite et se fatiguent bien moins. Ces courses ont lieu au printemps et en automne. Je compte parler avec plus de détails de cet amusement dont le goût est si général en Angleterre, des singuliers usages qui s'y observent, et de son

influence sur les mœurs. Dans ce moment je suis pressé d'arriver à Cantorbéry, car jusqu'ici la curiosité du voyageur est bien *desappointée.*

Lorsque l'on a traversé cette chaîne de collines calcaires qui se nomme *Barham downs*, où les arbres et les habitations sont également rares, on trouve une plaine fertile et assez étendue : on y cultive beaucoup de houblon. Cette vigne du nord est soutenue en été par de longues perches, et présente alors un spectacle assez pittoresque ; mais les festons de pampre qui se marient aux ormeaux de la Lombardie, les guirlandes de la vallée de Tarbes, et même les vignobles bas de la Bourgogne et du pays de Vaux, offrent une scène bien plus agréable et bien plus riche, sans que l'on ait besoin de réfléchir à la différence des produits.

Cantorbéry est une ville ancienne et mal bâtie, d'une médiocre étendue ; beaucoup de maisons sont en bois : les rues sont fort étroites: on y a cependant pratiqué des trottoirs, et c'est le cas en effet où ils sont les plus nécessaires. On y fabrique de jolies mousselines, et depuis peu l'on y a construit une de ces belles et grandes machines à filer le coton, que les Anglois nomment *cotton-mill*, moulin à coton : les boutiques y sont belles et commencent à donner une idée de la richesse du pays. Le seul édifice

remarquable est la cathédrale, monument gothique, vaste et imposant. L'intérieur est dénué de tableaux et d'ornements comme le sont tous les temples protestants ; mais cette simplicité, qui paroît excessive dans nos églises modernes dont l'architecture présente de grandes parties lisses, ne l'est plus lorsqu'elle se rencontre avec les moulures contournées du moyen âge. L'on montre aux étrangers la chapelle où St.-Thomas Becquet fut assassiné ; sa châsse a disparu, mais la pierre sur laquelle les fidèles se mettoient à genoux pour invoquer son intercession, existe ; elle est *usée par la prière*, et l'expression élégante et hardie du poète est ici littéralement vraie. C'est dans la nef qu'est enseveli le Prince noir, ce héros preneur de rois : la pierre qui recouvre sa tombe ne le distingue point du commun des morts qui dorment dans cette enceinte ; mais sa redoutable épée est suspendue à la voûte, signe sensible plus expressif que de riches emblêmes.

Pour aller de Douvres à Cantorbéry, quoique la route soit montueuse, et que la distance soit de quinze milles (1), on ne change point de chevaux ; on les fait boire à moitié chemin.

(1) Le mille anglois est de 69 et une fraction au degré.

Mais avant d'aller plus loin, entrons dans quelques détails sur la manière dont on voyage en Angleterre. La poste n'y est pas comme sur le continent un établissement dépendant du gouvernement et réglé par lui. Des entreprises particulières en font le service ; la plupart des auberges, surtout aux stations fixées par l'usage, entretiennent des chaises de poste ; ce sont de bonnes voitures à quatre roues, fermées et de l'espèce que nous nommons en France diligences de ville ; elles contiennent trois personnes à l'aise dans le fond ; elles sont à flèche, extrêmement légères, bien suspendues, et paroissent d'autant plus douces que toutes les routes sont ferrées. Les postillons ont un gilet à manches, des bottes molles, et tout leur équipage est leste et d'une propreté remarquable ; ils sont non seulement polis, mais même respectueux. En arrivant on vous fait descendre dans une bonne chambre où l'on entretient du feu en hiver, et à toute heure le thé est prêt. Au bout de cinq minutes au plus, une nouvelle voiture est attelée et vous repartez. Si l'on compare ces usages à ceux de l'Allemagne, où, surtout dans le Nord, l'on attend souvent des heures entières aux relais, dans une chambre sale échauffée par un poêle de fer dont l'odeur est suffocante, ou même à ceux de la France, où la plupart

des maisons de poste n'étant pas des auberges, n'ont point de salles pour les voyageurs, on trouvera que l'avantage n'est pas en faveur du continent. Le seul inconvénient de la manière que je décris, c'est qu'à presque toutes les stations il faut détacher et rattacher les bagages et les paquets ; mais les Anglois et (ce qui paroîtra bien extraordinaire aux dames françoises) les Angloises en ont si peu, que cette incommodité est presque insensible ici. Ajoutez que de cette façon l'on évite l'ennui, la dépense et le retard causés par le fréquent raccommodage des voitures, qui vous fait quelquefois perdre plusieurs heures et manquer les couchées. Au reste, cette poste volontaire ne sauroit exister que dans un pays très riche, et où l'on aime plus à voyager, ou pour mieux dire, à changer de place que partout ailleurs. La concurrence s'y établit nécessairement, et l'intérêt de tous les loueurs de chevaux leur fait entretenir de si bons équipages, qu'il en est beaucoup dont l'étranger convoite la propriété. Le prix des relais est le même dans toute l'Angleterre ; on paye un schelling (vingt-quatre sous) par mille pour les chevaux et la voiture, sans compter ce que l'on donne au postillon ; cela est très bon marché, en considérant le haut prix de toutes les denrées, et même relativement aux autres

pays ; dans les années où les fourrages manquent, on ajoute quelques sous, mais cette augmentation ne se fait jamais sans le concours des principaux propriétaires du canton. Lorsque l'on veut aller très vite, on fait atteler quatre chevaux que deux postillons conduisent, et alors on voyage avec une rapidité qui n'existe qu'en Russie et en Suède pendant le temps du traînage.

Les voitures de la malle (*mail-coaches*) offrent aussi un moyen de se transporter très promptement dans toutes les parties de l'Angleterre. Ce sont des berlines à quatre places, solides et légères, qui ne portent que les lettres, et ne se chargent point de bagages. Elles sont attelées de quatre chevaux menés par un cocher, elles ne font jamais moins de sept à huit milles par heure. Les diligences sont très nombreuses : on en trouve dans presque toutes les villes, et même dans de simples bourgs ; toutes ces voitures sont à quatre roues et à six places, sans compter celles des voyageurs qui s'asseoient sur l'impériale. Il y a environ vingt ans que l'on a inventé des carrosses en forme de gondole ; ils sont si longs qu'ils contiennent jusqu'à seize personnes assises en face l'une de l'autre, la portière est par derrière, et cet arrangement devroit être généralement adopté comme le

seul moyen d'échapper à un grand danger, lorsque les chevaux s'emportent. Ce qui ajoute à la singularité de ces voitures, c'est qu'elles ont huit roues: en divisant ainsi plus également le poids, on les rend moins sujettes à verser et à dégrader les routes. Elles sont d'ailleurs basses et très douces.

Lorsque ces longues diligences parurent pour la première fois à Southampton, ville très fréquentée en été par les riches habitants de Londres qui vont y prendre des bains de mer, elles eurent, comme toutes les choses nouvelles, une grande vogue, et l'on avoit peine à y trouver place. Un des principaux aubergistes voulant partager ce succès, établit une voiture semblable, et pour obtenir tout d'un coup la préférence, il imagina de réduire à moitié les places qui coûtoient une guinée. Pour déjouer cette manœuvre, le premier entrepreneur fit une réduction encore plus forte, ce qui les mettoit si bas, que la recette ne couvroit pas la dépense. Mais les deux rivaux ne s'en tinrent pas là, et l'un d'eux finit par annoncer que non seulement il ne demanderoit rien aux messieurs (*gentlemen*), qui lui feroient l'honneur de choisir sa voiture, mais qu'il les prieroit d'accepter une bouteille de vin de Porto avant le départ. Dans ce pays où tout ce

qui est extraordinaire a un attrait irrésistible, un grand nombre d'oisifs firent exprès le voyage de Southampton, attirés par cette bizarre nouveauté.

Peut-être que cette anecdote peu intéressante en elle-même, acquerra quelque importance aux yeux du lecteur, lorsqu'on saura qu'elle est un de ces nombreux exemples de l'esprit d'émulation et de rivalité qui caractérise les négociants anglois: hardis spéculateurs, ils ne craignent pas de s'exposer à des pertes assurées pour des profits probables, mais incertains; et ce caractère aventureux se montre dans les grandes opérations commerciales qui demandent des millions, comme dans la plus chétive des entreprises.

Sittingbourn, premier relai après Cantorbery, n'en est éloigné que de dix milles; c'est un gros bourg bien bâti. L'auberge de la Rose (*Rose-inn*), passe pour la meilleure de l'Angleterre; elle est grande et propre, mais c'est un bien petit établissement en comparaison de ces vastes hôtels de Francfort et de Lyon, où l'on trouve des salles de comédie et de concert, et des ouvriers de plusieurs métiers. La vérité est que les bonnes auberges du continent sont bien supérieures, sous tous les rapports, à celles d'Angleterre; mais dans cette isle, les mau-

vaises sont aussi bien plus rares. En général, les lits y sont médiocres, et la chère est d'une excessive simplicité ; des côtelettes roties, une blanquette de veau, des pommes de terre à l'eau, sans soupe ni bouilli, et du fromage pour dessert ; voilà l'ordinaire que l'on trouve dans les tavernes comme dans les maisons particulières. Les prix sont assez modérés. Ce que je trouve de plus remarquable, c'est qu'un domestique, bien vêtu et respectueux, sert dans la salle où l'on mange et où l'on se tient. On regarderoit ici comme aussi indécent que malpropre de manger dans l'appartement où l'on couche ; cette opinion est un augure favorable pour la décence nationale, et l'expérience le confirme. Les femmes font exclusivement le service des chambres à coucher. Un domestique inférieur est chargé de nettoyer les bottes dont il porte le nom (*the boots*). Cette distinction de services les rend plus réguliers, et me paroît bien préférable aux usages de France et d'Italie, qui, pour être entièrement différents entre eux, n'en sont pas meilleurs.

Le pays entre Sittingbourn et Rochester est montueux ou plutôt inégal ; il n'offre rien de remarquable. Mais en arrivant sur les hauteurs qui dominent la Medway, la vue est fort belle ; sur une rivière dont la largeur ne semble com-

porter que des barques, l'on voit avec surprise des frégates et des vaisseaux de ligne; leurs grandes voiles paroissent devoir leur être peu utiles dans une vallée étroite resserrée entre des collines élevées. La Medway se joint à la Tamise près de Sheerness, leur réunion forme une rade qui se nomme *le Nore;* les gros vaisseaux qui descendent des chantiers de Deptford, Woolwich et Chatham, y achèvent leur chargement. Cette dernière ville a de vastes arsenaux, mais elle est comme Rochester, à qui elle touche, sale et mal bâtie. Des fortifications plus étendues que redoutables, couronnent les hauteurs qui la dominent du côté du midi; elles pourroient protéger la retraite d'un corps d'armée qui viendroit de Douvres ou de Deal, mais elles ne garantiroient point le port.

Il est impossible, en visitant ces lieux, de ne pas se rappeler l'expédition mémorable de l'année 1667. Lorsque l'escadre hollandoise, après avoir battu les Anglois, remonté la Tamise, brisé les chaînes qui barroient la Medway et brûlé les vaisseaux qui la défendoient, pénétra jusqu'à Chatham, on sait que l'amiral Ruyter, en s'en retournant, arbora un balai au haut de son grand mât, et parcourut ainsi toutes *les mers britanniques*, prétendant montrer par ce singulier trophée, ou plutôt par

ce symbole grossier, mais énergique, qu'il avoit nettoyé l'Océan..

Les temps sont bien changés, les flottes angloises surpassent en nombre celles de tout l'univers; mais depuis la révolution françoise, l'empire du possible semble s'être agrandi : il ne connoît plus de limites, et la fortune déjoue les plus probables conjectures. Qui peut donc garantir à l'orgueilleuse Albion que l'événement du balai ne se renouvellera pas?

CHAPITRE III.

Route de Chatham à Londres ; commune de Black-Heath ; voleurs ; hôpital de Greenwich.

La route de Chatham à Londres passe à peu de distance de Gravesend, bourg peu considérable, mais très fréquenté ; c'est là que débarquent presque tous les voyageurs qui arrivent en Angleterre par la Tamise, et c'est là aussi que ceux qui partent rejoignent leurs vaisseaux ; ils évitent ainsi les retards que causent les nombreux détours de la rivière. Le fort de Tilbury est en face de Gravesend ; il est garni de cent pièces de canon ; et ses approches, du côté de terre, peuvent être inondées. C'est un point important pour la défense du pays. La communication est très active entre les riches comtés de Kent et d'Essex, et se fait presque toute par cet endroit ; mais le mauvais temps empêche souvent le passage des barques. C'est pour remédier à cet inconvénient que l'on a formé le hardi projet de pratiquer un chemin souterrein sous la Tamise, large ici d'une demi-lieue ; l'on a commencé par construire une pompe à feu pour retirer les eaux d'infiltra-

tion, et l'ouvrage, en 1800, étoit assez avancé.

Le pays entre Chatham et Dartford, est riant et bien cultivé: ce bourg n'est remarquable que par ses moulins à poudre, dont la mécanique est bien exécutée, ainsi que le sont toutes les machines angloises.

Lorsque l'on est parvenu au haut de Shooters-Hill, colline assez élevée, on jouit d'une vue magnifique; la Tamise paroît couverte d'une multitude d'embarcations de toute espèce; la blancheur de leurs voiles contraste avec l'azur des eaux, et les beaux arbres qui ombragent ces rives verdoyantes déploient un luxe de végétation inconnu dans les climats moins humides: un grand nombre de maisons de plaisance auxquelles les Anglois ont donné le nom italien de *villa*, et qui, sans être d'une architecture aussi riche et aussi pure que leurs modèles, ne manquent point d'élégance, ont été bâties dans les situations les plus favorables pour jouir de ce beau paysage, et contribuent à l'orner.

Woolwich, le principal dépôt de l'artillerie, occupe un grand espace au bas de la colline, sur le bord du fleuve: c'est là que se préparent les armes de toute espèce que l'Angleterre envoie dans les deux mondes. On y voit de vastes arsenaux, une salle de machines de guerre

anciennes et modernes, et l'on y instruit les jeunes gens qui se destinent à l'artillerie et au génie : tous ces établissements sont grands et bien entendus; l'instruction n'y est pas aussi forte qu'en France, mais le *matériel* y est peut-être plus perfectionné.

La grande commune de Black-Heath commence à quelque distance de Shooters-Hill; ses sables arides et ses tristes bruyères remplacent désagréablement la belle perspective que nous venons de décrire; mais des objets plus rapprochés dédommagent le voyageur, et captivent son attention. C'est vers cet endroit de la route que commence l'immense concours d'équipages de toute espèce que l'on rencontre journellement sur toutes les avenues de Londres. Les voitures sont à deux et à quatre roues, d'une forme très variée, et cependant toujours élégante et légère : l'on a imité en France et dans les autres pays, les whiskis, boggis, green-chairs, curricles, phaétons, sociables, landaus, landaulets, etc., et chaque année l'industrie en invente de nouvelles que la mode adopte à l'instant; elles sont découvertes, ou du moins à demi fermées : les Anglois aiment beaucoup l'air, et ne craignent ni le vent, ni le froid : ce goût est commun aux deux sexes, et l'on voit les femmes les plus délicates s'expo-

ser sans crainte aux intempéries d'une atmosphère humide. Il est certain que chez un peuple aussi sujet aux vapeurs et aux maux de nerfs (soit que cette incommodité tienne au climat ou au mauvais régime), l'exercice en plein air est nécessaire à la santé. En conséquence, dans les classes aisées, tout le monde sort et va prendre ce que l'on appelle un *airing*, lors même qu'il fait un ouragan. L'habitude rend ce besoin encore plus impérieux, et la richesse y ajoute les jouissances du luxe. Le nombre de chevaux de selle est prodigieux ; outre les promeneurs, chaque équipage est suivi d'un ou deux palefreniers bien mis, car les domestiques ne montent pas derrière les voitures hors des villes. Toutes ces causes réunies font ressembler les différentes routes qui conduisent à Londres sur une longueur de cinq ou six milles, aux promenades les plus fréquentées des premières capitales de l'Europe. Les morts même viennent encore une fois augmenter la foule des voyageurs : il n'y a pas de famille un peu ancienne qui n'ait dans ses terres un lieu de sépulture, monument funèbre construit ordinairement dans un endroit retiré du parc ; aussi fait-on rarement quelques lieues sans rencontrer un chariot couvert de drap noir et orné d'écussons d'argent, traîné par quatre

ou six chevaux, suivant la qualité du défunt.

La commune de Black-Heath est célèbre par les fréquents vols de nuit qui s'y commettent. La manière de voler est tellement différente de ce qui se pratique, en ce genre, dans tous les autres pays, qu'elle demande à être décrite. La plupart des voleurs sont à cheval, bien montés, et portent sur le visage un crêpe noir pour ne pas être reconnus; ils n'ont pour toute arme qu'un pistolet dont ils menacent le postillon, en lui criant *arrête;* ils demandent la bourse, sans mettre pied à terre. Le voyageur qui en a ordinairement une préparée pour cet accident, la donne, et le voleur s'éloigne au grand galop. Voilà ce qui arrive le plus communément; mais quelquefois les officiers se défendent; ils tirent sur les brigands qui ripostent, et il y a du sang répandu. L'on a souvent vu des voyageurs surpris, demander au voleur de leur laisser l'argent nécessaire pour achever leur route, et cette requête est rarement refusée. En général, les choses se passent de part et d'autre avec beaucoup de sang-froid, et souvent même avec politesse. J'ai connu un chirurgien qui, en allant voir un des princes fils du roi, fut arrêté sur la commune de Wimbledon. Le voleur, après avoir reçu sa bourse, vouloit emporter ses instrumens de chirurgie

montés en argent. « Cela est de peu de valeur, « lui dit le chirurgien, et pourroit servir à vous « faire reconnoître.—Vous avez raison, répondit « celui-ci en rejetant l'étui dans la chaise de « poste, je vous remercie de l'avis ». Une aventure plus extraordinaire arriva dans le même temps. Un médecin quaker est arrêté par un jeune homme qui lui demande sa bourse d'un air mal assuré. « Vous me paroissez bien novice, « lui dit gravement le docteur; puisqu'il vous « faut de l'argent, je vous en donnerai; mais « commencez par monter à côté de moi, et « répondez à mes questions ». Cette singulière proposition, faite d'un air d'autorité et de bonté, est acceptée. Le médecin apprend, comme il le présumoit, que ce jeune voleur appartient à une famille honnête, et qu'il a reçu une bonne éducation; que la fatale passion du jeu l'a réduit à la détresse, et l'a porté à cette coupable action. Il le prend pour son élève, le recommande à ses amis; et j'ai su de personnes dignes de foi qu'il exerçoit la médecine en 1800, jouissant d'une très bonne réputation dans le canton, où on lui donne toujours le sobriquet du docteur *High-way-man* (voleur de grand chemin).

Que les voleurs soient, en général, susceptibles de générosité, ou plutôt qu'ils conservent

jusque dans l'exercice de ce vilain métier, un reste de cet esprit de justice, qualité distinctive des Anglois qui rachète bien des défauts; c'est ce que prouve une multitude de faits dont l'authenticité est reconnue. Il arrive souvent que des voleurs à cheval arrêtent, dans des momens de pénurie, des paysannes revenant du marché; mais alors ils s'informent de leurs demeures, et ne manquent presque jamais de leur rendre, et bien au-delà, ce qu'ils leur ont pris. Pendant que j'habitois Richmond, une diligence fut arrêtée par un voleur à pied; le cocher s'empressa de lui dire que la personne qui étoit sur le siége, à côté de lui, étoit un *gentleman* émigré. « Je ne prendrai rien à celui-« là, répondit le voleur, je lui donnerois plutôt ». Je n'attacherois aucune importance à cette anecdote, si le voleur avoit épargné de lui-même l'émigré, car cette action auroit pu être l'effet d'une générosité individuelle; mais elle me semble prendre un caractère national, lorsque je vois le cocher avertir le brigand; en effet, regarder une pareille exemption comme allant de droit, est la preuve que le sentiment qui les porte à respecter le nécessaire, alors qu'ils tâchent d'enlever le superflu, est général parmi eux. Les voleurs à pied (*foot-pads*) sont plus dangereux que les autres: ils tirent assez

souvent sur les personnes qu'ils arrêtent; et l'on en donne pour raison, qu'ayant moins d'espoir d'échapper à la justice, que ceux qui, montés sur de bons chevaux, peuvent, dans quelques heures, se perdre dans la foule de la capitale ou des grandes villes, ils cherchent à détruire les témoins qui pourroient les faire condamner. Pour moi, je pense que cette différence dans leur conduite dépend encore plus de la classe de la société à laquelle ils appartiennent, que de la crainte du supplice.

Si l'on porte sur cette question intéressante l'attention qu'elle mérite, l'on reconnoîtra que, sur le continent, les voleurs de grand chemin sont des hommes déterminés, presque tous déserteurs, contrebandiers, gens sans métier, sans aveu, accoutumés à braver la mort et à la donner; exclus de la société, ils sont en guerre ouverte avec elle. En Italie, en Allemagne, et surtout en Espagne, d'épaisses forêts, de profondes cavernes leur servent de repaire; enfin, ce sont des brigands de profession. En Angleterre, au contraire, on pourroit dire que l'état de voleur n'est que provisoire; le cheval que montent ceux qui volent de cette manière, est rarement à eux; mais ils en trouvent à louer dans ces nombreuses écuries où les propriétaires qui viennent passer l'hiver à Londres,

mettent leurs chevaux en pension. Lorsqu'ils ont fait leur coup, ils rentrent dans la société, et sont quelquefois plusieurs mois, ou même des années, sans récidiver : quelques-uns sont des postillons ou des domestiques sans place, les autres sont des jeunes gens arrivés de province pour tâcher de faire fortune dans la capitale, et dont les moyens, bientôt épuisés par le jeu et la débauche, ne leur laissent d'autre alternative que la rivière ou le grand chemin. Il est évident que dans de tels hommes, les sentiments de justice et d'honneur ne sauroient être entièrement étouffés par l'habitude du vice comme dans des cœurs endurcis par le crime. Il n'en est pas ainsi des voleurs à pied, hommes de la lie du peuple, matelots, déserteurs, ou manœuvres paresseux et ivrognes. Or, j'ai observé dans tous les pays que j'ai visités (et je crois que cette observation est juste partout), que les classes supérieures sont souvent plus immorales que les autres ; mais la cruauté y est aussi bien plus rare, et l'on peut dire que la mollesse et le luxe offrent au moins cette compensation, qu'ils inspirent de l'horreur pour verser le sang.

Les étrangers ne manquent guère d'exprimer aux Anglois leur étonnement sur la quantité des vols qui se commettent aux environs

de leur capitale. Dans un pays, disent-ils, où il n'y a ni forêts ni grandes montagnes, vous ne devriez pas avoir plus de brigands que de loups ; mais aussi pourquoi n'avez-vous pas de maréchaussée ? J'ai fait comme les autres ces questions, et je n'ai pas été plus satisfait de la réponse : « Une pareille institution est in-« compatible avec la liberté ». Je ne concevois pas comment le pouvoir de la couronne s'accroîtroit beaucoup si l'on augmentoit de mille ou douze cents hommes la cavalerie assez nombreuse qui existe dans le pays, en les destinant à assurer la tranquillité et l'ordre public. « Puis-« que vous êtes si défiants, ajoutois-je, placez « ces cavaliers sous l'inspection des magistrats, « qu'ils soient aux ordres du monarque, mais « responsables envers l'autorité civile ». Je ne persuadois personne, et des réflexions plus sérieuses m'ont fait moi-même changer d'avis. Je me suis aperçu que la maréchaussée ne protège si efficacement les routes, que parce qu'elle peut arrêter sur un simple soupçon, et j'ai reconnu que c'est ce pouvoir laissé à la discrétion de ces militaires qui fait toute la force de l'institution. On sent, en effet, que s'il ne leur étoit permis que d'arrêter les coupables surpris en flagrant délit, il faudroit qu'ils fussent dix fois, peut-être vingt fois plus nombreux pour

rendre les routes parfaitement sûres. Le seul droit de demander aux passants leurs passeports et leurs papiers, par conséquent de juger de leur validité, et de retenir tous ceux qui n'en ont pas, est une entrave à la liberté individuelle. Les formes militaires sont très commodes pour les gouvernements à qui elles épargnent beaucoup d'embarras et de frais, et il faut convenir aussi qu'elles défendent mieux que toute autre la bourse et la personne du voyageur. Quoi qu'il en soit, pour prévenir les vols en Angleterre, l'on s'est cru réduit à les provoquer; il part presque tous les soirs du bureau de police de Londres, des chaises de poste remplies de gens déterminés, armés de pistolets et d'espingoles, qui traversent les communes les plus fréquentées par les voleurs: à l'instant où la voiture est arrêtée, ils tirent et parviennent souvent à blesser ou à tuer les brigands. Si la constitution des Anglois s'oppose à ce qu'ils adoptent le mode de répression dont se servent en ce genre les autres peuples civilisés, il seroit possible que la réforme de leur législation criminelle remédiât à beaucoup de désordres. La peine de mort est depuis long-temps prononcée contre le vol, et l'on sait que les tribunaux anglois sont obligés de se conformer à la décision des jurés. Or, ces particuliers sont loin

d'être inflexibles comme des juges de profession ; plus disposés à céder aux sentiments de pitié, qu'à s'armer d'une rigueur souvent nécessaire, ils pensent, presque tous, qu'elle est trop sévère ou plutôt qu'elle est cruelle, la loi qui condamne exactement à la même peine celui qui vole une guinée, et celui qui assassine de sang-froid son frère. Cette disproportion choquante est cause que la moindre circonstance atténuante ; ou le moindre défaut dans les formalités très compliquées de la procédure, suffit pour renvoyer le coupable absous et libre, parce que la déclaration ne sauroit admettre de modification. Les délations que la loi encourage en accordant quarante livres sterling à celui qui arrête un voleur dans le cas où il est convaincu, sont toujours odieuses ; mais elles le deviennent bien davantage sous l'empire d'un pareil code; elles sont aussi moins souvent profitables et par conséquent plus rares. Si la peine étoit graduée, qu'elle fût, par exemple, la déportation ou les galères, pour le vol simple, et que la mort fût réservée aux assassins, il en résulteroit de grands avantages. 1°. Les jurés mettroient, dans l'exercice de leurs redoutables fonctions, autant de fermeté qu'ils y mettent aujourd'hui d'indulgence, et l'on ne verroit plus, comme cela arrive jour-

nellement, des voleurs acquittés, poursuivis dans les tribunaux pour de nouveaux délits; 2°. et cela est bien plus important, la vie d'un grand nombre d'hommes seroit épargnée chaque année (1), car les voleurs à pied aimeroient mieux courir quelques chances de plus d'aller à Botany-Bay, que de s'exposer à recevoir la mort en cherchant à la donner; on sauveroit également la vie moins importante sans doute de ces mêmes voleurs: mais ils peuvent s'amender et reprendre leur place dans la société d'une manière utile pour elle et pour eux: les colonies de la Nouvelle-Hollande en offrent de fréquents exemples. L'humanité et la raison réclament donc en faveur de ce changement; et l'on a tout lieu de croire que, s'il étoit adopté, les meurtres sur les grandes routes deviendroient excessivement rares, et, s'il est permis de le dire, tomberoient en désuétude; car, l'usage et même la mode exercent partout, et en Angleterre plus qu'ailleurs, une grande influence sur les choses qui en paroissent le moins susceptibles. On pourroit ajouter à cette réforme d'autres mesures salutaires, telles que la défense, sous des peines graves, de louer des

(1) Le nombre des voleurs mis en jugement, en 1806, s'est élevé à 4208.

chevaux à d'autres personnes qu'à celles dont le domicile est connu, et l'encouragement des patrouilles municipales de nuit dans les villages qui entourent les communes. J'ai vu, en 1800, essayer avec succès ce genre de surveillance. Au reste, dans l'état actuel, les vols ne sont guère qu'un impôt que l'audace fait payer à l'imprudence; car il suffit de faire accompagner sa voiture par un homme à cheval pour être à l'abri de tout accident, et c'est ce que font tous les Anglois riches qui voyagent la nuit.

C'est assez parler des voleurs, et nous avons eu le temps d'arriver jusqu'à l'extrémité de Black-Heath. Avant de quitter cette commune et de descendre dans la plaine, on rencontre la grille du parc de Greenwich; il dépend du fameux hôpital bâti sur le bord de la Tamise, au bas de la colline. Ce magnifique établissement est composé de plusieurs bâtiments décorés avec profusion de pilastres et de colonnes, et disposés d'une manière symétrique par les deux plus grands architectes qu'ait eus l'Angleterre. Inigo Jones, qui a bâti White-Hall, et sir Christopher Wren, à qui l'on doit Saint-Paul. Ces édifices ou plutôt ces palais, ne doivent pas, comme on le croit communément, des décorations si recherchées à l'intention de montrer

l'importance que l'on attache dans cette isle à la marine ; ils le doivent à leur première destination, ayant été commencés par Charles II, pour remplacer l'ancien château royal que plusieurs souverains avoient successivement habités, et où la reine Elizabeth est née. Le roi Guillaume les fit terminer, et fonda l'hôpital. Les revenus se composent de sommes accordées par le parlement dans les intérêts de la dette publique, des biens confisqués du lord Derwent-Water, de donations particulières et d'une retenue sur la paye des matelots ; ce dernier fonds augmentant beaucoup pendant la guerre, fournit dans la même proportion que les dépenses qu'elle occasionne. L'établissement est régi avec beaucoup d'ordre, et la propreté qui y règne est admirable. Les plus grands seigneurs d'Angleterre tiennent à honneur de faire inscrire leurs noms parmi les administrateurs qui sont au nombre de cent. En 1800, il y avoit à Greenwich deux mille quatre cent dix vétérans, cent cinquante femmes pour les servir (1), sans compter trois mille externes qui recevoient

(1) Dans une traduction d'un Tableau de Londres, imprimée en 1803 à Paris, je trouve au nombre des habitants de l'hôpital de Greenwich, 150 *nourrices*. Comme le mot *nurse* signifie également nourrice, garde-enfant, garde-malade, en général toute femme qui soi-

une pension de sept livres sterling par an. Le gouvernement y fait aussi élever deux cents enfants de marins qu'il destine au service de mer : par une générosité un peu bizarre, il s'est plu à rapprocher les deux extrémités de la vie.

L'esplanade, autour de laquelle sont disposés les édifices qui composent ce bel établissement, est terminée par une superbe terrasse bâtie sur la Tamise : dans cet endroit, elle fait un coude qui oblige les nombreux vaisseaux dont elle est toujours couverte, à s'approcher de cette rive. Les invalides ont donc des occasions fréquentes de revoir leurs anciens camarades. On remarque qu'ils considèrent avec moins d'intérêt et sans envie, ceux qui reviennent au port : ils voudroient, au contraire, s'associer encore aux nobles travaux de ceux qui partent pour des expéditions lointaines ; car les idées des fatigues et des dangers passés sont oubliées, tandis que la victoire a gravé en traits ineffaçables ses brillants souvenirs dans le cœur de ces vieux guerriers, dont l'Océan

---

gne, le traducteur a pris dans son dictionnaire la première acception qui s'est présentée, et a écrit gravement que les invalides avoient 150 nourrices. *Ab uno disce omnes.*

fut si long-temps la patrie ; mais l'onde fugitive et les vents rapides emportent leurs vœux impuissants.

L'observatoire de Greenwich est situé sur la colline qui domine ces palais de la vieillesse et de l'infirmité sa sœur. Celui qui aperçoit à la fois ces édifices, dont la destination est si différente, cherche à écarter de sa pensée les objets qui lui retracent la brièveté de la vie, pour remonter vers ces grands corps célestes dont la constante régularité peut seule donner l'idée de quelque chose de stable. Mais, que dis-je ? les astres ne sont-ils pas eux-mêmes périssables ? Ils éprouvent, comme les moindres parcelles de la matière brute et animée, une perpétuelle dégradation. Dans leurs immenses changements, les uns se résolvent en planètes plus petites, tandis que d'autres vont s'engloutir dans des soleils qui, en s'éclatant à leur tour, formeront de nouveaux mondes. L'imagination fatiguée de ces éternelles vicissitudes, cherche en vain un point fixe dans les régions éthérées. Il n'est dans toute la nature qu'un seul être immuable, son CRÉATEUR.

Une succession non interrompue de grands astronomes a rendu l'Observatoire de Greenwich célèbre dans l'histoire des sciences. Flamstead fut le premier, puis Halley et Bradley,

l'ami de Newton ; et, de nos jours, le docteur Maskelines, le digne successeur de ces savants illustres. On sait que les géographes et les navigateurs anglois comptent la longitude à partir du méridien de Greenwich.

Entre Black-Heath et Londres, on ne trouve plus rien de remarquable que les chantiers de Deptfort, immenses établissements où se construisent les navires de la compagnie des Indes, ainsi que les vaisseaux de ligne que l'Etat achète à des entrepreneurs, mode singulier qui ne peut présenter d'avantages que dans un pays aussi riche que l'Angleterre. Mais avant de descendre dans la plaine, l'on découvre dans l'éloignement la métropole de la Grande-Bretagne : cependant on ne voit encore que bien confusément cette grande cité ; la forêt de mâts qui couvre la rivière, les grands magasins qui bordent ses rives, se perdent dans les brouillards de cet horizon vaporeux, et l'épaisse fumée de charbon de terre, forme un vaste nuage de couleur sombre qui enveloppe tout cet amas de maisons ; à peine aperçoit-on la lanterne de Saint-Paul, le faîte de la colonne monumentale et quelques clochers pointus, semblables à ces aiguilles granitiques qui, dans les Hautes-Alpes, s'élancent au-dessus des nues. Quelquefois, dans une belle soirée d'été,

un spectacle singulier excite la suprise du voyageur; les rayons du soleil couchant dorent l'immense coupole de la cathédrale, dont la hauteur surpasse de beaucoup les édifices les plus élevés, en laissant dans l'obscurité tout ce qui est au-dessous : elle paroît alors suspendue dans les airs, et l'imagination, séduite par cette illusion et par la beauté d'un des plus parfaits ouvrages que les hommes aient consacrés à l'Eternel, est tentée de le comparer au temple de la Jérusalem céleste.

CHAPITRE IV.

Aspect général de Londres.

Nous voici enfin arrivés à Londres, et je voudrois pouvoir donner une idée de cette immense cité en me servant de comparaisons, moyen que je préfère à tout autre lorsqu'il est possible: dans cette occasion il ne l'est malheureusement pas. En vain vous connoissez Paris, Vienne, Rome, Venise; eussiez-vous encore été à Pétersbourg et à Moscou, aucune de ces capitales ne sauroit vous donner une idée juste de celle des Anglois. La plupart des autres grandes villes offrent un assemblage informe d'hôtels, de palais et de baraques; d'autres, comme Turin, sont distinguées par de longues arcades; Amsterdam, Dantzick, renferment une multitude de canaux; eh bien! rien de tout cela ne ressemble à Londres. Il faut donc que je me décide à en faire une description détaillée.

Représentez-vous d'abord des rues larges, tirées au cordeau et bordées de beaux trottoirs; des grilles de fer, de la hauteur d'un homme, règnent dans toute leur longueur, et les sépa-

rent d'un fossé étroit et peu profond qui donne du jour à l'étage demi-souterrein des maisons. Là sont les cuisines et les offices ; un petit escalier leur sert en même temps de communication avec le dehors. Au-dessus de cette espèce d'entresol enterré est le rez-de-chaussée, puis un premier et un second, très rarement un troisième et jamais de mansardes. Nulle décoration d'architecture, pas même de bandeau ou d'appui de croisée. Seulement, chaque maison, qui n'a que bien rarement plus de trois fenêtres de face, a sa porte ornée de deux colonnes de bois peint en blanc, surmontées d'un lourd fronton. Une imposte vitrée donne du jour au corridor. Sur le devant est la salle à manger; au fond, une chambre assez obscure, parce qu'elle n'a de vue que sur un petit terrein de quelques pieds de large, qui ne mérite pas le nom de cour. L'escalier est quelquefois en pierre, le plus souvent il est en planches, mais toujours garni d'un tapis. Le premier étage contient un salon et un assez grand cabinet derrière où l'on met quelquefois un lit; mais les véritables chambres à coucher sont au second. Sous le toit, qui n'est pas exhaussé, on loge les domestiques dans des greniers lambrissés. Le fourrage se place au-dessus des écuries. L'ameublement répond à la simplicité du

bâtiment ; il est, à peu de chose près, le même pour toutes les classes aisées. Les chambranles des cheminées sont communément de bois ; point de pendules, de vases, de candelabres, de consoles. Les bronzes sont à peine connus, et, de tous les arts, celui du doreur est le moins avancé. La seule chose qui ait de l'éclat est le foyer où l'on brûle le charbon de terre ; le devant est d'acier poli et tenu avec une extrême propreté ; les tables et les autres meubles de bois d'acajou étant vernissés, se rayent aisément. Les tentures sont en papier d'une couleur fade et d'un dessin insignifiant ; la salle à manger et les corridors sont peints à fresque, le plus souvent en bleu clair. Les fauteuils et les chaises sont d'une forme peu commode, assez mal rembourrés, et recouverts en toile qu'on lave fréquemment. La chambre à coucher est encore plus simplement meublée que le salon, il est vrai qu'elle ne sert exactement que pour le temps du sommeil ; l'on ne s'y tient jamais, et celles des femmes sont aussi inaccessibles aux hommes que les harems de l'Orient. Les lits sont de bazin blanc ou de toile de coton ; les bois sont d'acajou ; la forme en est simple et ne varie pas. Les couchers, dans les meilleures maisons, sont médiocres, surtout les lits de plume que l'on a l'habitude de revêtir d'une

couverture de laine, et de placer immédiatement au-dessous des draps, arrangement qui ne plaît guère aux étrangers, surtout en été. Nul dégagement, point de cabinet de toilette, point de chambre de domestique ou de femme de chambre à portée, pas même de garde-robe: voilà pourtant comment sont logés les Anglois les plus opulents. Les progrès du luxe n'ont porté jusqu'ici que sur les chambranles de cheminée en marbre, et les glaces qui deviennent moins rares. Lorsque l'on considère que les Italiens relégués au haut de leurs superbes palais, n'y sont guère plus commodément que les Anglois dans leurs bicoques, on est plus porté à admirer l'art avec lequel les François distribuent leurs maisons, où ils savent réunir l'élégance à la commodité, et le goût qui les dirige dans la disposition des meubles, souvent précieux et toujours d'une forme agréable, qui ornent avec profusion leurs appartements. Cependant, on voit à Londres quelques exemples de la magnificence continentale dans un petit nombre d'hôtels, dont les propriétaires ont réuni à grands frais des tableaux précieux et des statues antiques. On en trouve davantage dans les châteaux des grands seigneurs, surtout depuis que la révolution, en détruisant, dans la Belgique et en Italie, une foule d'établisse-

ments religieux et beaucoup de fortunes privées, a permis aux Anglois d'enlever des chefs-d'œuvre qui sembloient destinés à faire pour toujours l'ornement des lieux où ils avoient été placés. J'en parlerai avec quelque détail lorsque je traiterai des arts. Au reste, en Angleterre, dans les plus vastes palais, comme dans les plus chétives demeures, les pièces qui servent au logement sont réduites au strict nécessaire, et ne sont ni plus nombreuses ni mieux décorées.

Si nous quittons l'intérieur des maisons peu fait pour attirer long-temps l'attention, nous trouverons avec étonnement que les Anglois ont mis autant de soins et même de recherches à rendre les dehors de leurs habitations commodes, qu'ils se sont peu soucié des dedans. Cette singularité tient probablement au caractère de ce peuple actif, sans être gai, inconstant, sans légèreté, pour qui l'exercice en plein air est un besoin de première nécessité, et que ses habitudes, et peut-être le climat, rendent presque nomade. Quoi qu'il en soit, l'on ne sauroit inventer rien de mieux pour circuler dans une ville, que les trottoirs de Londres, trop rarement imités ailleurs et toujours imparfaitement; ils sont revêtus de grandes dalles apportées de plus de cent lieues, avec une

magnificence qui rappelle celle de l'antiquité : si on les réunissoit, elles couvriroient plusieurs milles carrés. Elles sont si unies, que l'on y marche sans fatigue ; aussi l'on retrouve avec une véritable peine les pavés raboteux et glissants du continent. Ces trottoirs sont exactement balayés, on n'y voit jamais ni boue ni poussière, et comme ils sont un peu en pente, le moindre vent ou quelques instants de soleil les sèchent complétement. On n'y éprouve pas non plus l'inconvénient des gouttières, qui ailleurs inondent les passants, et forment, en outre, dans les orages, les longues pluies et les dégels, ces ruisseaux débordés qui vous barrent le chemin. Les Anglois ont une méthode ingénieuse de se débarrasser de ces eaux pluviales. Leurs toits sont presque plats, et le mur de face montant au-dessus du dernier plancher, forme une double pente, comme dans nos terrasses. Les eaux étant ainsi réunies, descendent par des tuyaux de conduite dans des souterreins, et se perdent dans le grand égoût qui se trouve sous le milieu de la rue ; quelquefois elles sont réunies dans des citernes. Ce n'est pas que Londres soit privée de ce précieux élément. Une petite rivière amenée à grands frais de fort loin, et d'immenses pompes que la Tamise fait mouvoir, distribuent

l'eau dans tous les quartiers. Le charbon de terre, dont la poussière noire s'attache si aisément aux meubles et aux habits, est logé dans les caves qui sont sous les trottoirs. Enfin, les écuries, et avec elles le fumier et les ordures qui en sont inséparables, occupent des rues de derrière, et n'ont aucune communication avec les maisons d'habitation. Les lanternes placées, des deux côtés de la rue, sur des poteaux peu élevés, sont très multipliées, et s'allument, en tout temps, avant le coucher du soleil.

On peut conclure de tout ceci, qu'il faudroit pouvoir en même temps demeurer à Paris et se promener à Londres, ou plutôt, pour faire un souhait moins ridicule, qu'il seroit à desirer que l'on introduisît en France toutes ces précautions qui donnent en Angleterre tant d'agrément et de sécurité au piéton. On y a poussé la recherche jusqu'à paver en pierres plates et unies les endroits où les rues se croisent, afin de communiquer plus aisément d'un trottoir à l'autre, et ces passages sont balayés. Les dangereux cabriolets ne sont point en usage dans l'intérieur de la ville ; les équipages si légers vont le même train que les plus modestes remises ; ces chevaux si vites qui, sur les routes, volent plutôt qu'ils ne courent, oubliant leur

allure rapide, ne vont que le petit trot; et l'on ne voit jamais les cochers chercher à se dépasser et à couper la file au péril des passants. Remarquons cependant, à l'avantage de Paris et des autres cités continentales, qu'il seroit aisé de les faire jouir de tous ces avantages, au lieu que pour rendre les maisons de Londres commodes, il faudroit les reconstruire.

Si j'ai réussi à donner une idée juste de cette grande métropole, si le tableau que l'imagination s'est tracée d'après mon récit, a quelque ressemblance avec la réalité, on doit s'apercevoir que Londres a une physionomie particulière et qui ne s'oublie jamais. Je l'attribue à ces longues rangées de grilles, à perte de vue, qui bordent les trottoirs, et même l'intérieur des places publiques, et à ses maisons uniformes, mais sans ornements, et qui paroissent sans toits. Cest ainsi que les étonnants clochers de Moscou, et ses vieilles fortifications chinoises, lui donnent un air oriental qui contraste avec celui de toutes les autres capitales de l'Europe. Je me rappelle aussi avoir entendu comparer Venise à une cité inondée, ressemblance encore augmentée par les gondoles dont la couverture noire est tout-à-fait semblable à des impériales de voiture qui surnageroient.

Ces singularités, qui ne font qu'amuser le

vulgaire des voyageurs, donnent aux observateurs l'espoir fondé d'une abondante moisson. Lorsque les naturalistes découvrent un nid d'une construction nouvelle, ils s'attendent à enrichir leurs cabinets d'une espèce inconnue; des habitations totalement différentes indiquent également des peuples de caractères et de mœurs distinctes. Si telle est l'espérance de celui qui lira cette description, je puis lui garantir qu'elle ne sera pas déçue.

CHAPITRE V.

Les promenades, les parcs et les boutiques.

J'ai cherché, dans le Chapitre précédent, à faire partager au lecteur l'impression que l'aspect de Londres m'a fait éprouver, mais ce que j'en ai dit ne doit se rapporter qu'à la ville moderne. Les anciens quartiers de Westminster et des environs de la tour ainsi que la cité, bâtis sur un plan irrégulier, n'offrent pas autant de monotonie, mais aussi on n'y trouve pas la même propreté; les trottoirs y sont moins larges, les maisons plus hautes, quelques-unes même avancent en saillie sur la rue, et, obstruant la circulation de l'air, y entretiennent de l'humidité au cœur de l'été. Un concours immense de charrettes qui amènent les denrées nécessaires à la consommation de la plus grande capitale de l'Europe, et au mouvement du port le plus fréquenté de l'univers, encombrent les rues et les passages, surtout dans le voisinage de la rivière et de la douane, tandis que les piétons sont sans cesse coudoyés par les porte-faix et les marins, dont partout les manières sont grossières. Il n'est

donc pas étonnant que tous ceux qui ne sont pas absolument forcés d'habiter ce lieu, où toutes les incommodités des grandes villes semblent être concentrées, cherchent à s'en éloigner. Cette cause agit aussi puissamment que l'accroissement réel de la population, sur l'agrandissement progressif de la métropole. Il n'y a pas d'années que l'on ne bâtisse des centaines, et jusqu'à des milliers de maisons dans la direction du nord-ouest, côté le plus salubre à cause de son élévation. D'ailleurs, les parcs empêchent de s'étendre à l'occident. Plusieurs de ces nouvelles habitations sont occupées par des banquiers et de riches négociants qui viennent s'y établir avec leurs familles; ils conservent toutefois leurs bureaux dans la cité, et vont y travailler avant la bourse. Ces voyages journaliers (car la distance est souvent de plusieurs milles) paroîtroient insupportables en d'autres pays; mais ils s'accordent fort bien avec le goût de déplacement qui est commun à toutes les classes de la nation angloise: d'ailleurs les femmes, qui ont ici plus d'influence qu'on ne le croit généralement, et qui redoutent autant l'humidité que le bruit et la malpropreté, décident leurs maris à ces déplacements, dès que leur fortune le permet.

Les boutiques ne sont pas également distribuées dans tous les quartiers de Londres, sans être cependant réunies, comme à Pétersbourg et à Moscou. Les plus belles sont aux environs de Saint-James, parce que c'est là que l'on dépense le plus. Les Anglois ont porté très loin l'art de l'étalage; ils disposent leurs marchandises de tout genre avec un ordre admirable, et même une élégance peu commune : ils trouvent ainsi le moyen de leur donner une apparence quelquefois très supérieure à leur valeur réelle. Cette espèce de charlatanisme étoit, avant la révolution, inconnue à Paris, où elle commence à s'introduire; on y entroit dans les plus beaux magasins remplis d'étoffes précieuses et de superbes broderies, bien au-dessus de tout ce que Londres a jamais possédé, par un rez-de-chaussée obscur, et où l'on ne voyoit pas même d'échantillons. Le luxe des Anglois, qui consiste plutôt dans le changement continuel des vêtements et des objets de fantaisie, que dans leur richesse, a probablement donné lieu à cet usage : il faut bien tenter les acheteurs, quand c'est le caprice et la mode qui les décident plutôt que le besoin : aussi l'intérieur des boutiques est-il loin de répondre à ce que l'on voit au-dehors, où l'on expose toujours ce qu'il y a de meilleur, et

surtout de plus nouveau. Les dames angloises abusent souvent de la patience des marchands, en leur faisant dérouler une multitude de pièces d'étoffes, sans avoir l'intention de rien acheter : ils sont en général polis sans être prévenants. On diroit, à leur air grave et sérieux, qu'ils sont décidés à ne rien rabattre du prix qu'ils demandent; mais la vérité est qu'ils surfont comme leurs confrères de tous les pays : il est donc nécessaire de bien marchander. Les étrangers agissent imprudemment lorsqu'ils parlent françois entre eux dans les magasins. Il y a peut-être dix mille boutiques, à Londres, où l'on entend cette langue, et ce nombre augmente tous les jours, mais on ne s'en doute pas. Au lieu de l'empressement officieux et toujours un peu mêlé de vanité que les peuples du midi de l'Europe mettent à parler les langues étrangères dès qu'ils en savent quelques mots, l'orgueil anglois craint de se compromettre en se servant d'un idiome qui n'est pas le sien, et il ne l'emploie que quand il y est forcé.

C'est autant à la curiosité excitée continuellement par les nouveautés de ces boutiques, qui d'ailleurs offrent chacune dans leur genre un aspect agréable, qu'à la commodité des trottoirs, que l'on doit attribuer la préférence

donnée par les oisifs de Londres à certaines rues sur les promenades des parcs. Celle qui est depuis assez long-temps le plus à la mode se nomme Bond-Street, et communique de Piccadilly à la rue d'Oxford. Quand il fait beau, c'est le rendez-vous général de la bonne compagnie : aussi dans les romans et les pièces de théâtre les petits-maîtres sont-ils appelés *bond-street loungers.* Cette dernière dénomination vient des boutiques à manger, *eating shops*, où l'on trouve le moyen d'attendre plus patiemment le dîner, en prenant ce léger repas que les Anglois nomment *lounge*, et qu'ils placent vers une ou deux heures : elles sont toujours garnies d'une grande variété de pâtisseries, dans lesquelles le raisin de Corinthe domine; les rafraîchissements sont de la limonade ou de l'orgeat, et en été des glaces très médiocres : dans quelques-unes l'on vend des fruits précoces qui se payent fort cher (1).

Les places publiques sont presque toutes régulières, et forment un quarré long; d'où

(1) J'ai connu un étranger qui, après avoir mangé des tartelettes dans une de ces boutiques, aperçut des cerises dans une assiette; il en prit quelques-unes, et attribuoit à l'excessive propreté des Anglois le soin avec lequel la maîtresse de la maison ramassoit les noyaux qui tom-

leur est venu le nom générique de *square* (quarré). Le milieu de la plupart de ces places est occupé par un gazon parsemé d'arbustes, et traversé par des allées sablées; ces jardins sont entourés de grilles comme la place Royale à Paris; elles sont toujours fermées: les propriétaires des maisons voisines ont seuls des clefs, dont ils se servent pour faire prendre l'air aux enfants et aux convalescents.

Le parc de Saint-James est situé dans le quartier de Westminster: c'est un grand terrein d'une forme irrégulière, que Henri VIII fit enclore lorsqu'il construisit le chétif palais que ses successeurs habitent encore; il a un mille et demi de tour, et est bordé d'une grande allée: au milieu est un pré couvert de bestiaux, arrosé par un canal et entouré d'un palis. Quelques mauvais bancs de bois indiquent une promenade publique; mais il n'y a pas de capitale en Europe où l'on en trouve d'aussi mal entretenue, et d'aussi peu ornée.

Saint-James a cependant été fréquenté pen-

---

boient. Il ne fut désabusé qu'au moment où il voulut payer; on lui présenta tous les noyaux qui constatoient le nombre des cerises qu'il avoit mangées: elles coûtoient un schelling la pièce, ce qui, pour une vingtaine, faisoit une guinée.

dant plusieurs siècles par ce que Londres avoit de plus distingué. Charles II l'affectionnoit beaucoup, il se plaisoit à élever lui-même des canards dans une petite isle de la pièce d'eau ; il l'avoit érigée en gouvernement en faveur de Saint-Évremond, et il y avoit attaché de gros appointements, plaisanterie royale qui n'a pas été renouvelée. Du temps de Grosley, qui voyageoit en Angleterre en 1765, et même suivant Archenholtz, dont la relation est de 1778, ce parc étoit fort à la mode. Je ne sais sur quelle autorité ce dernier voyageur place, du temps de la reine Caroline, femme de Georges II, une anecdote dont j'ai toujours entendu fixer l'époque au règne de la reine Elizabeth. Je ne la cite que pour montrer combien la popularité a toujours paru nécessaire pour assurer l'existence des monarques sur un trône chancelant. Le parc de Saint-James étoit ouvert alors comme il l'est aujourd'hui : la reine eut le desir de l'orner et d'en exclure le public; elle se fit présenter des plans par un architecte. Tandis qu'elle les examinoit, et qu'elle ne sembloit retenue que par la crainte d'une trop grande dépense, un de ses ministres entra, elle lui montra le devis, et lui demandant son opinion: « Que croyez-vous, dit-elle, qu'il m'en coûte « au juste ? — Rien que trois *couronnes*, lui

« répondit gravement l'homme d'état ». Grâces à ce jeu de mot, le projet fut abandonné (1).

Aujourd'hui ce parc est moins fréquenté; l'on se promène le dimanche à Hyde-Park, ou à Kensington, et les jours ouvriers dans les rues.

Green-Park (le parc vert) est une vaste pelouse presque nue, et qui sert plutôt de communication entre la ville et les faubourgs de l'ouest, que de promenade. Il n'en est pas de même d'Hyde-Park. Celui-là est le rendez-vous général des promeneurs de toutes les classes; on les y voit toujours en grand nombre, tant à pied qu'à cheval et en voiture; mais c'est surtout dans les beaux jours du printemps que le concours est immense. On estime qu'il s'y rassemble quelquefois plus de cent mille personnes. Cette assertion semble d'abord être une exagération vague, mais elle a été appuyée de probabilités et même de calculs qui prouvent que les Anglois mettent souvent une minutieuse importance à des choses du plus petit intérêt: ils ont aussi calculé que sur la pièce d'eau qui se trouve au milieu du parc et que l'on nomme *serpentine river*, nom gé-

(1) L'écu de cinq schellings se nomme une couronne (*a crown*). Dans la Belgique on dit encore aujourd'hui, en françois, une couronne de Brabant.

nérique de toutes les rivières artificielles, il y avoit eu, pendant une forte gelée, plus de six mille personnes à la fois sur la glace. Ce que je puis certifier, c'est que la foule de tout sexe et de toute condition qui, dans ces occasions, s'y presse pour voir les patineurs, est très grande, et que cette scène est aussi animée, quoique moins belle, que celle qui, sur la Néva, fait, à Pétersbourg, l'admiration des étrangers.

On ne sauroit voir sans intérêt une maison construite depuis quelques années, sur les bords de cette eau, aux frais de la société philantropique connue sous le nom d'*humane society*. Elle est occupée par des personnes qu'elle paye pour prévenir ou du moins pour remédier aux accidents assez fréquents qui arrivent, soit aux baigneurs, en été, soit à ceux qui se hasardent, en hiver, sur la glace.

Hyde-Park appartenoit à l'abbaye de Westminster, lorsque Henri VIII l'acquit par un échange. Pendant la république, on le divisa en lots, et on le vendit pour la somme de dix-sept mille soixante-huit livres sterling, à des particuliers qui le défrichèrent. Ces ventes furent annulées, lors de la restauration, par Charles II qui rétablit le parc et en rendit la jouissance au public.

Hyde-Park a près d'une lieue de long, mais il est beaucoup moins large ; il touche à la ville, qu'il empêche de s'agrandir de ce côté. Il est entouré de murs qui ne sont point cachés par des plantations, et c'est le seul exemple de ce genre qui existe en Angleterre. Le sol y est graveleux, et le grand nombre de chevaux qui le parcourent sans cesse, ainsi que les fréquentes revues des troupes de lignes et des volontaires, empêchant l'herbe d'y pousser, la poussière y est souvent très incommode. Cependant, dans la partie du nord-est, une grande étendue de terrein, entourée de palis et réservée aux vaches et aux daims, offre de la fraîcheur, de beaux arbres et des scènes pittoresques : c'est là que sont deux sources d'eau minérale dont l'une passe pour être un spécifique contre les ophtalmies.

Les jardins de Kensington touchent à Hyde-Park ; le palais, ou plutôt la maison achetée par le roi Guillaume, d'un comte de Nottingham, est aujourd'hui la demeure de la princesse de Galles, et n'a rien qui la distingue de celle d'un riche particulier. Cependant, tous les princes de la maison d'Hanovre, excepté le roi régnant, y ont demeuré. Les jardins sont très vastes et réguliers ; on les attribue au célèbre jardinier françois Le Nostre. Ils sont

ouverts au public le dimanche, mais on n'y admet que les gens bien mis. Les grandes allées, au lieu d'être sablées, sont couvertes d'un gazon fin et serré. Les hommes qui préfèrent communément la promenade à cheval, y sont beaucoup moins nombreux que les femmes. Lorsqu'on voit celles-ci se promener paisiblement sur des tapis de la plus fraîche verdure, vêtues de robes de mousseline d'une blancheur éblouissante, le calme de leur démarche, le silence qui règne dans ces beaux lieux, tout rappelle à l'imagination la description que les poètes font des Champs-Élysées.

Il n'existe pas de jardins particuliers à Londres, si l'on n'en excepte ceux de Buckingham-House, résidence ordinaire de la reine, et de quelques autres hôtels. Deux ou trois associations en ont aussi dans la cité: l'on y entre assez aisément, mais ils ne sont ni spacieux ni agréables; au reste, les rues sont si commodes et si bien percées que ce besoin se fait moins sentir ici qu'ailleurs. En sortant de la ville, on trouve de tous les côtés, une multitude de *tea-gardens*, petits jardins où l'on prend du thé et d'autres rafraîchissements. L'on y joue à la boule sur des tapis de gazon aussi unis que le drap d'un billard; ils se nomment *bowling-green*, d'où nous est venu le mot de *boulingrin*. Ces lieux

publics sont fréquentés par les bourgeois qui y mènent leur famille le dimanche : la tranquillité et la décence qui y règnent, étonnent les étrangers qui se rappellent la gaieté turbulente des guinguettes de Paris et des autres capitales du continent. Cependant, il ne faut pas tirer de cette circonstance une induction trop favorable aux mœurs du peuple anglois. Les ivrognes, qui ne sont nullement rares à Londres, restent dans les cabarets de la ville, n'étant pas, comme ceux de France et des autres pays, attirés au dehors par l'énorme différence que les octrois y établissent sur le prix du vin et des autres liqueurs enivrantes.

Ces jardins publics, et une foule de petites maisons bourgeoises, séparées de la route par un terrein rempli de fleurs et d'arbustes entouré de jolies barrières chinoises embellissent extrêmement les avenues de Londres, mais elles n'ont rien d'imposant. C'est en entrant par Westminster, lorsque l'on vient de Douvres, que l'on prend l'idée la plus avantageuse de cette grande ville : seulement on regrette, en passant sur le pont, qui est magnifique, que des balustrades d'une hauteur démesurée ôtent la vue de cette belle rivière toujours couverte d'une multitude de barques et de vaisseaux, et à qui il ne manque que des quais dignes

d'elle. Au-delà du pont, et à peu de distance, quelques édifices ont une apparence de grandeur : d'un côté, la caserne des gardes à cheval qui sert d'entrée au parc de Saint-James, et l'amirauté ; de l'autre, le palais non terminé de White-Hall, dont l'architecture surpasse tout ce qu'il y a dans ce genre en Angleterre. Cette rue, voisine du parlement et qui en porte le nom, se termine par un carrefour au milieu duquel est placé la statue équestre de l'infortuné Charles Ier, et c'est là que Londres prend cet aspect uniforme et monotone dont j'ai parlé précédemment.

Le Chapitre suivant contiendra l'histoire de cette grande métropole ; je donnerai ensuite la description de ses principaux monuments ; j'ai cru que ces détails seroient lus avec plus d'intérêt lorsque je serois parvenu à donner une idée de la physionomie de cette singulière cité. L'on aime à considérer le portrait des personnages célèbres avant de commencer à lire leur vie.

CHAPITRE VI.

Histoire de Londres.

AVANT de commencer l'histoire de Londres, qu'il me soit permis de présenter quelques réflexions sur l'importance de cette grande ville, dont la population et le commerce sont supérieurs à tout ce qui s'est jamais vu en Europe. Pour lui trouver un objet de comparaison, comme rassemblement d'hommes, il faut aller aux extrémités de l'Orient et jusqu'à la Chine; et comme place de commerce maritime, il faut remonter dans l'Histoire aussi haut que Carthage. Ces deux cités ont montré, par leurs immenses richesses, et surtout par l'emploi qu'elles en ont fait, toute la puissance de l'industrie; elle crée des armées presque aussi vîte que Cadmus; mais les soldats mercenaires qui suffisent pour soumettre des nations foibles par leur ignorance ou leur corruption, ne sauroient résister aux efforts des peuples belliqueux. Ils ont dompté les sauvages de l'Ibérie, asservi les Sybarites, et ils n'ont pu sauver Carthage. Le fer des Romains a renversé ce colosse d'or aux pieds d'argile, et Londres est peut-être chancelante sur ses

monceaux de guinées. Ne vous étonnez pas de me voir établir ce rapprochement entre un Etat et une capitale; celle-ci exerce sur l'empire britannique une telle influence, qu'elle paroît l'âme de ce grand corps : aussi ses habitants forment-ils le dixième de la population de toute l'Angleterre, tandis que dans les autres pays la proportion est infiniment moindre. C'est ainsi que Paris, avant la révolution, ne renfermoit que le quarantième, et aujourd'hui seulement le soixantième des habitants de l'empire françois; et puisque nous parlons de Paris, si vous y ajoutez Marseille, Lyon, Bordeaux et Nantes, vous aurez une idée assez juste de la grandeur et du prodigieux mouvement de la métropole angloise (1). Au reste, cette énorme aggrégation d'hommes présente plutôt un étonnant spectacle qu'un sujet d'admiration, surtout lorsque l'on considère quelles fatales conséquences peut un jour entraîner une aussi excessive disproportion entre la tête et le corps. Je développerai cette idée dans la suite de cet ouvrage; mais je vais,

(1) On estime ordinairement la population de Paris à 560,000, Lyon à 150,000, Marseille à 110,000, Bordeaux autant, Nantes à 80,000; somme totale, 1,010,000 habitants. Londres, en 1810, avoit 1,050,000, et avec la banlieue, 1,200,000 habitants.

avant tout, tâcher de satisfaire la curiosité que doit exciter l'histoire d'une ville dont les habitants surpassent en nombre comme en richesse bien des peuples dont le souvenir est encore imposant.

On aime à savoir par quels accroissements successifs une réunion de huttes de sauvages s'est transformée en une immense métropole : le berceau d'une grande cité n'inspire pas moins d'intérêt que celui d'un grand homme. Les fables même, qui souvent les entourent, ne sauroient l'affoiblir ; et on retient également les détails de l'enfance d'Hercule, la querelle de Romulus avec son frère, au sujet du fossé de sa ville naissante, et la singulière dispute que fit naître la peau de bœuf découpée qui servit d'enceinte à Carthage. Si dans les premiers âges les documents sont incertains et obscurs, les renseignements authentiques augmentent à mesure que la civilisation fait des progrès. La tradition, les écrits, et, à plus forte raison, les livres imprimés, survivent aux incendies et aux troubles civils ; tel est même, dans ces derniers temps, le goût d'investigation et de recherches, surtout en Allemagne et en Angleterre, que dans cette accumulation de Mémoires et de volumes enfantés par les modernes archéologues, on est plus

embarrassé de choisir ce qui est d'un intérêt général, que de recueillir ce qui auroit pu leur échapper.

Il existoit certainement, avant l'arrivée des Romains dans l'endroit où est aujourd'hui Londres, une ville ou plutôt une bourgade qui se nommoit *Lunden*, soit que ce nom vînt de *lun*, forêt, et *den*, asile (1), ou de *lyn-den*, asile du lac; car les eaux stagnantes couvroient alors une vaste étendue de terrein sur la rive droite de la Tamise. Quelques auteurs croient que *Cassivelaunum* dont parle César, et qu'il prit, étoit Londres; mais il est plus probable que le passage dont il s'agit se rapporte à l'ancienne cité de *Verulam*.

En l'an 61 de notre ère, il ne reste plus de doutes. Tacite, à l'occasion de la grande révolte des Bretons, commandés par Boadicée, reine des Icéniens, dit que *Londinium*, sans avoir le titre de colonie, n'en étoit pas moins la résidence des marchands, et le principal entrepôt du commerce (2). Cette ville acquit dans la suite encore plus d'importance, et reçut le nom, ou plutôt le titre d'*Augusta*. Quelques-

(1) Le mot *den* est encore usité aujourd'hui, mais il ne sert plus que pour désigner le repaire des bêtes féroces.

(2) Tacite, Annales, l. 14.

ans pensent qu'elle le dut à l'impératrice Hélène, mère de Constantin. Plusieurs villes, parmi lesquelles on peut citer Trèves, Merida en Espagne, Augst près Bâle, et Aost en Piémont, ont joui de cette prérogative.

L'époque où Londres fut entourée de murs est incertaine. Suivant Woodward, ce fut sous le règne de Constantin; et selon le Dr Maitland, en 369. L'on comptoit autour des remparts cinquante grosses tours, dont la construction en lits alternatifs de pierres et de briques étoit si solide, qu'il en subsistoit encore des restes considérables de nos jours. L'enceinte étoit de trois milles. On a trouvé souvent, et surtout dans les grandes fouilles qui eurent lieu lors du fameux incendie de 1666, des médailles, des urnes, des pavés en mosaïque, et d'autres signes de la richesse de cette colonie municipale sous les derniers empereurs.

Après la chute de l'empire romain, la Grande-Bretagne, abandonnée à ses forces, fut conquise par les Saxons. C'est en 457 que la Chronique saxonne fait mention de Londres pour la première fois; elle lui donne indifféremment les noms de *Lunden, Lundone, Lundenès, Lundenburg, Lundenburh, Lundenceaster, Lundenwic.* Neuf ans après l'arrivée du roi Hengist,

les Danois s'en emparèrent, et cet événement se renouvela encore deux fois dans ce siècle. Ces invasions furent donc momentanées. En 994 les citoyens de Londres repoussèrent ces éternels ennemis; mais en 1016 ils furent obligés de se soumettre à Canut leur roi. Londres tenta inutilement de résister à Guillaume-le-Conquérant; après une sortie malheureuse et l'incendie des faubourgs du sud, il fallut céder. Ce prince usa de clémence envers les vaincus, et ménagea toujours la capitale plus que les autres villes du royaume. Il lui accorda une chartre dont l'original existe dans les archives de la cité; elle est écrite en beaux caractères saxons sur une bande de parchemin. Comme elle est courte, j'en donnerai la traduction littérale.

« Le Roi Guillaume. Salut amical à l'évêque « Guillaume et à Godefroy le *portre-fan* (maire), « et à tous les bourgeois de Londres anglois et « françois. Je vous accorde d'être gouvernés « par la loi comme vous l'étiez sous le règne « du roi Edward. Je veux que les enfants héri- « tent à la mort de leurs pères, et je ne souffri- « rai pas que personne vous fasse tort. Dieu « vous conserve (1) ».

(1) En faveur des philologues, nous mettrons ici l'ori-

Il bâtit cependant, autant pour contenir les habitants que pour la défense du port, une haute tour qui subsiste encore aujourd'hui, dans l'enceinte de la forteresse gothique si connue sous le nom de *Tour de Londres.*

Sous ce règne, la capitale eut à essuyer des désastres de genres bien opposés, des incendies et des inondations. Le sol étoit beaucoup plus bas qu'il ne l'est à présent, et plusieurs ruisseaux qui coulent sous terre étoient alors à découvert; lorsqu'ils étoient enflés par les grandes pluies ou retenus par les fortes marées, les rues étoient submergées, et un grand nombre de maisons devenoient inhabitables. Les médecins prétendent que les maladies contagieuses qui ont si souvent désolé cette grande ville, provenoient pour la plupart de cette cause.

---

ginal tiré de l'ouvrage de Stow. Ils verront ce que la langue angloise a éprouvé de changements dans le cours de huit siècles.

« Wyllm King gret Wyllm bisceop and Gosfregth « portrefan et ealle tha burhwarn binnan Londone « frencise et englisce freondlice. Et ic Kythe eow that « ic wille that ge beon eallra thæra laga weorthe the « gyt everan on Eadwerdes dæge kynges. Et ic wylle « thæt ælc cyld beo his fæther yrfnume after his fæther « dæge, et ic nelle getholian that ænig man eow ænig « wrang beode. God eow gehealde ».

Henri Ier accorda des priviléges importants aux habitants de sa capitale, et les dispensa de payer les impôts onéreux que l'on appeloit *scot*, *lot* et *danegelt*.

Nous avons une description très détaillée de Londres, sous le règne de Henri II. On la doit à Fitz Stephen, auteur contemporain ; elle porte des caractères d'authenticité qui la rendent précieuse ; je regrette de ne pouvoir en donner qu'un extrait.

Le roi habitoit le superbe palais de Westminster. A l'ouest et au nord de la ville, on voyoit des prés et quelques champs, mais ils étoient fort resserrés par la grande forêt dont Enfield-Chace est tout ce qui reste. Les ours et les élans y étoient encore très communs.

Les différentes classes d'ouvriers habitoient des rues séparées, et formoient des castes presque aussi distinctes qu'en Orient. Il y avoit, au bord de la rivière, une immense hôtellerie destinée à loger les étrangers, déja très nombreux dans ces temps reculés. Le vin se vendoit en détail sur les vaisseaux, probablement faute de caves ; je n'ai pas vu sans étonnement, dans cette relation, que la soie de Chine étoit une marchandise précieuse sans être rare. En 1212, un incendie affreux détruisit une partie de Londres : le pont, couvert de maisons de bois,

fut la proie des flammes : on prétend que ce grand désastre coûta la vie à plus de trois mille personnes, ce qui prouve à la fois la grande population de la capitale, et le peu d'ordre qui y régnoit. Ce fut en 1207, que le titre de *port-grave* fut remplacé par celui de *mayor* (maire), auquel, un siècle après, on ajouta celui de *lord*. Sous Édouard Ier, la cité fut divisée en vingt-quatre quartiers, gouvernés chacun par un *alder-man*, expression saxone qui signifie vieillard, et qui par un bizarre assemblage subsiste avec celle de maire, empruntée des Normands, qui la tenoient eux-mêmes des Romains. Sous ce règne, l'usage du charbon de terre commença à s'introduire dans les brasseries et les manufactures. La noblesse et les bourgeois se plaignirent également de ce nouveau mode de chauffage, dont la fumée épaisse et la mauvaise odeur les incommodoient; il y eut même plusieurs ordonnances rendues à leur requête pour le défendre. Dans ce temps-là, la forêt de Midlesex fournissoit encore du bois en abondance; mais bientôt après, le luxe et les défrichements diminuèrent tellement cette espèce de combustible, que le roi, qui avoit mis un impôt sur les charbons de terre, en encouragea l'importation au lieu de la défendre.

En 1314, il y eut une grande disette : le

parlement fixa le prix des comestibles. Le meilleur bœuf en vie fut taxé à seize schellings; la meilleure vache, à douze. Un mouton, un schelling quatre sous; un cochon, trois schellings quatre sous; une oie, trois sous; une poule, un sou et demi. Mais en 1348, la peste ayant ravagé Londres, la viande de boucherie baissa tellement, qu'un bœuf gras ne coûtoit que quatre schellings; on pouvoit aussi avoir pour sept schellings, un fort cheval, qui en coûtoit auparavant quarante. La ville, en 1363, avoit déja réparé ses pertes; c'est du moins ce que semble indiquer la magnificence de la fête que le lord-maire Henry Picard donna aux rois d'Angleterre, d'Écosse, de France et de Chypre qui se trouvoient, par un singulier concours de circonstances, tous quatre réunis à Londres. Les historiens ont conservé une anecdote qui prouve que la courtoisie n'étoit pas exclusivement le partage des chevaliers. Picard, après le dîner, fit la partie du roi de Chypre, et lui gagna plusieurs milliers de marcs d'argent; mais voyant que cette perte l'attristoit, il le racquitta, en lui disant qu'il avoit assez gagné puisqu'il avoit eu l'honneur de jouer avec lui.

Huit ans après, la grande rebellion de Watt-Tyler remplit de troubles et de confusion cette grande ville; elle ne fut sauvée que par la rare

intrépidité du lord maire Walworth, qui tua ce factieux, en présence de vingt mille révoltés. En mémoire de cette action, un poignard fut placé dans les armoiries de la ville.

En 1379, il y eut dans la place de Smithfield, un grand tournoi. Comme il avoit été proclamé, suivant les anciens usages, dans toutes les cours de l'Europe, beaucoup d'étrangers de distinction y assistèrent. On y admira soixante dames à cheval, richement habillées; des chevaliers conduisoient leurs palefrois en laisse avec des chaînes d'or.

Une querelle assez légère servit, en 1392, de prétexte au roi Richard pour retirer aux habitants de Londres tous leurs priviléges; il quitta même Westminster, pour s'établir à York avec toute sa cour, emmenant jusqu'aux tribunaux. Il ne voulut point revenir qu'on ne lui eût payé une amende de trois mille marcs. Elle le fut, et pour célébrer son retour, les bourgeois tapissèrent les rues par où il passa, érigèrent des fontaines d'où le vin couloit à grands flots, et lui offrirent, ainsi qu'à la reine, des présents d'une valeur considérable. Tant de soumission étonne de la part d'un peuple si jaloux de ses droits. Cependant, les exactions de ce prince finirent par le rendre tellement odieux aux citoyens de la capitale,

qu'ils se déclarèrent pour son rival, dès qu'il parut en armes, et qu'ils accablèrent de reproches et d'outrages Richard, que l'on conduisoit prisonnier à la tour.

Henry IV, voulant acquérir de la popularité, brûla, en montant sur le trône, tous les blancseings que son prédécesseur avoit extorqués aux plus riches négociants. Cet acte de justice lui concilia tellement l'affection de la ville de Londres, qu'à l'occasion d'une révolte qui éclata contre lui à Windsor, le lord-maire leva, dans l'espace de quelques heures, six mille hommes armés de toutes pièces, et les mena à son secours.

Ce fut en 1400 que l'on brûla, pour la première fois, un hérétique en Angleterre. Sept ans après, la peste enleva trente mille âmes, et le bled baissa tellement que le *quarter* ne coûtoit plus que trois schellings quatre sous. L'on commença à éclairer la ville en 1416, et c'est, je crois, la première fois que cette coutume, si importante pour la sûreté publique, fut adoptée en Europe. Un particulier bâtit à ses frais un grenier public en 1419. Cette même année, le fameux Wittington étoit lord-maire pour la troisième fois : à ce nom se rattachent beaucoup de contes populaires ; son chat a partagé sa célébrité, et passe encore dans

l'esprit de bien des gens, pour un grand sorcier. Il paroît qu'un certain vaisseau qui, par d'heureux voyages lui procura d'immenses richesses, portoit le nom et la figure de cet animal. Ce qui est certain, c'est que jamais particulier ne se montra plus généreux que Wittington envers son souverain, et que même peu de souverains ont fait à leurs sujets d'aussi grandes largesses que les siennes. Il donna un superbe festin à Henri V, qui revenoit de France. Après le repas, il fit allumer un petit bûcher de cannelle et d'autres bois odoriférants, et y brûla : 1°. un billet du roi par lequel ce prince se reconnoissoit débiteur de la compagnie des merciers pour dix mille marcs d'argent ; 2°. une autre reconnoissance de même nature en faveur de la corporation de Londres, outre plusieurs autres effets montant tous ensemble à la somme de soixante mille livres d'argent que le roi avoit empruntées pour subvenir aux frais de la guerre, et que ce riche négociant avoit acquittés pour lui. Ce don magnifique, qui s'élevoit à plusieurs millions de notre monnoie, ne l'empêcha pas de faire plusieurs fondations de charité et d'utilité publique. Un des colléges qu'il dota, subsiste encore ; il fit aussi reconstruire à ses frais la prison de Newgate.

Le lord maire alloit tous les ans au palais de Westminster, à cheval; il s'y rendit pour la première fois, en 1454, dans une barque superbement ornée, et ce fut une occasion de déployer un nouveau genre de luxe.

En 1465, on porta des loix somptuaires; on défendit, par l'une d'elles, de porter des souliers à la poulaine dont les becs excéderoient deux pouces de long, et ce, sous peine d'amende et d'excommunication : ce dernier châtiment, appliqué à un tel délit, étoit encore plus singulier que la mode, quoiqu'il fût assez ridicule de porter à ses pieds des chaussures d'une longueur énorme que l'on assujétissoit au genou avec des chaînes d'or ou d'argent.

Il y eut à la fin du quinzième siècle, une terrible maladie épidémique, que l'on nomma le mal de sueur. Elle emportoit la plupart des malades en vingt-quatre heures. Ceux qui dépassoient ce temps étoient sauvés.

Sous le règne de Henri VIII, la garde municipale étoit composée de tous les citoyens riches ; ils faisoient leur service en personne, et déployoient une magnificence singulière dans leurs grandes marches de nuit, qui avoient lieu deux fois par an. Deux mille hommes, armés de toutes pièces, entremêlés de musi-

ciens, et éclairés par mille porte-lanternes, dont les falots étoient attachés à de longues piques ornées de banderoles, traversoient, au son des instruments, toute la ville, dont les maisons illuminées étoient ornées de feuillages et de fleurs. Une cour de requêtes ou de conscience, qui subsiste encore, fut érigée en 1518; elle est composée de deux aldermans et de quatre assesseurs, qui jugent sommairement des contestations de peu de valeur. La fièvre de sueur reparut cette année, et encore en 1528 ; cette dernière fois on mouroit en six heures.

La fameuse sentence prononcée, en 1534, par le pape, contre Henri VIII, ayant décidé le schisme, le parlement, que ce prince faisoit agir à son gré, prononça l'année suivante la suppression des couvents dont les religieux étoient au nombre de douze et au-dessous, et adjugea leurs biens au roi. Cette mesure pensa exciter un soulèvement dans le royaume, et l'on n'osa pas la mettre en exécution dans la capitale. On chercha alors à rendre les moines odieux, en attaquant leurs mœurs : une commission de visiteurs fut établie à cet effet, mais elle ne put prouver juridiquement que l'incontinence d'un prieur. Cependant, dans l'espace de quatre ou cinq ans, les novateurs, aidés

de l'autorité royale, parvinrent à détruire tous les monastères de la capitale, au nombre de vingt-sept, outre une immense quantité de confréries et douze hôtels de refuge appartenant à des couvents de province.

La première carte topographique de Londres fut gravée sous le règne d'Elizabeth. La ville n'étoit guère alors que le quart de ce qu'elle est aujourd'hui, et pourtant le gouvernement la trouvoit trop grande; en conséquence, deux proclamations successives défendirent toute construction nouvelle, ordonnance qui fut renouvelée sous le règne suivant, mais qui ne fut jamais exécutée. Le commerce prenant de jour en jour une plus grande extension, la bourse fut bâtie; la ville acheta le terrein, et le chevalier Gresham fit construire l'édifice de ses propres deniers. En 1588, lors des préparatifs menaçants de l'Espagne, la seule cité de Londres leva dix mille hommes, les entretint plusieurs mois à ses frais, et arma soixante vaisseaux de guerre.

A l'avènement de Jacques Ier, en 1603, la peste, qui s'étoit montrée plusieurs fois sous le règne précédent, éclata avec une telle fureur, qu'elle emporta, dans l'espace de sept mois, trente mille cinq cent soixante-une personnes.

Ce fut en 1613 que furent amenées les eaux

de New-River, et que l'on couvrit de belles dalles les trottoirs des principales rues.

L'esprit de rigorisme étoit si grand à cette époque, que le roi ayant publié un édit connu sous le nom de *sports-book* pour permettre des divertissements le dimanche, on n'y eut aucun égard, et que le lord maire poussa l'insolence jusqu'à faire arrêter les équipages du monarque qui traversoient la cité pendant le service divin. Cependant il les relâcha bientôt après.

Lorsque Charles Ier monta sur le trône, la peste interrompit les préparatifs de son couronnement, ce qui étoit également arrivé à l'avènement de son père : sinistres présages que les esprits superstitieux ne manquèrent pas de regarder, après l'événement, comme l'annonce certaine des malheurs de la famille royale. Cette année, 1625, la contagion emporta trente-cinq mille quatre cent dix-sept personnes ; ce qui, suivant les historiens contemporains, formoit le tiers de la population. Elle dépassoit donc alors cent mille âmes.

Pendant tout ce règne, il y eut des dissensions continuelles entre la cour et la capitale ; les taxes arbitraires, les emprunts forcés, les amendes et les vexations de la chambre étoilée qui osa même faire emprisonner sans motifs plusieurs magistrats, indisposèrent tellement

les habitants de Londres contre le roi, qu'ils se déclarèrent pour le parlement dès le commencement des hostilités, et mirent leur ville en état de défense. Ils élevèrent donc des redoutes, des forts, des batteries armées de gros canons; enfin, une enceinte extérieure toute entière, ouvrage immense qui fut exécuté avec cette promptitude dont l'enthousiasme populaire fournit seul des exemples. Cependant, on se lassa bientôt de la guerre; les femmes furent les premières, elles s'attroupèrent au nombre de deux ou trois mille, et se portèrent au parlement en criant: *La paix! qu'on nous livre ceux qui ne la veulent pas, nous les mettrons en pièces.* La garde ne parvint à les repousser qu'après en avoir tué plusieurs.

Cromwell ne ménagea pas Londres, il l'accabla de contributions, destitua et fit jeter en prison le lord maire qui refusoit de faire proclamer l'abolition de la royauté: un autre plus complaisant fut nommé à sa place, et assista à l'inauguration du protecteur.

A la mort de Cromwell, les citoyens mécontents de la nouvelle forme de gouvernement, refusèrent de payer les taxes de guerre décrétées par le parlement; mais lorsque le général Monck se présenta avec ses troupes, ils se

soumirent, les portes furent abattues, et les chefs de l'opposition arrêtés.

Le roi Charles II, rétabli en 1660, fut reçu avec les plus vives démonstrations de joie; il confirma tous les anciens priviléges de la cité.

La peste de 1665 est un des plus terribles événements de ce genre dont l'histoire nous ait transmis le récit détaillé. Elle commença au mois de mai, et dans la première semaine emporta neuf personnes; mais bientôt après on compta en sept jours quatre cents soixante-dix morts : la plus terrible semaine fut en septembre; la mortalité s'éleva à sept mille cent soixante-cinq personnes. On crut alors qu'il ne resteroit bientôt plus assez de vivants pour enterrer les morts, lorsque la maladie s'arrêta presque tout à coup.

Cette malheureuse cité présentoit, pendant cette triste et mémorable époque, le spectacle le plus déchirant. Les boutiques étoient fermées, les rues désertes; on voyoit dans les carrefours des feux allumés pour purifier l'air; mais la plupart étoient à demi éteints faute de bois pour les entretenir; ils jetoient une lueur pâle, car l'atmosphère avoit perdu de son ressort, et les oiseaux voloient plus bas que de coutume; des croix étoient peintes sur toutes

les portes, on lisoit au-dessous : *Dieu, ayez pitié de nous.* Il passoit, toutes les heures, un chariot chargé de cercueils ouverts précédés d'hommes portant des sonnettes, criant d'une voix lugubre : *apportez vos morts.* Les lamentations des familles, et les cris des mourants se mêloient à ces horribles bruits. Dans cette grande calamité, la plupart des familles riches abandonnèrent leurs foyers; mais les principaux chefs du peuple restèrent à leurs postes et y remplirent leurs devoirs avec une humanité héroïque. L'archevêque Sheldon, le général Monck, le lord maire sir John Lawrence exposèrent avec courage leurs vies, et prodiguèrent leurs richesses pour secourir leurs malheureux concitoyens.

La mortalité fut immense, quoique l'on ne soit pas d'accord sur le nombre des morts : lord Clarendon le fait monter à 160,000; mais le docteur Hodges, en réunissant toutes les listes qui paroissent avoir été tenues régulièrement par semaine, n'a trouvé que 68,596 décès. On croit généralement que la peste fut apportée de Hollande, où elle avoit fait, l'année précédente, de grands ravages. On observa que, pendant toute la durée de cet horrible fléau, le temps fut parfaitement calme : il n'y eut ni pluie ni vent.

Londres eut bientôt après d'autres malheurs à essuyer. Le 2 septembre 1666 éclata le terrible incendie qui réduisit en cendres les trois quarts de la cité. Plus de dix mille maisons, la cathédrale et quatre-vingt-neuf églises, l'hôtel-de-ville, la bourse, la douane et la plupart des autres édifices publics devinrent la proie des flammes. Un vent d'est très violent rendit, pendant les deux premiers jours, les secours inutiles; et la ville entière eût été bientôt consumée, si l'on n'eût pris les mesures les plus énergiques pour arrêter l'embrasement. Le duc d'York, frère de Charles II, et depuis roi lui-même, voyant que les pompes ne servoient de rien, et que la destruction des maisons, par les moyens ordinaires, alloit trop lentement, employa la poudre, et fit sauter un grand nombre d'édifices : ainsi, par une circonstance bizarre, ce fut le feu dans sa plus terrible forme, celle de l'explosion, qui arrêta l'incendie. Ces détails authentiques sont consignés dans la Gazette royale qui parut à cette époque.

Les pertes que firent les propriétaires de maisons furent immenses; mais le prix des denrées consumées dans les magasins s'élevoit à une somme encore plus forte. La misère fut extrême; et une foule de malheureux seroient morts de faim, si le roi n'avoit pas fait distri-

buer une grande quantité de biscuit destiné à l'approvisionnement de sa marine.

Les gens sensés ne se trompèrent pas sur les causes de ce fatal événement; ils reconnurent bien vite que le hasard avoit allumé l'incendie, et que ses funestes progrès avoient été la suite d'un concours de malheureuses circonstances, telles que la violence du vent et la foiblesse du lord maire, qui refusa de donner l'ordre d'abattre, sans le consentement des propriétaires, les maisons dont la destruction auroit arrêté le feu : scrupule déplacé, mais moins étrange que celui des gens de loi logés dans le Temple, qui s'opposèrent à ce que l'on enlevât les meubles de leurs confrères absents, parce que, disoient-ils, il étoit illégal de forcer leurs portes; mais la crédulité d'un peuple au désespoir accueillit avidement des soupçons de complots inventés par la méchanceté. On enveloppa dans la même accusation les partis les plus opposés, les presbytériens et les catholiques, les Hollandois et les François. Un comité fut donc nommé pour découvrir les auteurs du prétendu crime. On n'en trouva point, et cependant on fit périr un malheureux huguenot françois dont l'esprit étoit tellement aliéné, qu'il s'avoua coupable, quoiqu'il fût prouvé au procès, par la déposition du patron

de navire qui l'avoit amené, qu'il n'étoit arrivé; de Rouen, que le deuxième jour de l'incendie. Il n'en fut pas moins condamné et exécuté; triste exemple de la criminelle déférence que l'on a, dans les moments de crise, pour l'opinion populaire, dans un pays où la vie et la propriété sont ordinairement si respectées. L'amiral Byng fut, dans le siècle suivant, victime d'une aussi coupable condescendance.

Avant de commencer à rebâtir, on consulta le célèbre architecte Wren, à qui l'on doit Saint-Paul; il ne se borna pas à indiquer des changements, il traça, sur cette vaste plaine de décombres et de cendres, le plan d'une superbe cité. On admira ses projets; mais l'intrigue et des intérêts particuliers les firent rejeter, et l'on se contenta d'élargir les principales rues et de défendre les constructions en bois.

Vers la fin de ce règne, il s'éleva des contestations assez vives entre la cour et les magistrats de Londres. Le duc d'York qui avoit beaucoup d'ascendant sur son frère, lui proposoit d'adopter ces mesures violentes, qui bientôt après lui furent si fatales à lui-même. Charles II, plus prudent, lui dit un jour avec humeur: « Mon « frère, je me trouve trop vieux pour recom- « mencer mes voyages; quand vous serez à ma

« place, prenez garde que cela ne vous arrive ». A son avénement, les habitants de Londres se ressouvinrent de ces conseils, et lui en surent le plus mauvais gré ; ils furent des premiers à se déclarer contre lui et à embrasser le parti du prince d'Orange.

Depuis cette fameuse révolution de 1688, jusqu'en 1710, l'histoire de Londres ne contient aucun événement qui mérite d'être rapporté; mais à cette époque, la plupart des négociants éprouvèrent de grosses pertes : leur imprudente avidité en fut cause. Il s'étoit formé une association de quelques intrigants adroits qui, sous le nom de compagnie des mers du sud, avoient obtenu le monopole de la traite des noirs et du commerce de l'Amérique espagnole. Ils avoient annoncé d'immenses bénéfices, et ils surent s'en procurer en ruinant les nombreux actionnaires. Cependant l'autorité intervint, on fit le procès aux cinq directeurs, on confisqua leurs biens qui se montoient à près d'un million sterling que l'on partagea entre ceux qu'ils avoient trompé. Il est digne de remarque que cet événement date à peu près du même temps que le système de Law ; c'étoit aussi une spéculation sur l'Amérique, qui avoit commencé en France à tourner les têtes, et qui avoit fini par bouleverser

les fortunes. Ces deux traits d'une folle cupidité, que l'on vit à la fois dans les deux plus grandes capitales de l'Europe, furent les premiers symptômes de cette passion effrénée pour le gain sans travail, qui s'est répandue successivement dans les différentes contrées : sentiment vil et bas que les gouvernements ont malheureusement encouragé par leurs loteries et leurs emprunts usuraires, et qui, en infectant les hautes classes, a étouffé les principes d'honneur, et contribué peut-être plus que les erreurs de la philosophie moderne, au relâchement des liens de la morale et de l'ordre public.

En 1745, lors de l'invasion du prétendant, Londres fut très agité. La plupart des historiens anglois, qui ont décrit cette époque, parlent de l'attachement que la capitale témoigna à la maison d'Hanovre : j'ai lieu de croire qu'ils ne sont pas sincères, ayant su de plusieurs témoins dignes de foi que les Stuart y avoient alors de nombreux partisans.

Pendant le long règne de Georges III, c'est-à-dire, depuis 1760, la tranquillité publique a été troublée plus d'une fois : ce qu'il y a de singulier, c'est que les mêmes événements politiques qui ont amené des émeutes, n'ont quelquefois causé aucuns troubles. Ainsi Londres vit conduire paisiblement son lord maire

et l'un de ses aldermen à la tour, par ordre de la chambre des communes, pour avoir soutenu les priviléges de la cité, en s'opposant à l'exécution d'un décret de prise de corps rendu contre des auteurs et imprimeurs qui avoient manqué de respect à la chambre ; et l'emprisonnement de sir John Burdett, pour une cause à peu près semblable, vient d'exciter, en 1810, un soulèvement qui a coûté la vie à plusieurs personnes, et qui a alarmé toute l'Angleterre. L'affaire de Wilkes avoit aussi excité des troubles en 1771 ; mais les plus sérieux furent ceux de 1780.

L'émeute commença par des attroupements dirigés contre les catholiques à l'occasion d'un bill qui leur accordoit une plus grande liberté de culte : lord George Gordon, homme d'un caractère turbulent, mais sans esprit et sans moyens, se mit à la tête d'un nombreux rassemblement. On observa d'abord les formes constitutionnelles ; on rédigea une pétition, et on la présenta au parlement avec un appareil plus bizarre qu'imposant. Elle étoit sur le dos d'un grand porte-faix, et les signatures que l'on supposoit s'élever à quarante mille, tenoient tant de place sur une immense bande de papier, qu'elle étoit soutenue par plus de vingt personnes.

Jusque-là, il n'y avoit pas de mal, et la population oiseuse de Londres, qui prend à tous les spectacles extraordinaires plus d'intérêt que celle d'aucune autre capitale, étoit plus amusée qu'inquiète de tout ce mouvement: mais bientôt la scène changea de face, l'esprit d'anarchie se mêla au fanatisme, et les brigands dirigèrent les factieux. On commença par brûler les chapelles catholiques; et dans le tumulte, on força toutes les prisons; enfin, la banque alloit être pillée, lorsque les principaux négociants alarmés d'un danger aussi pressant, s'armèrent à la hâte, se formèrent en compagnies et se joignirent aux troupes réglées pour repousser les insurgés. Il y en eut un grand nombre de tués. Le roi montra, dans cette occasion, beaucoup de fermeté.

La grande et dangereuse révolte de la flotte en 1797, ne s'étendit pas jusqu'aux marins de la capitale; elle y fut, au contraire, unanimement désapprouvée, et l'énergie que montrèrent toutes les classes de citoyens, ne contribua pas peu à l'apaiser.

Pour achever l'histoire de Londres, je devrois dire comment, dans ces derniers temps, cette ville, déjà si grande, s'est encore accrue à l'ouest et au nord de nouveaux quartiers, tandis que l'on creusoit à l'est d'immenses bassins, uni-

quement destinés au commerce des Antilles : ils sont entourés de vastes magasins et présentent l'aspect d'un grand port de commerce ; mais ce Chapitre est déjà si long, que je renvoie à un autre la description des principaux édifices et des monuments qui décorent la capitale de l'empire britannique.

CHAPITRE VII.

Principales églises de Londres.

Les édifices consacrés au culte l'emportent de beaucoup à Londres sur tous les autres. On diroit même que les Anglois ont voulu donner une leçon d'humilité à leurs rois, en élevant un temple superbe à l'Eternel, et en laissant habiter leurs princes dans une chétive demeure qui ne mérite assurément pas le nom de palais.

Il est reconnu que l'église de Saint-Paul n'est surpassée en beauté que par Saint-Pierre de Rome, avec qui elle a plusieurs traits de ressemblance. Sa forme est la même, celle d'une croix latine, dont le milieu est couronné par une haute coupole entourée d'un rang de colonnes. Seulement toutes ses dimensions sont beaucoup plus petites; mais ceux à qui la mémoire ne rappelle point ce terme de comparaison, ne sont frappés que de la grandeur de ce beau vaisseau et de son extérieur noble et imposant. Quant à l'intérieur, le parallèle ne pourroit point se soutenir, celui de Saint-Pierre, l'un des plus riches musées du monde, feroit honte à la pauvreté, à la nudité de la

cathédrale de Londres. Non-seulement on n'y voit point cette profusion de marbres précieux, ces bronzes, ces peintures admirables qui décorent le premier temple catholique, mais même celui des protestants est presque entièrement dénué des ornements de sculpture que les architectes font entrer dans leurs ouvrages importants. Cette excessive simplicité est commune à tous les édifices destinés au culte dans les différentes sectes qui se sont séparées, au quinzième siècle, de l'église romaine. Les réformateurs, sous prétexte de détruire des objets dont la superstition abusoit, déchirèrent les tableaux, brisèrent les statues, renouvelant les folies des iconoclastes, dont les arts eurent tant à gémir. Cependant, dans toutes les religions, le but est le même ; on cherche à exciter l'homme à la piété, les édifices sacrés n'ont point d'autre destination. Mais à Rome, l'on prétend qu'il est nécessaire d'émouvoir les sens pour guider notre foiblesse vers cette région sublime où l'esprit a tant de peine à atteindre. Pourquoi, d'ailleurs, proscrire la reconnoissance, sentiment si naturel et si pur, lorsqu'il veut joindre ses offrandes à ses hommages? Les peuples ne peuvent-ils pas remplacer les prémices des fruits et des troupeaux offerts, et même ordonnés sous l'ancienne loi, par les

richesses d'un âge civilisé, l'or, les pierreries et les chefs-d'œuvre des arts, souvent plus précieux? Les réformés de toutes les sectes disent au contraire que le vulgaire, adressant directement ses prières aux images, renouvelle l'idolâtrie des païens, et que les personnes trop éclairées pour tomber dans une erreur si grossière, sont distraites du recueillement qu'exige la prière par l'admiration que leur inspirent les ouvrages des artistes, qui peuvent même donner des idées tout opposées au motif de leur réunion dans un édifice sacré. Il est aisé, ce me semble, de détruire ces objections spécieuses, en répandant parmi le peuple l'instruction sous une forme convenable, et surtout en imposant aux sculpteurs et aux peintres les règles de la plus austère réserve. Alors on pourra, sans scrupule, décorer avec une magnificence à laquelle le goût doit toujours présider, le sanctuaire du Roi des rois; elle produira sur la plupart des hommes le même effet que la pompe qui environne les monarques de la terre. La soumission et le respect s'en accroîtront. Mais laissons ces considérations, que je pourrai reprendre lorque je traiterai de la religion anglicane, pour revenir à l'église de Saint-Paul, dont j'ai commencé la description.

Depuis quelques années on a commencé à placer, dans la cathédrale de Londres, des ornements d'un genre particulier. Les drapeaux enlevés aux ennemis de la Grande-Bretagne sont suspendus à ses voûtes, et plusieurs monuments funéraires sont adossés à ses piliers. Je sais que l'usage de presque tous les peuples fut et est encore de placer les trophées dans les temples ; cependant je ne saurois approuver une coutume qui sanctifie, pour ainsi dire, les haines nationales que l'on devroit bien plutôt chercher à éteindre. Les marques sanglantes de la victoire n'étoient peut-être pas déplacées dans le temple du dieu Mars ; mais dans notre religion chrétienne, l'idée admirable d'un Dieu de paix ne les repousse-t-elle pas ? Enfin, ces lambeaux glorieux peuvent flatter l'orgueil national, mais ils choquent l'œil de l'artiste, et ils attristent l'ami de l'humanité (1).

(1) Si l'on a conservé en France cette coutume de suspendre les étendards pris aux ennemis dans un lieu consacré au culte, du moins a-t-on choisi l'église d'un grand établissement militaire ; c'est aujourd'hui aux Invalides qu'est placé cet immense Musée d'honneur, où toutes les nations ont fourni leur contingent ; et le vieux guerrier qui contemple ces voûtes triomphales sent moins douloureusement ses antiques blessures.

Il y auroit aussi plusieurs objections à proposer sur la coutume inconnue aux Anciens, de déposer les morts illustres dans les églises; mais du moins ceux que l'on a placés jusqu'ici à Saint-Paul, tiennent le rang le plus honorable dans la mémoire de leurs concitoyens. Le premier est le généreux Howard : ce courageux philantrope, noble de cœur comme d'origine, consacra sa vie entière au soulagement de l'humanité souffrante, visita tous les grands hôpitaux et les principales prisons de l'Europe, et mourut victime de son dévouement. Son génie étoit aussi vaste que son cœur étoit sensible; le bien qu'il fit s'étendit à la postérité, car les gouvernements profitèrent de ses idées ingénieuses pour réformer des institutions généralement vicieuses. Il partagea avec Beccaria cet insigne honneur d'influer sur les loix de plusieurs nations. Près de lui repose Johnson, écrivain que les Anglois mettent, à l'exception de Shakespear, au-dessus de tous les leurs et par conséquent au-dessus des nôtres. Sans acquiescer à leur jugement, il faut convenir que son esprit, sa fécondité, surtout sa morale pure et sa sagesse, lui assignent une place très honorable parmi les auteurs du dix-huitième siècle. On voit un peu plus loin le monument de l'amiral Nelson, le héros populaire, mais

non pas le plus habile officier de la marine angloise. Ainsi, par un singulier hasard, des qualités aussi éminentes que diverses, l'humanité, l'esprit, la valeur, ont été honorées les premières dans cette enceinte funèbre. Il est à croire que bien peu des morts qui suivront ces illustres prédécesseurs pourront leur être comparés.

L'église de Saint-Paul est construite en belles pierres de taille d'un grain fin et serré; on les a tirées des carrières de Portland, petite isle qui ferme la rade de Weymouth. Elle est éloignée, par mer, de plus de soixante lieues de Londres. Ce long trajet a nécessairement beaucoup ajouté à la dépense; mais les Anglois se consolent aisément des frais de transport maritime, parce qu'ils augmentent la navigation, source de la prospérité et de la force défensive de l'État. Les fondements de l'édifice furent posés en 1675, et il fut achevé en 1710. La construction dura donc trente-cinq ans, précisément un siècle de moins que celle de Saint-Pierre de Rome; mais aussi quelle différence dans les dimensions des deux temples et dans la richesse des deux peuples! Un seul architecte, le chevalier Wren, eut la gloire de construire ce monument, le principal ornement de Londres. Il proposa trois plans différents : celui

qu'il préféroit fut rejeté. Il étoit d'une simplicité admirable ; mais le comité de douze ecclésiastiques chargé de la direction de l'édifice, trouva qu'il ressembloit trop à un temple païen. Cette raison frivole, indigne d'un siècle éclairé, priva l'Europe d'un monument qui auroit peut-être égalé les beaux temples d'Athènes et de la Thèbes égyptienne. Cela est d'autant plus regrettable que Saint-Paul, malgré sa beauté, est regardé par tous les connoisseurs comme très inférieur à la cathédrale de Rome. Le Bramante, premier architecte de cette fameuse église, avoit été de même contrarié dans l'exécution de ses plans. Celui qui avoit été adopté d'abord étoit bien autrement vaste, et en même temps plus simple que celui auquel on s'arrêta ; mais on n'ose pas regretter ce qui nous eût privé du chef-d'œuvre que nous admirons aujourd'hui. Cependant la hardiesse de Michel-Ange, qui, dans son noble dépit contre les admirateurs exclusifs de l'antiquité, éleva dans les airs cette coupole, masse énorme de la même dimension que le Panthéon, satisfait peut-être plus encore l'esprit que les yeux. Un beau temple périptère approche plus de la perfection par la simplicité du dessin et par les idées de solidité qu'exigent toutes les grandes constructions ; mais l'homme

84674

est en général porté à admirer ce qui l'étonne, et ce sentiment provient de l'amour-propre flatté qu'un être de notre espèce puisse exécuter des entreprises qui semblent si audacieuses. Au reste, ces coupoles qui dominent tous les édifices d'une grande cité, sont d'un effet très pittoresque; on les voit à une grande distance, et elles se dessinent sur l'horizon d'une manière bien plus imposante que les clochers aigus ou ceux dont les tours quarrées ressemblent à de vieilles fortifications. La coupole de l'église de Saint-Paul a trois cent quarante pieds de hauteur totale, et cent pieds de diamètre dans son intérieur. La galerie qui fait le tour de sa base a une singulière propriété acoustique, celle de faire entendre les sons les plus bas d'une extrémité du diamètre à l'autre, sans qu'ils soient entendus dans les points intermédiaires : on la nomme *the whispering gallery*. De là on monte aisément jusqu'à la lanterne, d'où l'on découvre une vue superbe; mais la brume épaissie par la fumée du charbon de terre permet trop rarement d'en jouir.

Les solennités religieuses qui intéressent toute la nation se célèbrent à Saint-Paul. Au printemps de 1789, le roi y vint remercier le ciel de lui avoir rendu la raison. L'histoire n'offre point un autre exemple d'une sem-

blable cérémonie : elle fait également honneur au peuple qui y fit éclater des témoignages d'une allégresse universelle, et au monarque qu'une fausse honte n'arrêta point, et qui mit sa grandeur dans son humilité.

Tous les ans, l'immense vaisseau de cet église sert à réunir plusieurs milliers d'enfants élevés dans la capitale par des souscriptions volontaires. On construit alors sous le dôme un vaste amphithéâtre dont ils occupent les gradins; un orateur éloquent prononce un discours sur la charité : il est suivi par des cantiques. L'objet de cette cérémonie touchante, cette multitude de jeunes voix qui font résonner les hautes voûtes en chantant les louanges du Seigneur, excitent dans l'âme un attendrissement religieux; et l'imagination exaltée croit entendre les chœurs harmonieux des anges, purs comme ces enfants, et prosternés comme eux devant le trône de l'Eternel.

Les défauts que l'on reproche à l'architecture de Saint-Paul portent principalement sur le pérystile, où l'on blâme avec raison deux ordres de colonnes accouplées. Cet arrangement, dont les Anciens n'ont point laissé de modèle, est réprouvé par un goût sévère, malgré la belle colonnade du Louvre, qui ne fait qu'exception. Ici il est d'autant plus condam-

nable qu'il est répété en pilastres sur tout l'extérieur de l'édifice. Les deux clochers qui accompagnent la façade sont aussi d'un mauvais style, et sont indignes de la majesté de l'ensemble. On trouve encore que la nef n'est point assez élevée, et que les bas-côtés sont trop étroits.

L'église de Saint-Paul est bâtie sur un tertre occupé autrefois par un temple consacré à Isis. Les anciens peuples préféroient les lieux hauts pour y placer les objets de leur culte ; mais à Londres, les débordements de la Tamise, qui couvroient souvent cette plaine basse et marécageuse, ne laissoient pas de choix. Cette même raison fit, sans doute, que les habitations furent toujours très proches les unes des autres dans cet endroit. Aujourd'hui que le sol plus élevé de la ville la met à l'abri des inondations, on voudroit pouvoir contempler librement l'ensemble de l'édifice qui en fait le principal ornement. On regrette de le voir entouré de vieilles maisons de briques, dont le rez-de-chaussée est occupé par des boutiques formant une place irrégulière et resserrée. C'étoit l'emplacement de l'ancien cimetière, et le nom lui en est resté. Il est semé en gazon et clos d'une grille de fer. A droite de la principale entrée, on a placé une mauvaise statue de pierre qui

représente la reine Anne. L'ouvrage en est aussi méprisable que la matière. Quelle différence entre ces dehors chétifs et les magnifiques abords de Saint-Pierre de Rome, ces immenses colonnades circulaires, ces fontaines toujours jaillissantes, et ce grand obélisque égyptien qui atteste à la fois le pouvoir des Pharaons, celui des Romains leurs vainqueurs, la puissance du génie qui a fait traverser les mers à cette masse colossale, et la perfection du goût de ce beau siècle, où l'on a su disposer dans un si bel ordre tant de merveilles! Et ne conclura-t-on pas de la comparaison de ces deux temples fameux, que Saint-Paul est la cathédrale d'une opulente cité, mais que la basilique de Saint-Pierre paroît, comme elle l'est en effet, la métropole de l'univers chrétien?

L'église la plus remarquable d'Angleterre, après la cathédrale de Londres, est certainement Westminster: cette ancienne abbaye (*le monastère de l'ouest*), située, en effet, à l'occident de la cité, a toujours été, depuis sa fondation, la sépulture des rois; et par un esprit d'égalité, qui ne se trouve dans aucune monarchie, plusieurs autres personnes y ont aussi leurs tombeaux. Son origine se perd dans la nuit des temps. Cependant, si l'on en croit une ancienne chronique, ce fut en 616 que Sebert, roi de

l'Est-Saxonie, cédant aux exhortations de Saint-Augustin, se convertit au christianisme, détruisit un temple consacré à Apollon, situé à l'ouest de Londres, et érigea, sur ses ruines, une église qu'il consacra à Saint-Pierre.(1).

On sait avec plus de certitude qu'elle fut rebâtie en 1065, par Edouard-le-Confesseur, et que ce fut le pape Nicolas II qui statua que les monarques anglois y seroient couronnés. Le monastère fut sécularisé avec tous les autres par Henri VIII, mais il y établit un siége épiscopal, indépendant de celui de Londres, et dont la jurisdiction s'étendoit sur tout le comté de Middlesex. Edouard VI le supprima ; la reine Marie rétablit le couvent, mais sa sœur Elisabeth le détruisit de nouveau, et fonda une collégiale qui subsiste aujourd'hui ; elle est composée d'un doyen, de douze chanoines, trente

(1) La légende qui confirme ce récit, ajoute que ce fut saint Pierre lui-même, accompagné d'un chœur d'esprits célestes, qui vint faire la dédicace de sa nouvelle église. Il descendit, pendant une nuit orageuse, sur la rive méridionale de la Tamise, et s'adressa, pour traverser le fleuve, à un pêcheur nommé Edric. En arrivant à l'autre bord, l'église se trouva magnifiquement illuminée, le patron y déposa une sainte ampoule, et paya à Edric son passage avec une pêche miraculeuse de saumons.

prebendés, quarante enfants de chœur, outre un nombre de chantres et de musiciens gagés. Je suis entré dans ces détails, parce qu'il me semble que l'on ignore assez généralement, sur le continent, combien la hiérarchie de l'église anglicane, et la composition de son clergé, ont conservé de ressemblance avec celles de l'église romaine.

L'architecture de *Westminster-Abbey* est gothique, et lorsqu'il fallut réparer les clochers qui menaçoient ruine, au lieu de les remplacer par des constructions d'un genre moderne, on a eu le bon goût d'élever des tours carrées, du même style que celui du reste de l'église; elles sont l'ouvrage du chevalier Wren, et ressemblent à celles de Notre-Dame de Paris; seulement elles sont moins hautes. Le chœur est d'une grande hardiesse, mais l'extérieur n'a point cette légèreté qui fait le charme des édifices gothiques. Le maître-autel est de marbres précieux, ce que je ne me souviens point d'avoir vu dans aucun autre temple protestant. C'est là que les souverains d'Angleterre reçoivent la couronne, et c'est au pied de ce même autel qu'est marqué leur tombeau. Si une pareille coutume étoit consignée dans l'histoire d'Égypte ou de quelque ancien peuple, elle nous paroîtroit admirable, dictée par une sublime phi-

losophie. Ici, elle n'a jamais frappé personne, parce qu'elle a été produite par le hasard, et qu'elle n'a eu ni but ni résultat.

La même chapelle qui renferme la châsse d'Édouard-le-Confesseur, contient aussi les chaises qui servent au couronnement des rois et des reines d'Angleterre; on y montre encore le siége de pierre, trône antique et grossier des monarques écossois. Édouard Ier. l'apporta de ce royaume comme un trophée, présage d'une conquête durable, et le présage s'est confirmé.

Quelque vaste que soit l'église de Westminster (la nef seule a trois cent soixante pieds de long sur une largeur de soixante-douze), elle paroît encombrée de monuments funèbres. Très peu, dans ce nombre, ont été élevés aux frais de la nation, ils l'ont été presque tous par les parents et les amis des morts. On ne cite guère, parmi les sculpteurs qui ont travaillé à ces tombeaux, que les noms de Bacon, Flaxman et Roubillac: ce dernier étoit un réfugié françois qui n'auroit pas eu une très grande réputation s'il fût resté dans son pays; mais, hommes et choses, tout a une valeur relative. De tous les arts, la sculpture est celui qui souffre le moins la médiocrité. J'en ignore la véritable raison. Peut-être l'on exige plus d'un artiste qui emploie des substances pré-

cieuses, comme le marbre, l'albâtre, l'ivoire; peut-être encore, le sujet étant le plus souvent simple, les défauts sont plus apparents. Quelques soient les motifs; le fait n'en est pas moins constant, et il est également certain que l'admiration des peuples a, de tout temps, récompensé le génie des grands sculpteurs.

La plupart des monuments de Westminster pèchent autant par la composition que par la mauvaise exécution. Plusieurs mêmes sont des assemblages grotesques de personnages de la fable mis en scène avec le mort et sa famille. On ne reconnoît que trop à cette incohérence d'idées, à cette licence du goût, la patrie de Milton, grand poète, sans doute, mais dont tout le génie ne sauroit excuser des conceptions aussi extravagantes que celle des anges tirant du canon dans le ciel. Ici, dans un temple chrétien, l'introduction d'êtres fantastiques et fabuleux, est encore bien plus choquante que dans un poëme; la triste réalité doit bannir la fiction, et la présence de la mort en impose à l'imagination. Que la sculpture conserve pour la postérité, rappelle à des amis les traits d'un personnage illustre; que les symboles de sa profession, les attributs de l'art dans lequel il a excellé, et mieux encore, le nom de ses vertus et le simple récit de ses services

décorent sa tombe, le reste n'est qu'une vaine, qu'une ridicule ostentation.

Une partie de l'église se nomme le coin des poètes ; l'on y voit, en effet, le tombeau ou le cénotaphe de presque tout ce que l'Angleterre a de plus célèbre en ce genre. Je citerai Chaucer, Spencer, Shakespear, Dryden, Milton, Thompson, Gay, Goldsmith ; on s'étonneroit de ne pas y trouver Pope, si l'on ne se rappeloit qu'il étoit catholique. Le monument de Handel est un des meilleurs ouvrages de Roubillac. Ce grand musicien est représenté prêtant une oreille attentive à un ange qui joue de la harpe au-dessus de sa tête. Depuis sa mort, on célèbre son anniversaire par un concert funèbre que l'on exécute dans cette église : on y a dernièrement compté plus de sept cents musiciens. Près de là repose le fameux comédien Garrick. Ce dernier mausolée a excité la bile de plusieurs voyageurs. Ils ont exprimé une violente indignation en voyant ainsi les cendres des rois mêlées à celles d'un histrion. Cette accusation, abstraction faite de toute idée philosophique, paroît bien moins grave lorsque l'on considère la disposition des lieux. La sépulture des princes anglois est absolument isolée, leurs tombeaux sont placés dans des chapelles particulières, élevées même

de plusieurs degrés au-dessus du sol de l'église, comme pour marquer la supériorité du rang. Les tombes des simples citoyens sont, au contraire, dans la nef; elles ne sont distinguées entre elles que par la richesse, qui a payé au chapitre une place plus spacieuse, ou livré au sculpteur de plus grands blocs de marbre. Quant à Garrick, on n'a point, en Angleterre, le préjugé qui rend cette profesion méprisable aux yeux de quelques autres nations; lorsque la personne du comédien est estimable, il y est aussi considéré que les autres artistes.

Dans le nombre des tombeaux de Westminster, les amateurs distinguent celui de Gascoigne Nightingale et de sa femme, à qui il ne put survivre. Elle est représentée expirante entre ses bras. La figure hideuse de la mort est prête à la frapper; l'époux infortuné s'efforce en vain de la repousser. On regrette qu'il n'y ait pas plus de noblesse dans cette composition; mais l'expression y est poussée à une grande perfection, et je ne connois que le Laocoon qui peigne une douleur aussi déchirante.

La chapelle d'Henri VII est très vaste, ou plutôt c'est une petite église adossée à la grande, sa longueur est de quatre-vingt-dix-neuf pieds; sa largeur, de soixante-six, et sa hauteur, de cinquante-quatre. C'est là que ce prince est

enterré. Elle a été bâtie, par lui, au commencement du seizième siècle, dans celui de Léon X, et cependant le style en est gothique ; mais du moins le goût a présidé à sa construction, et elle est regardée comme un modèle de ce genre. Un habile sculpteur italien, le *Torregiano*, exécuta, sous les yeux du roi, le tombeau qu'il se destinoit. Il est de basalte orné de bas-reliefs et de quatre figures de cuivre doré. Une balustrade du même métal, d'un beau dessin et d'un fini précieux, entoure le mausolée. Le monarque y est représenté couché à côté d'Elisabeth, son épouse : ils ont la tête appuyée sur un dragon rouge, en mémoire de Cavallador, dernier roi des anciens Bretons, dont Henri prétendoit descendre, et qui portoit sur ses enseignes cette figure monstrueuse. On retrouve dans les ornements de la tombe d'autres allusions à la famille et aux alliances de Henri VII. Des guirlandes de roses entrelacées rappellent l'union si desirée des maisons d'York et de Lancastre qui s'opéra sous son règne, terminant enfin cette longue suite de troubles et de guerres civiles, qui a coûté tant de sang à l'Angleterre. On y voit aussi l'emblême d'une couronne dans un buisson, en mémoire de celle de Richard III, qui fut trouvée dans le bois de Bosworth, au milieu d'un buisson d'aubépine.

Henri VII n'est point le premier prince qui se soit ainsi occupé d'orner sa dernière demeure; l'histoire est remplie de pareils traits. Mais on peut remarquer qu'à commencer par les Pharaons qui bâtirent les pyramides (de tous les monuments les plus vastes et les plus durables), jamais grand prince n'a voulu prendre ce triste soin. Ceux-ci songent plus à leur gloire qu'à la destinée de leurs froides reliques. Les successeurs de Henri VII reposent, conformément aux intentions de ce monarque, dans la chapelle qu'il a fait bâtir; elle est même devenue la sépulture de la dynastie qui règne aujourd'hui, et elle est exclusivement réservée aux princes. Une seule exception a été faite en faveur du général Monk. On sait qu'une semblable distinction avoit été accordée, en France, à Turenne. Celui-ci étoit le plus habile général, mais l'Anglois avoit relevé le trône, et le guerrier françois n'avoit fait que le défendre. Le parlement britannique a fait ériger, dans la nef de l'église, un vaste mausolée à mylord Chatham, père du célèbre ministre Pitt et plus grand politique, mais moins habile financier que son fils. Le sculpteur a mal répondu à l'attente de la nation. L'ordonnance de ce monument est d'un mauvais goût et l'exécution est fort médiocre.

Les personnes qui, pour une foible rétribution, montrent les tombeaux de Westminster, ne manquent point de vous conduire dans une salle où l'on conserve dans des boîtes vitrées, la statue, en cire, de la reine Elisabeth, et celles de quelques autres souverains de la Grande-Bretagne. Ces sortes de représentations méprisées par les artistes et les connoisseurs, sont cependant ce qui imite le plus exactement la nature; aussi lorsqu'elles sont authentiques et qu'elles offrent les traits de personnages illustres, elles sont pour moi du plus grand intérêt.

Ce fut dans le monastère de Westminster, et sous la direction de l'abbé Islip, que William Caxton imprima le premier livre qui ait été publié en Angleterre. Il porte la date de 1474. C'est un traité sur les échecs. On voit que ce n'est pas seulement sur le continent, que les ordres monastiques, trop décriés par les sectateurs d'une fausse philosophie, ont rendu d'éminents services aux lettres, après avoir puissamment contribué aux progrès de l'agriculture.

Si je suis entré dans d'aussi grands détails sur les églises de Saint-Paul et de Westminster, c'est que leur célébrité s'étend dans toute l'Europe. Quelques autres, en petit nombre, mé-

ritent l'attention des amateurs de l'architecture. Celle de Saint-Étienne, Walbrook, près l'hôtel du lord maire, est un des bons ouvrages du chevalier Wren. Saint-Paul (Covent-Garden) est peut-être d'une simplicité excessive, mais le style en est pur. Le portique de Saint-Martin-des-Champs est imité du temple antique de Nîmes si connu sous le nom de la *maison carrée*. Les clochers, en forme de tours ornées, de Saint-Michel, et de Saint-Dunstan sont d'une élégance remarquable. Si je m'étendois davantage sur les églises de Londres, je craindrois de fatiguer l'attention des lecteurs par la description d'édifices qui, bâtis presque tous à la même époque, vers le commencement du dix-huitième siècle, ont entre eux beaucoup de ressemblance sans avoir de grandes beautés. Ce qui paroîtra, sans doute, plus intéressant, comme servant à faire connoître l'esprit religieux de la nation angloise, c'est de donner l'état de tous les lieux consacrés au culte dans la capitale ; leur nombre s'élève à trois cent quarante-quatre, en voici la désignation :

Cent seize églises paroissiales.

Soixante-deux succursales.

Cent trente-deux églises de non-conformistes anglois.

Dix-sept de non-conformistes étrangers.

Onze chapelles catholiques.

Six synagogues.

En tout, trois cent quarante-quatre.

Si l'on compte la population de Londres, sans la banlieue, à un million d'âmes en nombres ronds, ce sera à peu près une église pour trois mille individus, proportion beaucoup plus forte que dans aucune autre capitale de l'Europe, si l'on en excepte Rome et Madrid.

Les églises qui n'appartiennent pas à la religion de l'État, sont de la plus grande simplicité et sans aucune décoration extérieure; mais elles sont spacieuses, claires et d'une propreté remarquables; même les synagogues sont tenues proprement. Celle des juifs hollandois, est une grande salle ornée de colonnes, et les cérémonies de l'ancienne loi s'y font avec pompe; les femmes y ont des places séparées.

CHAPITRE VIII.

Hôpitaux, établissements de charité, etc. etc.

Je traiterai dans ce Chapitre des établissements de charité et des hôpitaux. Un tel sujet doit suivre immédiatement la description des églises; car la maison des pauvres est encore le temple du Seigneur (1). Le premier précepte de la religion chétienne est la charité, mais les devoirs qu'elle impose ont un tel charme pour les cœurs sensibles qu'ils compensent ce que les autres préceptes peuvent avoir de sévère. Je ne dirai point que les nombreux établissements consacrés en Angleterre au soulagement de l'humanité souffrante aient dû, tous, leur origine à la piété: la simple compassion, l'amour de la patrie, l'esprit d'imitation, peut-être des motifs moins purs, ont dirigé beaucoup de bienfaiteurs; mais du moins est-il remarquable que la plupart des hôpitaux, des hospices, des aumôneries de tout genre, même des plus modernes, y étant sous l'invocation des saints, rappellent des idées religieuses; d'ailleurs le

(1) Depuis plusieurs siècles le grand hôpital de Paris se nomme l'Hôtel-Dieu.

service divin s'y fait avec la plus grande régularité et avec toute la pompe que permet le culte anglican. Ajoutons, que dans toutes les maisons de repentir et de réforme (séparées avec raison, en Angleterre, des maisons de correction et de réclusion) les instructions religieuses sont toujours unies à celles de la morale. L'on a reconnu qu'il ne suffisoit point de convaincre l'esprit si l'on ne touchoit le cœur, et que la raison seule étant trop foible pour résister à la violence des passions, il falloit appeler à son aide des alliés d'un ordre supérieur.

Il n'est pas moins digne de remarque que le gouvernement, à l'exception des deux hôpitaux militaires de Greenwich et de Chelsea, qu'il ne défraie même pas en entier, ne fournit presque rien à la dépense des autres. Ce sont des souscriptions volontaires et des legs qui maintiennent leur existence, ainsi que celle d'une foule d'associations charitables et patriotiques; chaque année voit même leur nombre s'accroître sans que les anciennes en souffrent. Enfin je donnerai la date précise de ces établissements, et l'on verra avec étonnement qu'ils ont presque tous été fondés depuis une soixantaine d'années, ce qui porteroit à croire que l'humanité a été bien tardive en

Angleterre, ou que le nombre des pauvres s'est multiplié dans la même proportion que les richesses, dont le prodigieux accroissement remonte à la même époque. Mais la discussion de ces questions importantes viendra plus convenablement à la suite de la description de ces *hôtelleries que la Providence a placées sur le chemin des misères humaines.*

Il est nécessaire de mettre de l'ordre dans un sujet si vaste. Commençons par ce qui concerne l'enfance : je donnerai ensuite des détails sur les secours que reçoit la vieillesse, sur les soins que l'on donne aux maladies du corps et à celles de l'esprit, enfin sur les associations *amicales*, qui s'élèvent à plus de mille six cents dans Londres et sa banlieue, et généralement sur toutes les sociétés qui, sous divers noms et par des moyens variés, mais toujours fondés sur la religion, l'ordre et la morale, tendent au même but, celui de secourir l'humanité souffrante, de soulager les maux et de les prévenir. Je terminerai ce Chapitre par des réflexions sur la taxe dite des pauvres, et sur l'état comparatif de l'Angleterre et des autres contrées européennes relativement aux établissements de bienfaisance et de charité.

Enfants-Trouvés.

Ce fut seulement en 1739 qu'un capitaine de la marine marchande, nommé *Coram*, parvint à fonder cet hospice, après avoir lutté pendant dix-sept ans contre une opposition peu éclairée, mais dont les motifs étoient respectables : on craignoit qu'une pareille institution n'encourageât les mauvaises mœurs. A la fin, des dames d'un rang élevé et d'une conduite irréprochable s'étant réunies au capitaine Coram, et s'étant placées à la tête de la souscription, il obtint la sanction royale. Quelques années après, le parlement vota dix mille livres sterling en faveur de l'établissement. Aujourd'hui on y entretient quatre cents enfants, dont une partie est destinée à la marine et l'autre aux travaux agricoles. Un des principaux revenus de la maison provient de la chapelle, où le service divin se célèbre tous les dimanches soir et matin. Le sermon est prêché par un des plus éloquents ministres de la capitale. L'office s'y fait en musique; elle plairoit probablement très peu à des oreilles italiennes, mais elle passe ici pour excellente. Ces circonstances réunies attirent tant de monde, que le montant des aumônes et du

loyer des bancs s'élève, année commune, à plus de deux mille cinq cents guinées.

Il existe dans les autres États de pareils établissements; mais au lieu que l'on y reçoit tous les enfants indistinctement et sans faire de question à ceux qui les apportent, on n'admet à Londres que ceux dont la mère s'est présentée avant ses couches et a prouvé d'une manière satisfaisante au comité des directeurs qu'elle n'étoit pas en état d'élever son enfant. On s'étonne, au premier abord, de ces restrictions; il semble qu'une admission générale et sans condition soit le seul moyen d'empêcher l'exposition et l'infanticide; mais, d'un autre côté, l'on conçoit que la facilité excessive de placer dans un dépôt gratuit les fruits d'une union illégitime pourroit empêcher bien des mariages, et seroit par conséquent funeste aux mœurs. D'ailleurs, chez un peuple doux et humain, un crime qui répugne à la nature doit être très rare, au lieu que la paresse et le libertinage sont partout des vices fort communs et même inséparables de toutes les grandes réunions d'hommes. On a donc pris un juste milieu en ne réduisant point au désespoir les femmes abandonnées par leurs séducteurs et dépourvues de moyens d'existence, et en écartant celles qui voudroient se sous-

traire aux devoirs de la maternité sans y être réduites par la nécessité la plus absolue. L'expérience a prouvé que cette manière de raisonner étoit sage, car le nombre de quatre cents enfants environ auquel l'établissement anglois s'est borné, est (proportion gardée) fort au-dessous de celui des autres capitales européennes (1); et cependant l'infanticide est peut-être plus rare à Londres qu'ailleurs. Dans les États despotiques on fait un autre calcul. A Moscou, par exemple, l'hôpital des Enfants-Trouvés est immense et toujours plein; c'est que le gouvernement n'a qu'un but, celui d'augmenter le nombre des naissances, parce que les sujets sont sa propriété et qu'il ne songe qu'à peupler ses déserts. Mais dans les pays bien réglés, et où la civilisation est avancée, on doit s'élever à des considérations d'un ordre supérieur. Il importe peu que la population s'accroisse de quelques êtres sans famille et sans propriété: ce qu'il faut considérer avant tout, c'est que la religion et les mœurs soient respectées, seuls moyens assurés de bonheur et de prospérité pour les nations comme pour les individus.

L'hospice des Enfants-Trouvés de Londres

(1) Probablement comme 1 est à 4.

est très bien administré; la décence et la propreté y règnent. La nourriture est saine et abondante; le régime est paternel; et, ce qui prouve mieux que tout le reste en faveur de l'établissement, c'est que les jeunes filles qui y sont élevées trouvent aisément à se placer dans les maisons bourgeoises. Lorsqu'elles se marient à la satisfaction de l'administration, elles reçoivent un trousseau et dix livres sterling de dot.

Hospice du Christ.

Cet hospice occupe l'emplacement d'un ancien couvent de l'ordre de Saint-François. Henri VIII le supprima comme les autres, et donna les bâtiments à la ville de Londres, à la charge d'y faire élever un certain nombre de pauvres enfants. Edouard VI, à la prière de l'évêque Riedley, lui donna des terres d'un grand produit. Charles II fit les fonds de quarante bourses, pour autant d'enfants qui doivent être instruits dans les mathématiques et l'art de la navigation; et, ce qui est fort remarquable, il voulut qu'ils entrassent dans la marine marchande. Un simple particulier égala presque la munificence du roi, ayant fondé trente-sept bourses. Les revenus de cette maison, successivement augmentés par des dons

et des legs, s'élèvent aujourd'hui environ à un million tournoi, qui sert à l'entretien et à l'éducation de mille enfants. De grands abus s'étoient introduits dans l'administration de cet hospice et des autres fondations royales; une partie considérable des revenus étoit détournée au profit des gouverneurs; mais depuis le bill de 1782, ils ont été réformés, et des officiers municipaux ont été introduits dans le conseil; même les nouveaux administrateurs ont acquis une telle considération, qu'ils sont souvent nommés, par des personnes bienfaisantes, exécuteurs de leurs dernières volontés, pour des objets particuliers de charité. C'est ainsi qu'ils sont chargés de distribuer, à quatre cents aveugles, un secours de dix livres sterling par tête.

Hospice de la Chartreuse (Charter-house).

Cet hospice, placé dans les bâtiments de l'ancienne chartreuse, fut fondé sous le règne de Jacques Ier, par un seul particulier, Thomas Sutton. Il mit un peu de bizarrerie dans sa bienfaisance, car il prétendit secourir en même temps les deux extrémités de la vie. Il a réuni dans la même maison : 1°. quatre-vingts vieillards qui doivent avoir tous été militaires ou marchands. Ils sont bien nourris, chauffés,

éclairés, et reçoivent en outre une guinée par mois pour leur dépense personnelle ; 2°. quarante-quatre enfants à qui l'on donne une excellente éducation : l'établissement paye aussi la pension de vingt-neuf jeunes gens qu'il entretient dans les deux universités, de Cambridge et d'Oxford.

Hospice de Rayne.

Ici l'on élève quarante jeunes filles, et lorsque leur éducation est achevée, on leur donne une dot de cent livres sterling.

Maison d'asile (asylum).

Dans cette maison, fondée en 1758, sont reçues les jeunes filles orphelines ou abandonnées depuis huit ans et au-dessous de douze à quatorze : on les met en apprentissage, ou comme domestiques chez des mères de famille respectables qui prennent l'engagement de les garder pendant cinq ans. A l'expiration de ce terme, l'administration procure un établissement à celles qui se conduisent bien. Cette maison, si utile pour les mœurs, est soutenue par des souscriptions annuelles ; elle fut fondée en même temps que celle de la Magdeleine, dont elle est regardée comme une annexe.

Hospice de la Magdeleine.

Cette maison, dont le nom indique la destination, est un asile ouvert au repentir, un refuge pour la foiblesse séduite et qui gémit de ses égarements. C'est là qu'un grand nombre de jeunes personnes, victimes de leurs passions, et plus souvent encore d'une lâche perfidie, sont accueillies, consolées; là, elles trouvent un abri contre l'orage, jusqu'à ce que, raffermies dans les principes de la vertu par les leçons de la religion et de la morale, fortes de l'habitude de l'ordre et du travail, elles puissent reprendre avec moins de danger le voyage périlleux de la vie.

Le but de cet établissement est au-dessus de tout éloge, et les amis de l'humanité apprendront avec plaisir que le succès a couronné le zèle de ses fondateurs. Plus des deux tiers des jeunes femmes qui y sont entrées, ont été reconciliées avec leurs parents, ou placées au service de familles honnêtes. Un grand nombre s'est marié, et l'estime publique a été la récompense de leur retour sincère à la vertu.

C'est dans l'espoir qu'il sera peut-être imité sur ce continent, où l'on a copié tant de modes angloises gauches et ridicules, que je vais en-

trer dans quelques détails sur le régime de cet hospice. Les directeurs regardent comme indispensable la division par classes distinctes et séparées. La plus intéressante et la plus nombreuse, est celle des jeunes filles trompées, par une promesse de mariage, puis abandonnées par leurs séducteurs. Comme le plus souvent la maison paternelle leur est fermée, ou qu'une fausse honte les empêche d'y revenir, il ne leur reste que deux cruelles ressources, la prostitution ou le suicide; celle qu'on leur présente ici assure leur existence sans crime et sans qu'elles aient à essuyer des reproches mérités. Cependant on les interroge avec soin sur les circonstances de leur faute; mais elles savent que c'est dans leur intérêt, pour tâcher d'y remédier, et que le directeur de l'établissement est comme le médecin qui ne peut guérir qu'après avoir reconnu l'origine et les progrès de la maladie. D'ailleurs, les questions sont faites d'un ton grave sans être sévère : on ne doute point de la sincérité de leur repentir. On ajoute que jamais le reproche du passé ne se fait entendre dans cette maison. C'est aux ministres de la religion que l'administration a sagement remis le soin des exhortations et des conseils. Leur mission divine bannit de leurs réprimandes toute idée d'humiliation.

Ils prêchent journellement ces nouvelles converties ; mais ils se gardent bien de leur parler de la vengeance d'un Dieu irrité ; leur image favorite est celle d'un père qui rappelle dans son sein des enfants égarés ; tandis que les surveillantes, joignant la douceur à la fermeté, apprennent à ces jeunes personnes à gagner, par leur travail, une subsistance indépendante, gage le plus sûr de l'honnêteté.

Le temps de leur séjour dans l'hospice n'est point fixé. Si leurs familles consentent à les reprendre, elles leur sont aussitôt rendues, et l'administration favorise de tout son pouvoir cette réconciliation ; si elle est impossible, on les garde jusqu'à ce qu'elles aient donné lieu de faire espérer que désormais leur conduite sera à l'abri de tout reproche. On ne renvoie que celles qui ne donnent aucun espoir d'amendement.

Il est triste de penser que la plupart des filles qui sortent de cette maison, n'ont pas encore atteint l'âge de vingt ans. C'est une preuve irrécusable de la corruption des mœurs; mais d'un autre côté, l'on doit sentir d'autant plus combien il est utile de retirer de la carrière du vice des personnes qui peuvent être encore si long-temps utiles à la société.

Je terminerai cette article par le relevé des

registres de l'établissement, depuis le 10 août 1758 jusqu'au 7 janvier 1802.

Réconciliées avec leurs parents, ou placées en condition.....	2,230
Affectées de maladies incurables.....	99
Mortes dans la maison.....	66
Sorties volontairement.....	499
Renvoyées pour causes de mauvaise conduite.....	476
Actuellement dans l'hospice.....	67
TOTAL.....	3,437

Les directeurs sont au nombre de trente-deux, ils ont toutes les semaines un jour d'assemblée, et ils s'y rendent très exactement.

Société philantropique.

Cette respectable association s'occupe d'une classe de malheureux enfants que les fautes de leurs parents semblent destiner au vice et à la misère. Ce sont les enfants des criminels et des prostituées. On tâche de réformer les mauvais principes qu'ils ont pu recevoir, et on leur apprend des métiers; le zèle des administrateurs et les fonds qu'ils ont à leur disposition leur a permis d'admettre dans leur hospice, en 1803, quatre cent quatre-vingt-neuf enfants.

Société pour améliorer le sort des Ramoneurs.

On sait combien la condition de ces pauvres enfants est partout digne de pitié : pour gagner une subsistance chétive et précaire, il faut qu'ils s'exposent sans cesse à la fumée qui les étouffe, à la suie qui les aveugle ; enfin, leur métier est tellement dangereux et dégoûtant, qu'il paroît contraire aux sentiments d'humanité de réduire à un tel état de dégradation des êtres de notre espèce. Plusieurs personnes bienfaisantes, touchées du sort de ces jeunes infortunés, se sont réunies pour l'adoucir. Elles distribuent annuellement des secours à ceux qui en ont besoin. Mais afin d'extirper le mal dans sa racine, la société a proposé des prix et des *accessit* pour les inventeurs d'une méthode de ramoner les cheminées, autre que celles dont on se sert aujourd'hui.

Un assez grand nombre de mémoires a déjà été présenté, et il y a tout lieu de croire que cette association atteindra le but utile qu'elle s'est proposé.

Si je voulois donner des détails sur tous les établissements de charité qui protègent l'enfance dans la capitale de l'empire britannique, je craindrois de fatiguer l'attention du lecteur :

c'est dans le pays même que le voyageur philantrope trouvera les moyens de satisfaire sa louable curiosité. Je me bornerai donc à dire, qu'outre les secours généraux dont je viens de parler, il en existe d'autres destinés spécialement au soulagement des jeunes infortunés de chaque classe, de toutes les sectes et de différentes nations.

Voici la liste des principales associations de cette espèce.

Société des enfans du clergé, instituée, en 1749, pour apprendre un métier aux enfants des ministres protestants qui n'ont point d'autre ressource.

Association instituée pour secourir les enfants, les veuves, sœurs et mères des officiers.

Association instituée, en 1786, pour secourir les enfants et les veuves des pauvres musiciens.

Hospice d'orphelines méthodistes.

Idem, des francs-maçons.

École pour les filles de soldats.

Ecole pour les enfants des soldats aux gardes, fondée en 1801.

École pour les enfants du pays de Galles.

École pour les enfants des réfugiés françois, fondée en 1747.

Association, dite de marine, pour instruire

dans l'art de la navigation les enfants abandonnés.

Association, dite des mathématiques.

Association qui prend soin de vingt-huit enfants aveugles à qui l'on apprend à faire des cordages et des paniers.

Je terminerai cette énumération, qui sans doute est incomplète, par les noms des trois grands hospices désignés par la couleur bleue, grise et verte du vêtement des enfants. Enfin, on estime que les écoles des paroisses et tous les établissements de bienfaisance réunis, font jouir environ quatorze mille enfants du bienfait d'une instruction gratuite.

Hospice de Chelsea.

Je commencerai l'article des secours donnés à la vieillesse et à l'infirmité par la description de l'hospice des vétérans. Il est situé à Chelsea, le plus occidental des faubourgs de Londres, dans une belle position sur les bords de la Tamise, mais qui déjà ne porte plus de vaisseaux. L'édifice est vaste et régulier, sans être d'une architecture remarquable. Il est cependant l'ouvrage du chevalier Wren. Mais en comparant cet établissement avec celui de Greenwich, on reconnoît aisément que les Anglois attachent plus d'importance à leur flotte qu'à

leur armée de terre. En effet, tout à Chelsea est sur une plus petite échelle, les jardins sont moins vastes et les bâtiments moins somptueux : cependant les militaires qui l'habitent sont bien nourris et bien vêtus. L'hôtel ne peut en contenir que cinq cents, nombre suffisant lorsque l'Angleterre avoit une foible armée : aujourd'hui qu'elle prend part à presque toutes les guerres continentales, elle est obligée d'entretenir dix mille invalides externes qui reçoivent chacun une guinée par mois.

Cet hospice, commencé par Charles II, et continué par son successeur, n'a été achevé que sous Guillaume III.

Depuis quelques années, on a construit près de Chelsea, une vaste maison d'éducation où l'on élève cinq cents enfants de soldats.

Je n'entrerai dans aucuns détails sur les autres établissements où la vieillesse trouve des secours; on le concevra aisément, quand je dirai que leur nombre s'élevoit, en 1802, à cent sept. Je me bornerai à donner le titre de quelques-uns.

Société pour secourir les vieillards françois réfugiés, fondée quelque temps après la révocation de l'édit de Nantes.

Idem, pour les vieillards gallois.

Société, dite Abécédaire, pour secourir les vieux maîtres d'école.

Association de bienfaisance en faveur des vieux acteurs.

Idem, en faveur des vieux auteurs pauvres.

Hôpitaux pour les malades et les blessés.

Le plus ancien de ces hôpitaux est celui de Saint-Barthelemy. Ce fut au douzième siècle que le ménétrier favori du roi Henri Ier, après avoir abandonné son joyeux train de vie pour se faire moine, fonda un prieuré dans cet endroit, et se dévoua, ainsi que tous ses religieux, au service des malades et des estropiés. Lors de la réforme, Henri VIII supprima, ou plutôt sécularisa le monastère, et ne changea point sa pieuse destination. Il contient aujourd'hui six cents lits, et tout blessé y est admis sur-le-champ sans recommandation, et traité jusqu'à parfaite guérison. Il en est de même dans l'hôpital de Saint-Thomas.

La plus étonnante fondation est, sans doute l'hôpital de Guy, dont les bâtiments ont coûté cinq cent mille francs, et dont la dotation entière s'élève à plus de six millions. Ce Guy étoit un libraire qui fit une fortune immense, principalement en vendant des bibles, et qui l'accrut encore par des spéculations heureuses sur les actions de la compagnie du Sud. Ce qu'il

dépensa en charités est prodigieux; en une seule fois, il délivra six cents prisonniers pour dettes. Malgré cette libéralité qui est, je crois, supérieure à tout ce que l'on connoît en ce genre, comme il étoit excessivement économe, le public, toujours plus enclin à blâmer que reconnoissant, tourna en ridicule son avarice, et lui sut peu de gré des services qu'il rendoit à tant de malheureux, tant les formes l'emportent sur le fond dans l'opinion du grand nombre.

L'hôpital de Saint-Georges, fondé par des souscriptions volontaires en 1733, est si vaste, que l'on a supputé qu'il en étoit sorti dans l'espace de cinquante-sept ans, 173,217 malades. En 1791, les dépenses ayant de beaucoup excédé la recette, la ruine de l'établissement paroissoit inévitable, si l'on n'avoit imaginé, pour venir à son secours, d'exécuter dans l'église de Westminster plusieurs oratorios de Handel à son profit; le produit des billets rétablit les finances de l'hôpital.

Trois autres grands hôpitaux tirent leurs noms de *Londres*, *Westminster* et *Middlesex*, des différents quartiers où ils sont situés. Ceux de *la Miséricorde* et de *Lock* sont destinés aux vénériens. Dans celui de *Saint-Pancrace* la vaccine a remplacé l'inoculation, tandis que la société *Jenneriene*, fondée en 1800, travaille

efficacement à détruire la petite vérole. Il existe aussi une maison où l'on soigne les matelots malades ou estropiés de la marine marchande. Une autre, établie en 1786, pour les pauvres affligés d'hernies. Enfin, en 1801, il s'est formé une association dont le but est de prévenir ou d'arrêter le cours des fièvres contagieuses dans la capitale.

Je ne veux point terminer cet article sans appeler l'attention sur une association dite *de la Samaritaine*, et fondée en 1791, qui me paroît digne d'être imitée dans toutes les villes où il y a des hôpitaux, parce qu'elle en est le complément. Elle prend soin des convalescents. Cet état de passage entre la maladie et la santé, où le pauvre journalier n'ayant pas encore recouvré l'usage de ses forces, gagne moins par son travail et auroit besoin de gagner davantage, n'avoit point été jusqu'ici l'objet d'une charité particulière, et cependant c'est une des principales causes des rechutes de la mendicité et de la misère. Une autre association, dite *humaine*, cherche à rendre à la vie les personnes asphyxiées, noyées, enfin toutes celles qui sont dans un état de mort apparente. Depuis 1774, époque de sa fondation, jusqu'en 1803, elle a rendu à la société plus de trois mille personnes. Comme la ri-

vière artificielle qui orne Hyde-Park est le lieu ordinaire que choisissent ceux qui veulent se noyer, c'est aussi là que l'association a établi son principal dépôt de secours. Elle y a fait construire une maison, où elle entretient un concierge chargé de surveiller cette pièce d'eau, d'empêcher, autant qu'il le peut, les suicides, et de retirer de l'eau ceux qui s'y sont jetés.

Femmes en couche.

Parmi le grand nombre d'hôpitaux destinés à soigner les femmes en couche, celui de Bays-Water, ou de la Reine, doit être distingué. Dans les dix années qui se sont écoulées depuis sa fondation, en 1792, jusqu'en 1802, il y est entré quarante-trois mille huit cent quatre-vingt-seize femmes. Non-seulement elles y reçoivent tous les soins que leur état exige, mais encore on y élève leurs enfants jusqu'à l'âge de deux ans. La Reine est la principale bienfaitrice de cet établissement destiné spécialement aux femmes des soldats et des matelots.

On reçoit dans l'hôpital dit de Westminster, et qui a la même destination, toutes les femmes qui se présentent, sans s'informer si elles sont mariées; mais on prend leurs noms, et celles qui ne le sont pas se présenteroient inutilement

une seconde fois. Cette règle, sagement établie, concilie l'indulgence que l'on peut accorder à une première faute avec le respect que l'on doit aux bonnes mœurs. Les auteurs de ce réglement ont craint qu'une excessive facilité n'encourageât le désordre.

Outre ces hôpitaux et plusieurs autres moins considérables, il s'est formé en 1757 deux associations qui secourent les femmes en couche chez elles. L'une emploie des accoucheurs, l'autre entretient trente-deux sages-femmes.

Dans la multitude de ces établissements où l'humanité souffrante reçoit des secours à tout âge, dans toutes les classes, et quels que soient ses maux, les maisons où l'on traite les maladies de l'esprit ne sont pas les moins intéressantes; elles méritent une description particulière.

Hospice de Bethléem ou *Bedlam*.

Cet hospice, dont le véritable nom est Bethléem, est toujours désigné par le nom corrompu de *Bedlam*, non seulement dans la conversation, mais on le trouve ainsi écrit dans les romans. C'étoit un ancien couvent que le roi Henri VIII donna à la ville de Londres pour y traiter, ou plutôt pour y garder les insensés, car alors on ne les guérissoit point. Le

bâtiment actuel fut construit en 1675, il a cinq cent quarante pieds de long sur quarante de large; il est beau, mais peut-être trop simple, n'ayant pour ornements que des chaînes de pierre qui coupent l'uniformité des briques. On trouve dans plusieurs auteurs anglois estimés, que cet édifice fut bâti sur le modèle du château des Tuileries, et que Louis XIV en ayant été instruit, fut si courroucé que l'on eût pris son palais pour modèle d'une maison de fous, qu'il fit, par représailles, lever le plan du palais de Saint-James pour construire un bâtiment tout semblable dont il devoit faire un chenil. Il est impossible de deviner ce qui a pu donner lieu à un conte aussi ridicule; car il n'existe aucune ressemblance entre le palais des Tuileries, dont le défaut est d'être surchargé d'ornements, et un simple hôpital qui même est loin d'être le plus beau des hôpitaux. L'hôtel des Invalides de Paris, celui de Greenwich en Angleterre, l'hospice des Enfants-Trouvés à Moscou, et bien d'autres encore lui sont fort supérieurs. Le seul ornement remarquable de Bedlam est à l'entrée; le célèbre sculpteur Cibber y a placé deux statues, dont l'une représente un fou mélancolique, et l'autre un maniaque tourmenté par un violent accès de frénésie.

Cette maison contient environ deux cent soixante aliénés : ils y restent au plus un an. Si à l'expiration de ce terme leur guérison n'est pas effectuée, ils sont censés incurables, et on les rend à leur famille. Autrefois les curieux étoient admis dans l'hospice; aujourd'hui que l'on a reconnu combien ces visites étoient funestes, on ne reçoit plus que les parents.

Dès 1760, époque à laquelle *Grosley* vit, ou plutôt entrevit l'Angleterre (1), on y traitoit les insensés avec bien plus de douceur que dans les temps passés, cependant on les enchaînoit encore. Aujourd'hui ils n'ont plus de fers, seulement les plus dangereux sont contenus par des espèces de corsets ou de gilets étroits, plus ou moins serrés. Cette méthode est également suivie à l'hôpital de Saint-Luc, bel établissement fondé en 1750 par une association de personnes riches et charitables; les bâtiments ont coûté près d'un million tournoi. Cette somme considérable fut dépensée avec autant d'intelligence que d'économie. Le

(1) Il n'y resta que six semaines, il n'entendoit point l'anglois, et à son retour il publia quatre volumes sous le titre de *Londres*. Il avoit assurément bien peu de titres à la confiance des lecteurs; cependant, comme il étoit homme d'esprit et impartial, son livre eut du succès, et n'est pas sans mérite.

principal corps de logis a près de cinq cents pieds de long ; à chaque étage, de grands corridors parfaitement aérés règnent le long des cellules qui sont tournées au nord, la chaleur du soleil (quelque modérée qu'elle soit en Angleterre) étant préjudiciable dans cette cruelle maladie. A chacun des trois étages, on voit deux salles de réunion : l'une est destinée aux insensés dont la folie n'est point dangereuse, et aux convalescents; dans l'autre salle, se rassemblent ceux qui, sans être dans un état de frénésie habituelle ou de stupidité complète, sont sujets à des accès d'une violence telle que leur sûreté et celle de leurs gardiens pourroient être compromises. Ils portent des gilets de force qui gênent leurs mouvements sans leur interdire l'usage de leurs jambes, et jusqu'à un certain point celui de leurs mains. La cheminée et les fenêtres sont grillées: au moyen de ces précautions et de quelques autres, ils prennent leurs repas en commun, parce que l'on a remarqué que la reclusion solitaire augmentoit l'intensité de la maladie, tandis que la société opéroit la diversion la plus favorable aux idées prédominantes, connues vulgairement sous le nom de *points de folie ;* elle est même indispensable à la guérison de la mélancolie ou du spleen, genre de démence le

plus commun en Angleterre. De pareilles attentions prouvent combien l'esprit d'humanité préside à cet établissement, car il seroit bien plus commode de tenir les insensés dans des loges comme des animaux malfaisants; les fers et les barreaux dispensent de tout soin, mais il est reconnu qu'ils aggravent le mal, et qu'à la longue ils le rendent incurable. J'ajouterai, avec une véritable satisfaction, que cette méthode calmante et *rationnelle* est aujourd'hui suivie en France dans le grand hospice de la Salpêtrière, grâce au savant et estimable docteur Pinel. Il l'a même perfectionnée, et les cures qu'il opère sont si nombreuses, que l'on auroit peine à croire cet étonnant résultat s'il n'étoit consigné dans les registres authentiques de la maison, que j'ai eu la liberté de compulser.

Mais la douceur ne suffiroit pas dans le gouvernement des insensés si elle n'étoit alliée à la fermeté, et surtout à la justice. En effet, la moindre injustice les irrite et excite leur indignation à un point difficile à concevoir. Il faut donc que le sentiment du juste et de l'injuste, base de toute moralité, soit bien profondément enraciné dans le cœur humain, puisque l'expérience nous le montre devançant dans l'enfance le développement de la raison, et

que nous le voyons encore, lorsque la maladie altère, éteint presque entièrement les facultés intellectuelles, leur survivre comme une espèce d'instinct. Aussi l'ordre, la régularité, la justice, la fermeté, et la douceur qui ne l'exclut point, sont les bases du traitement adopté généralement aujourd'hui dans les hospices de fous; les moyens ordinaires de la médecine n'y sont plus regardés que comme de foibles auxiliaires en comparaison des remèdes moraux. C'est par ceux-ci que les directeurs et les médecins acquièrent sur les malades qui leur sont confiés cet ascendant qui tient du prodige, dont j'aurai occasion de rapporter des exemples curieux dans le volume où je traiterai de l'état où se trouve l'art de guérir en Angleterre. En attendant, je terminerai cette description des hospices consacrés à l'aliénation mentale par une réflexion capable de consoler un peu l'orgueil humilié à la vue de ces égarements déplorables qui ravalent des individus de notre espèce au-dessous de la brute, dont l'intelligence, quoique bornée, se dirige toujours par des motifs raisonnables : c'est que cette raison si chancelante et si précaire a pourtant trouvé en elle-même le moyen de se guérir; et ce n'est point un heureux hasard qui lui a fait rencontrer dans un des règnes de la nature des

substances curatives, c'est dans la tête que s'est trouvé le vrai remède. La raison est devenue *le spécifique* de la folie, et le génie a su tirer de l'excès de nos misères un nouveau sujet de triomphe.

J'ai décrit succinctement les principaux établissements fondés à Londres pour le soulagement spécial de l'enfance, de la vieillesse, des malades et des blessés, des femmes en couche et des aliénés; il me reste à parler de quelques associations de bienfaisance dont les vues sont plus générales, et qui étendent leurs secours à des classes différentes, mais affectées d'un malheur commun.

Telle est la société qui délivre annuellement, avec autant de discernement que de générosité, un grand nombre de prisonniers pour dettes. Elle ne remonte qu'en 1772; et à l'expiration de la première année, elle avoit déjà délivré près de mille prisonniers. Elle publia un précis de ses opérations dans lequel on trouve que les femmes des prisonniers délivrés étant au nombre de cinq cent soixante-six, leurs enfants à celui de deux mille trois cent quatre-vingt-neuf, il y avoit eu réellement trois mille neuf cent quarante-une personnes de secourues. Ce rapport fit beaucoup de sensation. Les

souscriptions augmentèrent; quelques-uns des bienfaiteurs restèrent inconnus, et parmi eux il y en eut un qui envoya la somme de mille livres sterling en un seul billet de banque (car il y en a de cette valeur et au-dessus) à l'un des directeurs, sans en spécifier la destination. Celui-ci s'empressa de le porter au comité qui fit quelque difficulté de le recevoir, dans la crainte que ce ne fût une restitution ou un don personnel. Cette délicatesse honore également l'association et le directeur.

Il est une autre association, dite *pour améliorer la condition des pauvres*, dont le but est de répandre à la fois des secours et des lumières. Elle publie un ouvrage périodique très intéressant; elle y rend compte de ses opérations et y insère des mémoires relatifs aux objets importants dont elle s'occupe. Son attention porte sur tous les moyens de perfectionner et d'améliorer : 1°. les établissements de charité et les maisons de travail entretenues par les paroisses; 2°. les associations dites *amicales*, dont nous parlerons à la fin de ce Chapitre; 3°. la construction des chaumières que plusieurs riches propriétaires ont données, à certaines conditions, à des familles pauvres, avec la jouissance d'un terrein adjacent pour cultiver des légumes; 4°. les moulins commu-

naux; 5°. les boutiques communales; 6°. l'instruction des jeunes ouvriers des deux sexes; 7°. l'administration des geoles de province; 8°. les cuisines communales économiques; 9°. les chauffoirs communs; 10°. les moyens de diminuer le nombre des mendiants.

J'aurois dû placer à la suite des hôpitaux les *dispensaires*, grandes pharmacies gratuites où les pauvres trouvent des remèdes et des ordonnances; plusieurs médecins et chirurgiens y sont attachés. On estime que dans les dix-huit dispensaires placés dans les différents quartiers de la capitale, on donne annuellement des secours à plus de cinquante mille malades, dont un tiers environ est visité à domicile.

Le seul dispensaire de Carey-Street, en huit ans, a fourni des remèdes à plus de trente-cinq mille personnes.

Il me reste à parler de certaines associations d'encouragement et de répression, qui ont pour but d'attaquer la misère et tous les maux qu'elle engendre dans ses sources les plus fécondes, le vice et l'oisiveté; enfin d'encourager les bons et de réprimer les méchants. C'est faire au moral ce que la médecine fait sur les corps par l'inoculation et les autres moyens prophylactiques. Le plus puissant que ces so-

ciétés emploient est, avec raison, la religion.

Dont l'empire commence où finissent les loix.

Je pense qu'on ne lira pas sans intérêt la simple énumération de ces diverses réunions.

Sociétés préservatrices et époques de leur fondation.

Association pour propager les vérités chrétiennes..... 1699
— pour propager l'évangile en pays étranger..... 1701
— pour propager les vérités chrétiennes parmi les pauvres en leur distribuant des livres..... 1715
— pour prévenir les crimes en *poursuivant judiciairement* les escrocs et les fripons de toute espèce..... 1767
— pour distribuer des bibles aux soldats et aux matelots..... 1780
— pour entretenir des écoles le dimanche..... 1785
— contre le vice et l'immoralité..... 1787
— pour améliorer le sort des pauvres ministres distingués par leur piété. 1788
— pour encourager les bons domestiques..... 1792
— pour la distribution d'écrits reli-

gieux à la portée des pauvres..... 1795
Association pour l'envoi de missionnaires dans différentes parties du globe.. 1795
— pour l'instruction religieuse des Nègres dans les isles à sucre..... 1795
— pour l'envoi de missionnaires en Afrique..... 1800
— pour protéger les jeunes filles qui arrivent de la campagne contre les dangers de la capitale..... 1801
— pour réprimer le vice..... 1802

Dans la liste de ces associations, il en est trois qui me paroissent mériter une attention particulière : ce sont celles qui ont pour objet de réprimer le vice et de poursuivre *judiciairement* les fraudes de toute espèce. De quelque utilité que pût être une semblable institution, elle ne s'établiroit certainement point en France : l'esprit national s'y oppose. Peut-être est-ce chez nous l'effet d'une délicatesse exagérée ; mais il n'en est pas moins vrai que de telles poursuites se rapprochent trop de la dénonciation, pour ne pas nous révolter. Il faut pourtant convenir que le dénonciateur, presque toujours excité par l'intérêt ou la méchanceté, n'est odieux qu'en raison de la bassesse des motifs. Lorsque, au contraire, l'accusation

est dictée par l'amour de l'ordre et de la justice, par la commisération envers les opprimés, elle n'a plus rien de méprisable. On peut même dire qu'il y a de la générosité à seconder gratuitement le magistrat chargé par le prince de provoquer auprès des tribunaux la vindicte publique. La chevalerie, cette *fontaine d'honneur*, n'étoit-elle pas également instituée pour la défense noble et désintéressée du foible et de l'opprimé? Il est vrai que le danger de ces expéditions rehaussoit singulièrement la vertu des Preux, et donnoit à leur zèle pour la justice quelque chose d'héroïque que ne sauroient avoir des poursuites judiciaires, où tout le péril est pour l'accusé. Au reste, l'esprit anglois est si opposé sur ce point au nôtre, qu'indépendamment de toute association, des individus se chargent souvent de provoquer la punition de délits qui leur sont absolument étrangers. Ainsi j'ai vu un particulier poursuivre et faire condamner le conducteur d'une diligence, qui avoit été cause, par sa négligence, qu'une pauvre femme avoit eu la jambe cassée, sans avoir aucune relation avec elle, et uniquement parce qu'il avoit été témoin de l'accident. Cette manière de se conduire est sans doute plus philosophique; mais je ne saurois blâmer la répugnance que des François

auroient à se charger volontairement d'une accusation, parce que, si c'est un préjugé, il tient à des sentiments nobles et élevés.

L'on comprend ordinairement les associations dites amicales (*friendly societies*) dans le nombre des établissements de bienfaisance. Je me conformerai à l'usage établi, mais en observant qu'il n'est pas fondé sur la raison; et en effet, ces associations n'ayant pour base que la prudence et l'intérêt personnel bien entendu, puisqu'elles ne distribuent des secours qu'à leurs membres, qui tous ont le droit d'y participer, elles ne méritent pas le nom de charitables. Elles se composent uniquement d'artisans, de journaliers et de domestiques, réunis au nombre d'environ cinquante, qui, en versant dans une caisse commune une légère retenue sur leurs gages ou leurs salaires, s'assurent la subsistance pour des temps de maladie, et en cas de mort, un enterrement convenable, chose à laquelle on tient beaucoup en Angleterre. On comptoit, au commencement de ce siècle, plus de seize cents de ces sociétés dans Londres et les faubourgs : leur nombre s'accroît annuellement comme la population. Elles sont sagement administrées; et dernièrement leur utilité étant reconnue, elles ont reçu du parlement une existence légale. Il

est certain qu'elles rendent de grands services aux mœurs en prévenant l'extrême misère, et par conséquent le désespoir et les crimes qui en sont le résultat. De semblables associations ont été formées à Paris, par les soins de personnes estimables et éclairées; mais il est à craindre qu'elles n'y reçoivent pas une grande extension. Ce n'est pas que l'on révoque en doute les avantages qu'elles procurent, mais notre caractère peu prévoyant se résout difficilement à sacrifier les jouissances du présent à un avenir éloigné et incertain. La prudence chez nous passe trop souvent pour duperie. Une imagination plus vive et plus riante nous présente sans cesse dans le lointain l'Espérance, cette divinité secourable, occupée d'augmenter notre bonheur ou de réparer nos désastres. Aussi le malheur positif, c'est-à-dire, la perte des biens et des commodités de la vie causée par l'imprudence, est-elle plus commune en France qu'ailleurs; mais aussi, et c'est une compensation, l'infortune y est plus aisément supportée.

Si les secours distribués par les associations amicales ne doivent point être comptés au nombre de ceux qu'offrent la bienfaisance et la charité, il n'en est pas ainsi de ceux que donnent régulièrement les quatre-vingt-onze

corporations des corps et métiers. On les estime à environ deux millions tournois chaque année.

Enfin la guerre fournit aux Anglois des occasions de déployer à la fois les deux qualités qu'ils prisent le plus, le patriotisme et l'humanité. Il ne se livre point de grandes batailles, surtout lorsque l'issue en est heureuse pour eux, qu'elle ne soit suivie d'une foule de souscriptions en faveur des blessés et des veuves et enfants de ceux qui ont péri dans l'action. Les listes des souscripteurs sont insérées dans les journaux, et cette circonstance augmente le nombre et la valeur des dons, la vanité étant un alliage qui se mêle presque toujours à la vertu. Ils sont encore accrus par d'autres considérations, celles du crédit et de l'importance commerciale; car les négociants et les banquiers étant dans l'habitude de souscrire, personne ne veut paroître plus gêné ou moins libéral que les autres individus de sa profession. Aussi l'on a vu le montant d'une de ces souscriptions s'élever jusqu'à la somme de quarante mille guinées.

Je comptois terminer ce Chapitre par des détails sur la taxe dite *des pauvres*, contribution énorme, et qui pèse inégalement sur chaque paroisse obligée de pourvoir à la sub-

sistance de tous les indigents qui l'habitent. Un peu de réflexion m'a fait connoître qu'il valoit mieux renvoyer cet article au volume où je traiterai de l'impôt. En effet, cette taxe des pauvres est forcée comme toutes les autres, et je ne m'occupe ici que des établissements soutenus par la charité, c'est-à-dire, par une compassion active qui offre aux malheureux des soins et des secours volontaires. Nous aurons alors à examiner s'il est avantageux à la société que cette portion de la dépense publique soit administrée par les agents du gouvernement, ou gérée par les citoyens eux-mêmes; et nous pouvons annoncer d'avance que, si ce premier mode séduit d'abord par son uniformité, il est aussi sujet à de nombreux abus. On conçoit que la négligence et les dépréda-tions sont bien plus à craindre lorsque les fonds sont entre les mains d'administrateurs à gage, étrangers aux intérêts des villes, que quand ils sont confiés à des magistrats dont le zèle et le désintéressement trouvent la ré-compense dans l'estime de leurs concitoyens.

Lorsque l'on réfléchit sur le nombre et la variété des établissements de charité et de bien-faisance qui remplissent la capitale de l'em-pire britannique, que l'on considère l'abon-dance, on pourroit dire le luxe de secours

offerts à tous les genres d'infortune, cette multitude d'associations, dont le zèle actif et éclairé encourage l'industrie, soutient la foiblesse, épouvante le vice, accueille le repentir, on éprouve un attendrissement involontaire. Mais ce sentiment est bientôt suivi d'un retour pénible sur nous-mêmes en songeant que, malgré les progrès journaliers de l'esprit de charité en France, nous sommes encore loin de pareils résultats. Cependant il seroit injuste d'attribuer cette position désavantageuse à une dureté de cœur qui nous est étrangère. Nous avions autrefois payé amplement la dette de la pitié; mais nous sommes précisément aujourd'hui au point où se trouvoit l'Angleterre, il y a trois siècles, lorsque Henri VIII s'empara de tous les biens ecclésiastiques: on sait l'usage qu'il en fit; il les distribua à ses favoris; chez nous, la fin du siècle dernier les a vu dissiper par un gouvernement imprévoyant et avide; dans les deux pays, ils ont été détournés de leur destination primitive, le *soulagement des pauvres*. Aussi l'on a pu voir par les dates de la formation des différents établissements anglois que j'ai pris soin de relater, combien il a fallu de temps pour réparer les brèches que cette dilapidation avoit faites à l'édifice de la charité. L'on peut dire à l'honneur de la nation fran-

çoise, que nous avançons bien plus vite dans cette honorable carrière; et cependant, nous avons encore eu à essuyer une révolution terrible dans l'ordre politique, les maux de la guerre civile et étrangère, enfin la privation d'un commerce immense, et celle des plus riches colonies.

C'est en vain que les philosophes du dix-huitième siècle ont cherché à dissimuler l'utilité et l'étendue des secours accordés à l'humanité souffrante au nom et par l'intermédiaire de la religion. Toutes les fois qu'il s'agit dans leurs écrits du culte et du clergé, ils crient au fanatisme, et déplorent, en les exagérant, les maux causés par la superstition. Ils se taisent sur les avantages incontestables que les peuples ont retirés de l'établissement d'une religion charitable qui développe et fortifie ces sentiments de commisération que la nature a mis dans tous les cœurs, mais que l'égoïsme n'étouffe que trop souvent. Ils se taisent, mais l'Histoire est là; elle nous apprend que sur ces grands biens donnés à l'église se prélevoient les besoins de l'hospitalité, vertu de première nécessité dans ces temps de barbarie, où il n'y avoit ni route, ni hôtellerie; que, jusqu'à nos jours, le villageois trouvoit, en tout temps, dans ces monastères, asiles, suivant leurs détrac-

teurs, de la paresse et de l'ignorance, des secours, et le bienfait du travail, ce grand conservateur de la santé et des mœurs; enfin que des sentiments pieux se mêloient toujours aux donations en faveur des malades et des pauvres. Mais quel que soit le motif qui nous excite à donner, il est certain que les secours abondants ne sauroient provenir que de la richesse, ou du moins d'une grande aisance. C'est ici le lieu de combattre une erreur vulgaire : « La « richesse, dit-on, endurcit le cœur ». Cette fausse assertion provient d'une confusion d'idées. Ce n'est point aux richesses, c'est au luxe qui souvent les accompagne, mais qui n'en est point inséparable, qu'il faut attribuer cet endurcissement dont on se plaint. On peut même dire que celui qui se livre à son goût pour le luxe cesse d'être charitable, précisément parce qu'il cesse d'être riche; et en effet, quels que soient ses revenus, le luxe les dépasse toujours; or ce n'est que leur excédent sur la dépense qui constitue la véritable richesse. L'expérience vient ici à l'appui du raisonnement : les peuples les plus charitables sont aussi les plus riches et les plus économes; quelle que soit d'ailleurs la différence des mœurs, du caractère, du sol et du climat, ils se ressemblent en ce point. Ainsi les Italiens,

les Espagnols, les Hollandois, vivent tous de peu, ne dépensent point la totalité de leurs revenus, en placent l'excédant, et leurs provinces étoient couvertes d'établissements de charité. Il y en avoit aussi beaucoup en France, pays où l'économie n'est malheureusement pas commune. Mais remarquez, je vous prie, comme cette objection qui paroît détruire mon système va au contraire lui servir de preuve. Presque toutes les fondations d'hôpitaux, de maladreries, de monastères remontent au moyen âge; le nombre des donations diminue à mesure que l'on s'éloigne de la simplicité antique, et cesse presque entièrement avec l'introduction du luxe qui appauvrit la nation et surtout les grands. Lorsque la politique de Richelieu et la magnificence de Louis XIV les eurent irrévocablement fixés à la cour, les largesses des monarques suffirent à peine aux dépenses ruineuses que l'imitation et la mode rendoient indispensables, et ne remplacèrent point les pertes immenses qu'ils firent sur leurs terres abandonnées désormais à des intendants, à des régisseurs négligents et infidèles. Comment pouvoient-ils s'occuper de soulager l'infortune lorsqu'ils étoient eux-mêmes dans une gêne continuelle, et que leur richesse n'étoit plus que nominale? Ainsi le

goût, ou du moins l'exercice de la charité, ne se retrouva plus que dans les classes qui n'avoient point été ruinées par le luxe. La noblesse de province, les seigneurs de châteaux, les riches fermiers secoururent les pauvres des campagnes; dans les villes, les évêques, les magistrats, le haut commerce, enfin tous ceux à qui des fonctions graves, une responsabilité sévère interdisoient des dépenses excessives, firent part aux infortunés de l'aisance dont ils jouissoient.

Les Anglois, plus heureux que nous, n'éprouvèrent, à aucune époque de leur histoire, cet appauvrissement des grands, aussi funeste pour la liberté que pour les mœurs des nations. La cour de Charles II fut, il est vrai, brillante et voluptueuse; l'attrait des plaisirs fixa auprès de ce monarque un assez grand nombre de lords; mais il y avoit à White-Hall moins de luxe que de dissolution. La révolution qui renversa les Stuarts donna bientôt après une autre direction aux esprits. Le roi Guillaume, toujours en voyage ou dans les camps, eut peu de représentation; enfin les trois princes de la maison d'Hanovre qui ont occupé le trône pendant le dix-huitième siècle, ont donné, autant par goût que par politique, des exemples d'économie et de simplicité qui n'ont point été per-

dus; d'ailleurs la constitution des Anglois s'oppose autant que l'esprit d'indépendance qui leur est naturel au séjour permanent des grands à la cour; ils ont besoin, pour conserver leur crédit politique, de visiter souvent leurs terres, afin de connoître et de ménager même les plus humbles de leurs voisins, dont les suffrages sont aussi comptés dans les élections. Ces visites profitent également à leurs possessions, dont la culture se perfectionne sous les yeux du maître, en même temps qu'il répare et embellit son habitation; et cet état de prospérité forme un contraste frappant avec le délabrement où se trouvent la plupart des châteaux des grands seigneurs dans les provinces reculées des autres monarchies. Les propriétés territoriales des pairs de la Grande-Bretagne, conservées par les substitutions et accrues des biens du clergé, ont encore beaucoup augmenté de valeur, soit par l'introduction des engrais minéraux qui ont porté, en peu d'années, le loyer de certains terreins à vingt fois et plus au-dessus de leur ancien prix, soit par l'accroissement prodigieux des villes manufacturières dont les plus grandes, telles que Manchester et Birmingham, qui n'étoient que des villages il y a un siècle, contiennent aujourd'hui plus de cinquante mille

âmes. On conçoit combien les seigneurs voisins ont dû gagner à ce développement de l'industrie. Dans Londres même, plusieurs lords sont propriétaires de rues et de places entières dont l'existence ne remonte pas au-delà de vingt ans. Enfin ces mêmes pairs, ou du moins leurs familles, participent aux immenses bénéfices du commerce maritime, dont les spéculations ne leur sont point interdites par l'usage et l'opinion, comme elles l'étoient en France. C'est ce commerce qui est la véritable source de l'opulence des Anglois; il vivifie toutes les parties de leur empire, il y verse des capitaux qui fécondent un sol ingrat; mais le plus grand bien qu'il produit, c'est d'inspirer à toutes les classes le goût du travail; il présente au cultivateur des débouchés certains, il excite et récompense l'industrie du manufacturier et le génie de l'artiste; enfin il exige de tous ceux qu'il emploie, du zèle, de la patience, et une activité soutenue; car le négociant, à son comptoir, occupé d'une correspondance qui embrasse l'univers, ne doit pas être moins vigilant que le pilote qui tient le gouvernail. Cette heureuse habitude du travail et d'efforts utiles, une fois contractée, n'abandonne plus l'homme jusqu'à la fin de sa carrière; elle est au commerçant ce que l'amour des connoissances est

pour le savant, l'augmentation de puissance pour l'ambitieux; tous ne jouissent qu'en acquérant; et c'est elle qui bannit le luxe qu'un auteur ingénieux a défini « l'emploi stérile des « hommes et des choses ». Oui, sans le commerce, la nation angloise condamnée à vivre sous un ciel sombre et triste, dans une atmosphère nébuleuse qui engendre la mélancolie, se laisseroit aller à la torpeur; elle seroit pauvre et vicieuse: lorsque les hommes sont réunis en société et qu'ils tombent dans l'inertie, on peut les comparer aux eaux stagnantes qui sont bientôt croupies et corrompues. Le François, plus favorisé de la nature, possesseur d'un terroir fécond et riche en productions précieuses et variées, ne paroît pas avoir besoin d'un travail opiniâtre, et les ressources du commerce ne semblent pas nécessaires pour lui procurer de l'aisance: mais tout se compense; la dissipation et la vanité, défauts trop communs parmi nous, entraînent souvent dans l'abîme du luxe. Alors les dispositions bienveillantes qui nous portent à secourir nos semblables sont perdues. Cependant des mœurs simples et des habitudes frugales pourront nous garantir de ces écueils : et je remarque avec une véritable satisfaction, qu'il s'est déjà fait une amélioration sensible dans la manière

de vivre des hautes classes. L'intimité des familles est bien plus grande qu'autrefois; les ménages n'étant plus divisés, les dépenses du luxe sont nécessairement diminuées. L'on habite plus long-temps ses terres; quelques-uns même y passent l'hiver. Au goût stérile des jardins et de ces fabriques ruineuses qui surchargeoient les parcs, a succédé celui de l'éducation des troupeaux, des pépinières et des plantations. Ainsi l'économie et l'industrie concourent à réparer les pertes causées par la révolution, et lorsqu'enfin la paix maritime nous aura rendu ces riches colonies qui entraînoient si puissamment en notre faveur la balance du commerce, on verra l'esprit de bienfaisance croître proportionnellement aux moyens de le satisfaire. Alors, espérons-le, commencera entre l'Angleterre et la France une rivalité nouvelle aussi favorable à l'humanité que celle qui existe depuis tant de siècles lui a été funeste. Il ne s'agira point de se disputer pour les honneurs d'un vaine suprématie, ou pour s'arroger le monopole de certaines branches de trafic; mais les deux peuples chercheront à se surpasser dans les moyens de soulager l'infortune, de prévenir la misère, d'encourager l'honnête industrie, dans l'abondance des secours et le discernement

qui doit présider à leur distribution. Les trophées, dans cette lutte honorable, ne sont point sanglants; on essuie des pleurs au lieu de les faire couler, et l'homme s'élève à l'une des plus nobles fonctions qui lui soient données sur la terre, celle de protéger la foiblesse et de consoler la vertu malheureuse.

CHAPITRE IX.

Monuments et principaux édifices de Londres.

J'ABANDONNE avec regret la peinture de ces sociétés charitables, de ces associations bienfaisantes, où nous avons vu l'esprit seconder par des combinaisons ingénieuses les efforts généreux de la pitié, pour passer à la description aride des principaux édifices de Londres, grands amas de pierres et de briques, pour la plupart bizarrement entassées ; il n'en est pas ici comme en Italie et en Grèce, où la perfection de l'art, la beauté imposante des masses, l'exécution admirable des détails, un dessin pur et correct donnent un grand intérêt à des monuments qui s'embellissent encore par d'illustres souvenirs ; les produits des beaux-arts présentent en Angleterre un aspect terne comme celui du ciel ; l'architecture, la sculpture et la peinture y ont fait moins de progrès que dans les autres parties de l'Europe, tandis que toutes les inventions mécaniques y paroissent plus perfectionnées qu'ailleurs : aussi le voyageur qui a dû tout voir, et qui a pris l'engagement de tout dépeindre, écrit-il cette

partie de son ouvrage péniblement, comme une tâche qu'il doit remplir; et lorsqu'elle est achevée, il ne la présente qu'avec inquiétude. Cependant, quelques singularités peuvent piquer la curiosité du lecteur, et d'abord, n'en est-ce pas une assez grande, que d'avoir à montrer le logement d'un des plus puissants monarques de la terre dans les ruines informes d'un hôpital? En effet, le soi-disant palais de Saint-James étoit autrefois l'asile de quatorze lépreuses, dont la chapelle étoit desservie par huit moines. Cette fondation existoit avant la conquête; Henri VIII la supprima avec les autres. En même temps, comme cet édifice touchoit au parc de Saint-James, qu'il venoit de faire enclore, il agrandit l'hôspice, en changea les distributions, bâtit en avant une porte fortifiée dans le plus mauvais genre gothique, et le destina à être la demeure des rois; mais cette habitation n'a rien de royal. Il est même embarrassant de trouver parmi les châteaux des moindres souverains quelque objet de comparaison qui puisse en donner une idée à celui qui n'a jamais traversé la Manche. Cependant, en voyageant dans les stériles Ardennes, j'ai été frappé de la ressemblance que le château du prince abbé de Stavelot avoit avec celui de Saint-James; même forme, mêmes

tourelles à l'entrée, conformité de bâtisse; mais il est juste de convenir que le prince abbé étoit beaucoup mieux logé que le roi de la Grande-Bretagne.

L'ameublement du palais de Saint-James étoit encore, il y peu d'années, aussi pauvre et mesquin que l'architecture qui le décore. Aujourd'hui, il est dans un état plus convenable, ayant été renouvelé à l'occasion du mariage du prince de Galles. Une circonstance assez singulière favorisa l'économie du monarque régnant. On trouva, à cette époque, au fond du garde-meuble de la couronne, plusieurs caisses contenant une suite de belles tapisseries, commandées par Charles II, et qui n'avoient jamais été mises en place. Elles étoient parfaitement conservées. On y a ajouté, lors de la réunion de l'Irlande, un dais magnifique brodé d'or et de perles fines.

C'est à Saint-James que le roi reçoit le corps diplomatique et qu'il tient sa cour, mais il n'y habite point : sa résidence ordinaire est à Windsor, et lorsqu'il vient à Londres, il loge à Buckingham-House, palais, ou, pour mieux dire, hôtel qui appartient à la reine. Il est situé fort agréablement entre le parc de Saint-James et le parc vert qui touche à Hyde-Park. Le jardin est vaste et bien planté. La biblio-

thèque est précieuse, ainsi que le cabinet d'estampes; mais les appartements n'ont rien de remarquable. Cet hôtel a été donné, en 1775, à la reine, en échange de celui de Sommerset qui lui étoit destiné dans le cas de veuvage.

White-Hall.

Les monarques anglois n'ont pas été toujours si mal logés. Ils habitèrent le palais de White-Hall, jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Il fut alors presqu'entièrement consumé par un incendie, comme l'avoit été celui de Westminster du temps de Henri VIII. Ce prince acheta à cette époque, du cardinal Wolsey, le palais de White-Hall, qui appartenoit aux archevêques d'Yorck: cette acquisition étoit peu régulière, mais Henri VIII faisoit plier tout à ses volontés. Après sa mort, sa fille Élisabeth fit construire une grande salle de banquet; mais celle qui subsiste aujourd'hui est l'ouvrage de de Jacques Ier. Le célèbre Inigo Jones, que les Anglois nomment leur *Palladio*, en donna le dessin; elle devoit former une des ailes d'un immense palais. Si l'on en juge par cet échantillon, cet édifice eût été l'une des plus belles résidences royales de l'Europe. L'architecture en est noble et simple. Le premier étage est décoré de pilastres et de colonnes ioniques;

au second, l'ordre est corinthien ; le toit est en terrasse. Le tout ensemble a de la ressemblance avec la belle facade du château de Versailles, du côté des jardins. L'incendie a ménagé ce bâtiment converti aujourd'hui en chapelle, et peint à fresque par Rubens. Il retrace de bien tristes souvenirs. L'échafaud sur lequel Charles Ier termina sa déplorable carrière, s'élevoit jusqu'aux fenêtres supérieures. Son fils habita ce même palais : il y tint une cour brillante et voluptueuse ; et il y donnoit des fêtes sur l'eau et des divertissements de toute espèce, dont Hamilton nous a laissé d'agréables descriptions dans les Mémoires du chevalier de Grammont.

Si la nation angloise se détermine enfin à donner à son roi une demeure digne d'un grand monarque, il est à présumer que l'on préférera White-Hall à tout autre emplacement. La vue de la Tamise, la proximité du parc de Saint-James, celle du pont de Westminster qui donne le moyen de communiquer avec les belles campagnes de Surry, surtout l'éloignement des quartiers habités par la populace, sont autant de raisons d'agrément et de politique qui doivent l'emporter sur tout autre motif.

Westminster-Hall.

Les princes anglois ont habité pendant plusieurs siècles le palais de Westminster; l'incendie qui en consuma la plus grande partie au commencement du seizième siècle, épargna cette salle immense où les rois donnoient leurs banquets. Construite en 1099, elle fut réparée et agrandie par Richard II, qui put y traiter dix mille personnes à la fois. Elle a deux cent soixante-quinze pieds de long, soixante-quatorze de large et quatre-vingt-dix de haut; la charpente est belle et hardie; les poutres sont apparentes; et comme, malgré cette grande largeur, le toit n'est point supporté par des piliers, *on a placé des figures d'anges en guise de décharge qui forment* ainsi des espèces de cariatides suspendues. L'effet en est singulier, mais il n'est point désagréable. Il n'existe en Europe de salle aussi vaste que dans la ville de Kœnigsberg. Westminster-Hall a souvent changé de destination. Les rois y ont quelquefois rendu la justice en personne. Plusieurs sessions du parlement s'y sont tenues; enfin, elle a été souillée par le tribunal révolutionnaire qui a osé condamner l'infortuné Charles Ier. A présent, les pairs y tiennent leurs séances lorsqu'ils forment la haute-cour nationale, chargée, par la

constitution, de juger les personnes que la chambre des communes accuse, ou les lords eux-mêmes lorsqu'ils se rendent coupables de quelque action criminelle. Ce même édifice renferme encore quelques salles où siègent les principaux tribunaux de la Grande-Bretagne, la cour de chancellerie, celle du banc du roi, la cour de l'échiquier, et celle des plaids communs. La plupart des bailliages ou des juridictions subalternes de France, tenoient leurs séances dans des salles plus convenablement décorées.

Chambre des lords.

Les deux chambres, ou comme disent les Anglois, les maisons des lords et des communes, sont encore des dépendances de l'ancien palais de Westminster. La salle où se tiennent aujourd'hui les séances habituelles des pairs étoit celle des maîtres de requête, dont les charges depuis long-temps n'existent plus. Elle est de forme gothique, et les murs sont couverts d'antiques tapisseries qui représentent la défaite de l'*invincible Armada*. Ce genre de trophée est très convenable chez un peuple insulaire, dont la marine doit être la principale défense. Mais on auroit pu trouver dans l'histoire d'Angleterre, des faits d'armes bien

plus glorieux que celui-ci ; car leur grand allié Neptune les dispensa de beaucoup d'efforts. Je parlerai dans le Chapitre où il s'agira des attributions des lords, de l'ordre qu'ils observent dans leurs séances, et de l'arrangement de leur salle. Je me bornerai à dire ici qu'elle répond mal à la richesse et à la grandeur de l'empire britannique. Aussi a-t-on le projet de construire un grand édifice uniquement consacré aux séances du parlement.

S'il est permis à un étranger, qui n'a d'autre mission que son amour pour l'ordre, et une aversion décidée pour les révolutions dont il a été le témoin et la victime, de donner des conseils sur une construction qui paroît purement du ressort de l'architecture, mais qui intéresse plus qu'on ne croit la sûreté de l'Etat, j'indiquerai quelques mesures dont il me semble qu'il seroit imprudent de s'écarter.

Les murs doivent être épais, les fenêtres hautes, les portes doubles et solides, les rues adjacentes larges et alignées. Au reste, l'emplacement actuel est bien choisi, en le dégageant des bâtiments qui l'obstruent ; il est proche du parc où peuvent se rassembler un grand nombre de troupes ; il est à l'extrémité de la capitale, et fort loin du quartier habité par le petit peuple ; enfin il touche à la rivière ;

ce qui rend la défense plus aisée, et qui même, dans une émeute, pourroit offrir un moyen de retraite aux membres des chambres assiégées.

Chambre des communes.

La salle où les communes se rassemblent est une ancienne chapelle gothique bâtie par Édouard III en l'honneur de saint Etienne. des chanoines l'occupoient au moment de la réforme; Henri VIII la donna aux communes, qui depuis y sont toujours restées. Il paroît même qu'elles y sont fort attachées; car, à l'époque de la réunion avec l'Irlande, lorsqu'il fallut agrandir nécessairement la salle des séances, pour donner place aux cent nouveaux membres, on prit le singulier expédient de reculer les murs des côtés, en respectant les contreforts qui soutiennent la voute; la salle est boisée. Au fond, une grande stalle gothique forme une espèce de niche où l'orateur est assis; plus bas est le bureau des greffiers, car cette assemblée n'a point de secrétaires. Les membres des communes sont assis sur trois rangs de gradins garnis de maroquin rouge. Les galeries qui sont destinées au public, mais dont il est exclus sur la demande d'un seul membre, sont soutenues par des piliers de fer dont les chapiteaux sont dorés.

La Tour.

Un des principaux édifices de Londres, est l'antique forteresse connue sous le nom de *la Tour;* quelques écrivains font remonter sa fondation jusqu'au temps de Jules-César. Ce qui est certain, c'est qu'elle existoit du temps de Guillaume-le-Conquérant, qui l'agrandit et y ajouta les bâtiments connus aujourd'hui sous le nom de *la Tour blanche.* Elle contient douze acres de superficie, et dans son enceinte, formée par un rempart revêtu et un fossé profond, elle renferme : 1°. les prisons d'Etat; 2°. la monnoie; 3°. d'immenses salles d'armes; 4°. les joyaux de la couronne; 5°. une ménagerie de bêtes féroces. Cette singulière réunion d'objets disparates n'est pas la seule en Angleterre; et ce goût pour les mélanges bizarres, semble tenir au besoin des contrastes piquants et inattendus qu'un peuple mélancolique éprouve pour dissiper son ennui habituel.

Les salles d'armes, les joyaux de la couronne et les animaux se montrent au public pour une légère rétribution dont le prix est fixé.

La ménagerie renfermoit, il y a peu d'années, un superbe tigre royal, de cette espèce redoutable qui franchit quelquefois les murs

des jardins de l'Indostan, y saisit un homme, le charge sur son dos, et ressort par le même chemin. Il y avoit, dans une autre loge, trois tigres, beaucoup plus petits, qui avoient fait partie de la meute de Tippo-Sayb. Cet infortuné roi du Mysore, en avoit plus de soixante de cette espèce. On les lâche sur les gazelles, et quand ils les ont saisies, on les enchaîne en partageant avec eux leur proie. Dans l'Orient, ce pays natal du despotisme, toute la nature animée semble être asservie. C'est là que l'éléphant, colosse guerrier, obéit en esclave aux caprices de son jeune cornac; là, le tigre sanguinaire est à demi dompté, et le serpent venimeux danse à la voix de son maître.

L'arsenal, ou plutôt le grand dépôt d'armes (car les atteliers sont à Wolwich), occupe un immense bâtiment à deux étages. L'artillerie est au rez-de-chaussée; au-dessus, est une magnifique salle d'armes, de trois cent cinquante pieds de long sur cinquante de large, remplie de fusils, sabres, pistolets, arrangés avec autant d'ordre que de goût. On prétend qu'elle renferme l'armement complet de deux cent mille hommes. On y montre des armes singulières inventées à différentes époques. Celle qui m'a paru mériter le plus d'attention, est un canon composé de plusieurs barres de fer forgé con-

tenues par des cercles du même métal. Ce ne fut guère qu'un demi-siècle après ces premiers essais que l'on imagina de fondre les pièces d'artillerie.

On expose aussi à la curiosité publique, dans une autre grande salle, les représentations des rois de la Grande-Bretagne, à cheval, tout bardés de fer et armés de pied-en-cap. Le premier est Guillaume-le-Conquérant, et le dernier est George II. Cette réunion d'anciens guerriers offre un coup d'œil singulier et imposant. Il reporte au temps de ces combats où le succès dépendoit de la force corporelle; à ce moyen âge où la noblesse avoit assuré son empire par le privilége exclusif de porter des armes impénétrables. La peau de fer dont elle enveloppoit le cheval et le cavalier la rendoit, pour ainsi dire, d'une autre espèce que l'humble villageois, que le citadin avili. Les choses n'ont changé que par l'invention de l'artillerie. C'est le canon qui a battu en brêche l'édifice de la féodalité : devant ce grand niveleur, comme sous la faux de la mort, toutes les inégalités de rang ont disparu, et les grades seuls distinguent désormais les guerriers : grande époque qui a changé la face des États et qui a établi de nouveaux rapports entre les Européens modernes.

La tour est armée de soixante canons de gros calibres; ils sont placés sur le rempart qui regarde la rivière: on les tire dans les réjouissances publiques.

La monnoie est aussi dans cette enceinte; elle est la seule pour toute l'Angleterre. Le public n'est point admis à voir les procédés de la fabrication: on connoît les résultats qui sont fort beaux. Il n'y a point de pays au monde où la proportion de l'argent monnoyé soit aussi petite relativement à l'or, et où il y ait autant de pièces d'argent fausses. Depuis longtemps on cherche à remédier à ce double inconvénient sans avoir pu encore y parvenir.

Une partie des bâtiments de la tour est destinée au logement des prisonniers d'Etat; ils sont traités avec une indulgence qui, partout ailleurs, passeroit pour excessive, et même dangereuse; mais aussi, depuis la rebellion de 1745, presque tous ceux qui ont été envoyés à la tour n'étoient point accusés de délits bien graves, leur arrestation n'avoit pour cause que des tracasseries politiques; plusieurs même, tel que sir Francis Burdett, ne pouvoient point être détenus après la session du parlement qui avoit ordonné leur détention. Enfin il faut considérer que jamais la captivité, dans les prisons d'Etat, ne peut être une punition dans

un gouvernement tel que celui de l'Angleterre.

Les joyaux de la couronne ne se voient qu'à travers une grille épaisse : on les évalue à la somme de deux millions de guinées ; mais cette estimation est sans doute fort exagérée, comme toutes celles de ce genre.

La Prison de Newgate.

Il paroît convenable de faire suivre la description de la tour par celle des prisons destinées aux délits ordinaires. Elles sont en grand nombre. La principale est *Newgate*; l'architecture de la façade est du style le plus sévère, et d'une proportion admirable ; des bossages profonds, des niches au lieu de fenêtres, donnent à cet édifice un caractère de solidité et de tristesse qui convient parfaitement à sa destination. L'intérieur ne répond pas à cette apparence imposante ; il est divisé en plusieurs cours étroites et sans air ; mais du moins les prisonniers pour dettes sont séparés des criminels. Le nombre total des détenus est communément de quatre à cinq cents. La fièvre épidémique des prisons y exerce assez fréquemment ses ravages, et c'est de cette maladie qu'est mort le trop fameux lord George Gordon, acquitté sur le fait de la grande in-

surrection de 1780, mais poursuivi de nouveau et condamné à garder prison comme auteur d'un libelle contre la reine de France.

C'est dans une des salles de Newgate que l'on juge les voleurs et les assassins : les exécutions se font en dehors au pied de cette prison.

La ration des prisonniers est à peine suffisante pour leur nourriture, mais ils sont assistés par un grand nombre de personnes charitables. Souvent même on fait des legs en leur faveur; en sorte qu'à tout prendre, leur condition est moins fâcheuse que celles des prisonniers des autres pays.

Au reste, nul État n'a plus besoin de prisons que l'Angleterre, non-seulement parce que l'argent y étant dans une circulation plus active, s'y montre plus souvent comme objet de tentation, mais encore parce que la loi contre les débiteurs y est tellement rigoureuse, que la moindre dette, de quelque nature qu'elle soit, entraîne la contrainte par corps, même sans qu'il soit besoin de représenter des titres. Il y a peu d'années, on arrêtoit pour quarante schellings, aujourd'hui il faut dix guinées.

Trois grandes prisons sont plus spécialement destinées aux débiteurs : le Banc du Roi (*King's Bench*), *The Fleet*, et *Marshalsea*.

Marshalsea.

Cette prison est principalement destinée aux débiteurs de petites dettes et aux pirates, classe bien moins nombreuse que la première. Plusieurs personnes y sont retenues pour la modique somme de quelques schellings; ce qui paroît, au premier abord, contredire ce que je viens d'annoncer sur le règlement relatif aux arrestations; mais il faut savoir que ces débiteurs sont détenus par des arrêts de la Cour de Conscience, ou parce qu'ils ne peuvent pas payer des amendes auxquelles ils ont été condamnés. Cependant le nombre de ces prisonniers est moins grand depuis qu'un certain M. Alnot, qui avoit long-temps habité cette triste demeure, enrichi tout-à-coup par un héritage inattendu, a fait, en faveur de ses successeurs, une fondation annuelle de cent guinées, destinée à délivrer ceux qui sont détenus pour quatre livres sterling et au-dessous. Chaque année, cinquante individus, au moins, sont ainsi rendus à leurs familles. Ce sentiment de commisération, pour des malheurs semblables, que l'infortune développe dans les cœurs bien nés, est de tous les temps : témoin le fameux vers

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

Il est aussi de tous les pays. Le plus touchant exemple que j'en aie rencontré dans mes voyages, est celui d'un noble gènois, qui a fait construire un pont sur le torrent où il avoit vu périr son fils unique.

The Fleet (la Flotte), *King's-Bench* (le Banc du Roi.)

Le nom de *Fleet* a été donné à l'une des plus considérables prisons de Londres, où l'on ne renferme, non plus que dans celle du *King's-Bench*, que des prisonniers pour dettes. Toutes deux, elles contiennent des promenades, des cafés, des tavernes et des lieux d'exercice. Bien plus, sous de certaines conditions, les prisonniers peuvent demeurer au dehors dans un quartier assez étendu; ils peuvent aussi acheter trois jours de sortie par chaque trimestre. Le mal est que la classe la plus misérable ne sauroit participer à cette faveur, fondée sur d'anciens priviléges féodaux, devenus aujourd'hui ceux de l'aristocratie des richesses.

Les prisonniers qui souvent habitent pendant longues années cette demeure, y ont établi une espèce de gouvernement municipal, ou même républicain, que l'autorité tolère. Par un étrange abus, qui n'a cessé qu'en 1753,

il y avoit, au nombre des prisonniers détenus pour dettes dans la *Fleet*, des ministres, qui, pour une légère rétribution, marioient, sans information, tous ceux qui se présentoient, et ces unions étoient valides aux yeux de la loi. Ce scandale a cessé, mais celui de Gretnagreen subsiste encore : j'en parlerai dans le Chapitre des mœurs.

Outre les seize grandes prisons de Londres et de ses faubourgs, il existe encore quatre maisons de correction : dans l'une, nommée *Cold bath fields*, sont aujourd'hui détenues les personnes suspectes au gouvernement; ce sont de véritables prisonniers d'État que la suspension prolongée de la loi *d'habeas corpus* lui permet de tenir en chartre privée : aussi les partisans exaltés de la liberté et les membres de l'opposition ont-ils donné à cette maison le nom de *Bastille* : c'est ainsi qu'ils la désignent dans leurs discours et dans les journaux qui leur sont dévoués. La sévérité que l'on exerçoit envers ces prisonniers a même été l'objet d'une motion et d'une enquête parlementaire, et il a été reconnu que la surveillance et les précautions nécessaires pour prévenir leur évasion étoient les seules rigueurs dont on usoit envers eux.

Lorsque je traiterai des loix criminelles de

la Grande-Bretagne, ce sera l'occasion de donner des détails sur le régime intérieur des prisons de la capitale et des provinces; dans ce moment, je me bornerai à dire qu'il est loin d'être parfait, mais qu'il se perfectionne tous les jours. A ce respectable Howard, qui, après avoir visité les principales geoles de l'Europe et rapporté dans sa patrie le fruit de ses travaux, finit par être victime de son humanité courageuse; a succédé M. J. Nield, qui, comme lui, sans autre mission que son zèle, sans autre qualité que celle d'homme vertueux, s'est acquis une autorité que les emplois ne donnent pas toujours; consulté par les magistrats, obéi par les geoliers, adoré des prisonniers, ses fréquentes visites tournent toujours au profit de la morale et au soulagement de l'infortune. Il est secondé dans cette louable entreprise par des magistrats et des propriétaires de Londres et des comtés. Quelquefois ils se réunissent pour publier le résultat de leurs observations; et ces rapports, dictés par une philantropie éclairée, devroient être traduits dans toutes les langues et répandus dans tout l'univers; ces estimables écrivains ne manquent pas de rendre hommage au petit nombre de ceux qui les ont précédés dans cette noble carrière. Parmi ceux-ci, Bentham, philosophe ingénieux

dont les écrits sont trop peu connus sur le continent, avoit observé que la solitude est nécessaire pour amener chez la plupart des hommes le repentir et la réformation; l'expérience lui avoit également démontré que la contagion du vice, semblable aux miasmes pestilentiels, se communique avec une prodigieuse rapidité dans les réunions nombreuses de détenus. D'après ces principes, il avoit combiné avec art différents moyens de surveillance, d'isolement et de répression; et il avoit proposé au parlement le plan d'un vaste établissement, auquel il avoit donné le nom de *panopticon*, qui sembloit réunir tous les avantages que l'on peut desirer. J'ai vu chez lui le modèle de ce bâtiment singulier, exécuté sur les dessins de son frère, le général Bentham, mécanicien aussi habile que son frère étoit profond dans les sciences morales: rare et intéressante réunion de deux grands talents dans des genres bien différents, qui ne sortira jamais de ma mémoire. L'un sembloit exercer un pouvoir indéfini sur la nature inanimée, et l'autre, pénétrant dans les plus secrets replis du cœur humain, avoit déduit de ses observations des règles sûres pour contenir les passions et corriger les penchants les plus réfractaires. Le plan de M. Bentham n'a point été

adopté, mais ce beau travail n'a pas été entièrement perdu. On a reconnu la justesse de ces principes, et les applications partielles qui en ont été faites, ont toutes réussi.

Théâtres et autres lieux d'amusement.

Dans un sujet tel que celui-ci, comme il est presque impossible de lier les différents articles par une transition naturelle, il vaut peut-être mieux présenter quelquefois des contrastes que de chercher à établir des liaisons auxquelles la nature des objets répugne. Il me semble que la variété en devient plus piquante. Je vais donc quitter brusquement les habitations du crime et de l'infortune pour décrire les lieux d'amusement, passer d'une scène de désolation et de misère au spectacle des plaisirs bruyants. Mais les extrêmes se touchent, et souvent le prisonnier regrette au fond de sa loge les heures consumées dans l'oisiveté qui engendre tous les vices, et attire à sa suite les maux qui en sont la juste punition.

Je parlerai d'abord des théâtres, et je me bornerai à donner des détails sur leur construction et sur ce qui les distingue des édifices du même genre que l'on voit dans les autres pays : dans un autre Chapitre, je traiterai des

pièces que l'on y représente et de leur influence sur les mœurs.

Drury-Lane. Covent-Garden. Hay-Market.

Londres a deux théâtres nationaux qui se disputent la prééminence; cependant celui de Drury-Lane est plus vaste et en général plus suivi. La salle ayant été brûlée dans les dernières années du dix-huitième siècle, on a cherché à éviter une semblable catastrophe, fin ordinaire et trop fréquente de ces édifices, par des précautions qui devroient être imitées. D'abord le réservoir est beaucoup plus grand qu'il ne l'est ordinairement; mais ce qui mérite principalement de fixer l'attention, c'est le grand rideau qui sépare la salle du théâtre. Au lieu d'être, suivant l'usage, de toile peinte, il est entièrement composé de feuilles de cuivre artistement jointes, et décorées avec goût. Sa destination est, en cas d'incendie, de séparer du théâtre la totalité des spectateurs; et il est certain que si cette cloison incombustible ne sauvoit pas le bâtiment, elle rempliroit un objet bien autrement important, en inspirant une juste sécurité à la multitude; lorsque l'on ne verroit ni feu ni fumée, on ne se porteroit pas vers les issues avec une précipitation funeste, cause de presque tous les accidens qui arrivent

dans ces occasions. Lors de l'ouverture de la salle de Drury-Lane, le célèbre Shéridan, l'un des propriétaires, composa un prologue qui attira beaucoup de monde, et qui fut donné plusieurs fois. J'assistai à l'une des représentations; on voyoit d'abord, au fond du théâtre, une belle fontaine jaillissante alimentée par les eaux du réservoir; ensuite la principale actrice venoit expliquer, en chantant, les avantages de la nouvelle salle; et, pour le prouver, elle faisoit baisser le rideau de cuivre, qui descendoit avec autant de facilité que les toiles ordinaires. Des garçons de théâtre en approchoient de grandes torches allumées, et d'autres frappoient dessus avec des marteaux. Je suis entré dans tous ces détails avec l'espoir de voir un jour adopter sur le continent cette invention angloise aussi simple qu'utile. C'est aux architectes, aux directeurs de spectacles, aux autorités municipales, à en faire jouir leurs concitoyens; pour moi, j'aurai rempli, en la faisant connoître, le devoir d'un voyageur plus empressé de rapporter dans sa patrie ce qui intéresse l'humanité que des modes bizarres, souvent ridicules, et cependant aussitôt adoptées que connues.

La salle de Drury-Lane est spacieuse et commode; sa décoration est du genre gothique;

de longs et minces piliers, semblables à ceux des anciennes églises, supportent de même des voûtes en ogive. Ceux qui séparent les loges sont en fer. La forme large et raccourcie de cette salle lui donne quelque ressemblance avec celle de l'Opéra de Paris. Au reste, elle n'est point dépourvue ni d'élégance ni de légèreté, mais elle manque de noblesse.

Covent-Garden est moins vaste et moins orné que Drury-Lane. La salle de Hay-Market est encore plus simple; elle se nomme aussi le théâtre d'été, et en effet elle n'est ouverte que depuis juin jusqu'en octobre, lorsque les deux autres sont fermées. On donne également, dans ces trois spectacles, des tragédies, des comédies, des opéra comiques et des pantomimes à machines. Les décorations et les costumes sont médiocres. Je parlerai ailleurs du mérite des pièces et du talent des acteurs.

Depuis environ cent ans, les Anglois ont un opéra italien. La salle est grande et belle. C'est le spectacle de la bonne compagnie et des étrangers de distinction; il commence à huit heures, mais les femmes n'y vont guère avant dix, et les hommes encore plus tard. Cette différence vient de la séparation qui se fait, à la fin du dessert, entre les deux sexes. Pendant que les dames passent dans le salon pour prendre le

thé, les hommes restent dans la salle à manger pour s'entretenir sur les affaires publiques. Cette conversation, pendant laquelle les bouteilles de vin de Madère et de Porto circulent sur la table, est toujours assez longue, et se prolonge quelquefois jusqu'au souper. Le prix des places à l'Opéra est très élevé : les moindres sont de cinq schellings, et le parterre coûte une demi-guinée. Les dépenses en décorations et en costumes ne doivent cependant point être considérables ; nos grandes villes de province y mettent autant de magnificence. Ce qui coûte le plus aux directeurs de l'opéra anglois, ce sont les appointements des chanteurs italiens et des danseurs françois qui figurent dans les ballets. Les premiers sujets reçoivent de très gros appointements, et cependant ils s'empressent de quitter Londres dès que leur engagement est fini. Ils s'accommodent aussi peu du climat humide de ce pays, que des manières dédaigneuses de ses habitants envers eux. En revanche, ils prétendent que les Anglois payent les talents par ostentation et sans savoir les apprécier. Ils préfèrent de beaucoup Paris. Là, ils reçoivent leur traitement partie en argent et partie en égards : ce mode de payement les satisfait davantage ; car, il faut le dire à l'honneur de tous les artistes, la gloire et la consi-

dération qui la suit est pour eux le premier des biens, il passe avant la richesse. Le foyer de l'Opéra est une salle très vaste, où l'on donne des concerts par souscription. Les directeurs attachent beaucoup d'importance à y faire entendre chaque année une des premières cantatrices de l'Europe. Mesdames Billington et Catalani ont été successivement engagées pour la somme énorme de douze milles guinées par an, et une représentation à leur bénéfice. Les concerts sont au nombre de douze, et comme ils durent deux heures, on trouvera, au moyen d'un calcul très simple, que ces musiciennes gagnent deux cents francs par minute. Si elles étoient toujours payées de même, elles seroient plus riches que les plus grands potentats.

Les acteurs des principaux théâtres prennent le nom de comédiens du roi; c'est probablement à cause de ce titre que toutes les pièces qu'ils représentent sont soumises à l'approbation du grand chambellan. Cette espèce de censure salutaire pour les bonnes mœurs et les bienséances, ne nuit en rien à la liberté; et il seroit à désirer que l'autorité de ce seigneur s'étendît à la police des spectacles. Dans l'intérieur des salles, ce sont les spectateurs qui la font eux-mêmes, et la partie démocra-

tique de ces républiques est souvent bruyante et licencieuse. Du haut des galeries et de l'amphithéâtre supérieur qu'elle habite, elle fait ordinairement pleuvoir des écorces d'orange et des pelures de pomme sur l'avant-scène et le parterre. Elle ordonne aux musiciens de jouer des airs favoris, et de les répéter plusieurs fois; ou bien un matelot se lèvera tout à coup, et entonnera une longue chanson patriotique. Cependant tout ce bruit cesse dès que la pièce recommence, et il est juste de convenir qu'alors toutes les classes de l'auditoire sont plus calmes et plus attentives qu'elles ne le sont ordinairement sur le continent. Cette licence est donc supportable; ce qui ne l'est point, c'est que le manque total de surveillance et de répression, à l'entrée, y occasionne souvent les accidents les plus graves. Croira-t-on qu'il ne se passe point d'année sans que la représentation d'une pièce nouvelle ne coûte la vie à quelques personnes? On s'étonne, ou plutôt on s'indigne de voir, chez une nation éclairée, un abus aussi choquant survivre aux progrès de la civilisation. Il ne devroit plus être permis aujourd'hui de croire qu'une police salutaire est destructive de la liberté. Au dehors des spectacles, l'ordre n'est pas mieux observé; comme il n'y a point de gardes, les cochers ne

forment point de files, et souvent il y a des voitures brisées et des chevaux estropiés.

Il seroit désirable que l'on adoptât, en France, la coutume établie dans tous les spectacles de Londres, d'entrer pour la seconde pièce en payant demi-prix. Cette facilité que les personnes qui occupent des emplois subalternes ont, par ce moyen, de se procurer une récréation honnête sans nuire à leurs affaires, est très profitable aux directeurs. Sans cette double économie de temps et d'argent, qui tente bien du monde, beaucoup de places resteroient vuides. Peut-être vaudroit-il mieux diminuer partout la longueur des spectacles, qui durent, à Londres comme à Paris, au moins quatre mortelles heures; mais, d'un autre côté, il y a dans les grandes villes tant de gens désœuvrés, et l'oisiveté a des suites si dangereuses, qu'il est encore heureux de lui faire consommer dans une inaction innocente une si grande partie de la journée.

A l'extrémité orientale de la ville et presque dans les faubourgs, il existe un petit théâtre nommé *Sadler's Wells*, où l'on ne représente que des pantomimes grotesques entremêlées de danses sur la corde et de tours de force. La bonne compagnie y va quelquefois, mais seulement en été. L'origine de cet établissement

est assez singulière. Il y avoit autrefois dans cet endroit un couvent, dont les moines étoient en grande réputation de sainteté. Leur puits la partageoit; et son eau, qu'ils bénissoient, avoit de merveilleuses propriétés, et attiroit un grand concours de peuple pendant la belle saison. Lors de la réforme, les moines furent supprimés, et les novateurs, dans leur zèle, firent fermer le puits, qui, suivant eux, étoit l'occasion de pratiques superstitieuses. Cent ans après, un certain Sadler acheta le terrein et retrouva le puits; l'eau avoit perdu sa vertu, mais les divertissements qu'il offrit au public y ramenèrent la foule.

Les Cirques.

C'est, je crois, à Londres, que l'on a inventé les spectacles équestres, aujourd'hui multipliés dans la plupart des grandes villes du continent. Les Anglois, qui dans la conduite de leurs chevaux mettent une douceur et une patience admirable, dont ils sont bien récompensés, ont dû reconnoître les premiers combien ce noble et utile animal avoit d'intelligence lorsqu'il n'étoit pas rebuté par les mauvais traitements. Ils sont parvenus à lui faire exécuter des choses étonnantes. Hughes et Astley sont les directeurs des deux cirques, et cette concurrence

sert bien les plaisirs du public. L'un d'eux (je ne me rappelle pas lequel) imagina d'allonger beaucoup son théâtre, de le réunir au parterre, et d'y donner des courses de cette jolie race de petits chevaux que l'on nomme *poneys*. Les jockeys étoient des enfants fort adroits et vêtus avec élégance. Cette imitation d'un genre d'amusement qui plaît généralement en Angleterre, eut beaucoup de succès.

Les exercices équestres sont toujours suivis de pantomimes à machines, où l'on exécute des changements à vue qui sont quelquefois très plaisants. Arlequin, sa maîtresse, et un magicien à qui il vole sa baguette, sont les personnages obligés de ces drames grotesques, qui souvent amusent les yeux, et où les oreilles sont en pleine sécurité.

Le Vaux-Hall. Le Ranelagh. Le Panthéon.

Le Vaux-Hall est un jardin public sur la rive droite de la Tamise, à l'extrémité occidentale du Borough. Il a été imité dans toute l'Europe avec les modifications que les mœurs et les goûts des différents peuples ont exigés. A Londres, on ne danse point au milieu du jardin : on y a construit un orchestre couvert et décoré avec beaucoup d'élégance dans le style orien-

tal; lorsqu'il est illuminé il produit un effet très agréable : on y donne des concerts fort médiocres, mais les Anglois ne sont point grands connoisseurs; d'ailleurs ils viennent au Vaux-Hall pour se promener et pour y souper plutôt que pour entendre la musique. D'immenses galeries divisées en niches sont garnies de tables, et le nombre des personnes qui y mangent excède quelquefois dix mille. Les mets qu'on leur sert, de la viande froide, des poulets et des gigots, paroîtroient bien grossiers à des habitants du midi accoutumés à ne prendre le soir que des glaces et des sorbets : en revanche, les bourgeois de Londres rejetteroient avec dédain ces rafraîchissements, qu'ils croiroient ne convenir qu'à des hommes sans vigueur et sans énergie. Chaque peuple méprise les coutumes opposées aux siennes, sans songer que c'est le climat qui en fait toute la différence (1). Au reste, cette multitude de lampions de couleur suspendus en guirlandes aux arbres et aux bâtiments, ce grand concours de personnes vê-

(1) Je dirai, à l'appui de cette assertion, que ces mêmes Anglois croyent encore aujourd'hui donner une épithète très injurieuse aux François, en les appelant mangeurs de *soupe maigre* et de *grenouilles*. Ils sont également persuadés qu'il n'y a que des esclaves qui puissent porter des sabots.

tues avec élégance, et qui s'amusent paisiblement, offre un spectacle agréable et qui reste dans la mémoire. Le voyageur éprouvera une impression très différente en visitant le Ranelagh. Celui-ci est bien le plus insipide lieu d'amusement que l'on ait pu imaginer. Il consiste dans une immense rotonde dont le plafond est soutenu par un gros pilier autour duquel est placé un orchestre. Les musiciens, mauvais ménétriers, jouent continuellement le même air, tandis que la foule circule dans la salle. Comme la vitesse de la marche est nécessairement uniforme, il en résulte que l'on tourne souvent dans ce manège pendant une heure sans pouvoir joindre des personnes de sa connoissance, qui ne sont qu'à quelques pas de soi. Ce prétendu amusement seroit, pour une nation vive et gaie, une espèce de tourment; et je me persuade que si le Dante l'avoit connu, il l'auroit placé dans son Purgatoire. Les Anglois en jugent autrement; le Ranelagh leur plaît beaucoup : il reçoit même l'épithète de *fashionable*, expression emphatique dont on se sert pour désigner tout ce qui est à la mode dans le grand monde.

Le Panthéon est situé dans l'intérieur de la ville; c'est également une rotonde très richement décorée, dans laquelle on donne des bals

masqués. Ce genre de divertissement plaît beaucoup à la bonne compagnie de Londres, et le haut prix des billets en exclut presque entièrement les classes inférieures. On ne s'y montre point, comme à Paris, sous des dominos simples dont l'uniformité peut servir à couvrir des intrigues galantes. Les Anglois y portent communément des habits de caractère, et s'efforcent de prendre le langage et les manières des personnages qu'ils représentent. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les journalistes rendent compte de ces réunions comme d'une pièce nouvelle. Dès le lendemain, les papiers publics apprennent à toute l'Angleterre que lord un tel a très bien joué le rôle d'un matelot ou d'un arlequin, et que lady N.... (ils la nomment) a été très aimable sous le costume d'une laitière ou d'une religieuse.

J'ai parlé, dans un Chapitre précédent, des jardins à thé (*tea gardens*) et des jeux de boules: pour compléter la description des lieux publics qui servent à l'amusement, il me reste à dire quelque chose des enclos spacieux destinés au jeu de *cricket*, espèce de mail qui se joue en parties liées. Les joueurs, divisés en deux bandes, sont au nombre d'une vingtaine. Ce jeu, dont les règles sont très compliquées,

demande autant de force que d'adresse : les plus grands seigneurs se font honneur d'y exceller. On y joue cher (la partie est quelquefois de mille guinées); cependant il n'y a jamais de ces paris exorbitants qui ruinent les familles, comme au *crebs* ou aux courses de chevaux; ce qui, joint à l'impossibilité de tromper, établit une notable différence entre les joueurs de *cricket* et les amateurs outrés de courses, désignés par le sobriquet injurieux de *black-legs* (jambes noires) (1). Ceux-ci commencent par être dupes, et la fin du proverbe ne leur est que trop souvent applicable. J'aurai occasion de parler de leurs singulières escroqueries, lorsque je traiterai des usages et des mœurs. Je renvoie également à ce Chapitre la description des *cock-pits* (trous à coqs), salles basses et étroites destinées aux combats de coqs; elles sont heureusement moins fréquentées qu'autrefois, et ce divertissement barbare tombe en désuétude.

Édifices consacrés aux Sciences et aux Arts.

Si l'on jugeoit de l'état des sciences, des lettres et des arts en Angleterre, par le petit nombre

(1) De la couleur de leurs bottes, qu'ils ne quittent point.

d'édifices publics qui leur sont spécialement consacrés, l'idée que l'on se formeroit de leur culture et de leur prospérité seroit bien au-dessous de la réalité. En effet, le Musée britannique, *Sommerset-House*, qui n'a pas même en entier cette destination, et l'hôtel de la Société d'Encouragement des Arts, sont les seuls établissements de ce genre, encore le public n'en a-t-il pas la libre et l'entière jouissance. Nous allons donner la description succincte de ces divers lieux, peu dignes d'une nation puissante et éclairée; et nous terminerons cet article par quelques réflexions sur la cause de l'étonnante infériorité où les Anglois se trouvent à cet égard, je ne dis pas relativement à la France, dont la magnificence surpasse, en ce genre, tout ce que l'histoire a conservé de plus brillants souvenirs, mais comparativement aux plus petites monarchies.

Musée britannique (British Museum).

Ce Musée, formé d'objets disparates, ne date que de 1753. Le chevalier Sloane, riche particulier, laissa à la nation sa collection de livres, de manuscrits et de curiosités; le parlement accepta cette donation, et acheta, pour l'y placer, le grand hôtel qui avoit appartenu au

duc de Montague ; il vota également la somme annuelle de mille huit cents livres sterlings pour l'entretien et l'augmentation du Musée. Ces fonds seroient trop modiques, si la munificence des particuliers n'y suppléoit. Depuis une vingtaine d'années, plusieurs collections importantes ont été ajoutées à celle du fondateur. Mais, comme on ne refuse rien, à côté de morceaux très précieux se trouvent de véritables jouets d'enfants. Les salles sont dépourvues d'ornements, mais entretenues avec soin ; quelques-unes renferment une bibliothèque nombreuse, quoique très incomplète. Parmi les manuscrits, le plus remarquable est l'original de la Grande Chartre. On y conserve aussi des lettres autographes de plusieurs monarques anglois. Ailleurs, on voit les armes et les différentes parures des insulaires de la mer du Sud, rapportées par le célèbre navigateur Cook. Plus loin, des fossiles, des minéraux, des ouvrages de la Chine et du Japon, qui n'ont rien de bien curieux, et que l'on s'étonne de trouver dans un Musée national. Ce qui est réellement précieux, on peut dire même inestimable, c'est la fameuse inscription triple de Rosette, monument unique jusqu'à ce jour, et qui a donné enfin quelques connoissances positives sur les hyéroglyphes, éternels sujets

de conjectures. Les Anglois ont aussi rapporté d'Egypte cette belle cuve de porphyre, que les antiquaires prétendent, mais sans le prouver, être le sarcophage d'Alexandre.

Le Musée britannique est accessible au public; mais il faut des permissions qui ne s'accordent que pour un temps limité et à de certaines époques; il en faut pour voir les salles, d'autres pour lire les livres qu'on ne prête jamais. On s'étonne de toutes ces restrictions, de toutes ces entraves, si opposées à l'esprit national; elles excitent les plaintes des Anglois eux-mêmes; et ceux qui ont visité Paris, regrettent que l'on n'établisse pas chez eux ce régime si libéral de notre grande Bibliothèque. Là, en effet, tout homme entre librement; sans protection, il est admis à jouir de cet immense dépôt de livres, le plus nombreux et le mieux ordonné qui ait jamais existé. Dans toutes les salles, des préposés s'empressent de satisfaire à ses demandes. Si l'on s'adresse aux chefs de l'établissement, qui ne s'absentent jamais, non-seulement on est accueilli avec la politesse la plus obligeante, mais ils vous aident dans vos recherches, ils vous indiquent les meilleures sources où vous pourrez puiser, connoissent toutes les éditions, rectifient les titres qui vous auroient été mal donnés; enfin,

on ne sait lequel admirer davantage d'une érudition si vaste ou d'un zèle si pur et si désintéressé pour le progrès des lettres et des sciences (1). Et remarquez que cette Bibliothèque angloise, si peu complète, si pauvre, est la seule nationale, au lieu que les différents quartiers de Paris en possèdent de superbes, et dont l'accès n'est jamais interdit. Quant aux collections de tableaux et de statues, l'Angleterre, comme nation, n'a rien à opposer à cette galerie françoise qui renferme les plus précieux des tableaux connus, à ces salles où l'on admire les chefs-d'œuvres de tous les grands sculpteurs, depuis Praxitèle jusqu'à Canova. Elle n'a point, comme la France, à offrir aux antiquaires, un cabinet de médailles et de camées; aux amateurs de l'histoire naturelle, ces longues suites de minéraux, de coquilles, d'animaux de toutes les espèces et de tous les pays; cette multitude d'arbres, d'arbustes, de plantes utiles ou curieuses, que l'art soutient dans leur exil. Toutes les richesses, dans ces divers genres, sont ici individuelles,

(1) Qu'il me soit permis de payer ici un léger tribut d'estime et de reconnoissance à M. Van-Praet, l'un des directeurs de ce bel établissement, aussi connu dans le monde savant par ses grandes connoissances bibliographiques que par son zèle et sa modestie.

et si leur réunion forme une masse considérable, aucune collection ne présente un grand ensemble. Les fortunes particulières sont trop bornées, et la vie humaine trop courte, pour atteindre à un résultat qui exige plusieurs générations de souverains. Cependant mylord Spencer possède une bibliothèque aussi nombreuse que bien choisie; et mylord Elgin a profité de son ambassade pour rapporter de Grèce des morceaux précieux de sculpture, riches dépouilles des temples d'Athènes, qui seroient plus nombreuses, si Neptune indigné ne lui en avoit repris une partie.

Avant lui, M. Townley avoit réuni un assez grand nombre de belles statues : elles sont aujourd'hui l'un des principaux ornements du Musée britannique, qui les a achetées. Quant aux tableaux, les plus beaux sont sans doute ceux du marquis de Stafford, qui possède aujourd'hui la plus grande partie de la fameuse galerie d'Orléans. C'est aussi du continent que M. Henry Hope a apporté dernièrement plusieurs chefs-d'œuvres de l'École flamande et hollandoise. Enfin, M. Angerstein a réuni avec beaucoup de dépense et de soins des tableaux réellement originaux, parmi lesquels on admire quatre beaux paysages de Claude Lorrain, le peintre favori des Anglois.

Plusieurs lords possèdent aussi dans leurs châteaux des tableaux et des statues d'un grand prix. La galerie de lord Pembroke, à Wilton, près Salisbury, est célèbre, et mérite sa réputation. Blenheim a une belle bibliothèque, digne de la magnificence de ce grand établissement. Mais j'en parlerai avec plus de détail, lorsque je décrirai les châteaux et les maisons de plaisance. Pour le moment, je me bornerai à observer que cette grande différence qui se remarque en Angleterre, entre la richesse des collections particulières et la pauvreté nationale sous le rapport des arts, provient de la nature du gouvernement. Il paroît que la magnificence est exclusivement inhérente aux monarchies illimitées. C'est là que l'on bâtit des palais somptueux, et que, pour les décorer, l'on attire à grands frais les artistes célèbres; c'est là seulement que se forment les grandes collections de livres, de tableaux et de statues. Ce ne sont pas les Romains du temps de la république qui ont élevé le Colysée, le Panthéon, et ces thermes dont les ruines sont si imposantes; tout date des empereurs, excepté les fameux cloaques qui furent construits par les premiers rois. Direz-vous que les plus parfaits de tous les monuments, ceux d'Athènes, furent l'ouvrage de républicains?

Je répondrai que Périclès, à qui ils sont dus, étoit le maître de l'Attique. Ce sont aussi les Ptolomées qui ont rassemblé la bibliothèque d'Alexandrie, non loin de ces plaines où les Pharaons avoient bâti leurs étonnantes pyramides. Plus tard, les souverains pontifes ont créé Rome moderne, pendant que les Médicis décoroient Florence. Enfin, au fond du Nord, Catherine II a élevé sur les bords de la Néva à demi sauvage des palais de marbre et des quais de granit. L'esprit républicain est diamétralement opposé à un pareil emploi de la richesse nationale: il tolère quelquefois le luxe, il est l'ennemi du faste; il veut que l'État soit puissant, mais non pas qu'il soit riche; il veut même qu'il soit pauvre, afin de l'aider dans ses besoins. Les Anglois qui regardent la monarchie plutôt comme un mal nécessaire que comme un bien, partagent ces opinions; aussi l'État, chez eux, n'aura-t-il jamais de ces collections immenses autant que précieuses, qui honorent l'esprit humain, et qui l'aident dans sa marche progressive. Leurs rois ont cependant un grand pouvoir, mais la modestie doit être leur sauve-garde. On aime à leur voir accorder des encouragements aux arts; mais leur libéralité est restreinte, et elle ne sauroit s'étendre jusqu'à la magnificence. Jalousie pe-

tite et misérable, puisque les princes n'ont réellement que la propriété nominale des trésors de cette espèce, et que le public en jouit bien plus qu'eux.

Sommerset-House. Société royale. Société des Antiquaires. Académie royale de Peinture.

Sommerset-House, situé au milieu de Londres, sur le bord de la Tamise, est entièrement construit en pierres de taille et orné de colonnes. Sa façade est sur le Strand, grande rue qui, sous divers noms, traverse la capitale, et réunit le quartier de Westminster à la cité. La principale entrée de Sommerset-House a quelque ressemblance avec celle du Palais-Royal à Paris; mais on regrette que ce grand édifice ne soit pas précédé par une cour. En revanche, il a une belle terrasse qui domine la Tamise. Le mur de soutenement est décoré avec beaucoup de magnificence d'arcades et de colonnes qui, vues de la rivière, produisent un très bel effet.

Sommerset-House, construit sur l'emplacement de l'hôtel des ducs de Sommerset, confisqué sous le règne d'Edouard VI, a des destinations différentes. Plusieurs corps de logis sont occupés par des bureaux de la marine et de l'échiquier ou trésor public; une aile en-

tière est réservée pour la Société royale et pour celle des Antiquaires. La première est aussi célèbre que l'autre l'est peu ; et il ne paroît pas que l'opinion publique ait, dans cette occasion, manqué à la justice distributive. La gloire du grand Newton, l'illustre fondateur de la Société royale, jette encore, après plus d'un siècle, un éclat qui rejaillit sur ses successeurs. Leur salle d'assemblée est belle et commode. Ils ont aussi une bibliothèque assez riche, et un cabinet d'instruments de physique. Ces différents objets ne proviennent point, comme dans les autres pays, des largesses du gouvernement. Ici, les membres en ont fait tous les frais : ils ne tiennent de la munificence nationale que la jouissance gratuite du local qu'ils occupent, et du prince que le titre de *royal*. Bien plus, au lieu que dans les autres monarchies, les membres des premiers corps savants reçoivent de l'Etat un traitement annuel, en Angleterre on paye pour être reçu de la Société royale, cinq guinées la première année, et deux et demie les années suivantes ; à moins qu'on ne préfère de payer à la fois vingt guinées, ce qui dispense de toute contribution ultérieure. Peut-être que cette forme a peu d'inconvéniens dans un pays très riche ; cependant il semble que partout le progrès,

l'honneur et l'indépendance des lettres demanderoient que les gouvernements fissent tous les frais de ces utiles établissements; mais que les membres ne reçussent aucuns salaires, et ne fissent non plus aucuns déboursés.

Les séances de la Société royale ne sont jamais publiques; mais les étrangers y sont admis sur la présentation d'un membre. On y lit des Mémoires sur les différentes branches des sciences naturelles.

L'Académie royale de Peinture occupe les plus belles salles de Sommerset-House; on a pourvu d'une manière encore différente à son entretien. La curiosité publique est mise à contribution pour cet objet. Tous les ans, il y a une exposition de tableaux; on donne, en entrant, un schelling; et il faut convenir que cette somme, toute modique qu'elle est, peut encore paroître excessive aux amateurs des arts. Quelques paysages et des portraits au crayon sont tout ce que j'y ai vu de tolérable pendant la durée de mon séjour en Angleterre. La foule n'en est pas moins grande, et cela se conçoit aisément, car ce sont les bons artistes qui forment les connoisseurs. L'Angleterre réunit aujourd'hui dans ses collections particulières tant de richesses, tant de chefs-d'œuvres à imiter, qu'il y a lieu d'espérer que

la peinture et la sculpture y feront enfin quelque progrès. Nous-mêmes (et les Anglois savent bien nous le reprocher), nous admirions, il n'y a pas cinquante ans, les Boucher et les Fragonard, avant que Vien et Greuze, l'un pour le dessin, l'autre pour le coloris, eussent ramené l'Ecole françoise aux vrais principes. Cependant ces modernes recommandables avoient eu de plus illustres devanciers. Le Poussin et Le Sueur auront toujours un rang honorable parmi les grands peintres de tous les âges et de tous les pays. Les Anglois n'ont rien de semblable à nous opposer. Tous ceux de leurs artistes qui ont montré quelque talent appartiennent à la dernière moitié du dix-huitième siècle. West a fait quelques tableaux historiques dont la composition n'est pas sans mérite; le chevalier Reynolds a peint de beaux portraits; Gainsborough et quelques autres ont réussi dans le paysage. Avant eux, Hogarth avoit composé des scènes romanesques d'une grande vérité; mais peu de correction et cependant de la sécheresse gâtent ses tableaux, où l'on admire plutôt l'esprit que le talent du peintre. Son genre me conduiroit à parler de celui du chevalier Bunbury, le Raphaël de la caricature, si son article ne devoit être plus convenablement placé dans le Chapitre où je trai-

terai du caractère des Anglois, et du genre de plaisanteries qui leur est particulier.

Il s'est formé, depuis quelques années, deux autres sociétés libres, l'une qui prend le titre d'*Entomological Society*, et qui s'occupe de la connoissance des insectes, spécialement de ceux de la Grande-Bretagne, et des moyens de détruire ceux qui sont nuisibles; l'autre, la Société minéralogique, analyse gratuitement tous les échantillons de mine qui lui sont envoyés, ainsi que les minéraux propres à remplacer les engrais.

Société pour l'encouragement des Arts, du Commerce et des Manufactures.

Cet établissement, fondé en 1753 par lord Folkstone, s'est toujours soutenu depuis par des souscriptions volontaires. On estime qu'il a déjà dépensé plus de cinquante mille guinées en prix et encouragements accordés aux inventeurs de toutes les découvertes utiles. La Société publie annuellement des Mémoires sous le nom de *Transactions;* ils contiennent l'explication détaillée de tous les nouveaux procédés dans les arts et les manufactures. Ils sont très estimés, et méritent de l'être. Les Anglois admirent beaucoup, dans la grande

salle où se tiennent les séances générales de la Société, plusieurs tableaux de Barry, l'un de leurs compatriotes. Les étrangers voient avec plus d'intérêt la salle des modèles qui renferme des machines extrêmement curieuses et fort bien exécutées.

On a imité cet établissement en France, et il y rend aussi de très grands services.

Institut royal (Royal Institution).

La société formée en 1800, sous le nom de *Royal Institution*, n'a rien de commun avec les réunions de savants, connues en Italie et en France sous le nom d'*Instituts*. Ses fondateurs semblent avoir pris pour modèle le Lycée de Paris, que l'on nomme aujourd'hui l'*Athénée*. On y trouve de même une bibliothèque et un cabinet de lecture. Des professeurs d'un grand mérite, parmi lesquels on distingue le docteur Davy, celui qui s'est rendu célèbre par la décomposition des alkalis, y font des cours de physique et de chimie. Enfin, on reçoit avec reconnoissance les instruments et les modèles qui paroissent offrir quelque avantage, et j'y ai moi-même déposé le modèle d'un pont en bois de trois cents pieds de long, sur un principe nouveau. Le laboratoire de chimie

est le plus vaste et le plus complet que l'on connoisse, et la salle des cours, construite en amphithéâtre, contient neuf cents personnes. Cette société ne s'occupe point de littérature ni de l'étude des langues; mais, suivant la chartre qui lui a été accordée par le roi (et c'est le seul bienfait qu'elle en ait reçu), elle a pour objet : « De rendre d'un usage général les « inventions utiles dans les arts, et d'enseigner « par des cours et des expériences l'application « des sciences naturelles aux usages communs « de la vie ». Les propriétaires sont au nombre de quatre cents; ils ont donné deux cents guinées chacun. Voilà donc environ deux millions tournois de premiers fonds, outre les souscriptions annuelles, qui sont illimitées et très considérables.

Cet établissement n'est point le seul de ce genre; il a été imité avec succès en 1805 et en 1808. Deux nouvelles sociétés, qui portent le nom de *London Institution* et de *Russel Institution*, se sont établies dans des quartiers différents. Elles réunissent à peu près les mêmes avantages que l'Institut royal, et ne lui cèdent guère en magnificence. Les propriétaires héréditaires, au nombre de mille, ont donné chacun soixante-quinze guinées : les souscripteurs à vie n'en ont donné que vingt-cinq.

Les méthodistes, classe riche et nombreuse, ont aussi formé un établissement de ce genre sous le nom de *Surrey Institution*.

Je ne dois pas terminer cet article sans parler des réunions littéraires et scientifiques du chevalier Bancks, l'illustre président de la Société royale, et le digne compagnon de Cook. Il reçoit tous les dimanches, avec la politesse la plus obligeante, ses confrères, et les étrangers qui lui sont présentés par eux. Ces conversations sont aussi instructives qu'agréables.

La bibliothèque du chevalier Bancks est très belle; il a la plus grande collection d'ouvrages scientifiques qui existe. Le catalogue imprimé est lui-même un objet de curiosité.

L'Hôtel-de-Ville (Guild-Hall).

Cet édifice, dont la structure est gothique, n'est pas d'un bon style. La grande salle, longue de cent cinquante pieds, large de quarante-huit, et haute de cinquante-cinq, contient deux colosses informes de bois peint; ils représentent des géants armés, et ils ressemblent au saint Christophe colossal qui étoit à l'entrée de la cathédrale de Paris. Le peuple les nomme *Gog* et *Magog*, et leur est fort attaché. La vénération que les citoyens de Londres témoignent

pour la mémoire de leur lord-maire, Thomas Beckford, est plus raisonnable ; ils lui ont érigé une statue de marbre blanc. En face, on a gravé, en lettres d'or, la harangue énergique qu'il fit au roi, en lui présentant, le 23 mai 1770, l'adresse de la cité. On voit, dans la même salle, la statue de lord Chatham, le célèbre père du ministre Pitt. Ce fut à l'occasion de la déclaration de guerre, en 1756, que cette statue fut votée par la ville de Londres. Les déprédations maritimes qui précédèrent cet acte public, et qui enrichirent le commerce aux dépens de l'honneur national, n'auroient pas dû recevoir une aussi noble récompense, que cependant, sous d'autres rapports, les talents et le patriotisme de lord Chatham pouvoient mériter.

C'est à Guild-Hall que se font les élections annuelles du lord-maire et des aldermans ; c'est là aussi que se tiennent les assemblées du conseil municipal.

La cité a une jurisdiction particulière, et ses tribunaux siégent dans cette enceinte.

L'Hôtel du Lord-Maire (Mansion-House).

L'hôtel, ou plutôt le palais du lord-maire, est vaste et décoré de colonnes et des autres ornemens de l'architecture ; mais l'ordonnance

en est mauvaise : on blâme surtout l'attique d'une hauteur démesurée qui surmonte ou plutôt qui écrase tout l'édifice.

On raconte que lord Burlington, un des meilleurs architectes dont l'Angleterre puisse se vanter, fut consulté lorsque l'on voulut construire ce palais. Il envoya à la corporation de Londres un très beau plan de Palladio qu'il avoit rapporté d'Italie ; mais les officiers municipaux le rejetèrent presque unanimement, parce que, dirent-ils, Palladio n'étoit pas citoyen de Londres, et qu'en outre il étoit *papiste*.

Il y a, dans les motifs de ce refus, un mélange très remarquable d'orgueil national et de fanatisme ; mais ce qui paroîtra sans doute plus étonnant que tout le reste, c'est la date de l'anecdote : elle est de 1739. Les étrangers, toujours prêts à taxer de vanité les François, devroient se rappeler que lorsque Louis XIV voulut achever le Louvre, il fit venir le cavalier Bernin, regardé, à cette époque, comme le premier architecte d'Italie. Il fit un plan ; mais lorsqu'on lui eut montré les dessins de la belle colonnade dont Perrault étoit l'auteur, et que nous admirons aujourd'hui, il dit au roi qu'il auroit pu se dispenser de l'appeler.

L'intérieur de l'hôtel du lord-maire contient

une suite de grands appartements décorés avec plus de magnificence que de goût. Les meubles, l'argenterie qui est très belle, l'équipage de cérémonie, tout appartient à la cité. Ces bourgeois opulents, si jaloux de leurs rois, se plaisent à entourer leur chef d'un grand faste, presque égal à celui d'un souverain. Le jour de son installation est fixé au 9 novembre. Le nouveau lord-maire donne alors un banquet suivi d'un grand bal. Les ministres d'État, les ambassadeurs, les étrangers de distinction, et quelquefois jusqu'à deux mille personnes y assistent. Ces repas sont plus somptueux que délicats. Le mets favori des Anglois, la tortue, n'y manque jamais : on les sert entières, quoiqu'elles pèsent souvent plusieurs centaines de livres, et leurs écailles servent de plats. Dans la matinée, le lord-maire va prêter son serment de fidélité à Westminster, dans une grande barque dorée et pavoisée, suivie de celles des différentes corporations, qui ne sont guère moins richement ornées. La Tamise, couverte d'une multitude de canots et de gondoles, présente un bel aspect. Cette promenade par eau offre quelque ressemblance avec celle du doge de Venise sur le Bucentaure, lorsqu'il alloit épouser la mer, cérémonie toujours orgueilleuse, mais depuis long-temps devenue ridicule. Cepen-

dant les Vénitiens ont été une fois les dominateurs des mers; mais la faveur de Neptune est inconstante comme les vents qui désolent son empire.

La Bourse (the Exchange).

Cet édifice est un des plus beaux de Londres, quoique l'architecture ne soit pas d'un goût bien pur; mais il a un air de grandeur et d'élégance qui plaît. C'est un quarré long de deux cents trois pieds sur cent soixante-onze, dont l'intérieur forme une cour entourée de belles arcades. Une tour à plusieurs étages, et de près de deux cents pieds de haut, décore la principale entrée.

Les différentes places de commerce de l'Europe ont, à la Bourse, des arcades attitrées, points de réunion nécessaires dans ce grand concours de négociants, de courtiers, de capitaines marchands qui s'y réunissent tous les jours. Il n'y a communément rien de curieux à voir un grand rassemblement d'hommes qui se pressent et s'agitent dans un espace resserré; mais ici, l'importance des affaires qui se traitent, ces immenses spéculations qui atteignent les extrémités de l'univers, tant de milliers de familles que de proche en proche elles intéressent, empêchent l'observateur de demeurer

indifférent. Un tel spectacle fait naître des réflexions involontaires sur l'étendue du pouvoir de l'industrie, son extension illimitée autant que rapide, son influence sur le bonheur des nations, leurs vertus et leurs vices; et le simple spectateur finit par n'être pas moins occupé que les acteurs de cette scène agitée. ...

Il n'existoit point de Bourse en Angleterre au milieu du seizième siècle, et depuis longtemps les places de Flandres, surtout Anvers (à cette époque le grand marché du Nord), possédoient de ces établissements si utiles au commerce. Le chevalier Gresham voulant en faire jouir sa patrie, proposa à la ville de Londres de construire une Bourse à ses frais. Cette offre fut reçue avec reconnoissance; la cité voulut même donner le terrein : la reine Elizabeth lui accorda son approbation, et le titre de *royale*. Cet édifice subsista jusqu'en 1666 : il fut alors consumé par le grand incendie; mais, dès l'année suivante, Charles II posa la première pierre de celui que nous voyons aujourd'hui. La statue pédestre du monarque, exécutée en marbre, est au milieu de la cour; celle du premier fondateur Gresham, placée dans une niche du premier étage, en rappelant le patriotisme de cet excellent citoyen, honore la mémoire des magistrats qui ont pensé que

le feu, en consumant le bâtiment, n'avoit pas dû détruire le souvenir du bienfait.

Les salles du premier étage de la Bourse ont des destinations différentes; les unes sont occupées par les chambres d'assurance; dans quelques autres, sept professeurs, dont les chaires sont fondées par le même chevalier Gresham, font des cours. Ils enseignent la théologie, le droit, l'astronomie, la médecine, la rhétorique, la géométrie et la musique. Dans un des côtés du bâtiment sont les salles du café *Lloyd*, le plus célèbre établissement de ce genre qu'il y ait au monde; c'est là que se réalisent, par écrit, tous les marchés qui se font à la Bourse. Là aussi est un grand livre ouvert au public, où chacun écrit, en les signant, les nouvelles de mer qui parviennent à sa connoissance : rien n'oblige à en donner la preuve, mais l'usage a prévalu de n'y insérer que des choses certaines; aussi ce registre a un tel caractère d'authenticité, que les journaux anglois, et même quelques autres, en donnent des extraits sous le nom de *Liste de Lloyd*.

Hôtel et Magasins de la Compagnie des Indes.

Cet hôtel, vaste sans être beau, a reçu, depuis quelque temps, des additions importantes. La façade, toute en pierres de taille, est décorée

d'un fronton soutenu par six grandes colonnes ioniques. Une statue, représentant la Grande-Bretagne, est placée au sommet du fronton; aux deux autres angles, on voit l'Asie assise sur un dromadaire, et l'Europe sur un taureau. Ces grands et lourds quadrupèdes, juchés à la hauteur du toit, produisent un effet ridicule: ils ne seroient point tolérés dans un pays où le goût des arts seroit plus pur et plus répandu. L'intérieur de l'hôtel est bien distribué; la salle de vente est fort belle, ainsi que celles qui servent aux assemblées générales des actionnaires. C'est là que d'obscurs citadins se réunissent pour décider du sort de ces nababs entourés de toute la pompe asiatique; là, ils déclarent la guerre aux Marattes, déposent ou soudoient les rajahs. Jamais, depuis le sénat de Rome, assemblée délibérante n'a exercé une influence semblable sur tant de riches provinces, sur le sort de tant de millions d'hommes. Mais, du moins, les sénateurs romains avoient commandé les armées à qui le peuple-roi devoit ses immenses conquêtes; ils étoient les chefs, l'élite d'une grande nation; enfin, les hauts-faits de leurs aïeux rehaussoient l'éclat de leurs actions personnelles. Ici, l'or, l'or seul exerce un empire honteux: le mérite, le talent, la valeur, ne sont comptés pour rien.

Le dernier des hommes, pour une modique somme, fruit de son travail ou de ses fraudes, peut acquérir un droit de souveraineté sur les plus belles contrées du globe ; et c'est dans un siècle et dans un pays où l'on se dispute encore avec tant de chaleur sur les droits du peuple, et où l'on prétend avoir tant de respect pour la dignité de l'homme, que l'on vend publiquement à l'enchère une part dans le gouvernement de l'Indostan. Oh ! inconséquence !

Les magasins de la Compagnie des Indes ne sont point contigus à l'hôtel ; ils occupent un grand emplacement sur lequel habitoient, il y a peu de temps, plusieurs centaines de familles. Ces constructions ne sont remarquables que par leur grandeur et par les machines simples et ingénieuses dont on se sert pour élever les ballots dans les étages supérieurs.

Hôtel de la Banque.

Ce bâtiment, augmenté à diverses époques, est devenu immense comme l'établissement qu'il renferme. Il couvre aujourd'hui plusieurs acres de terrein. La principale façade est ornée d'une longue rangée de colonnes, mais elles sont d'une petite proportion, et l'édifice n'a point ce caractère de solidité et de grandeur qui convient à un monument public. Ce qu'il

contient de plus curieux, est la grande rotonde, surmontée d'une coupole éclairée par en haut. Cette vaste salle est ouverte au public, et tous les matins une foule prodigieuse s'y rassemble pour se livrer aux spéculations sur les actions dont les prix varient comme ceux des effets sur l'Etat.

L'administration de cet établissement est aussi simple que régulière; elle mérite d'être étudiée par toutes les personnes qui s'occupent des finances. Lorsque je traiterai cet article, je donnerai des détails sur son organisation, sur les procédés que l'on emploie pour la tenue des livres, et pour les différens genres de service dont elle est chargée tant envers l'Etat qu'envers les particuliers. Je ne parlerai ici que de son origine et de ses progrès.

Ce fut un Ecossois, nommé *Patterson*, qui proposa, en 1694, les plans de cette association financière. Les associés commencèrent par avancer douze cent mille livres sterlings au gouvernement. Leurs fonds et leurs avances ont depuis reçu un prodigieux accroissement. Nous en avons une preuve authentique dans le rapport du comité nommé en 1797 par le parlement, pour examiner l'état de la banque. Il fut reconnu que ses créances actives étoient de 29,284,080 liv. st., tandis que son passif,

montant de ses billets en circulation, n'étoit que de 13,731,390 liv. st., ce qui produisoit une différence en sa faveur de 15,513,690 l. st. Ces grands profits ne doivent point lui être enviés, car il est impossible de servir l'Etat à meilleur marché. Chargée de payer aux créanciers de la nation les arrérages de la dette publique, la banque ne reçoit pour ce service d'un détail immense, que quatre cent cinquante l. st. par million sterl., c'est-à-dire, moins d'un deux millième, ou environ un sou tournoi pour cent francs. Elle se charge aussi de la confection des billets de loterie et du paiement des lots, pour la modique somme de mille guinées. L'administration de ce vaste établissement est entre les mains d'un chef qui a le titre de *gouverneur* de la banque, d'un vice-gouverneur, et de vingt-quatre directeurs : ils sont tous nommés par les actionnaires. Les commis sont au nombre de sept cents, outre une multitude de domestiques et de porteurs d'argent.

La Douane (Custom-House). *L'Hôtel des Aides* (Excise office).

Le premier de ces édifices n'est remarquable que par sa grandeur et la quantité prodigieuse de marchandises de toute espèce qu'il contient, et qui se renouvelle sans cesse. Il est

situé proche de la Tamise, bordée d'un quai dans cet endroit. Des machines d'une bonne construction servent au chargement et au déchargement des navires, et ces manœuvres s'opèrent avec une étonnante célérité.

L'hôtel des aides, ou plutôt des droits sur les consommations, est un édifice de pierre bâti simplement, mais avec goût. Il est très vaste; cependant il ne l'est pas trop pour contenir cette foule d'employés que nécessite la perception des taxes indirectes, dont le nombre s'est prodigieusement accru depuis vingt ans.

L'Amirauté (Admiralty-Office).

L'hôtel de l'amirauté est décoré de colonnes, mais les règles de l'architecture ont été étrangement violées dans la construction de cet édifice. On a élevé au-dessus deux télégraphes: l'un correspond avec les ports de Déal et de Douvres, l'autre avec ceux de Portsmouth et de Plymouth. Les Anglois se sont empressés d'imiter cette invention françoise, mais ils ne l'ont pas copiée servilement. Au lieu d'une poutre à bras mobiles, leur télégraphe est un chassis garni de neuf volets horizontaux, tantôt ouverts et tantôt fermés, suivant l'arrangement convenu. J'ignore si cette méthode est préférable à celle des premiers inventeurs.

Chaque pays est content de la sienne, et il est probable que tous deux ont raison, et que plusieurs autres moyens seroient également bons. Ce qui est singulier, c'est qu'une chose aussi utile que simple n'ait pas été inventée depuis bien des siècles. Il n'est peut-être pas moins étonnant que depuis vingt ans les télégraphes, reconnus d'un si grand avantage, n'aient point été adaptés aux signaux de nuit: ce qui, pendant l'hiver, en restreint l'usage à quelques heures. Ce perfectionnement aura lieu sans doute, et l'on peut aussi prévoir un temps où les gouvernements feront participer les particuliers aux avantages souvent incalculables d'une communication si rapide. Cette faveur, comme celle de la poste aux lettres, ne seroit point gratuite; elle pourroit même être également une branche de revenu pour l'Etat. Ne désespérons de rien: les courriers ont été pendant long-temps chargés exclusivement des dépêches de l'administration avant qu'on ait imaginé d'en faire payer les frais aux particuliers dont ils portent aussi les lettres. Cet ancien usage subsiste même en Chine, mais il tient à la nature d'un gouvernement soupçonneux.

Les hôtels des autres ministères sont situés, comme celui de l'amirauté, auprès du parc,

et par conséquent du palais de Saint-James. Cet arrangement, aussi commode pour les ministres que pour le public qui a souvent affaire à plusieurs bureaux à la fois, mériteroit d'être imité. Ces édifices sont assez grands, mais leur architecture n'a rien de remarquable; cependant le bureau de la guerre (*horse-guards*), ainsi nommé des gardes à cheval qui toujours y ont deux vedettes en faction, est d'une forme pittoresque; une tour haute de plusieurs étages domine le bâtiment; elle est en face du grand canal du parc de Saint-James, et sert de décoration à la principale entrée.

Le Temple.

C'est un assemblage considérable de bâtiments construits sur les ruines de l'ancienne demeure de ces Templiers, dont la vaillance et les malheurs ont laissé de si longs souvenirs. Lorsque leur ordre fut détruit, on donna leur maison aux chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui bientôt après l'arrentèrent, pour dix livres sterlings, aux étudiants en droit: ils en sont restés en possession. Ceux qui l'habitent aujourd'hui forment deux sociétés, l'*Inner* et le *Middle-Temple*. Dans toutes les deux, les étudiants mangent en commun; et s'ils n'assistent pas au moins quinze fois par

trimestre à ces repas, on ne leur compte point ce terme, dont il faut douze pour être reçu dans le corps des avocats. Singulier règlement, qui s'observe religieusement depuis un temps immémorial. Dans l'enceinte du Temple est un jardin public peu étendu, mais situé agréablement sur la Tamise, et fort utile à ce quartier éloigné des parcs et dépourvu de promenades.

Il existe à Londres plusieurs autres communautés d'étudiants en droit, qui portent toutes le nom de *court-inns* (auberges des cours de justice). La plus considérable, après celles du Temple, se nomme Lincoln's-Inn; ses bâtiments forment un des côtés de Lincoln's-Inn-Fields. Cette place est la plus grande de la capitale; elle est quarrée, et l'on assure qu'elle contient exactement la même superficie que la base de la grande pyramide d'Egypte.

L'imagination a sans doute quelque peine à se représenter une masse aussi gigantesque élevée sur cette base : mais lorsqu'elle y est parvenue, l'idée qu'elle se forme ainsi est beaucoup plus exacte que celle qui lui seroit donnée de toute autre manière, par exemple, au moyen de la comparaison avec une colline qui auroit à peu près les mêmes dimensions, car les collines ne sont que de petites montagnes,

et tout ce qui est relativement petit dans son espèce, donne mal l'idée de la grandeur.

Places publiques.

Lincoln's-Inn-Fields est la plus grande de toutes les places publiques de Londres, mais elle est une des moins ornées. Celle de Grosvenor passe pour la plus belle. Sa superficie est de cinq acres. Dans la pièce de gazon parsemée d'arbustes à fleurs qui est au milieu, on a élevé la statue équestre de Georges II, en bronze doré. Portman Square est encore une des belles places de Londres : les maisons qui l'entourent sont grandes et commodes. Berkeley Square est moins régulier; une statue équestre de Georges III en occupe le milieu. L'hôtel du marquis de Lansdowne, un des plus beaux de Londres, forme un des côtés de cette place. Dans Cavendish Square, on voit une statue élevée à la mémoire du duc de Cumberland. Plusieurs autres places ont encore des statues, mais elles sont toutes au-dessous du médioore; et le grand bassin qui occupe le milieu de Saint-James's Square, est bien préférable à de pareils monuments. La meilleure statue de Londres est la plus ancienne; elle est l'ouvrage d'un artiste françois, Hubert de Soeur. Elle représente Charles Ier à cheval. A l'époque de

la guerre civile elle étoit fondue, mais non pas érigée. Le parlement, révolté contre le roi, la vendit à un marchand de cuivre, avec l'injonction de la dépecer. Celui-ci feignit d'obéir, et mit en vente des ustensiles qu'il prétendit en provenir. Mais elle étoit enterrée, et elle reparut aussitôt après la restauration. Elle fut alors placée sur un piédestal dans le carrefour de Charing-Cross.

Depuis une vingtaine d'années, Londres a reçu de grands accroissements. De longues rues, des quartiers tout entiers, des places publiques spacieuses ont été bâties. Une des plus belles, Russel Square, a été construite sur des terreins appartenant à la maison de Bedford, en face de l'hôtel de ce nom. Dernièrement la place a été considérablement aggrandie, l'hôtel détruit et rebâti plus loin : sur le lieu qu'il occupoit, on voit aujourd'hui un monument élevé au feu duc de Bedford par sa famille. La statue colossale, de neuf pieds de proportion, est en bronze, ainsi que tous les ornements qui sont relatifs à l'agriculture. Le duc a la main posée sur une charrue. Les bas-reliefs qui décorent le piédestal représentent des scènes champêtres. Ce monument a vingt-sept pieds de haut : l'exécution en est soignée, et la composition ne manque pas de noblesse. Je

ne crois pas qu'il existe rien de semblable en Europe. Jusqu'ici les familles des particuliers avoient souvent orné leurs tombeaux, mais on n'avoit point encore élevé, dans une place publique, de statues à la mémoire d'un particulier. Cet honneur réservé aux souverains, et quelquefois à des généraux illustres, avoit été toujours décerné par les gouvernements. Au reste, les services essentiels que le duc de Bedford a rendus à l'agriculture de son pays, et surtout les améliorations des troupeaux qui ont été le fruit de ses soins et de ses grandes dépenses, méritoient la reconnoissance nationale, dont sa famille n'a été que l'interprète.

Le Monument.

Les Anglois nomment ainsi une haute colonne qu'ils ont élevée en mémoire du grand incendie de 1666, et à la place où il commença : ils prétendent qu'elle est la plus belle du monde, mais le monde n'en convient pas. La matière, le dessin et l'exécution n'ont rien de recommandable, et la construction est même si mauvaise, qu'elle menace déjà, après un siècle et demi, d'écraser les maisons qui l'entourent de très près. Il faut espérer, pour l'honneur de la nation angloise, qu'elle ne sera jamais rebâtie. Au lieu des souvenirs glorieux que ce peuple

auroit pu trouver dans ses fastes, il a voulu consacrer la mémoire d'un accident funeste, en l'attribuant, par une injustice absurde, au parti catholique. L'inscription gravée sur le piédestal est digne de la barbarie du moyen âge.

La colonne est d'ordre dorique; elle est cannelée. La hauteur du fût est de cent vingt pieds, son diamètre de quinze. Le piédestal, masse informe, a quarante pieds. Au-dessus du chapiteau s'élève une urne dont il sort des flammes : elle n'a pas moins de quarante-deux pieds. L'architecte, le chevalier Wren, s'étoit proposé de placer sur le faîte de sa colonne la statue de Charles II; mais les citoyens de Londres, qui faisoient la dépense, ne voulurent point consentir que, même en effigie, le monarque fût si fort élevé au-dessus d'eux.

Cette colonne est une imitation de la colonne Trajane; mais au lieu que celle-ci retrace, sur un plan ingénieux, une longue suite de victoires, le monument anglois est d'une nudité choquante. Les François, au contraire, ont enchéri sur les Romains, et ils ont rendu leur colonne véritablement triomphale, en la recouvrant toute entière d'un bronze captif.

Les Ponts.

Londres communique avec le *Borough*, cet immense faubourg situé sur la rive droite de la Tamise, par le moyen de trois beaux ponts de pierre. Le plus ancien, nommé *London-Bridge*, étoit jadis couvert de maisons; il n'y a même guère plus de soixante ans qu'elles ont été démolies. C'est encore à cette époque que l'on a réuni en une seule, deux des arches, pour donner un passage plus facile aux barques. Cependant la chute de l'eau, resserrée par des piles trop épaisses, y est si forte, surtout dans le temps des grandes marées, qu'il y arrive souvent des accidents. Aussi est-il, depuis long-temps, question de rebâtir le pont en entier. Parmi les plans proposés, celui que le comité de la chambre des communes a adopté, est assurément le plus magnifique; il consiste à élever, entre deux grandes culées, une seule arche en fer de *six cents pieds* d'ouverture; alors les vaisseaux pourroient remonter la rivière jusqu'au pont supérieur, et le port auroit un mille de plus. Si ce hardi projet s'exécute, on peut assurer qu'il sera l'ouvrage le plus étonnant qui soit sorti de la main des hommes. J'ai vu le pont de Sunderland qui réunit les deux rives escarpées d'une rivière

large de deux cent quarante pieds. J'ai vu un grand vaisseau passer au-dessous à pleines voiles, tandis qu'une voiture paroissoit suspendue comme par un effet magique sur cette arche travaillée à jour et extrêmement aplatie. L'admiration que ce spectacle m'a inspirée ne sortira jamais de ma mémoire, et n'est point au-dessous de celle que m'ont fait éprouver les merveilles de la nature dans les grandes Alpes. Aussi, lorsque mon imagination se représente, au-dessus d'un grand fleuve, cette arche immense dont l'ouverture surpasseroit plus de deux fois celle de Sunderland, je jouis d'avance de cet effort prodigieux du génie de l'homme moderne, qui laisse bien loin derrière lui les travaux si fameux de la patiente antiquité.

Le pont de Londres, dans son état actuel, a neuf cent quinze pieds de long, quarante-cinq de large; le milieu est élevé de soixante pieds au-dessus de la hauteur moyenne des eaux; les arches sont au nombre de dix-neuf, la plupart de forme gothique, et toutes d'une ouverture inégale. Deux machines hydrauliques sont adossées aux deux extrémités du pont, et fournissent de l'eau à un grand nombre de maisons sur les deux rives. Elles ne travaillent cependant qu'à la marée basse, parce que, pendant le flot, l'eau du fleuve est un peu saumâtre.

Le pont de Black Friars fut terminé en 1769; il correspond au centre de la cité; sa construction est moderne et élégante; les piles sont décorées de colonnes accouplées; les arches, au nombre de neuf, sont elliptiques : celle du milieu a cent pieds d'ouverture. La longueur totale du pont est de onze cents pieds, et sa largeur de quarante-deux. Il a coûté cent soixante mille livres sterlings, qui ont été avancées par le trésor public : elles lui ont été remboursées dans l'espace d'environ trente ans, par un péage temporaire.

Le pont de Westminster est également moderne; c'est le plus long des trois, la rivière ayant dans cet endroit douze cent vingt-trois pieds de largeur; celle du pont, avec ses trottoirs recouverts de belles dalles, est de quarante-quatre pieds. On a construit au-dessus de chaque pile des niches semi-circulaires, pour mettre les passants à couvert de la pluie. Ces abris sont commodes, mais ils gâtent la décoration du pont; ils paroîtroient encore bien plus choquants, si les balustrades du parapet étoient, comme partout ailleurs, à hauteur d'appui. Mais ici, comme sur les deux autres ponts, elles ont plus de six pieds de haut, ce qui empêche de jouir de la scène magnifique qu'offriroit la Tamise. Les Anglois donnent pour

raison de cette hauteur excessive, que l'on a voulu par cette précaution éviter les accidents. Or, comme les ponts sont bien éclairés, et que les gardes de nuit font des rondes très exactes, il est évident que les accidents qu'ici l'on redoute, seroient volontaires. C'est donc la crainte des suicides qui fait tenir les parapets si élevés en Angleterre, et cependant le mot *garde-fous* qu'ils portent en France ne peut pas se traduire littéralement en anglois.

Les trois ponts que je viens de décrire sont très bien placés au centre et aux deux extrémités de la capitale. Ils ont paru suffire jusqu'à présent aux besoins de ses habitants : mais depuis que leur nombre et leur opulence s'accroît avec rapidité, on a pensé à construire deux nouveaux ponts, l'un au-dessus de celui de Westminster, près des jardins du Vaux-Hall, dans un endroit où la rivière commence à se rétrécir ; l'autre aboutiroit vers le milieu du Strand.

Bassins du Commerce des Antilles (West-India Docks).

Les plus importantes constructions qui aient été faites à Londres dans ces derniers temps, sont certainement les bassins du commerce des Antilles et les bâtiments qui les entourent.

Ce grand ouvrage a été commencé en 1799, et terminé en 1803. Il consiste en deux bassins de grandeur inégale, capables de contenir plusieurs centaines de vaisseaux du port de trois et quatre cents tonneaux. Leurs cargaisons sont déposées dans des magasins immenses qui bordent les quais. Les dépenses de cet établissement ont excédé 500,000 liv. sterl. Les fonds ont été avancés par une compagnie; elle se rembourse au moyen d'une taxe modique que payent les denrées coloniales qui entrent dans les bassins. Il faut voir, dans l'intéressant ouvrage de *Colquhoune* sur la *Police de Londres*, dont on a la traduction en françois, à quelle somme énorme montoient les déprédations qui se commettoient annuellement sur les cargaisons des vaisseaux employés à cette seule branche de commerce. Aujourd'hui qu'elles sont toutes réunies dans une enceinte fermée, la surveillance est devenue aussi aisée qu'elle étoit difficile à exercer sur un grand fleuve encombré continuellement de navires et d'embarcations de toute espèce. Les colons, aussi bien que les négociants, retirent de cet établissement de grands avantages; mais on peut dire qu'ils ne sont pas les seuls, car toutes les fois que l'on parvient à prévenir un grand nombre de fraudes et de crimes, c'est la société

entière qui profite de la sagesse des nouveaux règlements.

La disposition de ces constructions est bonne, et remplit bien l'objet que l'on s'étoit proposé; leur aspect est imposant, et l'exécution en est soignée. C'est à regret que j'ai à parler d'un accident déplorable qui arriva vers la fin des travaux: l'humanité eut alors à gémir sur la perte de plus de deux cents ouvriers ensevelis tout à coup dans les eaux par l'éboulement d'un grand bâtardeau qui les contenoit. De pareilles catastrophes accusent la négligence coupable des entrepreneurs, ou celle également criminelle de leurs surveillants. Elles sont inconnues en France, où des travaux non moins hardis s'exécutent journellement. Ainsi l'on a vu, avant la révolution, les formes du port de Toulon posées sans accident au fond de la Méditerranée; et cette année même 1813, le bassin de Cherbourg, creusé dans le roc à cinquante pieds de profondeur, a été ouvert sans qu'il en ait coûté la vie à un seul homme. Le bâtardeau qui le fermoit a résisté, pendant plusieurs années, au poids de l'Océan et à la fureur des tempêtes. Mais il est loin de ma pensée de vouloir tirer avantage de notre supériorité en ce genre, pour ravaler la nation angloise. J'avouerai même que cet esprit de

rivalité nationale, que l'on confond trop souvent avec le patriotisme, me paroît bien misérable, surtout lorsqu'il s'agit des intérêts de l'humanité. Si j'insiste sur cet objet, c'est que je veux, en même temps, en dévoiler la cause, et cela dans l'espérance que notre exemple sera imité. Il manque aux Anglois cette belle institution du corps des ponts et chaussées, corps savant autant que zélé, dont les membres ne sont reçus qu'après un examen sévère, et lorsqu'un long apprentissage leur a enseigné l'application des théories mathématiques aux travaux conduits ordinairement par une aveugle routine. C'est à de tels ingénieurs que le gouvernement françois confie la direction de ces belles entreprises où l'art des modernes lutte avec tant de succès contre les grands obstacles naturels; il étend même plus loin leurs fonctions salutaires, il leur donne à surveiller les entreprises importantes faites par des associations particulières. Il prévient ainsi les effets pernicieux de l'ignorance, de l'incurie, ou d'une avarice encore plus coupable. On peut assurer que beaucoup d'ouvriers doivent la vie à des précautions si sages; mais ce bienfait étant, pour ainsi dire, négatif, ou du moins inaperçu, n'excite aucune reconnoissance. Dans l'état très avancé où sont les arts

mécaniques en Angleterre, il est impossible qu'il ne s'y trouve pas de fort bons ingénieurs; mais des individus isolés n'offrent pas, pour les travaux difficiles et dangereux, cette garantie et ces avantages que présente un corps uni par les liens puissants de la discipline, de l'émulation et du point d'honneur.

Après avoir parlé des nouveaux bassins de Londres, je dois dire quelque chose du grand canal qui se termine au nord-ouest de la ville près du village de Paddington : il se nomme le canal de *Junction*, parce qu'il lie ensemble toutes les navigations artificielles, dont l'intérieur de la Grande-Bretagne est rempli. Ces différentes branches, si multipliées que leurs longueurs réunies excèdent mille lieues, appartiennent à des sociétés *incorporées* par actes du parlement. Les unes, et c'est le plus grand nombre, servent à faciliter le transport des charbons de terre; d'autres celui de la chaux et des autres engrais minéraux; mais, outre ces objets particuliers, elles encouragent l'agriculture en lui ouvrant des débouchés assurés, elles empêchent la cherté partielle et remédient aux intempéries des saisons, en faisant jouir des produits superflus des autres terreins les cantons moins favorisés : enfin les canaux ménagent les chemins; et, en économisant les chevaux,

ils permettent de réserver plus de terres pour fournir à la nourriture des hommes. Toutes ces vérités ne sont pas nouvelles, je le sais; mais je sais aussi qu'on ne sauroit se lasser de répéter les vérités utiles.

Bains publics.

On ne trouve pas plus à Londres que dans les autres capitales de l'Europe, de ces thermes où les Anciens déployoient leur magnificence, et qui ne se voyent aujourd'hui que dans l'Orient. Il est vrai que les Anglois éprouvent moins le besoin des bains chauds que les peuples du Midi : leur climat, plus humide que froid, n'est que trop relâchant, et le régime tonique leur est prescrit par la nature; aussi font-ils beaucoup d'exercice tant à pied qu'à cheval. L'usage des bains froids est commun parmi eux : la manière dont on les prend me paroît mériter d'être décrite. Les baigneurs se jettent la tête la première dans un réservoir d'une vingtaine de pieds de long, sur environ douze de large et cinq de profondeur, en tenant à la main un cordon attaché au plafond, et qui leur sert pour remonter par l'autre extrémité. Cette immersion subite, que les médecins exigent en hiver comme en été, produit une sensation très désagréable; elle cause même, aux

personnes timides et délicates, un effroi et un saisissement qui en contrarient l'effet. C'est pour obvier à cet inconvénient que l'on a imaginé une machine d'une construction fort simple, dont on se sert beaucoup aujourd'hui : elle se nomme *shower-bath*, bain d'ondée. C'est une guérite pareille à celle qui abrite les sentinelles; elle est fermée par un rideau, et le plafond est percé, comme un crible, d'une infinité de petits trous. Au-dessus est placé un assez grand vase rempli d'eau, porté par un axe horizontal, sur lequel il tourne librement. Une corde y est attachée de manière à lui faire faire la bascule. Celui qui prend le bain se place dans la guérite, ferme le rideau, tire la corde, et reçoit à l'instant sur la tête une forte ondée, qui le mouille aussi complétement que s'il s'étoit plongé dans une cuve. Cette modification des bains froids ordinaires produit de très bons effets; elle est d'un usage fort commode, puisque la guérite tient moins de place qu'une baignoire. Je suis persuadé que lorsqu'elle sera connue en France, elle y deviendra bientôt d'un usage commun. Notre climat est sans doute moins humide que celui des Anglois, mais il est loin d'être sec; d'ailleurs le mauvais régime, les veilles, l'intempérance et les excès de tout genre, rendent, dans les deux

sexes, les maux de nerfs si communs en France, que l'on doit y priser un moyen aussi simple de rendre aux fibres du ton et de l'élasticité. Il est certain que ce passage subit de température produit, sur le corps humain, un effet presque semblable à celui de la trempe sur l'acier.

Il paroît que l'eau de la mer a des propriétés spécifiques qui rendent ce genre de bains froids plus salutaires que les autres; elle contient une substance légèrement huileuse qui échappe à l'analyse chimique, mais dont l'existence est constatée par la souplesse qu'elle donne à la peau. Aussi, dès que les chaleurs commencent, toutes les côtes, surtout celles du sud, se remplissent de baigneurs. Les riches propriétaires quittent leurs belles maisons de campagne pour aller habiter un mois ou deux des villages, ou plutôt des bourgades bâties exprès pour les recevoir, tandis que les bourgeois de Londres s'embarquent modestement sur le paquebot de Margate, et vont prendre les bains quelques jours. Cette mode, ou, pour mieux dire, cette passion pour les bains de mer, qui semble s'accroître tous les ans, a fait naître l'idée gigantesque de procurer aux habitants de la capitale cette jouissance chez eux. Il s'est formé une société de spéculateurs qui se proposent de faire

venir l'eau de la mer à Londres par des tuyaux de fonte depuis Brighthelmstone (1), c'est-à-dire, d'une distance d'environ vingt lieues communes de France, et d'établir à Lambeth, faubourg près du pont de Westminster, de grands réservoirs qui se renouvelleront journellement. Si les Romains avoient conçu une telle entreprise, ils auroient élevé, à grands frais, de ces aquéducs superbes dont les ruines excitent encore l'admiration. L'industrie des modernes, qui tend à économiser le travail et la dépense, et qui, par des combinaisons infiniment moins chères et bien plus ingénieuses, parvient à d'aussi grands résultats, étonne moins l'imagination, mais, dans le fait, est bien plus admirable. Le génie ne montre jamais mieux sa force que par la foiblesse des moyens qu'il emploie.

Il existe déjà à Londres une maison où l'on prend des bains d'eau de mer; mais comme elle y est apportée dans des barques, le prix est nécessairement élevé, et par conséquent peu

(1) Brighthelmstone est un petit port en face de Dieppe: on le nomme plus communément *Brighton*, et l'on prononce *Braytn*. Cette manière de contracter les noms propres est très fréquente, et les rend souvent méconnoissables. Ainsi Cirencester se prononce *Ceciter*, *etc.*

de personnes en profitent. Il n'en sera pas ainsi lorsque la grande conduite sera en activité : l'abondance des eaux qu'elle fournira donnera aux propriétaires de l'entreprise le moyen de baisser les prix à la portée du grand nombre, véritable manière de faire prospérer les spéculations importantes. Les Anglois pourroient, à bien moins de frais, imiter l'établissement connu depuis plusieurs années à Paris, sous le nom d'*Eaux thermales artificielles de Tivoli.* L'analyse, et surtout l'imitation de ces eaux minérales que la nature compose, dans ses laboratoires mystérieux, d'éléments si divers, est peut-être le plus grand service que la chimie moderne, si riche en découvertes brillantes, ait rendu à la médecine. Les cures nombreuses qu'elles produisent journellement attestent, plus encore que le témoignage des sens, le succès des imitateurs. Mais plus ces remèdes sont efficaces, et plus il est nécessaire qu'ils soient administrés par des médecins éclairés (1).

(1) L'établissement de Tivoli jouit de cet avantage; il est dirigé par le docteur Alibert, auteur du bel ouvrage sur les *Maladies de la Peau*, et qui réunit au talent de l'observation les qualités morales, sans lesquelles il ne sauroit y avoir de grand médecin.

Les maisons de bains qui existent aujourd'hui à Londres sont au nombre d'une vingtaine ; chacune contient un réservoir d'eau froide et quelques baignoires. Encore à la fin du siècle dernier, la plupart de ces établissements portoient le nom de *bagnios*, et ils étoient des lieux de débauche. Il faut espérer qu'en quittant ce nom décrié, ils auront réformé leur régime.

Principaux Hôtels.

De toutes les capitales de l'Europe, Londres est assurément la plus grande, et cependant il n'en est aucune qui ne contienne infiniment plus d'hôtels : à peine pourroit-on en compter une trentaine dans cette vaste cité. Ils appartiennent tous à des lords. Le reste de la noblesse et les particuliers les plus opulents habitent des maisons sans décorations extérieures, et que rien ne distingue de celles qui leur sont contiguës.

Carleton-House, résidence du prince de Galles aujourd'hui régent de la Grande-Bretagne, ne mérite pas le nom de palais. Cet hôtel est assez vaste, mais il n'a rien de magnifique : son principal ornement est une rangée de colonnes qui le sépare de la rue ; mais ces colonnes, qui ne portent rien et qui ne for-

ment point de portiques, font un très mauvais effet. Les appartements ne méritent point d'être vus, à l'exception du cabinet d'armes, collection curieuse et assez complète des armes de tous les peuples du monde. Les plus précieuses sont celles de l'Orient. Plusieurs princes de l'Inde se sont empressés de l'enrichir. L'hôtel du duc d'York est encore inférieur à Carleton-House. Enfin, aucun prince de la famille royale ne possède de palais dans la capitale.

Près de Saint-James est l'hôtel du duc de Marlborough, bâti, comme Blenheim, aux frais de la nation; il a coûté quarante mille livres sterling : il est grand sans être beau. A l'extrémité du carrefour de Charing-Cross, on remarque l'hôtel de Northumberland. Cet édifice, unique en son genre, réunit plusieurs styles d'architecture. Je nommerai *féodal* l'espèce de gothique qui se mêle à la décoration de la façade; elle est flanquée de deux tourelles carrées qui s'élèvent considérablement au-dessus des trois étages dont le bâtiment se compose. Dans le milieu, est un avant-corps rond en porte-à-faux qui se termine à la hauteur du toit par une espèce de balcon, et encore au-dessus, sur un très grand piédestal, on voit la figure colossale du lion que les Percys portent dans leurs armoiries. Cet édifice ne sauroit

exciter l'admiration des connoisseurs, mais il est d'un effet pittoresque, et il annonce l'habitation d'un grand seigneur.

Le plus régulier de tous les hôtels de Londres est Burlington-House, construit par le lord de ce nom. Ce seigneur étoit le meilleur architecte anglois de son temps; et, si l'on en excepte Inigo Jones et le chevalier Wren, le plus habile dans cet art que l'Angleterre ait produit. Lansdowne-House renferme la plus belle salle de bibliothèque que j'aie vu chez un particulier. C'est dans cet hôtel que le feu marquis de Lansdowne, plus connu dans le monde politique sous le nom de comte Shelburn, qu'il portoit pendant son ministère, recevoit avec la plus noble politesse tous les étrangers de distinction qui arrivoient à Londres.

Je terminerai ici cette longue description des monuments et des autres principaux édifices de Londres; j'aurois pu l'abréger considérablement si je m'étois borné à donner, comme la plupart des voyageurs, des dimensions et des détails d'architecture; mais j'ai pensé qu'il étoit convenable de joindre, à un sujet si aride, des réflexions sur l'emploi de ces bâtiments, sur les établissements qu'ils ren-

ferment, leurs avantages, leurs inconvénients, les améliorations dont ils sont susceptibles ; enfin, sur tout ce qui peut servir à faire connoître les mœurs et le caractère des Anglois. C'est là le principal but que je me suis proposé, ne considérant que comme un accessoire la description des ouvrages de la nature et de l'art.

CHAPITRE X.

Je vais essayer de donner une idée de la constitution angloise ; mais j'avoue que j'éprouve un véritable embarras en commençant ce Chapitre. Je ne cherche pas à me parer d'une feinte modestie : je dirai même que je ne me crois pas incapable de traiter ce sujet que j'ai médité long-temps : il offre d'ailleurs bien moins de difficultés depuis qu'il a été éclairci par M. de Lolme, étranger comme moi, et dont cependant l'ouvrage devenu classique, est souvent cité dans les débats du parlement. Mon embarras vient d'une autre cause. Je n'écris qu'avec répugnance sur des questions dont on a fait des affaires de parti, et où l'on a mis, des deux côtés, plus de chaleur et de passion que de justice et de sang-froid. En effet, la plupart des Anglois, qui, pour avoir moins de vivacité extérieure que les peuples du midi, ne sont peut-être pas moins sujets qu'eux à l'exagération, exaltent la constitution de leur patrie d'une manière outrée ; il n'en est aucune, disent-ils, qui puisse seulement lui être comparée. Les philosophes grecs, les politiques italiens, les publicistes allemands, les lé-

gislateurs de tous les pays sont restés bien au-dessous de ses auteurs; enfin, ils ne tarissent pas sur son éloge, alors même qu'ils blâment dans les termes les plus forts la conduite de l'administration. Ils terminent ordinairement ces sortes de discours par des sarcasmes plus ou moins piquants sur le gouvernement des autres pays, satisfaisant ainsi, à la fois, deux de leurs passions favorites, le patriotisme et le mépris des autres nations. De pareilles injustices sont faites pour révolter, et cependant il n'est pas rare de trouver sur le continent des partisans aussi outrés qu'exclusifs de la constitution angloise; dans leur enthousiasme, ils ne voient de liberté, de prospérité que dans ce système, et ils voudroient qu'il fût universellement adopté: cependant, il a aussi ses détracteurs; ceux-ci assurent que le gouvernement britannique est un monstrueux mélange de corruption et d'intrigues, que les résultats de cette constitution si vantée, sont une dette accablante, des taxes énormes, la misère du plus grand nombre, tandis qu'au dehors elle produit l'oppression des colonies, l'insolence et l'injustice envers les neutres; enfin, des richesses fictives et des maux réels. Au milieu de gens qui se disputent avec tant de chaleur, il n'est guère possible de se faire

entendre, tirons-nous donc de la mêlée et tâchons de nous placer sur la hauteur.

Si l'on mettoit moins de passion dans cette discussion, on se convaincroit aisément que toutes les questions sur la bonté des constitutions (considérées isolément et d'une manière absolue), sont oiseuses, parce qu'il n'y a de bon ou de mauvais gouvernement que relativement au pays qu'il est appelé à régir. Je ne connois qu'une chose également bonne dans tous les pays, c'est la JUSTICE. Or, s'il est évident que les moyens d'en faire jouir les peuples varient nécessairement avec les localités, il n'est pas raisonnable de proposer un mode uniforme de gouvernement, comme si les besoins et les mœurs étoient partout les mêmes. Eh! messieurs les philosophes, songez un peu à l'obliquité de l'écliptique, aux énormes différences de température, à la zone torride, aux zones glaciales, à l'influence du physique sur le moral, et convenez qu'une constitution universelle ne réussiroit pas mieux qu'un vêtement universel. Les Caffres étoufferoient pendant que les pauvres Lapons périroient de froid. Tous ces systèmes généraux séduisent par un air de simplicité et de grandeur, mais au fond ils dénotent un génie stérile et étroit. La nature met sa magnificence dans ses innombra-

bles variétés. Essayez de la contraindre, pour un arbre exotique qui réussit, il y en a cent qui périssent, et bien plus encore qui languissent dans le regret du climat et du sol de leur patrie : il en est de même des institutions et des loix.

J'ai visité deux petits Etats aux extrémités de l'Europe, tous deux situés sur des plages stériles, mais que le commerce avoit enrichis. Leur gouvernement, sans être le même, avoit des traits de ressemblance. Les signes les moins équivoques de prospérité y brilloient de toutes parts; une abondance indépendante de l'intempérie des saisons y régnoit constamment, les taxes y étoient foibles, les crimes rares; enfin toutes les classes étoient contentes, et les plus hautes éprouvoient, seules, quelque contrainte qu'elles s'étoient noblement imposées; c'étoient Gênes et Dantzick. Eh bien! me croyez-vous assez insensé pour conseiller à la vaste Russie, à la France populeuse, d'adopter la forme de ces gouvernements? Ces applications forcées, ces projets chimériques sont aujourd'hui passés de mode comme les romans politiques de Platon et de Morus; il faut même qu'une nation joue un rôle très important dans le monde, pour que l'on s'occupe d'examiner la nature de la constitution qui la régit:

sous ce rapport, celle de l'Angleterre mérite toute notre attention.

Il est nécessaire de remonter bien haut dans l'Histoire, pour trouver l'origine de la constitution angloise, quoiqu'elle n'ait pris sa forme définitive qu'en 1688, à l'époque de la fameuse révolution qui renversa les Stuarts; cependant je n'irai pas la chercher dans ces assemblées d'anciens ou de sages, désignées chez les Saxons par le nom de *wittenagemot*, que ces peuples introduisirent en Angleterre pendant l'heptarchie. Toutes les nations tudesques avoient de ces conseils : on les retrouve chez les sauvages de l'Amérique septentrionale, et leur gouvernement n'en est pas plus régulier. Je n'attribuerai pas non plus au grand Alfred, comme le font quelques auteurs, l'honneur d'avoir fondé les premières bases de cette imposante fabrique; ce prince illustre vainquit les Danois, apaisa les troubles intérieurs, et gouverna avec autant de fermeté que de sagesse; mais son administration est celle d'un monarque absolu, tout occupé de maintenir son autorité en même temps que l'ordre public, et qui songe peu aux droits et à la liberté de ses sujets. En effet, il divisa l'Angleterre en comtés, en centaines et dixaines de familles, et rendit tous les habitants solidairement responsables des crimes commis

dans leur canton. Cette institution, très commode pour le prince, mais peu conforme à la justice distributive, existe à la Chine depuis un temps immémorial; aussi les voyageurs qui disent que ce gouvernement est paternel, n'ont jamais prétendu qu'il fût fondé sur la liberté. A l'égard du testament d'Alfred, Grosley, qui en rapporte les termes exprès, prouve très bien que Hume a eu tort d'en conclure, que la liberté léguée par ce prince aux *adelings* ou membres de la famille royale, devoit s'étendre à toute la nation (1).

Alfred mourut en 901; des troubles suivirent sa mort, et il ne subsista de ses règlements que les jugements des pairs (en Angleterre nommés jurés), et la division territoriale en comtés et *hundreds*, qui existe encore de nos jours. Dans le siècle suivant, Guillaume conquit l'Angleterre, et jamais vainqueur n'imposa de plus dures loix aux vaincus : la plupart des propriétés territoriales furent données aux Normands. L'ordonnance du couvre-feu et celle

(1) L'expression d'Alfred est très remarquable, *aussi libres que leurs pensées.... Ita liberos, sicut in homine cogitatio ipsius consistit.* Voyez la grande Collection de *Camden*, pag. 22. La méprise d'un écrivain aussi judicieux que *Hume* prouve de plus en plus la nécessité de recourir aux sources.

des chasses sont d'horribles monumens de tyrannie : cette dernière surtout, qui condamnoit les braconniers à la perte de la vue, et quelquefois à la mort, dans un temps où le meurtrier en étoit quitte pour une amende. Les peuples secouèrent enfin un joug insupportable; au commencement du treizième siècle, ils se liguèrent contre Jean Sans-Terre, qui, n'ayant plus que sept chevaliers, fut obligé, en 1215, de signer cette fameuse déclaration, que l'on nomma toujours depuis la Grande Chartre, *Magna Charta*, à cause de son importance, et que les Anglois révèrent comme le fondement de leur liberté.

Par cet acte, la plupart des loix féodales furent abolies; mais il est bon d'observer, car ce fait est unique dans l'Histoire, que les mêmes servitudes dont les seigneurs furent dégagés envers la couronne, furent également supprimées en faveur de leurs vassaux. Un même poids et une même mesure furent établis dans tout le royaume; on régla, en faveur du commerce, que les marchands désormais à l'abri des taxes arbitraires, pourroient entrer et sortir librement du pays; enfin les serfs même éprouvèrent quelque soulagement : il fut stipulé que, dans aucun cas, les instruments aratoires ne pourroient être saisis. L'article XXIX

mérite une attention particulière, parce qu'il comprend tout ce qui constitue la liberté individuelle. « Personne, y est-il dit, ne sera « exilé, emprisonné, privé de ses biens, qu'en « vertu d'un jugement de ses pairs ». Voilà des dispositions aussi salutaires que précises; mais on remarquera leur forme négative; elles semblent des concessions accordées par le souverain, des dérogations de son pouvoir absolu, plutôt que la reconnoissance des droits légitimes de la nation. Dans la dernière phrase, le roi s'exprime ainsi : « Nous ne refuserons la « justice à aucun de nos sujets, et nous ne la « *vendrons* point (1) ». Quelle honte pour un

(1) Voici le texte : *Nullus liber homo capiatur, vel imprisonetur, aut dissesietur de libero tenemento suo, vel libertatibus, vel liberis consuetidinibus suis; aut utlagetur, aut exuletur, aut aliquo modo destruatur : nec super eum ibimus, nec super eum mittemus nisi per legale judicium parium suorum, vel per legem terræ. Nulli* VENDEMUS, *nulli negabimus aut differemus justitiam vel rectum.* Mag. Charta, cap. XXIX*. Le roi Jean fut aussi obligé de révoquer la loi des chasses, ou du moins de l'adoucir extrêmement. Voyez *Charta de Foresta*, art. 10, où il est dit : *Nullus, de cetero, amittat vitam vel membra pro venatione nostrâ.*

* On trouvera la Grande Chartre traduite dans l'histoire du Parlement d'Angleterre, par *Raynal.*

prince d'être réduit à faire une pareille promesse, aveu évident de ses prévarications passées; et quelle garantie pouvoit-on avoir d'une meilleure conduite pour l'avenir? Aussi la Grande Chartre fut souvent violée par ce même roi, ainsi que par ses successeurs : les fréquentes confirmations de cet acte prouvent, d'une manière incontestable, combien peu il fut respecté. Edouard I, monarque dont la mémoire est en honneur, et que les jurisconsultes anglois nomment le *Justinien* de l'Angleterre, le confirma jusqu'à onze fois; et ce fut à la fin d'une manière si solennelle, qu'il ordonna « que tout ce qui se feroit en oppo-« sition à la Chartre, seroit de nul effet; qu'elle « seroit lue deux fois par an dans les cathé-« drales, et qu'on prononceroit peine d'excom-« munication contre les infracteurs (1) ». Mais toutes ces promesses auroient encore été illusoires, et ces précautions inutiles, si l'admission des députés des communes dans le conseil des barons et des évêques n'avoit enfin opposé une barrière effective aux empiétements du pouvoir royal. Cet événement, qui devoit avoir des suites si considérables, eut lieu en 1295. La première reconnoissance du droit de voter

(1) *Confirmationes Chartarum, cap.* 2, 3, 4.

l'impôt est contenu dans le statut d'Edouard, intitulé : *De tallagio non concedendo;* et ce fut, suivant Blackstone, « plutôt depuis cette époque que depuis la Grande Chartre, que la « liberté a commencé à lever sa tête en Angle-« terre ». Cependant les communes ne parurent d'abord que dans une attitude suppliante, ne s'exprimant que par des pétitions; mais bientôt elles tinrent un autre langage; et déjà, sous Edouard III engagé dans des expéditions dispendieuses contre la France, elles refusèrent des subsides; elles allèrent même plus loin, elles accusèrent et firent condamner les ministres, pouvoir immense qui suppose presque tous les autres. Sous Henri IV, elles déclarèrent que les juges devoient, sous peine de forfaiture, résister aux ordres iniques des rois; elles nommèrent aussi des inspecteurs pour surveiller l'emploi des fonds publics. Il y a lieu de croire que cette augmentation de puissance n'auroit pas été si rapide, sans les guerres étrangères et civiles qui moissonnèrent la plupart des nobles, dont l'intérêt fut toujours de soutenir l'autorité royale et de maintenir l'équilibre.

Il vint pourtant une époque où toutes les classes du peuple, accablées par les maux qu'entraînent de longues dissensions, épuisées par des années ou plutôt par des siècles de guerre,

préférèrent le calme aux orages de la liberté : l'Angleterre se soumit sans réserve au joug despotique des princes de la maison de Tudor. L'Histoire a consigné dans ses fastes les exactions d'Henri VII, les violences d'Henri VIII, la hauteur d'Elizabeth, les cruautés de Marie. Des loix odieuses portées contre les trahisons, mais qui étoient, comme celles de Tibère et de Néron, des embûches dressées contre ceux que l'on vouloit faire périr; des tribunaux, ou plutôt des commissions redoutables, jugeant sans appel, et entièrement dépendantes de la couronne; enfin, des taxes et des amendes arbitraires, avoient fait des Anglois un peuple d'esclaves, jusque-là qu'un ambassadeur de Venise à la cour de la reine Elizabeth, rendant compte, suivant l'usage de cette république, de l'état du pays dans un mémoire détaillé, n'hésite pas à le comparer à la Turquie (1).

Cependant, ces mêmes souverains, qui respectoient si peu les droits des peuples,

(1) Le passage est curieux : *In toto regno atque omnibus consultationibus, regia voluntas sola attenditur, cum reges absoluti sint domini et monarchæ. Ne soli videantur esse in regimine, vel propter inertiam et pompam, instar turcici imperii, induxere consilium præcipuorum officialium qui ad instar bassarum congregantur.* Anglia, pag. 395, édit. des Elzevirs.

avoient maintenu la tranquillité au dedans, et favorisé le commerce étranger ; leurs sujets avoient amassé d'immenses richesses. Or, le premier besoin d'une nation riche est l'assurance de la possession paisible de ses propriétés. On commençoit donc à désirer de nouveau une garantie légale, c'est-à-dire la réforme de la constitution, lorsque le roi Jacques Ier, par une imprudence inconcevable, voulut, au contraire, établir en principes les maximes suivies par ses prédécesseurs, mais qu'ils n'avoient jamais osé professer : pour lui, il déclara, par deux fois, au parlement, « que la « puissance des rois provenant de Dieu, étoit « sans bornes, et que les priviléges réclamés « par le peuple, comme un droit de naissance, « n'étoient qu'une concession de ses ancêtres « révocable à sa volonté ».

Il est singulier que le règne de Jacques se soit terminé sans orages ; mais il en éclata de terribles sur la tête de son fils qui voulut l'imiter. Les Anglois qui avoient osé secouer le joug de l'autorité ecclésiastique, et qui s'étoient accoutumés à faire des croyances religieuses le libre sujet de leurs méditations, ou plutôt de leurs ridicules controverses, n'étoient pas disposés à adopter le dogme d'une autorité temporelle sans limites. Ils le rejetèrent avec

mépris. Le malheureux Charles tenta vainement la fortune des armes, elles ne lui réussirent pas mieux que ses raisonnements ; il tomba avec fracas, et le pouvoir absolu des rois périt avec lui. « Ce fut alors, dit Montesquieu, « un assez beau spectacle de voir les efforts « impuissants des Anglois pour établir parmi « eux la démocratie. Comme ceux qui avoient « part aux affaires n'avoient pas de vertu, que « leur ambition étoit irritée par le succès de « celui qui avoit le plus osé (Cromwell) ; que « l'esprit d'une faction n'étoit réprimé que par « l'esprit d'une autre, le gouvernement chan- « geoit sans cesse : le peuple étonné cherchoit « la démocratie et ne la trouvoit nulle part. « Enfin, après des mouvements, des chocs et « des secousses, il fallut bien se reposer dans « le gouvernement même qu'on avoit proscrit ». Après ce beau passage, on peut encore lire celui de De Lolme sur le même sujet; des événements recents lui donnent un nouvel intérêt. « Les « Anglois, dit-il, retombant sans cesse de ser- « vitude en servitude, se convainquirent que « vouloir établir la liberté chez une grande « nation, en la faisant intervenir dans le détail « du gouvernement, c'est vouloir de toutes les « choses la plus chimérique ; que cette auto- « rité de tous, dont on y amuse le peuple,

« n'est au fond que l'autorité de quelques ci-
« toyens qui se partagent la république ; et ils
« se reposèrent enfin dans la seule constitution
« qui puisse convenir à un grand État et à un
« peuple libre ; je veux dire celle où un petit
« nombre délibère et où un seul exécute : mais
« dans laquelle, en même temps, la satisfac-
« tion générale est rendue, par l'arrangement
« des choses, une condition nécessaire de la
« durée du gouvernement ». Ces citations ne paroîtront pas trop longues, sans doute ; et je les présente avec plus de confiance que mes propres réflexions.

La royauté fut donc rétablie, sans conditions, comme il arrive dans les premiers moments d'enthousiasme ; mais bientôt après, son pouvoir fut limité, et l'on porta le célèbre statut connu sous le nom d'*habeas corpus*. On le regarde, avec raison, comme la sauve-garde de la liberté individuelle. En vertu de ses principales dispositions, il est ordonné aux geoliers de donner, aux prisonniers, copie de leur décret de prise de corps, dans les six heures qui suivent leur détention, et de faire, sans délai, leur rapport au juge. Le chancelier ou l'un des grands juges, doit se faire représenter le prisonnier dans l'espace de trois jours, et l'élargir, sous caution, si ce n'est dans le

cas de félonie ou de trahison, et alors il doit le faire juger aux premières assises.

C'est à l'histoire qu'il appartient de décrire la terrible révolution qui enleva le sceptre à la maison de Stuart: que le fanatisme religieux, l'esprit de républicanisme et l'impéritie d'un monarque foible et cependant obstiné, y aient contribué, c'est ce qui est hors de doute; mais je ne m'occupe ici que de la marche de la constitution. On profita de l'accession au trône d'un roi, dont le titre étoit illégitime et l'usurpation odieuse, pour exiger de lui la reconnoissance solennelle des droits de la nation; cet acte se nomme le *bill des droits*: il est intitulé dans la collection des statuts, *acte déclarant les droits et libertés des sujets, et établissant la succession à la couronne.* On sent assez dans quel but on a réuni les titres de la maison royale aux priviléges des citoyens. De cet assemblage résulte un véritable contrat synallagmatique. Tous les écrivains politiques, en parlant de l'origine des monarchies, supposent l'existence d'une convention de ce genre entre le prince et le peuple, mais ici seulement elle est formelle et ne sauroit être niée. Aussi il n'y a pas d'année que les Anglois ne la citent dans leurs discours parlementaires, et souvent ils la rappellent dans leurs adresses aux rois.

La liberté individuelle et politique sembloit désormais assurée, mais rien ne garantissoit la liberté de la presse, dont l'influence a tant de pouvoir sur l'opinion publique; elle étoit, au contraire, gênée par des restrictions temporaires; lorsque le terme où elles devoient finir arriva en 1694, le parlement refusa de les renouveler. Il est remarquable, et, je crois, assez peu connu, que le privilége dont les Anglois paroissent le plus jaloux, n'est consacré par aucune loi positive.

J'ai parlé, avec quelque détail, des trois statuts qui sont, avec raison, regardés comme les bases de la constitution des Anglois; et en effet, la *grande chartre*, l'acte d'*habeas corpus*, *le bill des droits*, renferment tous les dogmes de leur religion politique. Il me reste à examiner l'organisation des différents corps qui se partagent les branches du pouvoir souverain; je tâcherai ensuite d'expliquer le jeu de ce mécanisme si simple en apparence, mais en réalité si compliqué. Ce sera le sujet de deux Chapitres: cependant, avant de terminer celui-ci, je dois présenter quelques réflexions sur le génie politique des Anglois. Ils prétendent, avec orgueil, que l'amour de la liberté est le trait distinctif de leur caractère national; pour moi, je n'attribue le développement de cette

passion qu'à la position particulière où ils se sont trouvés. Dans les mêmes circonstances, cela seroit arrivé à tous les peuples. Sans m'occuper de ce qui ne nous intéresse pas directement, je prierai de remarquer que deux grands événements, qui datent à peu près de la même époque, semblent avoir fixé pour les siècles subséquents les destinées de la France et celles de l'Angleterre. Chez nous, c'est l'accession de Hugues Capet au trône; en Angleterre, c'est la conquête. Guillaume exerçant, dans leur plus grande rigueur, les droits de conquérant, dépossède les anciens propriétaires, divise le royaume en soixante-quinze mille fiefs, et par ce morcèlement, prévient efficacement la réunion des richesses territoriales, seule base solide du pouvoir des grands. Hugues, au contraire, reçoit, de la volonté des grands vassaux de France, ses égaux, le titre plutôt que le pouvoir royal; les droits de sa couronne incertains, précaires, lui sont souvent disputés à main armée; je crois voir Agamemnon décoré de titres pompeux, et cependant exposé aux insultes des princes grecs, et sans moyens de réprimer leur audace. Aussi ne fallut-il pas moins de quatre cents ans de guerres, d'alliances et de négociations heureuses, pour réunir à la monarchie françoise,

sous les rois de la troisième race, les provinces qui avoient obéi aux premiers descendants de Charlemagne. Quel fut le résultat d'un état de choses si différent dans les deux pays? Les barons Anglois qui n'avoient pas reçu ce funeste droit de se faire la guerre entre eux, et même dans de certains cas de combattre légitimement leur suzerain, firent toujours cause commune avec les classes inférieures pour résister aux entreprises du pouvoir arbitraire. Comme ils ne jouissoient point de priviléges odieux, ils n'excitèrent jamais la jalousie de la nation qui voyoit en eux ses chefs naturels, enfin, des patriciens plutôt que des nobles. De cette union naquit la liberté. En France, ce fut tout le contraire: les grands vassaux, les arrières vassaux, les simples seigneurs, souverains chez eux, n'opprimoient que trop souvent leurs sujets, et l'autorité royale fut longtemps regardée comme une espèce de providence qui pouvoit seule protéger les peuples; en l'implorant, ils lui donnoient de la force, et ils finirent par l'aider à détruire tout le système féodal. Alors commença un nouvel ordre de choses. Après la ligue, ou plutôt après que le cardinal de Richelieu eut consommé la destruction du pouvoir des grands, toute la puissance étant concentrée dans la main du mo-

narque, lorsque les peuples souffroient, ils ne pouvoient s'en prendre qu'à lui ou à ses ministres; sans doute qu'ils auroient voulu mettre des bornes à cette même autorité qu'ils avoient autrefois invoquée; mais une foule d'obstacles s'opposoit à la réussite de leurs desseins. Le plus grand étoit la division en provinces, qui rendoit tout concert impossible. Le roi de France régnoit à des titres différens sur cette vaste contrée; il ne gouvernoit pas la Bretagne comme roi, il n'en étoit que le duc; le Languedoc, la Bourgogne, l'Artois avoient aussi des États. Ces peuples formoient des corps de nation distincts et séparés; ils avoient chacun des priviléges auxquels ils étoient extrêmement attachés, et pourvu qu'on les respectât, le sort de leurs voisins (pour lesquels ils avoient souvent une aversion décidée) les touchoit peu. Leurs mœurs, leurs préjugés, leurs intérêts, leur langage même étoient différents; et tandis qu'il n'existe que des nuances imperceptibles entre l'habitant du comté d'York et celui du Devonshire, qui, depuis plus de mille ans, reconnoissent le même prince et les mêmes loix, les Flamands diffèrent autant des Gascons que les Allemands des Italiens. Pour réunir contre l'autorité royale ces éléments hétérogènes et divisés, il n'a pas moins fallu

que ce concours de circonstances imprévu, ou pour mieux dire, prodigieux, qui a amené la révolution, dont le gouvernement a été le premier complice (1).

Après avoir reconnu combien les événements ont eu d'influence sur le génie politique des deux peuples rivaux, on peut s'élever à des considérations générales, et poser en principe que les États, dont toutes les parties ne forment qu'un vaste ensemble régi par les mêmes loix et les mêmes coutumes, sont les plus aisés à administrer, et que tous leurs moyens de puissance peuvent être facilement développés; mais aussi que les fautes y sont bien plus dangereuses et l'autorité souveraine plus précaire. Si vous étiez curieux d'examiner jusqu'à quel

(1) Parmi les principales causes de la révolution françoise, une des plus immédiates et à laquelle on a fait jusqu'ici trop peu d'attention, est cette décision si inconstitutionnelle du conseil de Louis XVI, qui exclut des états-généraux les députés des états de province, qui avoient certainement le droit de les représenter. Si l'on considère l'attachement de ces citoyens de tous les ordres à leur pays natal et à la forme de leur gouvernement, on peut juger avec quelle force ils auroient résisté à la faction des niveleurs, qui croyoit tout aplanir en abattant tout. Un renfort aussi puissant d'hommes versés dans les affaires, arrivant au milieu d'une assemblée de novices, eût sauvé la monarchie.

point l'expérience confirme cette théorie, vous trouveriez que les grands États despotiques, tels que la monarchie autrichienne, les Espagnes, la Russie même sont des aggrégations de pays autrefois séparés et régis par des formes et des constitutions distinctes; au lieu que l'on trouve la monarchie tempérée, établie dans ces contrées où la division des provinces n'est que nominale, comme en Suède, en Saxe, en Pologne, en Angleterre. Si elle ne l'est pas dans les commencements, bientôt la force des choses l'y amène.

CHAPITRE XI.

Prérogative royale ; administration.

PERSONNE n'ignore que l'Angleterre est une monarchie héréditaire, et que les femmes même y succèdent au trône ; concession la plus ample que les nations puissent faire en faveur d'une famille régnante. Les Anglois n'y ont mis qu'une condition : les princes appelés à la couronne doivent professer la religion protestante, sans quoi leurs droits passent à l'héritier le plus proche après eux. On a été plus loin, et par un excès de prévoyance, on a interdit, sous les mêmes peines, à l'héritier présomptif, d'épouser une femme catholique. A voir ces précautions extraordinaires, vous diriez un peuple zélé pour le culte de ses pères, et qui fait sa principale affaire de la religion ; cependant, il n'est pas besoin de vivre long-temps en Angleterre, pour reconnoître que le simple théisme y est l'opinion religieuse la plus commune ; que si l'on y respecte le culte et ses ministres, c'est moins par la conviction de la sainteté de leur mission, que pour soutenir une institution utile à la société ; enfin l'on rend hommage à la morale sublime de Jésus-

Christ, et beaucoup doutent de sa divinité. Ce n'est pas que dans un aussi grand pays, il ne se trouve, surtout parmi les femmes, un nombre de personnes sincèrement attachées à la religion établie : il en est aussi d'enthousiastes, et même, dans ces derniers temps, des sectaires ont trouvé promptement une foule de partisans ; mais la publicité de leurs rites, qu'ils exercent dans des temples séparés, et la tolérance la plus illimitée prouvent combien peu l'on attache d'importance aux diverses modifications du christianisme. Cet état de choses n'est pas nouveau ; il ne tient pas, comme on pourroit le croire, à l'influence prodigieuse que la philosophie moderne a exercée sur le reste de l'Europe pendant le cours du dix-huitième siècle. Lors de la révolution, en 1688, les Anglois étoient déjà guéris de ces déplorables folies, qui avoient fait toute la force de Cromwell, après l'avoir subjugué lui-même (1).

(1) La plupart des historiens représentent Cromwell comme un hypocrite. Qu'il se soit servi de la religion pour conduire le peuple, cela n'est pas douteux ; mais il étoit lui-même fanatique. Il est constant que son passage fut arrêté sur un navire qui partoit pour l'Amérique, où il vouloit aller se livrer, sans contrainte, aux inspirations de l'*esprit*. Charles retint le vaisseau qui portoit son meurtrier.

Les puritains, les niveleurs, tous ces visionnaires pieusement insensés, avoient disparu; et ce peuple renommé pour la droiture de son jugement, quoiqu'il soit enclin à la bizarrerie, rougissoit de ses erreurs et de leurs conséquences criminelles; car le meurtre légal de son souverain n'avoit pas eu d'autre cause.

Il faut donc chercher ailleurs que dans un attachement plus apparent que réel pour le protestantisme, l'explication des précautions que les Anglois prennent pour le conserver sur le trône. Le motif de cette loi fondamentale est purement politique. On s'est accoutumé, depuis long-temps, en Angleterre, à regarder les dogmes de l'église romaine comme extrêmement favorables au pouvoir arbitraire, sans faire attention que la plupart des États libres de l'Europe, les républiques de Venise, de Gènes et de Pologne, les cantons démocratiques de la Suisse, étoient catholiques zélés. Les anciens souvenirs des exactions des légats, et du fameux denier de Saint-Pierre; ceux, plus récents, des intrigues des jésuites que la calomnie avoit chargés d'horribles complots, avoient contribué à répandre ces fausses notions. L'orgueil national, plus irritable ici que dans tout autre pays, ne voyoit pas non plus de bon œil la

soumission d'un monarque catholique au pape, c'est-à-dire, à un prince étranger, et la fierté angloise s'indignoit de cette dépendance. Si j'avois à décrire les causes et les progrès de la réformation, ce grand événement des temps modernes, je dirois que, née en Allemagne de la dissension des moines, elle y excita l'avarice des princes; qu'elle dut ses partisans en Suisse autant au relâchement du clergé, qui contrastoit là plus qu'ailleurs avec le rigorisme des mœurs, qu'au talent captieux des théologiens novateurs de Genève et de Zurich: enfin, en Angleterre, le schisme introduit de force par la volonté despotique d'un monarque passionné, ne lui eût pas survécu, s'il n'eût trouvé un appui dans cet amour mal entendu de la liberté Mais j'oublie que ces détails appartiennent à l'histoire générale, et que je ne dois parler ici que de la constitution angloise.

La prérogative des rois d'Angleterre, éternel sujet de jalousies et de discussions, immense comme l'Océan qui entoure leur isle, a, comme lui des bornes: si elles paroissent d'abord foibles et aisées à franchir, elles n'en sont pas moins fixes et immuables: les dunes qui résistent aux tempêtes ne sont formées que de grains de sable.

Toutes les branches de l'administration sont

dirigées par le monarque, et tous les emplois sont à sa disposition; il crée les pairs, il choisit les juges, il nomme les officiers de terre et de mer, il envoie des gouverneurs dans ces vastes et riches colonies, aussi peuplées que la moitié de l'Europe. Seul, il représente la nation; au dehors, il traite avec les puissances étrangères, et la guerre et la paix ne dépendent que de lui. Chef suprême de l'église, il nomme aux évêchés et aux prébendes, donne les dispenses, règle la discipline; et même, en matière de foi, ses décisions sont sans appel. Des revenus considérables lui sont assurés; la monnoie porte son empreinte, et il jouit, dans sa plénitude, du droit par lequel les princes ressemblent en quelque sorte à la Divinité, le droit de faire grâce. La loi qu'il refuse est rejetée sans examen, celle qu'il propose est aussitôt mise en délibération; s'il éprouve de la résistance, il proroge le parlement; s'il en est mécontent, il le dissout; d'un mot il fait rentrer dans la foule ces fiers orateurs qui redeviennent de simples citoyens. Que manque-t-il à ce prince pour être absolu? — Le pouvoir de lever arbitrairement des impôts. La nourriture n'est pas plus nécessaire à l'existence du corps humain, que ne l'est, dans nos temps modernes, l'argent pour soutenir la vie du corps politique

le mieux constitué: quelques jours d'inanition, et le géant périroit. Suspendez, pendant une seule semaine, la distribution des fonds destinés à la subsistance et à la solde des troupes, à l'approvisionnement des vaisseaux, au salaire des employés et des ouvriers de toute espèce, tout tombera dans la confusion, tout sera dans l'anarchie. Mais ces dispositions de la loi qui réservent à la nation le droit exclusif de voter des subsides seroient illusoires, si l'exécution n'en étoit assurée par la volonté unanime et prononcée de tous les citoyens. La grande chartre avoit déjà trois siècles d'existence, et avoit été confirmée plus de cinquante fois, lorsque Henri VIII, pour vaincre la résistance de la chambre des communes qui refusoit de sanctionner un impôt exhorbitant, fait venir un de ses principaux membres; tandis qu'il est à genoux, suivant l'usage, pour écouter le roi, celui-ci lui touche la tête en lui disant d'un ton menaçant: « L'homme, si mon bill ne passe « pas demain, cette tête tombera (1) »; le bill passa. Un tel événement arriveroit-il aujourd'hui? — Non, sans doute; mais, pourquoi? C'est que le roi a plutôt la direction que le commandement suprême des troupes, qu'elles ne

(1) *Hume*, Histoire de la Maison de Tudor, tom. II.

lui obéissent aveuglément que contre les ennemis de l'État; que pour les faire agir contre les citoyens, même dans le cas d'émeutes, il faut la concurrence du magistrat civil qui, étant à vie, n'est point dans la dépendance de la couronne. Cette hiérarchie de pouvoir est tellement gravée dans le cœur de tout Anglois, qu'il n'y a pas un officier, pas un soldat qui osât porter, sans cette formalité, la main sur un simple citoyen: jugez s'ils attenteroient à la vie ou à la liberté d'un représentant de la nation. Si cet esprit public n'existoit pas, vous reverriez bientôt les jours de Cromwell; les militaires entrant dans le parlement, arrêtant ou chassant les membres. Voyez la différence: en France, les parlements ont quelquefois essayé de se défendre par des arrêts contre les troupes; ils ont été jusqu'à décréter de prise-de-corps, des commandants de province qui gênoient, d'après les ordres du roi, le cours de leurs délibérations: mais les officiers, et même les soldats se moquoient des huissiers, et arrêtoient sans scrupule et conseillers et présidents. Ce conflit n'étoit que ridicule, et l'autorité royale l'emportoit toujours. Mais ce triomphe souvent n'étoit que momentané, car elle étoit obligée de plier lorsque la résistance des magistrats étoit soutenue par l'opinion publique, et c'est

là ce qui distingue les monarchies tempérées de ces cours de l'Orient, où le despote peut faire exécuter ses ordres sans restriction et sans réplique. Lorsque les empereurs turcs commencèrent à se servir de muets, ils voulurent montrer à tous leurs officiers le modèle de l'obéissance passive. Mais, d'un autre côté, les limites assignées au pouvoir des princes dans les États modérés, garantissent la sûreté personnelle du monarque. Lorsqu'un peuple asservi est poussé à bout, il s'en prend au maître; car le ministre étant un vil esclave, la vengeance publique ne seroit point assouvie, par sa ruine; au lieu que dans les monarchies tempérées, long-temps avant d'en venir à ces extrémités, l'opinion publique et la résistance légale font changer l'administration sans toucher au trône. L'édifice n'est pas renversé, on ne déplace que les meubles.

L'extrême répugnance des Anglois à laisser introduire des troupes étrangères dans leur isle, vient de ce que l'obéissance aveugle de ces soldats pour leurs chefs, inspire autant de défiance, que l'esprit des troupes nationales donne de sécurité; aussi a-t-il fallu des circonstances extraordinaires et la crainte d'une invasion pour admettre des corps étrangers dans la Grande-Bretagne. Cependant l'inquiétude sub-

siste, et l'on en a eu récemment la preuve, lors des émeutes de 1810, causées par l'emprisonnement de sir Francis Burdett : le gouvernement a eu besoin de troupes ; en même temps qu'il faisoit entrer des milices angloises dans la capitale, il en éloignoit les régiments allemands ; rien n'étoit plus sage, le peuple n'opposa qu'une légère résistance aux soldats anglois : il y auroit eu un affreux massacre si les étrangers s'en étoient mêlés.

Les monarques de la Grande-Bretagne ne pouvant lever, par la force, l'argent nécessaire pour faire marcher le gouvernement, sont obligés de recourir aux moyens que la constitution leur fournit : les ministres exposent, en leur nom, les besoins de l'État aux deux chambres, dont ils sont toujours membres ; ils sont soutenus par les partisans qu'ils doivent à leurs talents et à leur influence personnelle ; mais ceux que leur donne l'espoir d'obtenir toutes les places lucratives qui sont à la nomination de la couronne, sont bien plus nombreux. Cependant, si les chefs de l'administration commettent des fautes graves, ou même si la fortune leur est contraire, l'*opposition*, qui n'est autre chose que le parti de ceux qui veulent supplanter les ministres, gagne des voix et finit le plus souvent par acquérir la majorité ;

alors il n'y a plus à balancer, il faut que ceux qui sont en place se retirent pour former à leur tour une nouvelle opposition. Or, il est évident que, si la nation n'est pas toujours bien gouvernée, cet arrangement lui assure au moins un moyen paisible de surveiller les agents de l'autorité royale, de les rendre circonspects, et même de les exclure des affaires publiques, lorsqu'ils se montrent incapables de les diriger. Ceci me conduit à examiner jusqu'à quel point le roi est le maître du choix de ses ministres : cette question n'est pas aisée à résoudre. Sans doute, lorsqu'il se trouve dans le parlement un homme d'un mérite transcendant, qui réunit l'éloquence à l'intégrité, la capacité à la prudence, il faut, pour ainsi dire, qu'il entre de force dans le conseil du souverain ; mais s'il ne joint pas la faveur personnelle du prince à celle de l'opinion publique, il ne le dirige pas exclusivement : réduit à sa voix, et à celles de deux ou trois amis qu'il s'efforce de placer avec lui, il n'a pas toujours la pluralité ; le roi y a constamment des serviteurs affidés, et l'on conçoit qu'il a des moyens de s'assurer de leur dévouement. Les grandes charges de sa maison, les décorations que leur rareté rend ici plus précieuses, les pensions sur la liste civile, les *sinecures*, places

lucratives sans fonctions, auxquelles des appointements considérables sont attachés (1), les évêchés, cette dignité si éminente de la pairie et ses différents degrés; enfin, toutes les grâces dont le roi dispose à son gré et sans aucun intermédiaire, sont des appâts assez puissants pour donner le désir d'acquérir sa faveur et de la conserver. Il est donc vrai de dire que le membre le plus influent du parlement ne peut espérer de gouverner entièrement l'Angleterre, s'il n'est à la fois l'homme du roi et celui de la nation : il aura bien une influence décisive sur une négociation, sur un arrangement de finances, sans la concurrence et peut-être même en opposition avec la volonté du prince, mais les départements étant indépendants les uns des autres, sa prépondérance ne s'étendra pas sur les différentes branches de l'administration; et comme la faveur populaire est versatile de sa nature, il suffira d'une fausse mesure ou seulement de quelque événement malheureux pour donner prise sur

(1) La place de gardien des cinq ports est une des principales; elle vaut trois mille guinées. Cette expression de *sinecure* vient des deux mots latins *sine curâ;* les Anglois n'en font qu'un; et comme ils prononcent *sinéquioure*, l'oreille d'un étranger ne sauroit en découvrir l'étymologie.

lui à ses rivaux, qui bientôt réunis au parti permanent du roi, le forceront à la retraite. Voilà ce qui produit cette balance aussi nécessaire dans le conseil, que dans les deux chambres du parlement, pour le maintien de la constitution ; sans cette balance, l'autorité des monarques anglois seroit illusoire et vaine ; leur règne ne seroit qu'une longue minorité. Toujours prête-noms des partis, leur rôle seroit aussi insignifiant que ceux du grand-mogol et du paishaw des Marattes, idoles revérées des peuples, mais éternels jouets de l'ambition des grands ; et cependant l'on ne conserveroit pas long-temps, en Europe, pour des princes ainsi dégradés, le respect ou plutôt le culte que les Indiens rendent à leurs souverains. Ici le mépris est la conséquence de l'asservissement : la monarchie ne tarderoit donc pas à dégénérer en république, et les rois de la Grande-Bretagne seroient réduits à la triste condition des rois de Suède, avant la révolution de 1772.

S'il faut un exemple pour arrêter nos idées sur ce sujet si important, mais jusqu'à présent peu éclairci, le long règne de Georges III va nous l'offrir. Depuis plus de cinquante ans qu'il est sur le trône, ce prince, dont les talents ont toujours été médiocres, a su conserver près

de lui des ministres qui lui sont personnellement dévoués, et cela en dépit des orages qui ont agité son pays et bouleversé l'Europe. Long-temps il a soutenu contre une opposition formidable, mylord Bute, que la princesse de Galles, sa mère, lui avoit fortement recommandé; obligé de lui ôter sa place, il lui conserva toute son influence dans le conseil en y faisant entrer son agent Jenkinson, créé dans la suite lord Hawkesbury, et enfin comte de Liverpool. Celui-ci est mort, mais son fils, en succédant à son titre, a hérité aussi de la confiance du roi.

Il existe un monument curieux et authentique de la puissance mystérieuse de lord Bute. C'est le discours de lord Chatham lorsqu'il quitta le ministère. « Mylords, disoit-il aux « pairs assemblés, l'influence secrète d'une « puissance invisible, d'un favori, a causé les « malheurs de la nation : par les conseils les « plus pernicieux, elle a détruit tous les plans « formés pour le bien public, et trahi tous les « hommes investis de charges qui demandent « de la responsabilité. Il n'y a aucune sûreté, « aucune garantie contre son pouvoir et sa ma- « lignité. Tous les plans proposés et approuvés « dans le conseil, pour le bien public, se sont « toujours évanouis, en un moment, par l'in-

« fluence de ce cabinet secret. J'avoue que j'ai « été crédule, que j'ai été dupe, que j'ai été « trompé : j'ai trouvé qu'on ne vouloit pas qu'il « y eût de véritable administration sous ce « règne. Une longue suite de trames insidieuses « m'a enfin convaincu, qu'il y a derrière le « trône quelque chose de plus grand que le « trône même ».

Ces plaintes éloquentes furent inutiles, l'influence écossoise a toujours subsisté ; c'est elle qui fit adjoindre M. Dundas (aujourd'hui lord Melville), à M. Pitt ; et ces deux ministres, conjointement avec mylord Liverpool, plus particulièrement l'homme du roi, formèrent, pendant toute la révolution françoise, un comité secret où l'on arrêtoit les projets qui devoient être portés à la discussion du conseil (1). Pendant la maladie du roi et ses fréquentes rechutes, la reine ayant toujours placé sa confiance dans les mêmes personnes, leur crédit n'a jamais reçu d'atteinte. En vain l'héritier présomptif de la couronne, le prince de Galles, à qui la démence de son père offroit une double chance de pouvoir, s'est-il déclaré hautement

(1) Plusieurs personnes ont nié l'existence de ce comité, dont le parti Portland a toujours été exclu ; mais je puis l'affirmer.

l'ami des chefs de l'opposition ; l'existence si précaire du roi a suffi pour déjouer tous ses efforts. C'est ici le lieu de relever une erreur très accréditée sur le continent. On y croit généralement que l'opposition est sans cesse occupée à défendre la liberté du sujet contre l'invasion de l'autorité royale ; et même prenant à la lettre les discours parlementaires de plusieurs de ses membres, on leur soupçonne des opinions révolutionnaires. Au lieu de se laisser séduire par une vaine apparence, il faudroit avoir égard à la position respective des partis. Lorsque le roi Georges III, ennemi personnel des démocrates françois, eut trouvé les mêmes sentiments dans M. Pitt, tout ce qui tenoit au gouvernement s'exprima avec la plus grande virulence contre les principes françois et leurs pernicieuses conséquences. M. Fox, et ses amis, devoient, quel que fût leur avis, défendre ce système, montrer qu'il étoit compatible avec la paix que leurs adversaires soutenoient impossible ; on les crut de bonne foi, parce qu'ils appartenoient au parti des wighs, qui depuis cent cinquante ans passe pour être le plus favorable à la liberté : on auroit dû savoir que ces dénominations de wighs et de torys, sobriquets injurieux qui remontent au temps de Charles II, et dont ces factions firent elles-mêmes, dans la

suite, un titre d'honneur, comme il est arrivé en Belgique du temps des *gueux*, ont aujourd'hui perdu leur signification primitive (1). Maintenant, tout ministre est *tory*; en ce sens qu'il défend l'autorité royale dont il est l'agent, et tout membre qui veut entrer au ministère est *wigh* de fait, s'il ne l'est de nom, parce qu'il prétend que les *serviteurs* de la couronne cherchent à étendre son pouvoir pour en abuser; enfin, qu'ils sont oppresseurs et incapables : c'est ainsi que l'on a vu M. Pitt, autrefois zélé partisan de la réforme parlementaire, changer de langage, lorsqu'il s'est trouvé à la tête de l'administration; et plus récemment lord Grenville a voté avec ce que les gens mal instruits nomment les *jacobins* anglois. Je sais pourtant qu'il existe dans les deux chambres quelques hommes exaltés, partisans enthousiastes d'une chimérique liberté, et qui voudroient réellement la réforme ou plutôt le renversement de la constitution; mais les wighs refusent de les admettre dans leur sein; et de

(1) Les *torys* étoient des paysans irlandois catholiques fameux par leurs brigandages. Les *wighs* étoient des covenantaires écossois, fanatiques grossiers qui ne vouloient pas boire d'autre liqueur que du lait de beurre, nommé dans leur patrie *wigh*.

leur côté ils désignent ces patriotes modérés sous le nom d'*aristocrates* hypocrites. Heureusement pour la tranquillité de l'Angleterre, que les novateurs sont jusqu'ici en petit nombre, et que leurs chefs, hommes de peu de talent, ont, par leurs folles exagérations, prêté au ridicule, excellent préservatif qui dispense souvent des moyens toujours fâcheux de répression; car le mot d'Horace, *Ridiculum acri*, est aussi vrai en politique qu'en littérature. Mais il est temps de revenir à l'objet principal de ce Chapitre, et je dois achever de faire connoître la prérogative royale, son étendue et ses limites: je parlerai ensuite du mécanisme de l'administration.

L'ingénieux adage de Solon: « Que les loix « ressemblent souvent aux toiles d'araignée, « qui arrêtent les foibles sans résister aux forts », est surtout applicable au magistrat suprême chargé, dans les gouvernements tempérés, de présider, sous le nom de roi, à l'exécution des loix: on doit craindre qu'il ne laisse transgresser celles qui lui déplaisent; et voilà pourquoi il est nécessaire de lui donner cette portion négative du pouvoir législatif connue sous le nom de *veto*. Cette concession salutaire pourroit être suffisante sous un prince modéré, s'il n'existoit partout des esprits inquiets et jaloux

qui, enviant les richesses et les honneurs attachés au trône, cherchent à avilir le dépositaire de la puissance nationale. Il est naturel que celui-ci ne voye pas, sans impatience, de telles attaques, et que, cherchant à les réprimer, il s'efforce de restreindre les priviléges d'où naissent ces abus. Ce sentiment ne peut que fortifier l'esprit de domination qui porte les monarques, ou, pour mieux dire, la plupart des hommes, à augmenter leur autorité. Cependant, excepté dans les temps extraordinaires qui demandent une dictature, celle des rois doit être contenue dans de justes bornes; mais ici se présente, aux yeux les moins clairvoyants, un obstacle qui paroît insurmontable: Qui jugera le juge suprême? Qui punira les transgressions du souverain? Vous ne donnerez pas ce pouvoir à un seul homme: il seroit bientôt le véritable roi; le donnerez-vous à plusieurs? Que ce soient des tribuns, des éphores, le nom n'y fait rien, vous retombez dans l'oligarchie. Il faut convenir que la difficulté est insoluble: voyons comment les Anglois l'ont éludée. Ils ont déclaré que le roi ne pouvoit point faire de mal, *the king can do no wrong*; et cette infaillibilité, que dans le midi de l'Europe on regardoit comme nécessaire pour maintenir l'unité du dogme, attachée ici à la

personne royale, la rend inviolable et sacrée (1). Mais aussi l'animadversion et la vindicte publique se reportent avec d'autant plus de force sur ses conseillers responsables de toutes ses actions, non-seulement comme ministres chargés de départements, mais encore comme membres du conseil privé. J'insiste sur cette distinction, parce qu'elle forme, dans mon opinion, un des traits les plus remarquables de la constitution angloise; c'est elle qui dispense de tirer cette ligne de démarcation sur laquelle on disputeroit des siècles sans s'entendre, entre les loix administratives et les actes généraux d'administration nécessaires dans un grand Etat, tant pour les cas fortuits que pour les conséquences prévues, mais qui ne doivent point servir de prétextes pour imposer aux citoyens de nouvelles charges et de nouveaux devoirs. La responsabilité des agents de l'autorité royale peut parer à cet inconvénient;

(1) En considérant avec l'attention qu'elle mérite cette branche de la prérogative royale, on s'aperçoit qu'elle n'est pas si étendue qu'elle le paroît. En effet, un prince ne sauroit commettre aucun acte oppressif sans le concours d'agents responsables; il est bien vrai qu'il pourroit commettre un meurtre de sa propre main, mais alors on le regarderoit comme un fou furieux, et on le traiteroit comme tel.

mais il faut qu'elle soit réelle, qu'elle ne se borne pas à des menaces; il faut qu'elle ne puisse jamais être éludée. Les Anglois, pénétrés de cette vérité, ont réglé le mode et les formes de l'accusation, et ne laissent point tomber cette pratique sévère en désuétude. Il ne se passe jamais beaucoup d'années sans que la chambre des communes n'accuse un ministre devant la chambre des pairs, qui se forme alors en haute cour nationale; et il est d'ailleurs statué que les ordres, proclamations, règlements émanés du roi, ne sont valides qu'autant qu'ils sont rendus *par et de l'avis de son conseil privé*. Ceci nous conduit à examiner la composition de ce corps constitutionnel.

Le nombre des conseillers n'est point limité; il faut seulement qu'ils soient anglois de naissance, et qu'ils professent la religion de l'Etat. Ils sont dans ce moment environ cent vingt; mais, pour la plupart, c'est un titre sans fonctions : ils n'assistent au conseil que lorsqu'ils sont convoqués, et les assemblées nombreuses sont très rares. Le ministère forme un comité qui prend le nom de *conseil du cabinet*, où l'on expédie, en dernier ressort, les affaires intérieures et extérieures (1). Voici les titres

(1) Le titre de membre du conseil privé est révocable

que prennent les membres de l'administration:

Le lord président du conseil.

Le lord garde du sceau privé, qui fait l'office de vice-président, et qui règle, en l'absence du président, l'ordre des objets soumis à la délibération.

Le lord chancelier, dont l'autorité s'étend sur toutes les cours de judicature, et qui est le tuteur né de tous les mineurs du royaume.

Le secrétaire d'état chargé du département des affaires étrangères.

Le ministre de l'intérieur et des colonies.

Le président du bureau de contrôle de l'Inde.

Le grand-maître de l'artillerie.

Le secrétaire de la guerre.

Le grand-maître des postes (1).

à la volonté du roi; mais il le laisse ordinairement aux ministres renvoyés: il le confère aussi à la plupart des principaux officiers de sa maison, et aux magistrats les plus distingués. Il appelle toujours ceux-ci lorsqu'il s'agit de faire grâce à des criminels, ou de commuer leurs peines.

(1) Cette place et les deux précédentes ne donnent point de droit entrée au conseil, mais ceux qui les possèdent, et quelquefois d'autres personnes revêtues de charges purement lucratives, telles que les payeurs généraux de la marine et de l'armée de terre, sont expulsées ou donnent leurs démissions lorsque le ministère change.

Le premier lord de la trésorerie, chancelier de l'échiquier.

Le premier lord de la marine.

Excepté les affaires extérieures, tous les départements sont dirigés par des comités dont le ministre n'est que le président; voilà pourquoi l'on dit le premier lord de l'amirauté, et celui de la trésorerie. Quant à l'administration de la guerre, elle est subdivisée entre le secrétaire qui ordonne le mouvement des troupes et qui correspond avec les généraux, le commandant en chef qui influe sur les nominations, et dont l'office ressemble à ce qu'étoit autrefois la charge de connétable en France, excepté qu'il n'est pas inamovible, et le grand-maître de l'artillerie qui dirige cette arme, le génie, et tout ce qui concerne les fortifications et les casernes.

De tous ces départements, le seul qui soit bien organisé, est la marine, principal objet de l'attention et de l'intérêt national : les autres sont, sur bien des points, en arrière des autres gouvernements européens; les affaires y sont mal distribuées, les pièces s'y égarent, les commis sont peu exacts; et l'on est surpris du peu d'ordre qui règne dans les bureaux publics d'un peuple de commerçants.

Quoique l'on observe plus de régularité dans

l'administration des finances, il s'écoule toujours un grand nombre d'années avant que les comptes définitifs ne soient appurés; cependant les liquidations coûtent à l'Etat des frais énormes. La place du duc de Newcastle, grand-maître des comptes, lui a valu pendant longtemps plus de vingt mille guinées par an. Celles de payeurs généraux en rapportent plus de quinze mille. Quelques abus en ce genre ont été réformés, mais beaucoup subsistent encore.

On entend continuellement parler, en Angleterre, du premier ministre, et l'on ne voit point, comme dans les autres pays, d'attributions ou de prérogatives attachées à cette éminente dignité. Celui à qui l'on donne ce titre remplit indifféremment diverses fonctions publiques; s'il est pair, il sera président du conseil, comme le duc de Portland l'a été, ou secrétaire d'état pour les affaires étrangères, comme l'a été lord Grenville. Nous avons vu, pendant nombre d'années, M. Pitt rester modestement dans la chambre des communes avec le titre de chancelier de l'échiquier, tandis qu'il étoit réellement à la tête de l'administration, et que l'Angleterre, comme toute l'Europe, lui donnoit le titre de premier ministre. Cette place est toujours remplie par un chef de parti, qui fait entrer ses associés avec lui

dans le ministère : s'il en sort par quelque revers politique, tous doivent sortir avec lui; c'est un engagement d'honneur : y manquer passe pour une infâme trahison; et l'on a vu, en 1770, M. Yorke se punir par le suicide d'avoir conservé sa place lorsque ses amis résignoient la leur, quoiqu'il eût pour excuses les vives instances du monarque. De telles associations sont cependant illégitimes; il est évident que tout député, tout représentant doit se maintenir indépendant, et voter, dans toutes les occasions et sur chaque affaire, sous la dictée de sa conscience. Mais les Anglois cherchent à éluder la rigueur des principes par une escobarderie politique. Le but est, disent-ils, de chasser des ministres incapables et de sauver l'Etat : pour y réussir, tous les moyens sont bons, et il n'en est pas de plus puissant que de s'opposer à toutes les mesures de l'administration, sans les examiner en elles-mêmes. Cette opposition systématique remonte jusqu'au règne de Jacques Ier, en 1621; et depuis ce temps, l'honneur, toujours esclave de l'opinion, se paye de ce subterfuge que la morale repousseroit.

Après être entré dans ces détails sur la forme et sur la marche du gouvernement anglois, il resteroit à examiner à quels titres le roi gou-

verne les autres parties de l'empire britannique. Avant la réunion des trois royaumes, avant la séparation des États-Unis d'Amérique, ce sujet étoit important. L'Écosse et l'Irlande avoient des parlements, mais leur organisation et leurs priviléges différoient aussi bien que la prérogative royale: Je ne parlerai point de ces constitutions dont la mort est si récente, et qui sont déjà moins connues que celles de Sparte et d'Athènes. Elles ne sont cependant pas sans intérêt pour les publicistes; et, par exemple, les singuliers droits des *lords des articles*, en Écosse, mériteroient un examen approfondi; mais je ne dois ici m'occuper que de l'état présent de la Grande-Bretagne. Quant aux États-Unis, ces pays de nouvelle formation, comme disent les géologues, n'avoient point de constitution, et c'est pour en avoir une qu'ils se sont soulevés: ils vouloient être citoyens, on les traitoit en sujets; et lorsqu'ils se plaignirent, le roi et le parlement, sans être bien d'accord sur leurs droits respectifs, relativement à ces colonies qui avoient été anciennement dans la dépendance entière de la couronne, se réunirent pour les opprimer. Or, on a bien vu Venise et Berne tenir sous le joug, pendant des siècles, des provinces entières sans vouloir les

admettre à jouir de leurs libertés; mais il faut que de tels pays soient ouverts, sans défense, et surtout contigus à l'Etat souverain. L'étroit bras de mer qui sépare la Corse de Gênes, a suffi pour empêcher cette isle d'être jamais entièrement soumise. Les Anglois devoient donc échouer dans leur attaque contre un immense pays séparé d'eux par l'Atlantique, contrée dont le sol et le climat paroissent aussi favorables à la propagation de l'espèce humaine qu'au développement de la végétation, et où la population s'accroît avec une rapidité dont l'histoire ne nous fournit pas d'exemple (1). Les Américains demandoient des priviléges, ils conquirent l'indépendance; et cet exemple a prouvé de plus en plus que la force d'un gouvernement relativement à ses colonies, est semblable à cette espèce de levier dont la puissance diminue en raison de sa longueur.

Les Antilles angloises n'ont pas éprouvé la même révolution, et quel que soit le sort ou la domination qui les attendent, elles ne l'éprouveront jamais, parce que leur position est totalement différente. La population blanche y est très foible, ses accroissements sont très lents.

(1) On a calculé que la population en Amérique double en vingt-huit ans, indépendamment des émigrations.

Les colons entourés d'un peuple innombrable d'esclaves, dont ils redoutent à chaque instant le soulèvement, ont besoin, pour les contenir, des forces d'une métropole, comme ils ont besoin de son commerce et de ses capitaux pour l'exploitation de leurs terres. Leurs droits politiques se bornent à nommer des députés à l'assemblée coloniale, dont les pouvoirs ne sont pas même aussi étendus que celui qu'avoient, en France, les états provinciaux. Le gouverneur exerce au nom du roi une plus grande autorité que le monarque n'en possède lui-même en Angleterre. Cependant, les lois angloises qui garantissent la liberté individuelle y sont en vigueur, et les grands tribunaux de la métropole sont ouverts aux réclamations des créoles. Tous les actes qui concernent le commerce et la navigation, émanent du parlement britannique; et comme les revenus de ces colonies sont, en général, absorbés par leurs dépenses, quoiqu'elles produisent en dernière analyse, un immense bénéfice à la nation, la puissance royale n'en reçoit point d'autre accroissement que celui qui résulte du patronage d'un grand nombre de places lucratives (1).

(1) Il en étoit de même à Saint-Domingue, qui ne

Il existe, à l'autre bout du monde, un immense empire peuplé de plus de soixante millions d'hommes, de castes, de couleurs et de races différentes. C'est l'Inde angloise : la souveraineté n'appartient ni au roi, ni à la nation ; elle est (exemple unique dans l'histoire) la propriété d'une association de marchands. L'antiquité avoit bien vu les Carthaginois enrichis par le commerce, conquérir la Sicile et l'Espagne, mais c'étoit la république, le corps entier de la nation qui avoit acquis par les armes ces importantes possessions, et non pas quelques négocians. Dans les temps modernes, la compagnie hollandoise a jeté un grand éclat, mais ses nombreux établissements disséminés dans toutes les mers des Indes, étoient plutôt des comptoirs fortifiés, que des colonies : la compagnie angloise, sans négliger le commerce des côtes, a pénétré dans les terres ; elle y a étendu sa domination jusqu'à plus de deux cents lieues ; les contrées les plus fertiles et les plus riches du globe lui appartiennent, comme les ballots de marchandises entassés dans ses magasins. Là, ses chefs déploient tout

produisoit presque rien directement au fisc, mais qui entroit pour quatre-vingts millions par an dans la balance du commerce en faveur de la France.

le faste asiatique, et règnent avec orgueil, tandis qu'à Londres, ils ne sont que d'obscurs citoyens. Des spéculations mercantiles, conduites depuis un demi-siècle avec un inconcevable bonheur, et secondées par l'impéritie d'une nation rivale, ont élevé ce trône d'une nouvelle espèce qui subsiste sans être soutenu comme les autres par la gloire des souverains, et le respect des peuples, et sans être affermi par le temps qui consacre toutes les usurpations. L'autorité sur ces vastes États est en commandite, ou plutôt elle est à l'encan; le plus vil des hommes peut, avec quelques guinées, acheter une action et devenir membre de cette association formidable qui possède tant de forts, de vaisseaux, de canons, dont l'armée s'élève à plus de cent mille soldats; il peut espérer de diriger cette puissance colossale qui a détruit l'empire du Grand-Mogol, et celui de Tippo-Saïb, et dont les immenses bras menacent à la fois le sophi de Perse et le grand Lama. Je m'arrête : un sujet de cette importance ne doit pas être traité en passant, et sa place est déjà marquée dans la suite de cet ouvrage; contentons-nous d'observer que la souveraineté de la compagnie angloise est limitée à un petit nombre d'années : à l'expiration de sa chartre, si elle n'est pas renouvelée, la nation

succède à ses droits, en lui payant la valeur de tous les objets d'utilité publique ; mais telles ont été les déprédations ou le luxe négligent de ses employés, qu'il est douteux que, par l'événement de cette énorme liquidation, il reste une somme suffisante pour payer toutes ses dettes. Quoi qu'il en soit, plusieurs actes du parlement ont déjà donné aux directeurs des surveillants. Il a été formé un bureau de contrôle que préside un des ministres : le but de cette institution sage est d'empêcher que les opérations politiques de la Compagnie dans l'Inde ne contrarient le système général du gouvernement, et ne l'entraînent, pour des intérêts privés, dans des guerres onéreuses. Cette contrainte salutaire n'augmente aucunement le pouvoir de la couronne : il ne pourroit s'accroître que par la suppression entière du privilége qui mettroit tous les emplois dans la main du roi.

On peut juger par cet exposé, que le Hanovre et les autres possessions allemandes de la maison royale d'Angleterre, étoient les seuls pays qu'elle gouvernât arbitrairement. Le revenu qu'elle en tiroit étoit assez médiocre, et la population trop disproportionnée pour l'aider à se soutenir contre le vœu du peuple anglois; cependant cette perte a été infiniment

sensible au roi et à tous les princes de son sang. Non-seulement ils ont vu, avec douleur, passer l'héritage de leurs ancêtres dans des mains étrangères, mais ils mettoient de l'orgueil à posséder une souveraineté indépendante de ces fiers Anglois qui leur rappellent si souvent qu'ils doivent la couronne bien plus à la volonté de la nation qu'au droit de leur naissance. Par la même raison, l'on s'est réjoui en Angleterre de la perte de ces provinces. On les regardoit généralement comme une occasion de guerres sans but et sans profit; et j'ai plus d'une fois entendu citer avec éloges le mot énergique de mylord Chatham : quelqu'un soutenoit devant lui que le Hanovre étoit un poids dans la balance contre la France en faveur de l'Angleterre. « Ce poids là, répondit-il, res-« semble à une meule de moulin passée à son « cou, qui l'entraîne dans l'abîme des guerres « continentales ».

Les détails dans lesquels je suis entré sur la prérogative royale des monarques anglois, sont peut-être suffisants pour donner une idée de leur pouvoir et de leur condition. Mais il sera bien plus aisé d'asseoir son jugement lorsque j'aurai fait connoître successivement les différentes branches de la constitution. J'examinerai dans le Chapitre suivant la composition et

les droits de la pairie angloise, seule noblesse légale de cet empire, corps à la fois politique et judiciaire, et qui réunit bien plus de pouvoirs que le sénat de Rome n'en a jamais eu, quoiqu'il ait au fond bien moins de puissance.

CHAPITRE XII.

Chambre des Pairs.

De toutes les prérogatives dont les monarques anglois jouissent, la plus importante, sans doute, est le pouvoir de créer des pairs, et de donner ainsi, par un seul acte de leur volonté, des représentants politiques et des juges suprêmes à ce peuple si jaloux de sa liberté. En vain a-t-on essayé de restreindre ce droit, qui assure à la couronne la majorité de la chambre haute, puisque, dans les occasions importantes, le roi peut acquérir les voix qui lui manquent par la création de nouveaux pairs, ainsi que cela est arrivé sous le règne de la reine Anne, où l'on vit douze pairs créés dans une nuit (1). Ce fut peu de temps après l'avènement de Georges Ier que l'on essaya de fixer le nombre des lords; le bill passa sans difficulté dans la chambre haute dont il relevoit l'importance, et l'on obtint le consentement du nouveau roi qui arrivoit d'Allemagne, et qui ignoroit l'étendue du sacrifice qu'on lui demandoit; il ne restoit plus que l'assentiment

(1) Lorsque la cour voulut abattre le parti du duc de Marlborough.

de la chambre des communes, mais elle le refusa, soit qu'elle prévît qu'une pareille loi seroit funeste à l'indépendance de la couronne, et par conséquent au maintien de la constitution, soit qu'elle craignît de frustrer par cette loi les espérances de ceux de ses membres qui étoient en mesure de devenir lords. Ce dernier motif est le plus vraisemblable, et c'est aussi celui qu'adopte Blackstone, lorsqu'il dit dans ses Commentaires: « Les communes refusèrent « ce bill parce qu'elles vouloient laisser la « porte de la chambre haute aussi ouverte que « possible ». Quoi qu'il en soit, ce projet ne fut jamais renouvelé.

Le roi est donc resté parfaitement libre de nommer autant de pairs qu'il le juge à propos, et il n'est pas gêné davantage dans la dispensation de cette éminente grâce. D'ordinaire, il choisit parmi ses sujets ceux qui sont les plus distingués par les services, le rang et la fortune; mais il y a aussi exemple d'étrangers élevés à la pairie. Lord Galloway, général des troupes angloises en Espagne, pendant la guerre de la succession, étoit un gentilhomme françois réfugié, nommé Ruffigny; il étoit protestant, mais je ne crois pas que la religion catholique soit un obstacle à la volonté du monarque, et je me fonde sur ce que les pairs

de cette croyance jouissent paisiblement des titres et des honneurs que leurs ancêtres leur ont transmis. Ils ne siégent point, il est vrai, au parlement, parce que le serment qu'il faut prêter à l'ouverture de chaque session, répugne à leur conscience; mais il ne dépend que d'eux de faire cesser cet empêchement. Le duc de Norfolk actuel, premier pair d'Angleterre, de l'illustre maison Howard, est le premier de sa race qui ait renoncé à la religion catholique pour exercer ses droits politiques, et la prestation du serment imposé à tous les lords a suffi pour les lui rendre.

Les rois d'Angleterre ont quelquefois élevé, comme ceux de France, des femmes à la pairie: le même genre de services leur a valu, dans les deux pays, cet honneur. Henri VIII, avant d'épouser Anne de Boleyn (1), l'avoit fait marquise de Pembroke, et Charles II créa duchesses deux de ses maîtresses. En Ecosse, les titres passent aux femmes comme la grandesse en Espagne, et ce que l'on nommoit autrefois en France les *duchés femelles*.

Les guerres civiles et étrangères, si fécondes en troubles et en proscriptions, ont moissonné

(1) La plupart des écrivains françois la nomment Anne de Boullen.

tant de familles illustres, que la plus ancienne pairie d'Angleterre existante aujourd'hui, celle du duc de Norfolk, ne date que de la fin du quinzième siècle; très-peu sont du seizième, quelques-unes du dix-septième, mais la plupart sont du dix-huitième.

Des créations si récentes, des généalogies si courtes ne sont guère favorables à l'orgueil de la naissance. En France, en Allemagne, en Italie, les grandes maisons se perdent dans la nuit des temps, ou plutôt elles remontent à une époque où les nobles étoient les égaux des rois, du moins en droits si ce n'est en puissance. En effet, ils avoient aussi des vassaux et des sujets, et, comme leurs suzerains, ils étoient de la classe conquérante, et régnoient sur les vaincus. De là cette hauteur qu'ils montroient au peuple, et la fierté qu'ils avoient avec le prince. Les seigneurs anglois, qui ne sauroient se vanter d'une pareille origine, et dont les priviléges, purement personnels, portent le caractère d'une véritable magistrature, ont sagement substitué l'orgueil national aux prétentions féodales; ils cherchent à rehausser la gloire et l'importance de la nation dont ils sont les chefs. Quant à leurs frères et aux autres membres de leurs familles qui ne sont rien par la constitution, pour être quelque

chose, ils ont pris le parti de se faire citoyens.

Cependant, si les pairs seuls ont des priviléges réels, les fils des ducs et des marquis jouissent d'une distinction à laquelle on attache un assez grand prix : ils ont le droit ou plutôt la permission de porter le titre de lord, en le faisant précéder par leur nom de baptême. Les enfans des autres pairs n'ont que le titre d'*honorable*. On croit assez communément, même en Angleterre, que le fils aîné d'un duc est marquis par *courtoisie*, et que le fils d'un marquis a de même le titre de comte. Cette opinion est erronée; elle vient de ce que la plupart des ducs sont marquis, et que beaucoup de marquis sont aussi comtes : or, la règle est que le fils aîné peut prendre le second titre de son père; mais s'il n'en existe pas dans la famille, il se nomme, comme ses frères, simplement *N.* lord *N.* : ainsi le fils aîné du duc de Northumberland n'a que le titre de *N.* lord Percy, tandis que celui du duc de Marlborough s'appelle marquis de Blandford; celui du duc de Portland, marquis de Titchfield; celui du marquis de Landsdowne, comte de Wycombe, etc., etc. (1). Ces explica-

(1) *Voyez* le *British peerage de Collins*. Le duc de Norfolk a une foule de titres, mais il n'est pas marquis.

tions sont nécessaires pour entendre comment, dans la chambre basse, il se trouve tant de lords, de comtes et de marquis. Ils n'en ont que le titre, et dans les actes ils sont désignés ainsi : *M. N. communément appelé lord N.* Les Anglois, malgré leurs prétentions à la philosophie et au mépris des préjugés, attachent une singulière importance à cette hiérarchie de titres et même à leur degré d'ancienneté : cette manie est portée si loin, qu'ils lui sacrifient l'ordre naturel des familles. Les femmes qui, par leur naissance ou par un premier mariage, ont un titre supérieur ou seulement plus ancien que celui de l'homme qu'elles épousent, le conservent, et ne changent point de nom. On se rappelle à Paris lady Sutherland, femme de mylord Gower ambassadeur d'Angleterre au commencement de la révolution; et j'ai vu la duchesse douarière de Leinster conserver le titre et le nom de son premier mari, quoiqu'elle eût épousé M. Ogilvy.

La chambre des pairs est composée des princes du sang, qui y entrent à cause de leurs titres, et non comme membres de la famille royale, quoiqu'ils y aient la préséance (le prince de Galles seul est duc de Cornouailles né), des deux archevêques de Cantorbery et d'York, et des vingt-six évêques qui y siégent

comme barons. Ils votent dans toutes les affaires, excepté lorsqu'il s'agit de juger un pair: aussi ne les nomme-t-on que *lords* (seigneurs), et non pairs; cette distinction paroît juste, puisque, pour parler en style héraldique, leur sang n'est pas ennobli, leur dignité ne passant pas à leurs enfants, et leurs femmes s'appelant *mistriss N.*, et non *lady*. On prend ordinairement les évêques parmi les chanoines ou les professeurs des universités, qui s'attachent à l'éducation de quelques jeunes seigneurs, dont le crédit les élève, dans la suite, à la dignité épiscopale. Des écrits d'un mérite supérieur, ainsi qu'un grand talent pour la chaire, reçoivent aussi cette grande récompense. Quant aux curés, que l'on nomme ici *vicaires* (vicars), ils ne parviennent pas plus souvent à l'épiscopat que dans les pays catholiques.

Au moment de la réformation, il n'y avoit pas moins de vingt-huit abbés mîtrés dans la chambre haute; ils devoient moins cette prérogative au respect que l'on avoit pour l'église, qu'à l'importance des possessions territoriales qu'ils tenoient en fief, et au grand nombre de leurs vassaux.

Au commencement de ce siècle, les pairs laïcs étoient au nombre de deux cent soixante-cinq, dont vingt-cinq ducs, onze marquis,

quatre-vingt-sept comtes, quinze vicomtes, et cent vingt-sept barons. Ainsi, la chambre haute étoit composée de trois cent sept votants, en y comprenant les évêques et les seize pairs que l'Ecosse députe chaque session pour représenter sa pairie. L'acte d'union a prescrit cette disposition, en même temps qu'il interdit au roi d'en créer de nouveaux; aussi ces titres, dont le nombre est déjà fort diminué, jouissent-ils d'une grande considération. Ceux d'Irlande en ont moins, étant illimités et ayant été accordés pendant quelque temps avec trop de facilité. Lorsque l'Irlande a été réunie à la Grande-Bretagne, en 1802, il a été stipulé que vingt-huit de ses pairs auroient séance dans la chambre haute.

On a calculé que la moitié des pairs devoient leur dignité à Georges III. On ne peut cependant pas reprocher à ce prince d'avoir outrepassé le nombre que comportent l'étendue et la richesse des possessions britanniques. C'est surtout pendant le ministère de M. Pitt que cette grande augmentation a eu lieu, et la révolution françoise en fut le motif. Lorsqu'il vit que l'esprit d'insurrection souffloit avec force de la côte opposée et traversoit la mer, il pensa que la constitution avoit besoin de puissants appuis; qu'il falloit intéresser les

personnes les plus distinguées par leur crédit et leurs richesses à la défense de la branche aristocratique, toujours en butte aux attaques des partisans vrais ou prétendus de l'égalité; il fit donc de nouveaux pairs, et établit en principe que tous ceux qui se signaleroient non-seulement par un mérite transcendant, mais même par des richesses extraordinaires, pourvu qu'elles fussent honorablement acquises, seroient reçus dans le premier corps de l'État: jusque-là cette haute dignité étoit réservée aux généraux victorieux, aux grands orateurs et aux favoris. Il pensa qu'en excitant ainsi l'émulation de ceux qui étoient sur la route de la fortune, il les empêcheroit de se joindre aux mécontents (1).

Les différents degrés de la pairie offrent encore aux monarques des moyens de grâces et de promotions, quoique ces dignités ne donnent aucun avantage politique, tous les lords étant réellement pairs dans la force du terme. Cependant le titre de duc est singulièrement prisé; nous venons de voir combien il est rare, et cela

(1) J'ai développé ces idées dans un ouvrage publié en 1807, sous le titre de *Maximes et Essais sur différents sujets de Morale et de Politique*, dont la quatrième édition a paru en 1812.

provient de ce que le roi actuel, avec la ténacité de son caractère, s'est toujours refusé à en créer de nouveaux. On regarde cette dignité comme si éminente et tellement supérieure aux autres, qu'en parlant d'un duc on ajoute toujours son titre à son nom; au lieu que de tous les autres pairs on dit simplement mylord un tel: en leur parlant, on dit aussi, *votre grâce*, ou mylord-duc, au lieu de dire votre seigneurie ou mylord. Le roi les nomme *très noble prince et cousin;* cependant ils n'ont point à la cour de distinction, comme ils en ont dans les autres monarchies (1).

La chambre des pairs observe dans ses séances plus de dignité que celle des communes; les fonctions judiciaires qu'elle réunit à ses attributions politiques lui en impose le devoir. Dans les jours de cérémonie, le costume des lords a de la magnificence; ils portent un long manteau rouge doublé d'hermine, dont

(1) Les pairesses d'Angleterre qui venoient en France ne se faisoient point présenter à la cour; elles avoient la prétention d'être toutes traitées comme les duchesses françoises, et l'on ne vouloit y consentir que pour celles dont les maris étoient ducs, sans avoir égard à la qualité de pairs, que les marquis, comtes et barons ont aussi en Angleterre; en conséquence, les duchesses angloises, par esprit de corps, n'alloient point à Versailles.

un pan se rattache sur l'épaule droite; il est rehaussé de galons d'or, leur nombre indique la dignité plus ou moins éminente du pair.

Les évêques sont vêtus d'une grande robe rouge, dont le colet renversé est d'hermine.

Le chancelier, président-né de la chambre, porte une simarre noire, ainsi que le procureur-général, l'avocat-général (*sollicitor*), et le garde des archives; mais ces trois derniers n'assistent aux séances que lorsqu'elles sont judiciaires; dans les délibérations politiques, ils sont sans fonctions, et même ils sont presque toujours membres de la chambre basse.

Le trône du roi occupe un des côtés de la salle; c'est ordinairement en personne qu'il vient ouvrir et clorre les sessions; il mande alors à la barre l'orateur et les membres de la chambre des communes qui restent debout pendant que les pairs sont assis.

Les bancs des évêques sont à droite; ceux des ducs et des marquis, ayant à leur tête les princes du sang, sont à gauche; le reste des pairs est assis en face du trône: c'est précisément l'ordre que l'on observoit autrefois en France, lorsque les rois tenoient la cour des pairs; on peut en juger par le récit des anciens historiens, et mieux encore par les miniatures que Lancelot a fait graver dans le

tome X des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le chancelier et les grands-juges qui ont voix consultative, sont assis, dans le parquet, sur des ballots de laine. L'opinion commune est que ce singulier usage doit son origine au désir d'encourager l'éducation des moutons, et ce qui porteroit à le croire, c'est que l'on a voulu faire concourir jusqu'aux morts à cet utile projet. Il existe, en effet, une loi qui ordonne que tous les linceuls soient de laine. J'ai trouvé dans un grave auteur, que ces ballots furent adoptés après la conspiration des poudres, apparemment pour amortir le coup. Plusieurs écrivains se sont empressés de copier sérieusement cette belle explication. Il n'y a guère d'absurdités qui ne soient répétées.

Les séances des pairs n'étant point publiques, il n'existe point de galerie dans leur salle; on n'y voit pas non plus de tribunes pour les orateurs, l'usage étant, dans les deux chambres, que les membres parlent de leurs places, debout et découverts; mais, au lieu que dans les communes on prend les voix collectivement, on demande individuellement celles des pairs, en commençant par ceux dont la création est la plus récente.

Il suffit que trois membres soient présents

pour prendre une délibération, et pourtant il n'en faut pas moins de cinq pour former un comité, où l'on puisse discuter les bills proposés. Lorsque les pairs ont à prononcer sur une affaire criminelle, chacun d'eux met la main sur sa poitrine, et dit: « Sur mon hon-« neur, l'accusé est ou n'est pas coupable ». Cette attestation solennelle est remarquable. Elle n'est point demandée aux juges ordinaires : on s'en rapporte à leur conscience; mais il a paru nécessaire, en confiant de si redoutables fonctions à des hommes qui ne sont pas magistrats de profession, de faire un appel à ce sentiment impérieux qui n'admet ni transgression ni composition, et que, par un préjugé qui a souvent été utile et qui remonte aux temps de la chevalerie, les nobles de tous les pays ont toujours plus respecté que la vertu.

Comme corps politique, les pairs forment une partie intégrante et nécessaire de la législature; ils ont, comme les communes, le droit de proposer et d'empêcher; seulement, en matière d'impôt, ils doivent accepter ou refuser les bills sans y introduire des amendements; en récompense, ils forment exclusivement le tribunal suprême de la nation. C'est devant eux que sont traduits, par la chambre basse,

tous les accusés dont les délits intéressent l'Etat, tels que les ministres infidèles ou prévaricateurs, et les gouverneurs des colonies qui ont outrepassé leurs pouvoirs, ou qui se sont rendus coupables de concussions. Ces sortes d'affaires sont instruites par les douze grands-juges qui ont alors voix consultative; mais ce n'est pas dans le lieu ordinaire de leurs séances que les pairs tiennent leur tribunal: la grande salle de Westminster est disposée dans ces occasions solennelles pour recevoir le public; les princes, les ambassadeurs, les dames de la cour y ont des loges et des places marquées. Les affaires d'Etat ne sont cependant pas les seules que la chambre haute ait à juger: elle prononce aussi sur les délits criminels dont ses membres sont accusés. Ce privilége seroit une sauve-garde dans un pays où l'administration de la justice ne seroit pas impartiale; en Angleterre il est défavorable aux accusés; ils sont traités avec moins d'indulgence qu'ils ne le seroient dans les tribunaux ordinaires. Vers le milieu du siècle dernier, lord Ferrers, homme très borné, et même presque imbécille, tue son valet de chambre; son procès s'instruit; il est pendu. Il y avoit dans cette affaire des circonstances atténuantes; et dans tout autre État monar-

chique, il eût été enfermé pour la vie. Le procès de la duchesse de Kingston, accusée de bigamie en 1776, finit d'une manière moins tragique; cependant elle fut déclarée coupable, et sans une disposition bizarre d'une ancienne loi, elle eût été marquée d'un fer chaud dans la main (1). Il en sera partout de même lorsqu'un corps politique, remplissant les plus hautes fonctions de l'Etat, sera appelé à statuer en séance publique sur le sort de ses membres. Sa considération tient à sa rigueur. Si de tels juges n'étoient pas plus sévères pour eux-mêmes que pour les autres, ils tomberoient dans le mépris, ou ils seroient des tyrans. Voyez les décemvirs.

Les pairs anglois ont un beau privilége;

(1) Son avocat invoqua avec succès, pour elle, la faveur du *bénéfice du clergé*. Cette antique ordonnance, portée dans un siècle d'ignorance, mais où l'on commençoit à encourager l'étude des lettres, remettoit aux *clercs*, c'est-à-dire, à ceux qui savoient lire, une partie des peines qu'ils avoient encourues. Dans l'occasion dont il s'agit, le fer, pour un premier délit, est froid.

Voyez dans *Archenholz*, Tableau de l'Angleterre, tome II de la traduction françoise, page 3 et suivantes, les détails curieux de ces deux procès. Voyez aussi dans *Grosley*, Londres, tome IV, page 21, le procès du lord Byron.

lorsqu'une décision de leur chambre est prise contre leur avis, ils ont le droit de protester et de faire insérer au procès-verbal les motifs de leur dissentiment; ils donnent aussi leur procuration à un de leurs collègues pour voter sur une question déterminée; les membres de la chambre des communes ne jouissent point de cette prérogative. Elle ne peut, en effet, appartenir à des délégués, parce qu'ils ne sauroient transmettre la confiance de leurs commettants.

Un privilége commun aux membres des deux chambres, est celui de ne pas être arrêté pour dettes; mais cette disposition de la loi, nécessaire pour la liberté des suffrages dans un pays où le créancier a le droit d'emprisonner son débiteur, quelle que soit la nature de sa créance, dès qu'elle s'élève à dix guinées, n'empêche pas de saisir les meubles et les équipages. L'héritier présomptif de la couronne lui-même n'est pas plus à l'abri de ces événements que les simples citoyens, et le prince de Galles actuel en a eu plus d'une fois la preuve.

Les honneurs et la considération que la pairie procure en Angleterre à ceux qui en sont revêtus, ont de quoi satisfaire la vanité; et c'est peut-être la plus insigne faveur que la fortune puisse faire à un homme doué d'un

grand talent. En effet, sans intrigues et sans peines, sans acheter la faveur du prince par une longue servitude, ou celle du peuple par des flatteries qui ne répugnent pas moins à une âme élevée; en un mot, sans être bas ou factieux, il monte, par la force de son mérite, aux premières dignités de l'Etat: que si, heureux de son indépendance, il ne veut pas se dévouer entièrement aux affaires publiques, il ne vient pas moins, dans les occasions importantes, discuter librement les grands intérêts de la nation auxquels ceux de l'Europe sont liés; et soit qu'il censure ou qu'il approuve la conduite de l'administration, la publicité de ses discours assure sa gloire, et la reconnoissance de sa patrie est sa récompense (1).

(1) *Voyez* dans les fameuses Lettres de *Junius*, t. I, le portrait qu'il trace d'un pair vertueux. La traduction de ce morceau éloquent a été insérée dans le Tableau de la Grande-Bretagne, par M. Baert, tome II, page 241.

CHAPITRE XIII.

Communes. Élections.

La chambre des communes inférieure en dignité, et même encore aujourd'hui soumise par l'étiquette à des cérémonies presque humiliantes, jouit cependant d'une importance supérieure à celle des lords.

Plus rapprochées du peuple, dont elles reçoivent directement leur mission, les communes parlent en son nom ; ce mystère de la force du grand nombre, que dans les autres pays on s'efforce de cacher, est ici mis à découvert, et, à chaque session, les députés de la nation ont soin de rappeler au gouvernement cette redoutable vérité. Le soin jaloux qu'ils mettent à se réserver exclusivement tout ce qui concerne les subsides augmente encore leur influence, surtout dans un temps où l'argent est devenu réellement l'âme des corps politiques ; d'ailleurs, en Angleterre, les dépenses excessives qu'exigent des escadres si nombreuses, des colonies dans les deux hémisphères, les subsides aux puissances alliées, enfin, les intérêts d'une dette prodigieuse,

demandent des sommes immenses qu'on ne sauroit se procurer sans imposer des taxes aussi onéreuses que multipliées.

Dans un pareil état de choses, il est évident que la nation et l'Europe entière doivent donner une bien plus grande attention aux délibérations des communes qu'à celles des lords qui paroissent céder presque toujours à une impulsion supérieure. Cependant, si la chambre basse se laissoit momentanément entraîner hors de la ligne constitutionelle, les pairs, sûrs d'être soutenus par l'opinion publique toujours favorable au maintien de la constitution, exerceroient avec succès leur droit de résistance; on sait avec quelle énergie et quelle persévérance ils ont, sous Charles Ier, défendu la monarchie expirante; s'ils n'ont pu la sauver des fureurs politiques et religieuses des puritains et des niveleurs que l'habile Cromwell ne cessoit d'exciter, ils ont certainement retardé sa chute.

Au reste, l'influence des lords sur la chose publique, est bien plus grande qu'elle ne le paroît, puisqu'ils exercent un ascendant véritable sur cette même chambre basse qui semble les dominer. Ils y ont leurs fils, leurs frères, leurs parents, leurs créatures; et de cet intime rapprochement, résulte une union indisso-

luble qui empêche la stagnation des affaires et qui prévient les troubles dans l'Etat. Ceci me conduit à faire connoître la composition de cette assemblée si célèbre dans l'histoire moderne.

Les historiens anglois, et ils sont nombreux, ont parlé avec de grands détails de l'origine de la chambre des communes et de l'accroissement de son pouvoir (1). Ils s'accordent tous sur un fait assez remarquable; plusieurs villes, loin de regarder comme un privilége le droit d'envoyer des députés au parlement, demandèrent à être affranchies de cette obligation. c'est qu'alors les fonctions de la chambre basse se bornoient à sanctionner les subsides demandés ou plutôt ordonnés par les rois. Mais bientôt les communes s'arrogèrent une grande autorité, tout en conservant l'humilité de leurs premières formes; leurs suppliques, qui étoient devenues des ordres, étoient une véritable dérision; et l'on vit souvent un orateur à genoux, intimider le monarque. Mais ces recherches historiques nous conduiroient trop loin, et c'est de l'état présent de cette branche du gouvernement, que je dois rendre compte.

(1) *Voyez* Clarendon, Rapin Thoyras, Smollett, Hume, Dalrymple, Lyttleton, Fox, Burnet, etc. etc.

Observons d'abord que tous les membres ont les mêmes droits et les mêmes priviléges, quoique leurs titres soient bien différents; les uns sont députés par les provinces et se nomment les chevaliers des comtés (*Knights of the shires*); les autres sont envoyés par les villes et les bourgs. Les places du premier genre passent pour les plus honorables, et sont toujours disputées par les familles les plus considérables de la province ; cette rivalité produit souvent des animosités violentes, et occasionne des frais prodigieux : on a vu des élections où il s'est dépensé plus de deux millions de nos livres.

La chambre, ou comme disent les Anglois, la maison des communes est maintenant composée de six cent cinquante-trois membres, dont vingt-quatre représentent le pays de Galles, quarante-cinq l'Écosse, cent deux l'Irlande. Le reste est choisi par l'Angleterre proprement dite. Les quarante comtés envoient chacun deux députés, les villes et les bourgs en ont aussi deux, excepté Londres qui en a quatre pour la seule cité (1). Les universités de Cambridge et d'Oxford ont aussi l'honorable

(1) Dans le fait, la capitale envoie huit membres, Westminster et le faubourg de Southwark en envoyant chacun deux.

privilége de nommer chacune deux membres.

Les députations des comtés étant censées représenter la classe des propriétaires fonciers, et ces places ne s'élevant pas au-delà de quatre-vingts sur quatre cent quatre-vingt-neuf (environ un sixième), il est évident que la partie la plus intéressante de la nation, celle qui fait sa principale force, et qui se livre à l'agriculture, le premier des arts, n'est pas suffisamment représentée. Mais voici bien d'autres griefs à proposer contre ce singulier mode de représentation nationale. Le principal, c'est que le droit de nomination de trente-cinq bourgs qui envoient soixante-onze députés, est devenu, par la diminution successive des habitations (quelquefois réduites à deux ou trois maisons), une propriété particulière inhérente à la possession du terrein et transmissible comme lui. Plusieurs de ces bourgs appartiennent à la même personne, et la plupart sont à des lords.

Dans quarante-six autres bourgs, on a calculé que, pour chacun, le nombre des électeurs ne s'élevoit pas à cinquante, et dans trente-sept autres, il n'excède pas cent. Enfin, les élections des comtés d'Écosse sont également vicieuses, et cependant de très grandes villes ne nomment point de représentants,

uniquement parce que leur origine est d'une date récente. L'étonnement est à son comble, lorsque l'on trouve au nombre de ces cités non représentées, Manchester, Birmingham, Sheffield, Hull, Leeds, etc. etc., c'est-à-dire, les villes les plus considérables du royaume par leurs richesses et leur population, si l'on en excepte Londres et Bristol; et que l'on ne croye pas que ces assertions soient vagues ou exagérées, fournies par des écrivains de parti dont on peut révoquer en doute la véracité. Ces faits sont tirés de discours et d'adresses parlementaires, et les membres les plus opposés à la réforme n'ont jamais attaqué leur exactitude. M. Gray, l'un des orateurs les plus distingués, a soutenu, dans son discours sur la réforme parlementaire, en 1793, que la majorité de la chambre des communes étoit nommée par moins de quinze mille électeurs; il a été plus loin, il a avancé que cent cinquante-quatre individus choisissoient trois cent sept membres; enfin, il s'est engagé à démontrer *par des preuves légales, que, sur ce nombre, cent cinquante étoient réellement envoyés par des pairs.*

Enfin, il n'existe pas plus d'uniformité que de justice dans le mode des élections: les qualités requises pour être électeur, varient dans

les différentes villes, suivant leurs chartres, ou leurs usages ; dans les unes, tous les habitants payant les contributions et ne recevant point de secours publics, ont droit de voter ; dans d'autres, ce sont les seuls propriétaires de maisons ; dans quelques-unes enfin, le maire et le conseil municipal font seuls l'élection, sans y appeler aucun de leurs concitoyens. A l'égard des comtés, le mode est uniforme pour toute l'Angleterre. Il faut, pour être électeur, posséder, soit en toute propriété, soit à vie, un bien fonds de l'espèce nommée *freehold* (franc-aleu), produisant au moins quarante schellings de revenu, ou une rente foncière de même valeur. Quand cette somme, si chétive aujourd'hui, fut fixée, elle étoit suffisante pour maintenir une famille dans l'aisance; des stipulations de cette nature devroient toujours être faites en grains. Les autres conditions sont d'être majeur, c'est-à-dire, âgé de vingt-un ans, de prêter le serment du test, ce qui exclut les catholiques, et de posséder sa terre ou sa rente depuis un an, à moins qu'on ne l'ait acquise par succession, mariage ou promotion à un bénéfice (1). Pour être éligible à une place de dé-

(1) Tous les bénéfices sont considérés comme des franc-

puté de comté, il faut posséder six cents liv. sterlings de revenu, et trois cents liv. sterlings pour représenter un bourg.

Si l'on réunissoit toutes les loix portées, à différentes époques, contre les brigues et les manœuvres de toute espèce par lesquelles on cherche à influencer les élections, on en formeroit un gros volume; mais tant de précautions prouvent la corruption.

Il n'y a rien de si public, ni de si avéré que la vénalité des places; elle est même devenue un lieu commun de plaisanterie : on connoît ce mot d'un député de Berwick à ses commettans, qui lui recommandoient de veiller à leurs intérêts : « Vous mocquez-vous, leur dit-il, je « vous ai acheté, et je vous vendrai ». Voici une autre réponse d'une amusante naïveté. M. Beckford un des plus riches particuliers des trois royaumes et même de l'Europe, car il jouit de cent mille guinées de revenu, est possesseur d'un de ces anciens bourgs presque déserts, le peu d'habitans qui y restent étant pauvres et dans sa dépendance absolue. Il leur

---

aleus; ainsi les ecclésiastiques qui en sont pourvus sont électeurs, mais on prétend qu'ils ne sont point éligibles, parce qu'ils sont représentés dans l'assemblée générale du clergé, nommée *convocation*. Ce point est litigieux.

envoya, il y a quelques années, un jeune avocat, beau parleur, pour qu'ils eussent à lui donner le titre de leur député. Après la cérémonie d'élection, le nouveau membre se crut obligé de faire un discours de remercîments aux soi-disant électeurs. Lorsqu'il eut fini sa harangue, un des cultivateurs se leva, et lui répondit : « Monsieur, vous avez trop de bon-« té; ce que nous avons fait pour vous n'est « que pour suivre les intentions de M. Beck-« ford, et nous lui sommes tellement dévoués, « que si au lieu de vous, il nous eût désigné « son gros chien de Terre-Neuve, nous n'au-« rions pas voulu le refuser. »

Quelquefois les élections sont l'objet d'une véritable manie, comme celles du jeu et des paris. De grands seigneurs, ou de riches propriétaires s'intéressent à des candidats comme à des chevaux de course, et j'ai entendu assurer que les ducs de Norfolk et de Devonshire avoient dépensé de cette manière plusieurs millions tournois. Il n'est sorte de moyens et même de ruses que l'on n'emploie pour réussir. J'ai connu un Anglois, maître de langue de profession, qui jouissoit de ce que l'on appelle *la liberté*, c'est-à-dire, le droit de bourgeoisie d'une ville du nord de l'Angleterre; il habitoit, depuis plusieurs années, le midi de la

France, lorsqu'il vit entrer chez lui l'agent d'un candidat qui lui proposa de l'emmener, en lui donnant trois cents guinées pour son déplacement, et en le défrayant pendant son voyage et son retour. Arrivé en Angleterre, on le fit cacher, ainsi qu'un autre *bourgeois* qu'on avoit déterré en Danemarck, jusqu'au jour de l'élection. Le nombre des votans connus étant de soixante-onze, l'adversaire de l'adroit candidat qui étoit sûr de trente-six voix, comptoit sur la majorité; il la perdit par l'arrivée inattendue des deux nouveaux venus. Ceci n'est que de l'adresse, mais on a quelquefois employé des moyens illégitimes. C'est ainsi qu'il paroît certain qu'un candidat écossois ayant su que son antagoniste avoit rassemblé à Londres un assez grand nombre de votants qu'il faisoit venir par mer pour diminuer les frais de route, alla trouver le capitaine du navire chargé de cette cargaison politique, et le décida par l'appât de cinq cents guinées à relâcher en Norwège, afin de n'arriver au port qu'après le jour fixé pour l'élection.

Les grandes villes offrent alors le spectacle du tumulte, des orgies et quelquefois de rixes sanglantes. Aussi J. J. Rousseau a-t-il dit, « les « Anglois ne sont libres que pendant leurs élec- « tions, et la manière dont ils usent alors de

« leur liberté, prouve qu'ils en sont indi-« gnes ». Sans être entièrement de son avis sur le premier point, on ne peut que blâmer, comme lui, les excès auxquels se livre, pendant ces espèces de saturnales, une populace effrénée et toujours ivre, car tous les cabarets sont ouverts gratuitement aux frais des concurrents. On érige, au milieu de la grande place, un vaste échafaud sur lequel montent le magistrat et les secrétaires chargés de recueillir les voix ; les candidats, accompagnés d'un immense cortège d'amis et de partisans, les uns en voiture, d'autres à cheval, le plus grand nombre à pied, portant tous de grosses cocardes aux couleurs de leurs livrées, et précédés par des drapeaux chargés de devises politiques, se rendent au lieu de l'élection au milieu des fanfares et des acclamations. Du haut de cette tribune, ils prononcent un long discours ; inutile cérémonie, puisque le bruit d'une multitude licencieuse, et les huées des opposants, empêchent d'en rien entendre. Ce spectacle, malgré le désordre qui en est pour ainsi dire la base, rappelle, surtout dans la capitale, de grands souvenirs ; en voyant les premiers personnages de l'État, des ministres, des amiraux, de fameux orateurs, briguer ainsi la faveur populaire, et solliciter en personne le

suffrage du plus humble de leurs concitoyens, la mémoire se reporte involontairement au champ de Mars et aux comices romains. Mais ici le scrutin ne se termine pas dans un jour; quelquefois il reste ouvert des semaines entières, à moins que l'un des concurrents ne perde l'espoir de réussir et n'abandonne la contestation.

Souvent on attaque la validité des élections; ces procès se poursuivent devant la chambre des communes, ils sont longs et dispendieux. J'en ai vu dont les frais s'élevoient à plusieurs milliers de guinées; ils sont jugés en dernier ressort par un comité formé suivant un mode singulier, où le sort et le choix influent également, et qui paroît emprunté des républiques de Venise et de Gênes où il s'employoit en différentes occasions.

Les irrégularités de la représentation parlementaire paroissent encore plus choquantes dans un pays où les loix, les coutumes, les mesures sont uniformes depuis tant de siècles, et où les droits civils des citoyens de toutes les classes sont parfaitement égaux. Mais si ces défauts sont évidents, le remède n'est pas facile. Faudra-t-il ainsi que les notions simples de la justice semblent l'indiquer, donner à tous les individus le droit de suffrage ? Mais

quelle perte de temps et quelle confusion ! D'ailleurs, la propriété, l'intérêt plus grand qu'elle inspire pour la chose publique, les lumières même qu'elle procure au moyen de l'éducation qu'elle seule est en état de payer, tous ces avantages, qui dérivent nécessairement de l'état de société, ne forment-ils pas une aristocratie naturelle dont l'influence sur les délibérations du corps politique est conforme à l'équité ? Ces questions discutées depuis un demi-siècle sur le continent avec tant de chaleur, et dont la révolution françoise a pu seule dégoûter, sont jugées depuis longtemps en Angleterre. Il y est reconnu que tous les individus sans propriété, et dont la subsistance précaire dépend du travail de leurs bras, nécessairement ignorants et remplis de préjugés, sont, par la nature des choses, dans une espèce de minorité perpétuelle, et que si on leur doit, comme aux enfants et aux femmes, justice et protection, il ne faut pas, pour leur propre avantage, qu'ils aient de part au gouvernement; aussi, lorsque M. Pitt fit sa célèbre motion tendant à introduire une réforme dans la représentation nationale, loin de favoriser les classes inférieures, il proposa d'introduire dans la chambre des communes, cent nouveaux membres élus par les comtés,

dont le choix, comme je l'ai dit plus haut, tombe toujours sur les familles les plus riches et les plus distinguées.

Cette proposition fut alors vivement applaudie, et depuis, toutes les fois qu'il a été question de réforme, elle a été renouvelée.

Dans tous les pays, les assemblées délibérantes sont sujettes à deux grands inconvénients, l'imprudence et la corruption. La richesse est la meilleure garantie que l'on puisse leur opposer : celui qui a beaucoup à perdre craint les troubles qui pourroient compromettre une grande fortune, et devient prudent par intérêt ; et d'un autre côté, l'homme riche ayant besoin de plus de considération que d'argent, ne se laissera pas aisément corrompre.

Je me méfie des théories qui ne sont pas soutenues par des exemples : celui du parlement de Paris est remarquable ; les magistrats qui le composoient, jouissoient d'immenses revenus patrimoniaux : quelquefois égarés, et même factieux dans les débats politiques, ils ont toujours passé pour les plus intègres des juges. A Rome, le sénat étoit bien moins corrompu que le peuple, et ce fut la vénalité des tribus qui perdit la république. Il est incontestable que les corps judiciaires et politiques dont les individus sont pauvres, ob-

tiennent moins de considération, et que la probité y est exposée à de plus grandes tentations. Si l'on vouloit attaquer cette proposition, en disant que la vertu est dans presque tous les pays plutôt le partage des classes intermédiaires que des grands et des riches, et qu'il est reconnu que le luxe et la misère engendrent également la corruption, je répondrois à cette objection, plus spécieuse que solide, que la pauvreté est relative, et que l'homme obscur et privé qui vit dans l'aisance, devient pauvre, si, sans accroître son revenu, vous l'élevez à un rang qui l'oblige à de plus grandes dépenses. A l'égard du luxe, la gravité des fonctions publiques est un frein puissant qui empêche les magistrats riches de s'y livrer d'une manière scandaleuse.

Il est impossible, je dis même aux Anglois, de déterminer si cette réforme parlementaire, dont il est question depuis si long-temps, recevra son exécution; et j'ajouterai que dans le cas où elle auroit lieu, le mode en est également incertain: ce qui ne l'est pas, c'est qu'une refonte générale, quoique fondée sur une justice apparente, amèneroit bientôt une complète anarchie; que si l'on se bornoit à augmenter la chambre des communes d'un certain nombre de députés choisis suivant les

formes actuelles par les comtés ou les grandes villes qui n'ont point encore de représentants, l'esprit de cette assemblée ne paroîtroit pas d'abord sensiblement altéré, mais on ne tarderoit pas à s'apercevoir qu'une majorité plus versatile (conséquence naturelle d'un plus grand nombre de membres indépendants), entraveroit la marche des affaires; que les ministres, moins assurés de leurs places, auroient moins de hardiesse dans les plans et moins d'énergie dans l'exécution; enfin, qu'obligés d'employer leur temps et leurs moyens à une défense personnelle, ils en auroient moins à donner à la chose publique, qui surtout dans des temps de crise les réclame en entier.

Si une guerre trop prolongée ne donnoit des inquiétudes sur la stabilité de ce gouvernement, on pourroit annoncer que l'administration et les deux corps délibérants qui composent le système britannique seront souvent divisés, et qu'ils pourront même paroître quelquefois marcher en sens contraire; mais loin de se détruire ou même de se choquer, ils ne cesseront point de former les parties intégrantes d'un grand tout: permettez-moi de les comparer aux corps célestes qui forment le système solaire; l'attraction est le lien commun qui les retient dans leurs orbites; ici

l'intérêt général bien entendu, est le principe universel qui imprime et conserve le mouvement; et pour suivre cette comparaison, dont la grandeur n'exclut pas la justesse, j'ajouterai que, comme dans le ciel on ne peut prévoir de dérangement que par l'irruption d'un grand corps étranger, d'une comète qui troubleroit tous les rapports établis, de même une invasion étrangère peut seule produire une assez forte commotion pour détruire le mouvement d'un système politique aussi bien balancé. Ce n'est pas que les défauts de ses différentes parties ne soient évidents; mais la terre, et surtout la lune, loin d'être des globes parfaits, sont hérissées d'énormes montagnes, et cependant leur cours régulier s'achève majestueusement dans l'espace et le temps qui leur sont assignés.

CHAPITRE XIV.

Communes.

C'est toujours avec une curiosité mêlée d'admiration que l'on considère un navire en construction, et que l'on examine les premiers éléments de cette belle machine, sans laquelle l'homme ne jouiroit pas de l'univers; mais l'intérêt devient bien plus grand lorsque le vaisseau achevé, s'élançant du port à pleines voiles, semble prendre possession de son immense domaine. Tel est, du moins je l'espère, le sentiment que le lecteur éprouvera lorsque je lui présenterai le spectacle de la chambre des communes d'Angleterre en action, après avoir fait précédemment connoître son organisation et les éléments dont elle se compose; mais je dois entrer dans quelques détails sur ses formes et ses règlements, avant que de décrire une de ses séances.

La chambre des communes est présidée par un orateur qu'elle choisit au scrutin, sauf l'approbation du roi : ce titre d'*orateur* ne paroît pas, au premier coup d'œil, s'accorder avec ses fonctions, car il perd le droit d'émettre son

opinion sur les objets en délibération, et il ne peut même donner son suffrage que dans le cas où les votes opposés étant égaux, il faut les départager. Ses fonctions sont cependant importantes : c'est à lui seul qu'appartient la police de l'assemblée; il doit rappeler à l'ordre les membres qui s'écartent de la question, ceux qui se permettent des personnalités trop choquantes, enfin ceux qui, en blâmant l'administration (chose aussi licite que commune), se permettroient d'inculper la personne royale. Non-seulement l'orateur impose silence, il peut même ordonner au coupable de demander pardon à genoux (1); et dans les cas encore plus graves, il a le droit de l'envoyer à la Tour; mais il faut la décision de toute la chambre pour exclure un membre et lui faire perdre sa place. Cette prérogative, qui paroît excéder le pouvoir des représentants, a été maintenue avec

(1) La fierté angloise, toujours prête à fléchir devant la loi, se soumet sans discussion à cette pénitence publique, sauf à s'en dédommager par quelque sarcasme. On cite l'anecdote d'un membre qui, condamné à ce genre de réparation pour avoir accusé de corruption, avec trop peu de ménagements, la chambre entière, dit en se relevant et en s'essuyant les genoux avec affectation : « Sur mon honneur, je n'ai jamais vu de chambre « si sale ».

une singulière hauteur dans l'affaire de Wilkes, expulsé en 1769, pour avoir publié un libelle déclaré insolent et séditieux. Le comté de Middlesex voulut en vain lui faire reprendre sa place en le réélisant. Non-seulement cette élection fut déclarée illégale, mais on admit le colonel Luttrel, son compétiteur, qui n'avoit eu que 296 voix contre 1143.

L'orateur présente et lit au roi les adresses votées par la chambre, et c'est à cette fonction qu'il doit son titre. On élève toujours à cette éminente dignité un personnage grave et généralement considéré; il tient un grand état pendant la durée de la session, et ses appointements, augmentés depuis quelques années, s'élèvent à plus de cent mille francs. Son costume est assez imposant, mais il forme un contraste choquant et presque ridicule avec celui des autres membres : ceux-ci, n'ayant rien qui les distingue des autres citoyens, viennent remplir leurs importantes fonctions en frac, en bottes, enfin dans le plus grand négligé. Quant à leur président, il est revêtu d'une longue robe noire à plis, et affublé d'une énorme perruque qui retombe en grosses boucles sur les deux côtés de sa poitrine; il se place dans une stalle élevée de plusieurs marches au fond de l'ancienne chapelle de

Saint-Etienne, où se tiennent les séances. Au-dessous de lui, est un grand bureau destiné aux secrétaires, ou plutôt aux greffiers de la chambre, car ils n'en sont point membres. Une vieille masse de vermeil est posée sur cette table, et c'est le signe révéré qui indique l'ouverture et la clôture des séances. On sait que Cromwell, en cassant le parlement, la fit enlever par ses satellites.

L'heure ordinaire des séances est à quatre heures après midi; l'on commence par réciter des prières assez longues, pendant lesquelles les membres arrivent successivement. Il faut qu'ils soient au moins quarante pour que leurs délibérations soient valables; et lorsque dans le cours des débats ils se trouvent réduits au-dessous de ce nombre, dès que la remarque en est faite, la séance est nécessairement levée. Dans les discussions importantes, et surtout à l'ouverture des sessions, où les partis veulent respectivement faire connoître à la nation leurs opinions et les motifs sur lesquels ils s'appuient, les délibérations se prolongent bien avant dans la nuit, souvent jusqu'à quatre ou cinq heures du matin. Ce n'est qu'après avoir entendu les discours et les répliques des principaux orateurs, que l'assemblée fatiguée demande à grands cris la fin des débats. Les voix

sont prises par acclamation. L'orateur interroge d'abord ceux qui sont en faveur de la motion, et qui répondent tous ensemble *oui;* ensuite les opposants répondent *non.* Toutes les fois que la majorité est douteuse, ou seulement pour connoître la force exacte des partis, on demande la *division;* alors ceux qui admettent la motion passent dans le vestibule, ceux qui la rejettent restent dans la chambre : les nombres dans les deux salles sont constatés par des membres choisis dans les deux partis par l'orateur, qui, d'après leur rapport, prononce la décision.

Le commencement de la séance est ordinairement consacré à des bills qui n'intéressent que des individus ou des associations, tels que ceux qui permettent, à de certaines conditions, l'ouverture de canaux, de chemins de traverse, des desséchements de marais, des défrichements de communes et de landes, enfin toutes les entreprises qui, sans être faites aux frais de l'Etat, doivent être sanctionnées par la loi. Viennent ensuite les questions relatives à la validité des élections, et enfin l'ordre du jour, c'est-à-dire, les motions annoncées d'avance, et que la chambre a consenti à entendre. Si le sujet est important, on délibère en comité général, ce mode étant beaucoup

plus favorable à la liberté des discussions, que les formes de la chambre, qui fixent à deux le nombre de fois qu'un membre peut parler sur une affaire. L'orateur quitte alors le fauteuil, la masse est ôtée du bureau; un des représentants s'asseoit à la place du greffier, et exerce les fonctions de président, jusqu'à ce que, la question étant suffisamment débattue, l'assemblée reprenne sa forme constitutionnelle, sous laquelle seulement elle peut porter ses décisions.

Le lieu des séances est, comme je l'ai déjà dit, une vieille chapelle gothique tendue de drap vert, salle longue, étroite, et trop petite, surtout depuis la réunion de l'Irlande. Au-dessus des gradins destinés aux membres, règne une tribune qui peut contenir deux ou trois cents personnes. Le public y est admis tous les jours, mais il est obligé de se retirer sur la simple demande d'un membre, et toujours lorsque l'on va aux voix, précaution indispensable quand les votes ne sont pas secrets (1). Les pairs et les fils aînés des membres sont

(1) Les femmes sont exclues de cette tribune. On raconte que mylady Salisbury, pour éluder ce réglement qui l'empêchoit de satisfaire son excessive curiosité, se décida à s'habiller complétement en homme; et ce dé-

admis dans l'intérieur de la salle : cette faveur est également accordée aux étrangers de distinction qui la font demander à l'orateur par un des membres : on s'attend à trouver de la dignité dans des séances si imposantes par les objets qui s'y traitent, mais elles ne répondent guère à l'idée que l'on a pu s'en former. Tous les membres, assis nonchalamment, sans ordre et le chapeau sur la tête, loin de montrer une gravité convenable, observent à peine les lòix de la bienséance; ils parlent haut, vont et viennent, et n'écoutent avec quelque attention que les orateurs les plus distingués. Une buvette dépend de la salle : on y trouve, à toute heure, des côtelettes et des *beefstakes;* mais elle est entièrement remplie lorsqu'un des membres, connu par la longueur de ses ennuyeux discours, prend la parole, et cette circonstance lui a fait donner le nom de *Bell* (cloche du dîner). J'ai trouvé depuis cette plaisanterie dans un livre assez ancien : il faut donc que

---

guisement, que les Anglois trouvent encore plus indécent que nous, fit tort à sa réputation.

J'ai entendu, avant la révolution, blâmer en France cette exclusion des femmes, que l'on trouvoit minutieuse et ridicule ; mais le funeste exemple des tribunes de Roberspierre nous aura sans doute appris à juger plus sainement.

la famille des Bell remonte haut; elle a même des branches dans les pays étrangers, et j'ai vu en France plusieurs de ses dignes rejetons.

On sait que les ministres sont toujours membres du parlement. Lorsque le roi leur donne cette marque de confiance, ils perdent leur place de député; mais ils se font réélire, et cela est essentiel au maintien de la constitution; car autrement il seroit impossible qu'ils pussent se défendre contre les attaques journalières de l'opposition. Le banc à la droite du bureau est celui que l'usage a donné aux ministres; il se nomme le *banc de la trésorerie:* les principaux chefs de l'opposition se placent de l'autre côté.

Pour éviter, autant qu'il est possible, les personnalités dans le cours des débats, tous les discours sont adressés à l'orateur, et l'on ne désigne jamais par leur nom ceux des membres dont on est obligé de parler. Ainsi l'on dira, le lord au ruban bleu, le savant membre (quand il s'agit d'un homme de loi), enfin, mon honorable ami. Les accusations les plus graves, les reproches les plus injurieux, sont tolérés lorsqu'ils s'adressent à l'administration en masse, et souvent même ils s'étendent impunément à la majorité de la chambre. Il est d'usage, et c'est presque une figure de rhétorique reçue, que l'opposition accuse les mi-

nistres de folie, de corruption, de sottise, d'attaques directes contre la constitution, enfin de crimes qui, non-seulement méritent le mépris, mais qui devroient même être expiés par des peines capitales. Ceux à qui ces reproches sont adressés les écoutent avec une singulière patience; c'est qu'avant d'être en place ils ont tenu le même langage, et qu'ils le tiendroient encore si quelque changement politique les faisoit rentrer dans l'opposition. Cependant cette longanimité cesse lorsque, dans la chaleur des débats, les accusations deviennent personnelles, et qu'elles tendent à compromettre l'honneur de l'individu. Un duel est la conséquence ordinaire de cette offense. Il n'y a pas encore long-temps que l'Europe a vu avec étonnement M. Pitt, depuis si long-temps premier ministre d'Angleterre, se battre avec M. Tierney, pour un démêlé parlementaire. De telles scènes se renouvellent souvent; elles étoient encore plus fréquentes dans le parlement d'Irlande, chez cette nation remplie d'humanité, de bravoure, de bons sentiments, mais vaine, irascible et légère.

Il me reste à donner une idée de l'éloquence politique des Anglois. Ils préparent quelquefois leurs discours, mais ils ne les écrivent jamais; aussi sont-ils loin de cette perfection

oratoire dont les Grecs et les Latins nous ont laissé des modèles, imités avec plus ou moins de succès dans les assemblées françoises. En Angleterre, on ne s'astreint pas même à observer la division des parties; et l'on reconnoîtroit difficilement, dans une harangue angloise, un exorde ou une péroraison, ce qui n'empêche pas qu'elles ne soient souvent pleines de force, d'esprit et de raison. On sait que tous les journaux donnent au public les débats du parlement, ce qui est toléré sans être permis; mais les discours ne sont jamais imprimés tels qu'ils ont été prononcés : je puis même assurer que cela seroit impossible, la plupart des orateurs, sans en exclure les plus célèbres, se laissant entraîner à une foule de répétitions; et ce n'est point un médiocre travail que celui d'élaguer tout cet inutile fatras.

Parmi les séances auxquelles j'ai assisté, je veux en décrire une plus remarquable que les autres; peut-être même que dans les Annales du parlement il seroit difficile d'en trouver de plus mémorable.

C'étoit au moment où le parti Portland, effrayé des progrès et surtout des conséquences de cette révolution françoise qui lui avoit, dans les commencements, inspiré tant d'enthousiasme, se séparoit du reste de l'opposi-

tion pour former une coalition avec le parti ministériel. A la tête de ce démembrement de l'ancien parti des Whigs, dont le duc de Portland n'étoit que le chef nominal, on voyoit des hommes du plus grand talent et dont les noms sont historiques, je veux parler de MM. Burke et Shéridan, orateurs célèbres et écrivains classiques.

Au commencement de la séance, M. Pitt prononça un discours avec le calme et la dignité qui le caractérisoient; son action étoit imposante; il s'exprimoit avec l'assurance qui convient au premier ministre d'un grand monarque, surtout lorsqu'il est en même temps investi de la confiance de la nation qui l'a nommé son représentant. Il donnoit peu aux ornements du discours, mais son style noble et soutenu s'allioit merveilleusement à la force de ses raisonnements.

Rival de son pouvoir et de son crédit, M. Charles Fox se leva pour lui répondre. La nature, en donnant à ces deux hommes un esprit supérieur et un talent presque égal, avoit établi entre eux la plus complète dissemblance sur tout le reste. Au moral comme au physique, tout différoit. M. Pitt étoit mince, et sa figure étoit peu expressive; M. Fox étoit gros, et ses traits étoient fortement prononcés;

des sourcils épais et du noir le plus foncé ombrageoient des yeux vifs et pleins de feu. Au lieu de la gravité du fils de lord Chatham, celui de lord Holland (car ces deux orateurs avoient pour pères ces célèbres ministres) mettoit dans ses expressions comme dans ses gestes, une chaleur surprenante; souvent même, en parlant, il s'approchoit du bureau, et le frappoit à coups redoublés. Enfin, la volubilité extraordinaire de M. Fox ne sembloit pas encore suffire à la fécondité de son esprit; au lieu des phrases cadencées et du débit pompeux de M. Pitt, ses paroles sortoient comme de source, ou plutôt c'étoit un torrent impétueux. La raison applaudissoit aux discours du premier, mais l'autre vous entraînoit d'une manière irrésistible, prévenant toutes les objections et paroissant prévoir d'avance toutes les réponses.

Plus véritablement éloquent que M. Fox, et doué également d'un génie supérieur, M. Shéridan commandoit l'attention. On reconnoissoit en lui le génie naturel fortifié par les leçons de l'art. Nourri de la lecture des Anciens, c'est le seul anglois qui, par sa méthode et l'élégance constante de son style, retrace ces grands modèles. Dans sa jeunesse, le barreau lui avoit fait connoître les ressources de la dialectique; mais la vivacité de son esprit lui

avoit fait éviter ce que l'on y contracte souvent de lourd et de pédantesque. Il possède à un si prodigieux degré le talent de la parole, qu'il a su captiver, pendant plus de sept heures consécutives, un immense auditoire, lors de cette fameuse séance du procès d'Hastings, relative à l'incident des princesses indiennes. Toujours clair, souvent lumineux, jamais il n'est diffus; personne ne sait manier la plaisanterie avec plus de grâce; et lorsqu'il la pousse jusqu'au sarcasme ses traits sont si acérés, que M. Pitt lui-même, le plus impassible des hommes, ne pouvoit s'empêcher d'en paroître blessé. Il s'échauffoit, répondoit avec véhémence, et M. Shéridan jouissoit en souriant de son triomphe.

Plusieurs orateurs distingués parlèrent encore dans cette séance; mais celui que je désirois le plus entendre étoit le célèbre M. Burke, auteur du *Traité du Sublime*, et souvent sublime lui-même. Il se leva enfin; mais, en le considérant, je ne pouvois revenir de ma surprise. J'avois si souvent entendu comparer son éloquence à celle de Démosthène et de Cicéron, que mon imagination, l'associant à ces grands hommes, me le représentoit comme eux sous des traits nobles et imposants. Je ne m'attendois pas sans doute à le voir, dans le parlement d'Angleterre, revêtu de la toge antique;

mais je n'étois nullement préparé à cet habit brun si serré, qu'il sembloit gêner tous ses mouvements, et surtout à cette petite perruque ronde et bouclée, qui, malgré tous mes efforts pour trouver un objet de comparaison plus relevé, lui donnoient l'extérieur d'un bedeau de village. Nous sommes tellement dominés par les idées accessoires, qu'il se passa quelque temps avant que cette impression désagréable pût se dissiper.

Cependant M. Burke s'avança au milieu de la salle, contre l'usage ordinaire; car on parle debout et découvert, mais sans sortir de sa place. Pour lui, de l'air le plus simple, je dirai même le plus humble, les bras croisés sur la poitrine, il commença son discours d'un ton si bas, qu'à peine pouvois-je l'entendre; mais bientôt, s'animant par degrés, il peignit la religion attaquée, les liens de la subordination rompus, la société entière menacée dans ses fondements; et, pour montrer que l'Angleterre ne devoit compter que sur elle-même, il traça à grands traits le tableau politique de l'Europe; il peignit l'esprit d'ambition et de vertige qui animoit la plupart des gouvernements, l'insouciance coupable des autres, la foiblesse de tous. Lorsque, dans cette grande revue, il en fut à l'Espagne, cette monarchie

immense, mais qui sembloit tombée en léthargie : « Que peut-on en attendre? s'écria-t-il; « l'Espagne est une baleine échouée sur le « rivage! » L'assemblée entière étoit attentive, et tous les regards étoient fixés sur lui; le silence n'étoit point interrompu par ces désagréables cris de *hear, hear* (écoutez), espèce d'accompagnement que les partisans d'un orateur croyent nécessaire pour faire remarquer les passages les plus saillants de son discours : de pareils avertissements eussent été superflus; personne n'étoit distrait, les sentiments qu'il exprimoit se communiquoient rapidement; on partageoit son émotion, soit qu'il représentât cette foule de vertueux ministres de la religion proscrits pour la foi, inhumainement dépouillés et bannis, implorant dans une terre étrangère l'Éternel pour leur ingrate patrie, soit qu'il peignît de la manière la plus touchante les malheurs de la famille royale et l'humiliation de la fille des Césars. Tous les yeux se remplissoient de larmes au récit de ces grandes infortunes, supportées avec une si noble résignation. Mais bientôt l'orateur en vint, par une transition insensible, à la peinture des tentatives absurdes que des hommes inexpérimentés faisoient pour établir une chimérique liberté, de ce mélange monstrueux

et ridicule d'une vanité bourgeoise et d'un amour prétendu pour l'égalité; et la vérité de ces tableaux piquants et animés fit passer en un instant toute l'assemblée de l'émotion la plus vraie à de bruyants éclats de rire. Jamais le pouvoir électrique de l'éloquence ne s'est fait plus impérieusement sentir; cet homme extraordinaire sembloit agir avec autant d'aisance et de rapidité sur les sensations de ses auditeurs, qu'un musicien habile sur les touches de son clavier. J'ai vu beaucoup, beaucoup trop d'assemblées politiques, et de scènes imposantes où l'éloquence a joué un grand rôle, toutes m'ont paru froides en me rappelant celle-ci.

Maintenant, si vous me demandez quel fut le résultat produit par cet admirable discours, je répondrai franchement qu'il n'a peut-être pas gagné un seul suffrage. A Athènes, Burke eût entraîné la multitude; il l'eût également séduite à Rome dans la place publique; mais au sénat il n'eût été qu'admiré. Vous ne croyez pas, sans doute, que ce soit l'éloquence de Cicéron qui ait fait échouer la conjuration de Catilina: il dut ce grand succès à son habileté courageuse. Ses harangues sont des chefs-d'œuvre; mais les raisons qu'elles contiennent, dépouillées de tout ornement, suffisoient pour

faire sanctionner par le sénat ces mesures énergiques qui sauvèrent la patrie. Tel est le grand avantage du gouvernement représentatif sur la démocratie pure. La multitude irréfléchie est toujours disposée à l'enthousiasme et toujours ouverte à la séduction ; elle cède à l'impulsion d'un chef habile qui l'agite à son gré. Ainsi l'on voit, dans les profondes vallées des Alpes, la surface tranquille des lacs soulevée tout à coup par les vents qui descendent des montagnes. Le degré de force que l'éloquence peut exercer sur une grande assemblée dépend, bien moins qu'on ne le croit ordinairement, du nombre d'hommes qui la composent, que de la classe d'où ils sont tirés. S'ils appartiennent aux derniers rangs de la société, privés des lumières que donne l'éducation et des moyens de connoître la vérité, que la richesse et le désœuvrement procurent, ils admettent sans preuves les faits qui leur sont présentés avec un air de vraisemblance, et ne voyent point le foible des raisonnements qui flattent leurs passions ou leurs préjugés ; ils sont toujours prêts à embrasser des espérances chimériques : car, loin de prévoir les obstacles, ils ne se doutent pas même des difficultés. Il n'en est pas ainsi dans une assemblée composée d'hommes éclairés et instruits : accoutumés à

examiner une question sous tous ses rapports, à réfléchir sur les événements et à en déduire les conséquences probables, ils repoussent les assertions hasardées, et les sophismes ne sauroient les égarer. Ils apprécieront sans doute l'art de cet orateur habile qui sait, par des images brillantes, donner, pour ainsi dire, de la couleur à la pensée; ils admireront ses allusions ingénieuses aux grandes époques de l'Histoire, et ces belles comparaisons, dont l'esprit est aussi satisfait que la raison; je dis plus, lorsque le talent, par un heureux effort, parviendra à mettre sous leurs yeux la représentation fidèle de scènes attendrissantes, ou qu'il exprimera ces sentiments nobles et sublimes qui exaltent l'âme, ils se livreront sans réserve à ces douces impressions; leurs applaudissements et même leurs larmes rendront hommage au génie de l'éloquence; ils seront à la fois ravis et émus, mais ils le seront comme à la représentation d'une belle tragédie, et ces émotions vives, mais passagères, n'influeront point sur leurs résolutions. Bientôt il se présentera un orateur qui, rétablissant les faits dans une réponse victorieuse, dissipera tout le prestige; et s'il manquoit de talent, la raison de ceux qui l'écoutent viendroit à son secours et l'aideroit à faire triompher la vérité.

L'imprimerie, et surtout les journaux, ces importantes inventions modernes, ont singulièrement diminué la tendance naturelle que les gouvernements représentatifs ont vers l'oligarchie. Tous les citoyens se trouvent aujourd'hui au courant des délibérations; ils y assistent, pour ainsi dire, sans perte de temps et sans danger : car les feuilles et les sociétés particulières forment des comités où l'on discute de sang-froid et à loisir les motifs et les raisons opposées, et où l'on juge, sans passion, les jugements. L'opinion générale, dans un tel état de choses, réagit avec bien plus de force sur les représentants. Ils ne sauroient pas plus se soustraire à son influence qu'à celle de l'air qu'ils respirent, et souvent elle se manifeste par des adresses énergiques et impérieuses, qui rappellent aux députés qu'ils ont des commettants.

Ainsi l'éloquence, dont on abusoit dans les anciennes républiques pour porter le peuple auquel on s'adressoit directement à des démarches inconsidérées, épurée aujourd'hui par les mille canaux de la presse, perd ses inconvénients sans rien perdre de ses charmes, et c'est toujours le plus beau des beaux-arts. Si elle n'est plus, comme autrefois, le principal moteur des affaires publiques, elle a conservé

dans les tribunaux le noble emploi de défendre l'innocence ; dans la chaire chrétienne, elle donne à l'orateur sacré des armes puissantes pour combattre les passions, et pour persuader aux hommes l'utilité des devoirs; enfin, c'est elle qui élève à la mémoire des héros des monuments plus durables que les marbres de leurs tombeaux (1).

---

(1) Comme je terminois ce Chapitre, il m'est tombé entre les mains une nouvelle description de l'Angleterre par un prince persan. Il a assisté, ainsi que moi, aux débats du parlement d'Angleterre ; il savoit l'anglois, et il a entendu les discours de M. Pitt et de M. Fox. Voici quelle impression ils ont fait sur lui : « Comme « deux bandes de perroquets du Bengale perchées sur « des arbres opposés s'attaquent par des cris, au grand « amusement des spectateurs, ainsi ces deux ora- « teurs, etc. ».

Les Orientaux trouvent infiniment ridicules les formes des gouvernements libres.

CHAPITRE XV.

Résultats de la Constitution angloise.

Il nous reste à examiner quels sont les résultats de cette constitution dont nous avons décrit les différentes parties; question importante qui se divise naturellement en deux branches très distinctes, l'influence de la forme du gouvernement sur la prospérité intérieure et sur le bonheur des individus, et ses effets sur la puissance nationale considérée relativement aux nations étrangères. En vain diroit-on que la puissance n'est que le résultat de la prospérité générale, et que, par conséquent, cette seconde partie de la question rentre dans la première; sans m'engager dans une discussion qui me paroît oiseuse, je répondrois par l'exemple frappant de la France pendant la terreur: on sait qu'elle fut alors aussi formidable au dehors que malheureuse au dedans; mais on n'attribue que trop souvent à la force des institutions, les événements que le hasard seul a fait naître, ou qui résultent des fautes de l'ennemi. J'aurai occasion de développer cette vérité dans le cours de ce Chapitre:

je commence par m'occuper des effets du gouvernement sur le bien-être des sujets.

Il semble, au premier coup-d'œil, qu'il est très aisé de reconnoître les causes de la félicité publique; mais bientôt la réflexion nous apprend combien de telles questions se compliquent. Voyez-vous un pays bien cultivé, les maisons propres, commodes et bien entretenues, les habitants bien vêtus, bien nourris, enfin, tous les symptômes de l'aisance et du bonheur, vous dites avec raison, voilà un État bien gouverné; mais cette prospérité ne vous indique point quelle est la forme du gouvernement qui le régit. Il peut être républicain, monarchique, despotique même. Pope a dit, avec l'assentiment de tous les gens raisonnables : « le meilleur gouvernement seroit le « despotisme d'un ange ». Certainement ce seroit le plus commode et le moins dispendieux. Au reste, l'expérience s'accorde avec le raisonnement pour prouver que la prospérité générale peut être également le fruit des soins éclairés et de l'énergie paternelle d'un prince absolu, ou des efforts d'une administration républicaine composée de citoyens vigilants et sages qui exercent les différents pouvoirs suivant des formes appropriées aux localités et au génie du peuple. Comment donc déter-

miner avec précision ce que les sujets doivent de reconnoissance à l'habileté de ceux qui les gouvernent, et ce qui dépend de la forme du gouvernement ?

On est porté à juger favorablement de la constitution angloise, lorsqu'on la voit presque aussi sévèrement censurée par les partisans outrés de la démocratie, que par ceux du pouvoir arbitraire. Tandis que ceux qui regardent la tranquillité comme le premier des biens, s'effraient de l'agitation perpétuelle de ce peuple, et des désordres qui en sont quelquefois la suite, de ces mouvements tumultueux de citoyens qui ont le droit de s'occuper de la chose publique, et qui souvent en abusent, qu'ils sont choqués de la licence de la presse, de l'irrévérence des sujets envers le roi et les princes de son sang, qu'ils désapprouvent ce défaut de confiance dans l'administration qui, en comprimant son énergie, lui fait perdre au dehors des occasions de victoires et de succès, il est curieux d'entendre les critiques, en sens contraire, que les Américains font d'un gouvernement jadis chéri de leurs pères. Ecoutons le gouverneur Livingston (1); après avoir gémi sur l'esclavage pré-

(1) Examen du Gouvernement d'Angleterre, comparé aux Constitutions des Etats-Unis, page 23.

tendu du peuple anglois et sur le pouvoir exhorbitant de la couronne, il ajoute : « De« puis le ministre d'Etat jusqu'au moindre « employé, il se forme un complot général « pour piller la nation ; la vénalité et la cor« ruption deviennent un lien commun par le« quel les différentes parties de cet infâme sys« tème d'administration sont unies dans un « seul et même intérêt. En envisageant les « choses sous ce point de vue, assurément ce « seroit l'avantage de la nation que le gouver« nement se changeât en une monarchie ab« solue, plutôt que de rester tel qu'il est ». Le commentateur françois n'est pas moins sévère.

Consultez à leur tour les Anglois, et certes ils ont droit d'être entendus dans cette cause; l'immense majorité de la nation n'est pas seulement attachée à sa constitution, elle lui donne encore l'épithète de *glorieuse*, expression qui, dans cette langue, a un sens plus étendu que dans la nôtre; ces deux mots sont même inséparables dans la bouche du plus grand nombre; ils ont pour cet être moral autant de dévoûment que les sujets des autres monarchies en ont pour la personne et la famille du souverain. Aussi, tandis que l'on entend souvent dire aux autres peuples, nos maux viennent de ce que le roi est trompé, en Angle-

terre on dit sérieurement, tous les abus viennent de ce qu'on s'écarte de la constitution. Cet attachement irréfléchi se transmet d'âge en âge comme les opinions et les préjugés populaires : il se confond, chez la plupart des Anglois, avec l'amour de la patrie : et leur caractère à la fois fier et insociable en prend occasion de mépriser leurs voisins, qu'ils regardent comme des troupeaux d'esclaves, uniquement parce qu'ils ne sont pas régis comme eux. On diroit que, dans leur avidité pour tous les genres de monopole, ils voudroient aussi s'arroger celui de la liberté (1). Convenons cependant que ces insulaires jouissent des droits que la nature semble avoir départis à tous les êtres raisonnables, et dont ils ne devroient jamais

(1) On ne sauroit croire combien les idées des Anglois étoient fausses et exagérées sur la Bastille. Ils faisoient de cette prison d'Etat, dont sans doute l'intrigue et la vengeance ont fait quelquefois un emploi coupable, mais dont les règlements étoient bien moins sévères que ceux d'Olmutz et de Spandau, un horrible lieu de gênes et de tortures, tel qu'il n'en a jamais existé que dans les donjons de quelques tyrans du moyen âge. Le fait est qu'il n'y avoit plus, au dix-huitième siècle, qu'un seul pays en Europe où les prisons d'Etat fussent elles-mêmes un supplice ; c'étoit à Venise, chez des républicains : on connoît les combles des Procuraties de Saint-Marc.

être privés, que lorsque le salut de l'Etat, c'est-à-dire de tous, l'exige impérieusement. Leur liberté, leur vie, leurs propriétés, sont à l'abri de toute vexation, de toute oppression individuelle; enfin la maison d'un Anglois, suivant son expression emphatique, est une citadelle (*a castle*), dont les remparts ne peuvent tomber que devant la loi. On peut seulement objecter que l'entretien de ces fortifications est très dispendieux. En effet, sans assurer, suivant une opinion fort répandue, que la corruption est essentielle à la marche de la constitution, je puis affirmer que la vénalité est excessive en Angleterre, et que ce mot célèbre du ministre Walpole, « il faut gagner les mem« bres du parlement, pour les faire voter sui« vant leur conscience », est aujourd'hui tout aussi vrai que de son temps. Dans un tel pays, les taxes doivent être très fortes pour couvrir cet accroissement de dépenses inconnues dans les autres Etats; ce fardeau paroît, il est vrai, beaucoup moins onéreux, parce qu'il est subdivisé avec beaucoup d'art : il n'est presque point de denrées, ou, pour mieux dire, d'actions, qui ne doivent au fisc. Avez-vous des domestiques, des chevaux, un carrosse, de l'argenterie; avez-vous même un chien? il faut payer; portez-vous de la poudre ? vous

devez un droit : les armoiries, les livrées, rien n'est exempt. Le thé, le café, le sucre, le vin, l'eau-de-vie, la bière et toutes ses variétés sont sujettes à des taxes de douane ou de consommation. Je me souviens d'avoir lu dans Desaguilliers la description d'une machine au moyen de laquelle on étoit parvenu, par la plus adroite répartition, à faire supporter à un homme d'une force ordinaire un poids de deux milliers : les financiers anglois paroissent avoir pris ce mécanicien pour modèle ; car le fardeau des taxes que supportent les sujets de la Grande-Bretagne est vraiment prodigieux ; cependant ils n'en sont point écrasés. Le pays présente, au contraire, des signes d'une prospérité croissante. L'agriculture fait des progrès sensibles ; les races des bestiaux s'améliorent ; on entreprend de grands défrichements ; on ouvre des chemins ; on creuse des canaux ; les parcs et les châteaux se multiplient ; enfin, chose étonnante, la guerre, cette ruine des peuples, sembloit favorable à la propagation des hommes et des vaisseaux marchands. Voilà du moins quel étoit l'état de l'Angleterre lorsque je l'ai quittée au commencement de ce siècle. On nous dit aujourd'hui que les décrets de Berlin et de Milan, en excluant les négociants anglois des marchés du continent, ont

tari les sources de la prospérité nationale, que les manufactures sont tombées, que le commerce languit, que les riches sont gênés, et que les pauvres souffrent. Le taux du change si défavorable à l'Angleterre, les doléances que les principales villes manufacturières, telles que Manchester et Glasgow, ont présentées au parlement, viennent à l'appui de ces assertions, auxquelles les partisans de la guerre perpétuelle n'ont à opposer que les nouveaux débouchés ouverts dans l'Amérique espagnole et portugaise, les acquisitions récentes en Asie et les ressources secrètes du commerce interlope. Sans prétendre décider de loin une pareille question, j'examinerai, en thèse générale, si l'accumulation des énormes richesses qui mettent les Anglois en état de payer les grosses taxes que la forme de leur gouvernement nécessite, est une conséquence nécessaire de cette même constitution, ou si elle ne seroit pas produite par quelque autre cause; mais nous ne pouvons étendre bien loin nos recherches en ce genre, sans examiner la seconde branche de la question qui fait le sujet de ce Chapitre, je veux dire l'influence de la constitution sur la puissance nationale, considérée relativement aux nations étrangères.

Lorsque l'on voit un peuple qui n'occupoit

que le sixième rang en Europe, sous le rapport de la population, couvrir les mers de ses vaisseaux et entretenir des armées dans toutes les parties du globe; lorsque l'on considère qu'il est un des moins favorisés, relativement au sol et au climat, puisque le pays ne produit ni vin, ni huile, et que le bled même y vient mal; que, malgré tous ces désavantages, il a concentré dans ses ports presque tout le commerce du monde; enfin, que ses immenses richesses l'ont mis en état de tenir pendant plusieurs années, à sa solde, deux empereurs et presque tous les rois et les princes européens, on est porté à regarder de tels hommes comme les plus industrieux des habitants de la terre, et leur gouvernement comme le plus favorable de tous à un prompt accroissement de puissance. La première de ces propositions est certainement vraie; il suffit d'un séjour de quelques mois chez les Anglois pour se convaincre qu'ils possèdent à un éminent degré toutes les qualités que le commerce exige, intelligence, économie, hardiesse, patience; au lieu de regarder leurs profits comme des revenus certains, et de vouloir en tirer des jouissances prématurées, ils les convertissent en capitaux, ce qui leur donne le moyen de soutenir les pertes sans découragement, et de

donner dans le succès une immense latitude à leurs spéculations. Mais que ce soit à la forme de leur gouvernement qu'ils doivent cette puissance hors de toute proportion avec l'étendue, la population et la richesse territoriale de leur patrie, qui, depuis un siècle, et surtout depuis la révolution françoise, étonne l'Europe et pèse sur l'Asie, c'est ce que l'on peut révoquer en doute. Que dis-je ? il n'est pas difficile de trouver dans nos propres fautes et dans celles des Etats voisins la véritable cause de ce pouvoir exhorbitant.

Nous ne remonterons pas jusqu'à ces temps reculés des malheureuses journées de Crécy et d'Azincourt, dont les Anglois devroient parler avec moins d'orgueil, en songeant que la principale force de leurs armées consistoit alors dans des soldats tirés de leurs provinces françoises. Ne voyoit-on pas en effet dans leurs rangs ces Normands qui ont toujours conservé l'esprit guerrier de leur double patrie, et ces belliqueux Poitevins dont les descendants se sont illustrés sous un autre nom dans nos discordes civiles ? La constitution angloise étoit alors précaire et incertaine ; le gouvernement, arbitraire sous les princes forts, tomboit dans l'anarchie lorsque le trône étoit occupé par un roi foible. On sait que ce fut en 1688, lors

de l'expulsion des Stuarts, que la constitution fut enfin fixée, et c'est seulement depuis cette époque que l'on peut commencer à juger de ses effets. Un examen réfléchi des principaux événements qui se sont succédés dans cette intéressante période, vous convaincra que l'Angleterre est redevable de ses succès et de l'accroissement de sa puissance aux faveurs de la fortune, et surtout aux fautes inconcevables de ses rivaux. Le prince d'Orange, en devenant roi de la Grande-Bretagne, lui apporte l'alliance et les secours de ces mêmes Hollandois, dont les forces navales avoient balancé celles des Anglois, et fait même trembler leur capitale. Louis XIV révoque le fameux édit de Nantes, et l'Angleterre reçoit dans son sein de nombreux émigrés qui lui apportent tous les secrets de leur industrie, tandis que les États protestants se liguent avec elle contre l'oppresseur de leur religion. La guerre de la succession se déclare; elle envoie sur le continent quelques milliers de soldats et un grand homme, Marlborough, mais elle n'y joue qu'un rôle secondaire; et comment pouvoit-il en être autrement, son état militaire n'excédoit pas trente mille hommes, c'est-à-dire, qu'il étoit inférieur à celui des électeurs de Bavière et de Brandebourg, pendant que le monarque françois en-

tretenoit quatre cent mille hommes. Ce prince magnanime, en secourant avec une générosité sans exemple son allié, le roi Jacques, avoit négligé l'occasion de s'emparer de l'Irlande, et de porter ainsi le coup le plus fatal à la puissance angloise. A sa mort, les factions des Wighs et des Torys se disputoient le pouvoir, et le gouvernement n'avoit point d'énergie; mais le sort ne permit pas encore à la France de profiter de cet état de foiblesse : elle étoit, à cette époque, bouleversée par le système, et lorsqu'elle commença à se relever, l'administration angloise eut le bonheur de trouver dans le scandaleux ministre du duc d'Orléans, un homme qui joignoit une insatiable avarice au goût effréné de la débauche. Après le court ministère de M. le duc, dont la maîtresse fut aussi pensionnée par les Anglois, son successeur, le pacifique cardinal de Fleury, plus habile courtisan que grand homme d'État, ne sut acheter le repos qu'en sacrifiant la considération de la France, marché toujours ruineux pour un grand royaume. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est qu'il laissa périr la marine, et cela dans un temps où la flotte angloise étoit loin d'être formidable. L'accession de la maison d'Hanovre au trône de la Grande-Bretagne, n'avoit point eu les vœux unanimes de la na-

tion ; les Stuarts conservoient de nombreux partisans, et l'administration, quoique conduite par un ministre habile, avoit trop d'embarras pour s'occuper de la politique extérieure et de l'accroissement des forces navales. C'étoit le moment de fonder sur des bases inébranlables la puissance maritime françoise. Par ce qu'ont fait depuis dans l'Inde Dupleix et La Bourdonnaye, presque abandonnés de la métropole, on peut juger de la facilité que nous aurions eue alors de nous établir de la manière la plus solide dans l'Indostan. Tous nos désastres subséquents dans les deux mondes ne sont que les conséquences de cette grande faute.

On vit en 1740 les colons anglois de l'Amérique du Nord assiéger, sans les secours de la mère-patrie, Louisbourg, cette clef du Canada ; mais lorsque, cinq ans après, la cause du prétendant fut totalement perdue, Georges II, désormais tranquille, augmenta rapidement ses escadres. Les commencements de la guerre de sept ans furent marqués par d'audacieuses rapines que la foiblesse de notre marine nous mit hors d'état de punir ; bientôt des pertes plus sensibles furent les suites funestes de cette économie ruineuse qui avoit laissé dépérir nos arsenaux et nos chantiers. Pondichéry, capitale de l'Inde françoise, fut perdu,

malgré la défense opiniâtre du gouverneur Lally. Il ne nous resta plus un seul comptoir dans la presqu'isle; mais ce malheur n'étoit point irréparable tant que les Hollandois, nos alliés, possédoient Ceylan et le Cap, et que nous conservions l'Isle de France. L'échec le plus déplorable fut la perte du Canada, immense colonie qui avoit reçu le nom de *Nouvelle-France*, et dont les habitants, après un demi-siècle, encore François dans le cœur, ont conservé la religion, les mœurs et la langue de leur première patrie. Au reste, si l'Angleterre retira un grand profit de cette importante conquête, elle ajouta peu à la gloire de ses armes. Lorsqu'après des succès balancés, le chevalier (depuis le maréchal de Levis), succédant au brave, mais malheureux Montcalm, eut pris le commandement en chef des troupes, il battit les Anglois dans une bataille rangée, et ce fut au milieu de ses succès que le dénuement total de munitions de guerre toujours interceptées, le força de se rendre aux vaincus (1).

(1) Pourquoi refuserois-je à sa mémoire un honorable témoignage qui ne seroit point déplacé dans toute autre bouche que dans celle de son fils? J'ajouterai que ce fut encore l'économie mal-entendue d'un autre vieillard qui nous empêcha de recouvrer cette importante pos-

Cependant à la paix humiliante de 1763, la France reconnut enfin la cause de tous ces revers, et songea sérieusement à les réparer. Malgré la pénurie croissante du trésor, résultat d'un mauvais système de finances, plutôt que de quelques profusions, abus inséparable d'une grande monarchie, des fonds considérables furent assignés à la marine; et, ce qui n'est pas moins nécessaire, on commença à avoir des officiers instruits. Bientôt après on vit, par un renversement étrange, des jeunes gens habiles et de vieux officiers ignorants et novices. Aussi, dans la guerre d'Amérique, tous les combats particuliers sur mer furent-ils à notre avantage : les revers ne furent essuyés que par les escadres, et cependant nous avions déjà quelques amiraux. Les Suffren, les d'Al-

session. Le comte de Maurepas, qui en connoissoit tout le prix, et qui savoit que le maréchal de Levis joignoit à la connoissance du pays la confiance la plus illimitée des Canadiens et même des tribus sauvages, lui proposa, au commencement de la guerre d'Amérique, de se charger de cette expédition. Il falloit quinze mille hommes pour en assurer le succès ; le ministre ne voulut en donner que six. Le projet fut abandonné. On manqua une occasion qui ne s'est plus retrouvée, et nous avons encore à regretter une colonie qui réuniroit à ses autres avantages, celui de nous donner un grand ascendant sur les résolutions des Etats-Unis.

bert de Rioms ont laissé un nom illustre; il se formoit à leur école des jeunes marins qui les eussent égalés. La paix se fit; l'indépendance de l'Amérique fut proclamée; mais l'ignorance des ministres françois laissa glisser dans le traité des stipulations contraires à nos intérêts dans l'Inde, et de bien plus fâcheuses encore dans le traité de commerce de 1784; et cependant le gouvernement, cédant au vœu de la nation, s'occupoit sans relâche d'augmenter la marine : les arsenaux se remplissoient; chaque année voyoit s'accroître le nombre de nos vaisseaux de ligne. Le magnifique bassin d'Anvers n'existoit pas alors, et même la réunion de la Belgique à la France étoit un de ces impénétrables secrets de la fortune, qui se plaît à déjouer tous les calculs de la prévoyance; mais Cherbourg étoit commencé; déjà ses cônes, dont la base est placée à soixante-dix pieds sous les eaux, s'élevant au-dessus des vagues mugissantes, menaçoient le principal port de l'Angleterre sur la côte opposée. L'Espagne, animée par un intérêt commun et par un danger plus pressant, étoit disposée à seconder nos efforts. La révolution vint tout à coup arrêter cet essor généreux. Le génie de la destruction plane sur la flotte françoise; il souffle l'esprit d'insubordination

dans ces citadelles flottantes, où la discipline est doublement nécessaire; il choque la fierté de ces officiers dont le commandement, toujours énergique et pressé, ne sauroit être exempt de rudesse; les insultes succèdent aux murmures, et les forcent de quitter ce pont que le naufrage ne leur eût pas fait abandonner. Les navires, privés de leurs officiers, n'étoient plus que des amas de bois flottants, sans âme et sans vie, qui devoient être bientôt la proie de l'ennemi. L'incendie de Toulon, fruit d'une lâche trahison, vint accroître nos désastres. Remarquez pourtant que ces matelots égarés et séditieux conservoient toute leur valeur. Dans les annales de l'héroïsme malheureux, il n'existe point de plus beau trait que celui de l'équipage du vaisseau *le Vengeur*, aimant mieux périr que de se rendre, et coulant bas aux cris de *vive la France!* Ainsi, sur mer, comme autrefois à Pavie, tout fut perdu hormis l'honneur. Dès lors l'Amérique et l'Asie nous furent fermées. Les colonies, désormais séparées de la métropole, devoient inévitablement tomber. La plus importante de toutes, Saint-Domingue, parvenue au faîte de la prospérité par les soins d'une suite d'administrateurs intègres et éclairés, dont le comte d'Ennery fut le modèle, et qui rap-

portoit à la France plus de richesses que jamais le Pérou n'en valut à l'Espagne, périt dans d'affreuses convulsions, déchirée par ses propres enfants. Les autres isles nous furent successivement enlevées, malgré l'impéritie des généraux anglois, les vols énormes des fournisseurs de toute espèce, qui ruinoient l'Etat sans fournir les munitions nécessaires, le manque de discipline parmi les soldats, et l'intempérance des officiers qui rendoit mortel pour eux le climat dangereux des Antilles. Rien ne put empêcher les succès de l'Angleterre; elle réussit, pour ainsi dire, en dépit d'elle-même; elle dépensa deux fois plus d'hommes, de temps et d'argent que n'en eût employé une autre puissance, mais enfin elle réussit.

En Amérique, aucune de ses conquêtes ne fut honorable. Parlerai-je de celles qu'elle fit dans l'Inde en notre absence, je devrois dire pendant notre léthargie? elle règne, sans doute, sur la plus grande partie de l'empire du Mogol et du royaume de Mysore; mais la tactique et les armes européennes ne l'emporteront-elles pas toujours sur les efforts mal combinés d'une multitude sans discipline et sans artillerie? Une poignée d'Espagnols a bien pu conquérir le Mexique populeux et l'immense Pé-

rou, et je puis d'autant mieux comparer ces grands événements, que l'avidité des deux peuples conquérants s'est montrée également cruelle. L'avarice de Pizzare ne fit pas couler plus de sang que celle de lord Clive, les nababs ne furent pas moins dépouillés que les caciques, et l'Inde eut ses Montezumes et ses Guatimozins.

Ce tableau, ou plutôt cette esquisse de la rivalité des deux nations, prouve jusqu'à l'évidence que les Anglois ont profité de nos fautes et de leurs fatales conséquences pour étendre leur commerce et leurs possessions lointaines à un degré dont l'histoire n'offre point d'exemples. La liberté de leur constitution favorise sans doute le développement de l'industrie; mais l'agitation continuelle produite par les mouvemens des partis opposés, et la jalousie qui entrave les opérations du gouvernement, lui donnent un grand désavantage contre un voisin puissant et redoutable, que les mêmes obstacles n'arrêtent point. Cependant, considérons que l'ordre naturel se trouve interverti par une suite d'événements extraordinaires; le Neptune anglois, facile à étouffer dans son enfance, est devenu un formidable géant. Tous les vœux, tous les soins de la nation lui sont adressés. L'orgueil, la prudence et la

mode concourent à faire de la marine, en Angleterre, le principal intérêt. Buvons à nos remparts de bois (*our wooden walls*), répètent les Anglois dans leurs chansons patriotiques : car ce trait d'érudition grecque est devenu populaire chez eux. C'est sur la flotte qu'ils embarquent, pour ainsi dire, leur ambition, leur sûreté, leur honneur; aussi ne souffrent-ils point que l'influence parlementaire exerce son ascendant sur ce précieux dépôt; elle peut choisir entre deux amiraux d'un mérite égal; mais elle ne fera jamais donner un commandement à un homme ignorant et incapable, comme on le voit souvent dans les armées de terre. Loin de permettre aux ministres un tel choix, le peuple ne pardonne pas même au courage malheureux : aussi injuste que cette Athènes trop vantée, il s'est souillé du sang de l'infortuné Bing, dont la conduite étoit irréprochable. Les abus, si nombreux dans les autres branches de l'administration, ne sont point tolérés dans celle-ci. Les vivres, les mâtures, les agrès, les approvisionnements de toute espèce sont de la meilleure qualité; les arsenaux se remplissent à tout prix, les chantiers sont toujours en activité; enfin, tandis que les brevets d'officiers s'achètent, à prix d'argent, dans les troupes

de terre, ceux qui commandent les vaisseaux y ont été élevés dès leur enfance, ainsi que les simples matelots; on diroit la noblesse d'un peuple de tritons (1). Si la France n'eût point dépassé ses anciennes limites, il lui eût été bien difficile de lutter avec succès contre une marine qu'elle avoit laissé devenir colossale; mais la réunion à l'Empire françois de tant de côtes sur les mers du Nord et du Midi, côtes si fécondes en bons matelots, suffira peut-être pour rétablir l'équilibre que nos longues fautes avoient laissé détruire.

Cependant, lorsque l'on évalue les forces d'une puissance, la flotte ne doit point être comptée sur la première ligne; l'armée de terre, sous les deux rapports de l'attaque et de la défense, doit être mise au premier rang; la position insulaire des Anglois ne forme pas même une exception à cette règle; car les vents rendent ce genre de défense trop précaire, surtout lorsque le bras de mer est si étroit qu'il suffit de quelques heures pour le traverser. J'examinerai ailleurs pourquoi les troupes angloises, qui ne le cèdent à aucunes en bra-

(1) J'ai connu un capitaine de haut bord qui, partant pour une campagne dans les mers de l'Inde, emmena son fils à peine âgé de trois ans.

voure, sont inférieures à celles de presque toutes les puissances sous le rapport des évolutions et surtout de l'esprit militaire : je ne dois m'occuper ici que des effets directs et immédiats de la forme du gouvernement, sur l'emploi et l'organisation de l'armée. Dans un pays libre où l'on a poussé les précautions ou plutôt l'inquiétude jusqu'à rendre annuelle la loi connue sous le nom de *mutiny bill*, qui retient les soldats sous le joug de la discipline, il faut bien que le parlement, qui s'est réservé d'aussi grands pouvoirs, exerce une influence très forte sur la nomination des officiers, dont le choix est en apparence un des priviléges de la prérogative royale : cette influence est telle, que, depuis le général jusqu'aux enseignes, la plus grande partie des places est donnée au crédit parlementaire. Le ministre de ce département est également désigné par le parti prépondérant; c'est communément un des orateurs les plus distingués de la chambre des communes; mais s'il a de l'éloquence et des connoissances en politique, il n'en est pas moins étranger aux grandes combinaisons de la guerre et aux détails de l'administration d'une nombreuse armée. Cessez donc de vous étonner à la vue de tant d'expéditions ruineuses et mal concertées; et quand elles le

seroient mieux, comment pourroient-elles réussir ? le secret, nécessaire au succès de toutes les opérations militaires, n'est jamais gardé. Une foule de journalistes est toujours aux aguets pour surprendre les résolutions du cabinet; chacun d'eux entretient dans les grands ports des correspondants, on pourroit dire des espions, qui leur transmettent la nouvelle de tous les armements, et les indices d'après lesquels on peut juger de leur destination : funeste suite de la licence de la presse et des spéculations coupables sur la curiosité du peuple de la terre le plus avide de nouvelles.

Tous ces vices, qui paralysent l'armée angloise, sont inhérents à la forme du gouvernement, et dureront autant que lui. Dans les autres monarchies, lorsque le peuple est belliqueux, il suffit d'un prince qui ait reçu le talent de la guerre pour remettre, en peu d'années, les troupes sur un bon pied. Un roi victorieux inspire l'enthousiasme à ses sujets en même temps qu'il glace l'ennemi de frayeur. C'est à lui seul qu'il appartient de montrer à l'univers la puissance que la fortune accorde quelquefois à un homme sur les destinées de plusieurs millions de ses semblables; et ne croyez pas qu'il ait fallu les grands et mémorables événements dont nous sommes les té-

moins pour établir cette règle : elle est aussi vieille que le monde. Il y a eu chez toutes les nations, et dans tous les âges, d'habiles, de grands hommes de guerre ; mais les conquêtes importantes n'ont été faites que par des rois marchant à la tête de leurs armées. Faut-il nommer Alexandre, Attila, Clovis, Charlemagne, Guillaume, Gengiskan, et en se rapprochant de nous, Gustave Adolphe, Charles XII, Nadir-Scha ? Si Frédéric-le-Grand n'eût été que le général de l'armée de Prusse, au lieu d'en être le souverain, il eût succombé dès la seconde campagne sous les efforts des trois puissances liguées contre lui. M'opposerez-vous les conquêtes des généraux romains ? S'ils ont soumis de vastes provinces, c'est que Sylla, Pompée, César, étoient, hors de Rome, de véritables monarques : leurs armées ne dépendoient que d'eux. En partant ils ne recevoient, du sénat et du peuple, qu'une seule instruction, celle de vaincre. Voyez la différence : à Carthage, les factions étendoient, comme en Angleterre, leur funeste influence sur l'armée ; tant que le parti d'Annibal l'emporta, on lui envoya des renforts, et il put se maintenir en Italie ; mais quand ses rivaux triomphèrent à leur tour, dénué de secours, il lui devint impossible de pousser plus loin ses conquêtes,

même de les conserver. On parle des délices de Capoue ; on devroit songer aux dissensions de Carthage; si Annibal en eût été le roi, il auroit détruit Rome, et changé les destinées du monde.

Si les factions divisent ordinairement les conseils des républicains, les jalousies et les rivalités ne sont pas moins communes dans les armées des états monarchiques. Tous les généraux pourroient se dire entre eux ce que disoit, à Rastadt, le maréchal de Villars au prince Eugène : « Vos ennemis sont à Vienne, « et les miens sont à Versailles ». L'histoire, l'histoire moderne surtout, est remplie des détails de toutes les intrigues qui ont entravé les opérations militaires les mieux combinées. Les plans arrêtés de loin, les ordres, les contre-ordres, les instructions détaillées qui ne prévoient jamais tout, sont autant d'obstacles que n'a point à vaincre le souverain qui commande lui-même ses armées ; libre de tous ses mouvements, soit qu'il veuille marcher, négocier ou combattre, tous ses ennemis sont en face; il n'est responsable qu'envers sa conscience, et son intérêt privé est la gloire de la patrie. Il est donc vrai de dire qu'un monarque guerrier peut seul donner à la puissance d'une grande nation tout le développement dont

elle est susceptible. L'Angleterre n'a point une pareille chance; la flotte y étant l'objet principal, jamais la nation ne souffrira que l'armée de terre soit accrue au point de mettre le prince en état de se montrer avec avantage sur un champ de bataille continental; elle ne permettroit pas non plus qu'il s'y exposât avec des forces disproportionnées. Ses succès lui paroîtroient d'ailleurs presque aussi fâcheux que ses revers: l'orgueil national seroit humilié par des défaites, et l'esprit de liberté s'alarmeroit des victoires qui donneroient au prince une influence personnelle sur l'armée. Le temps des Edouard et des Henri est passé, et même ils ne seroient jamais venus en France s'ils n'y avoient possédé de vastes domaines; désormais l'Angleterre n'enverra plus sur le continent que des corps détachés, et le but qu'elle se proposera ne sera pas tant l'espoir de faire des diversions utiles à ses alliés, que celui d'aguerrir ses troupes, dans le cas où elle seroit obligée de les employer à repousser une invasion.

Je ne serois pas entré dans d'aussi grands détails sur la puissance des Anglois, si l'examen des forces militaires des principales nations européennes n'étoit pas devenu d'un intérêt général pour tout le genre humain.

Aujourd'hui, chaque commotion politique remue l'univers. Ainsi, dans le monde physique, au moment de la destruction de Lisbonne, la terre trembloit en Amérique. Ces vastes combinaisons guerrières qui embrassent le globe étoient inconnues des Anciens, l'état de leur navigation les rendoit impossibles; même, dans le temps de la grandeur romaine, le monde militaire avoit de bien étroites limites : on trouvoit prodigieux l'effort des Carthaginois qui avoient conquis la Sicile à trente lieues de leurs côtes. Nous ne parlons plus à présent que par milliers de lieues. Quand la France, l'Espagne et l'Angleterre se font la guerre, on se bat aux Antipodes. Anson fit, en combattant, le tour du globe; et lorsque les Américains et les Anglois se font la guerre, ces deux nations, déjà séparées par l'Atlantique, se battent jusque dans les mers de Chine.

Les observations précédentes me portent à conclure que les Anglois doivent à leur industrie le commencement de leur richesse; mais que l'extension prodigieuse de leur commerce et leur immense marine qui ne pourroit exister sans lui, ont pour causes, notre longue négligence et les fautes déplorables des ministres de Louis XV. La forme de leur gouvernement, loin d'être favorable à l'accroissement

de leur puissance, tendroit plutôt à la borner. Quant à leur situation intérieure, il est certain que cette même constitution leur garantit la jouissance la plus complète de la liberté individuelle, et les met à l'abri de toute espèce d'oppression. La nation entière souffre souvent de la folie de ses gouvernants et de l'approbation qu'elle donne à leurs mesures; mais il n'y a pas un individu qui souffre plus qu'un autre. Les taxes sont égales, et les grands n'ont point d'exemptions onéreuses pour le peuple. Enfin, il n'y a point de puissants et de foibles, car tous sont égaux devant la loi.

CHAPITRE XVI.

Stabilité de la Constitution angloise.

Il est dans la nature de l'homme de chercher à pénétrer, dans les mystères de l'avenir, le terme assigné par la fortune à l'existence de tous les objets qui excitent notre admiration ou seulement notre intérêt. En vain le calcul des probabilités est-il sans cesse déjoué par l'événement, notre insatiable curiosité ne se lasse jamais : elle spécule avec la même ardeur sur de nouvelles chances; et ses prédictions, tant de fois démenties, ont toujours le même ton d'assurance et de prophétie. Cette foiblesse de l'esprit humain n'est cependant pas sans quelque avantage; c'est elle qui nous excite à mettre plus d'attention dans nos recherches, plus d'art dans les rapprochements, plus de réflexion dans nos jugements; et nous devons à cette espérance trop ambitieuse de prévoir l'avenir, une connoissance plus exacte du présent et du passé. Ainsi l'espoir chimérique de l'alchimiste a fait faire à la science des progrès importants.

Pour moi, si je hasarde des conjectures sur

la durée de la constitution angloise, c'est parce qu'elles amèneront naturellement des observations qui n'ont point trouvé place dans les Chapitres précédents, et qui achèveront de donner une idée précise de ce gouvernement si simple en apparence, mais dont les ressorts secrets sont dans le fait extrêmement compliqués.

Il est impossible d'asseoir son jugement sur le degré de stabilité que peut avoir la constitution actuelle de l'Angleterre, sans examiner préalablement, sous le rapport de la solidité, les différentes parties qui composent l'édifice : de cette manière, on peut connoître à la fois la durée probable de l'ensemble, et le côté qui pourroit menacer ruine. Mais remarquons d'abord que les deux chambres du parlement, et non pas celle des lords seule, forment la branche aristocratique du gouvernement; en effet, il n'existe point dans toute la Grande-Bretagne de véritable noblesse; il n'y a ni patriciat, ni classe privilégiée, et la pairie n'est qu'une magistrature héréditaire, à laquelle on arrive par les services, le talent, même par la richesse; d'où il suit que le peuple n'est pas plus représenté par les communes que par les lords. On sait qu'il ne lui est pas permis de donner des instructions à ses députés, encore

moins de les révoquer; et d'ailleurs, comme je l'ai observé dans un Chapitre précédent, la grande majorité de la chambre basse est nommée de fait par les pairs ou par quelques familles riches et puissantes qui ont l'expectative d'être bientôt élevées à la pairie.

On déduira de cette observation une conséquence importante, c'est que le parlement pourroit bien se réunir au roi pour opprimer la nation, ou qu'il pourroit chercher à renverser le trône pour établir une olygarchie; mais que, dans aucun cas, les lords ne se sépareront point des communes où siégent leurs fils, leurs frères et leurs protégés : la liaison est trop intime, et les intérêts sont communs.

Je crois que l'on peut réduire à trois hypothèses distinctes, toutes les modifications que le gouvernement peut éprouver.

1°. Le roi devient absolu, et le parlement est détruit ou n'existe que de nom.

2°. La royauté est abolie, et le parlement gouverne la nation en joignant le pouvoir exécutif à celui de faire des loix.

3°. L'Etat devient démocratique par la suppression de la royauté et de la pairie, et la république est gouvernée par des représentants révocables et temporaires. Cette dernière supposition est si peu probable, et un tel gouver-

nement, dont on ne voit le modèle qu'en Amérique, a si peu d'analogie avec les mœurs, les habitudes et les préjugés de notre vieille Europe, que je ne m'y arrêterai point : ce seroit évidemment un état d'anarchie et de passage.

Les deux autres suppositions méritent toute notre attention ; et d'abord l'autorité royale ne peut-elle pas s'étendre et envahir tous les pouvoirs ? S'il faut en croire les clameurs, renouvelées tous les ans, de ces hommes naturellement frondeurs et inquiets qui se font une idée exagérée de la liberté compatible avec l'ordre public, toujours prêts à confondre les liens nécessaires de la vie civilisée avec les entraves de la tyrannie, le roi de la Grande-Bretagne sera bientôt un prince absolu ; son pouvoir, disent-ils, s'accroît de jour en jour. Les immenses acquisitions que l'Angleterre a récemment faites en Asie et en Amérique, ont mis à la disposition de la couronne une multitude d'emplois honorables et lucratifs qui augmentent son influence : même en Europe, les emprunts portés à des sommes inouies, les taxes multipliées qu'il faut lever pour en payer les intérêts, ont nécessité la création de nouveaux offices recherchés avec avidité. Ajoutez les expéditions lointaines, le prodigieux mouvement de vaisseaux de guerre et de transport

qu'elles occasionnent, ces marchés si nombreux de fret, de vivres, d'agrès, d'approvisionnements de tout genre qui mettent dans la dépendance du gouvernement une grande partie des négociants, des manufacturiers et des capitalistes. D'un autre côté, les craintes que les excès de la révolution françoise ont inspirées aux propriétaires et à tous les amis de l'ordre, les ont disposés à se réunir aux partisans les plus chauds de l'autorité royale, contre ceux qui leur paroissent défendre avec trop de zèle les droits du peuple et la cause de la liberté, que dans un temps ordinaire ils auroient eux-mêmes soutenue. Enfin, les alarmes excitées par les menaces d'invasion que la France a renouvelées à plusieurs époques, alarmes dont les Anglois ne veulent point convenir, mais qui, sans être généralés, n'en sont pas moins réelles, ont encore contribué à rallier autour du trône une foule de citoyens timides. Si ces faits sont hors de doute, s'ils sont de nature à inspirer, aux véritables patriotes, une juste terreur, que dire de cet accroissement énorme des forces de terre et de mer qui s'élèvent à plus de trois cent mille hommes, et cela dans un pays où l'existence d'une armée permanente, ne fut-elle que de vingt mille soldats, étoit naguère regardée

comme incompatible avec la liberté? Ce grand accroissement de troupes a amené la construction des casernes, maintenant très nombreuses, et pour lesquelles les Anglois avoient toujours témoigné une aversion qui alloit jusqu'à l'horreur. J'ai souvent entendu dire à des membres distingués du parlement, qu'en dépit de la législature on ne les eût pas souffertes il y a seulement trente ans, et que le peuple les eût démolies, ou plutôt ne les eût pas laissé bâtir. Aujourd'hui elles sont tolérées, et l'on en conclut, avec quelque raison, que l'esprit national est changé (1).

Je ne vois rien à répondre à ces faits, dont l'opposition ne manque pas de chercher à tirer parti, si ce n'est qu'il y a sans doute d'autres

(1) L'importance que les Anglois attachent à ce que les soldats logent chez les citoyens, vient de ce qu'ils craignent de les voir former un corps séparé dans l'Etat, ayant un esprit différent de celui de la grande famille. Il est curieux de voir Frédéric-le-Grand se conduire de même dans des vues tout opposées. Quoiqu'il aimât beaucoup à bâtir, il avoit distribué la nombreuse garnison de Potsdam chez les bourgeois; il comptoit donner ainsi à son peuple le goût et l'esprit militaire. Les nations diffèrent tellement entre elles, qu'il seroit possible que l'on eût également raison en Angleterre et en Prusse.

causes cachées qui agissent en sens contraire; car il est certain que le pouvoir de la couronne n'augmente point d'une manière sensible, et qu'il est impossible de citer aucune acquisition qu'elle ait faite depuis la révolution. Je vais en donner une preuve qui dispense de toute autre : la presse est aussi libre qu'elle l'ait jamais été en Angleterre; dernièrement encore la cour n'a pu réprimer sa licence, dans la scandaleuse affaire du duc d'York, dont les journaux ont retenti si long-temps. Ce manque de respect et même d'égards envers la famille royale, prouve évidemment que le pouvoir du roi n'est point augmenté. Mais, je dirai plus, la défiance nationale paroît accrue; en effet, le parlement ne délègue plus une partie de ses droits au conseil privé, comme cela s'est encore vu au commencement du siècle dernier. On objectera peut-être que cette espèce de stagnation de la prérogative royale tient aux circonstances présentes, qu'il en eût été tout autrement sous un prince habile et ambitieux. Sans doute qu'un roi souvent infirme de corps et d'esprit, triste objet de pitié sur le trône, n'étoit point dans une situation à envahir les droits que la nation s'est réservés. La régence qui le remplace, gouvernement passager et précaire, n'est pas plus en état que lui de faire

une pareille tentative. Mais, sans nous arrêter à des considérations du moment, disons qu'il existe en Angleterre un obstacle à l'aggrandissement de la prérogative royale, indépendant de tous les événements.

Cette barrière insurmontable est l'institution des jurés : elle peut être vicieuse sous quelques rapports, comme j'essayerai de le prouver dans la partie de cet ouvrage qui traite des loix et de la manière de rendre la justice; mais elle est la véritable sauve-garde de la liberté politique des Anglois, ou pour mieux dire de toutes leurs libertés : ce n'est pas tant parce que ces juges temporaires et peu nombreux sont moins susceptibles de corruption et d'enthousiasme que ne le seroient des juges de profession, ou le peuple assemblé, que parce qu'ils connoissent des délits politiques aussi bien que des délits privés. Dans les autres monarchies, les mesures de police, les ordres royaux, les lettres de cachet viennent intervertir le cours ordinaire de la justice, dès que la sûreté de l'Etat ou la dignité du souverain paroissent le moins du monde compromises; les nations y sont même tellement habituées, qu'elles ne se plaignent que des rigueurs inutiles, ou lorsqu'une administration coupable se sert de ce moyen pour opprimer les citoyens

innocents et paisibles. Les républiques aristocratiques n'en usoient pas, envers leurs sujets, autrement que les princes. On sait qu'à Venise la haute police étoit entre les mains du conseil des dix, qui, sans publicité, sans plaidoieries et sans appel, disposoit despotiquement de la vie et de la liberté de tous les habitants.

C'est donc des loix de police, premier besoin de toute société civilisée, que la plupart des gouvernements ont abusé pour étendre leur pouvoir, gêner ou détruire la liberté politique. L'Angleterre ne fut pas mieux traitée tant qu'il y eut des tribunaux uniquement dépendants de la couronne, et composés de juges qui prononçoient sans l'intervention des jurés. La chambre étoilée, la haute commission, la cour ecclésiastique, s'étoient arrogé le droit de condamner à la prison et à des amendes arbitraires tous ceux qui refusoient d'obtempérer aux ordres tyranniques du monarque : les membres du parlement n'étoient pas eux-mêmes à l'abri de ces vexations. Vingt fois on a vu la chambre des communes refuser un subside, le roi proroger ou dissoudre le parlement, et extorquer ensuite, par la crainte qu'inspiroient ses officiers de justice, des taxes excessives et des emprunts forcés. Ce ne fut qu'après l'abolition de ces tribunaux oppresseurs que l'Angleterre

put se dire véritablement libre. La constitution fixée en 1688, laissa bien au conseil privé le droit de faire arrêter les personnes suspectes, mais avec l'obligation de les traduire devant les juges ordinaires, c'est-à-dire, devant des jurés; bien plus, le ministre qui a signé le mandat d'arrêt en est responsable : il peut être pris à partie par l'accusé; et si la cause de la détention est jugée insuffisante, ou si la forme est illégale, il est condamné à payer d'énormes indemnités. Entre plusieurs exemples récents, je choisirai le procès du banquier américain Sayr, prévenu, pendant la guerre d'Amérique, et sur la déposition de témoins respectables, d'une conspiration tendant à s'assurer de la personne du roi. Il fut mis à la tour, et bientôt après relâché faute de preuves. Quoiqu'il répondît avec arrogance, son innocence étoit loin d'être évidente, et cependant le ministre qui l'avoit fait arrêter fut condamné à lui payer plusieurs milliers de guinées en réparation d'une détention de quelques jours (1).

De tels jugements doivent rendre infiniment

(1) On a retenu une réponse insolente de ce Sayr : « Je sais bien, dit-il, ce qu'un roi peut faire d'un ban« quier, mais je ne sais pas ce qu'un banquier peut faire « d'un prince. »

circonspects les agents de l'autorité royale : l'esprit qui les a dictés subsiste toujours. Sans parler de la fameuse conspiration des Hardy, Horne-Took, et autres démocrates qui avoient certainement travaillé à renverser le gouvernement et à introduire en Angleterre le système républicain, et qui n'en furent pas moins acquittés, le procureur général a encore échoué tout récemment (en 1811) dans une accusation qu'il a intentée contre un journaliste factieux : ses expressions étoient cependant bien claires, et ses intentions coupables. Enfin, aujourd'hui même les jurés irlandois acquittent les catholiques qui se rassemblent en contravention formelle des loix. Lorsque des délits réels et constatés échappent au châtiment et sont absous par ces juges-citoyens toujours disposés à l'indulgence quand il s'agit de procès politiques où ils se croyent eux-mêmes intéressés, il y auroit de la démence à faire des poursuites pour des crimes douteux ou supposés. La suspension de la loi d'*habeas corpus*, devenue assez fréquente dans ces temps d'inquiétude, a donné quelque extension au pouvoir de l'administration, qui peut arrêter et détenir les personnes suspectes sans les renvoyer sur-le-champ devant les tribunaux; mais ces détentions ont été, à chaque session, l'objet

de discussions et d'enquêtes parlementaires. Il a été reconnu qu'elles étoient commandées par la sûreté de l'Etat, et la nation n'a pas cessé d'exercer une surveillance très active sur la gestion d'un pouvoir temporaire, que des circonstances impérieuses l'avoient forcé, quoique à regret, de déléguer au ministère.

On trouvera peut-être que, sans insister autant sur la force de la barrière que les attributions politiques des jurés opposent à l'aggrandissement de l'autorité royale, je pourrois m'en tenir à montrer, dans toute son étendue, le pouvoir formidable du parlement, qui paroît si jaloux de ses droits; mais j'avoue que, si j'étois anglois, une pareille sauve-garde ne me rassureroit pas entièrement. L'histoire de ma patrie me donneroit de terribles anxiétés pour l'avenir : je craindrois de voir régner une dynastie semblable à la maison de Tudor. Je me rappellerois que, sous ces princes, si le parlement revendiquoit quelquefois les droits de la nation, il n'avoit pas la force ou le courage de se défendre lui-même, et de protéger ses membres contre la prison et les amendes arbitraires. Je me rappellerois surtout son abjection sous le règne d'Henri VIII, et ces bills d'une impudique bassesse portés à l'occasion du meurtre juridique d'Anne de Bou-

leyn (1) : on croit lire les décrets du sénat romain, aussi cruel qu'avili sous les premiers Césars.

Passons maintenant à la seconde hypothèse; examinons si le gouvernement pourroit être transformé en une aristocratie pure par le renversement du trône et la concentration de tous les pouvoirs dans le parlement. Cette supposition est repoussée d'avance par l'histoire d'Angleterre. Depuis plus de mille ans, on ne voit pas même une tentative de cette espèce, quoiqu'il y ait eu tant de troubles et de dissensions, et que parmi les princes qui ont porté la couronne, il y ait eu un assez grand nombre de tyrans et d'imbécilles faits pour dégoûter de la monarchie une nation qui n'auroit point pour ce gouvernement une propension naturelle et invincible. Le long parlement, vil instrument de Cromwell, n'est pas un exemple à opposer, car le protectorat fut un règne absolu; et le tyran, après avoir détrôné le souverain légitime, ne daigna pas même conserver les formes de la liberté.

(1) Il étoit statué, par l'un de ces bills, que toute femme qui, après avoir perdu sa virginité, épouseroit un roi d'Angleterre, étoit par ce seul fait coupable de haute trahison, et par conséquent condamnée à mort! Je ne crois pas que cette loi soit révoquée.

Cependant, quelque peu vraisemblable que soit une révolution de cette nature, elle est possible. On peut supposer qu'il existe en même temps un prince violent et foible, méchant et incapable, et dans le parlement des hommes énergiques, ambitieux et fiers, qui, après avoir résisté à l'oppression et vaincu le roi, entreprennent de se partager la royauté. Mais d'abord on voit combien de circonstances diverses il faut réunir pour donner à cette hypothèse quelque air de vraisemblance; et, en admettant même ce concours d'événements, il seroit impossible qu'un tel gouvernement fût de quelque durée. L'exemple des républiques du moyen âge, l'exemple plus illustre de celles de Venise et de Gênes, que nous avons vues s'engloutir dans le gouffre de la révolution françoise, ne sont point applicables à l'Angleterre. La première disparité, c'est que Venise et Gênes n'étoient que des cités dominatrices gouvernant despotiquement, comme autrefois Carthage et Rome, des peuples vaincus et soumis, et qu'on ne sauroit leur comparer la Grande-Bretagne, pays vaste, habité par des hommes libres, unis par un lien volontaire, et jouissant tous des mêmes droits. Ensuite, la pairie d'Angleterre ne constitue point, comme j'ai déjà eu l'occasion de le remarquer, une classe

à part, une noblesse réelle, fondée sur des traditions féodales et de grands souvenirs. L'or de l'opulence orne ses livrées plutôt que le blason de la chevalerie. Toutes ces familles nouvelles, que la richesse seule a conduites aux honneurs, excitent plutôt l'envie que le respect; d'ailleurs, elles ne sauroient être unies entre elles comme le patriciat d'une cité qui, même au moyen d'alliances souvent répétées, ne formoit, pour ainsi dire, qu'une seule famille. Mais, sans chercher d'autres causes de destruction, un tel gouvernement seroit bientôt sacrifié à la sûreté extérieure de l'Etat. La crainte d'une invasion, ou même celle de l'intervention dangereusement officieuse d'un voisin puissant, feroit concentrer les pouvoirs et rétablir la monarchie. Tant que Rome fut pauvre et frugale, elle eut, au moment du danger, des dictateurs temporaires; Rome opulente et corrompue se soumit à des empereurs héréditaires. Cessons donc de nous occuper d'un changement si invraisemblable.

L'établissement d'une république démocratique seroit encore plus chimérique : à tous les inconvénients que je viens de décrire, se joindroient les commotions populaires et tous les désordres qu'une distribution aussi inégale des richesses entraîne nécessairement. Lorsque

l'on proscrit toute distinction de rangs, on ébranle du même coup les droits de propriété. Cette égalité parfaite, cette fraternité légale entre l'opulence et la misère ne sauroient subsister; elles choquent et alarment les riches, et ne paroît qu'une dérision aux pauvres, jusqu'à ce qu'elles leur servent de prétexte pour s'emparer du bien d'autrui. Nous le savons, par une triste expérience, les rangs et les classes sont aussi nécessaires pour maintenir l'ordre dans une société civilisée, que les fossés et les murs pour protéger nos champs et nos jardins. L'anarchie hideuse, ce fléau factice, plus funeste que tous ceux de la nature, ravageroit cette contrée si florissante, et ce seroit peut-être le seul moment où l'on pourroit en entreprendre la conquête avec quelque apparence de succès.

J'ai examiné successivement les principales modifications que pourroit éprouver le gouvernement qui régit l'Angleterre : je trouve bien peu probable qu'aucune d'elles se réalise; cependant cette constitution n'est point à l'abri des ravages du temps qui mine tout, et des secousses extraordinaires qui ébranlent les institutions les mieux affermies, aussi bien que les monuments les plus solides; mais comme ceux-ci résistent en raison de la force du ciment

qui unit leurs diverses parties, et que lorsqu'il est parfait, il en forme une masse presque indestructible; de même, en politique, c'est par le degré de liaison des différents corps qui composent un gouvernement, que l'on peut juger de sa stabilité.

Si l'on considère la constitution angloise sous ce rapport, le trait qui frappe d'abord, parce qu'il forme un contraste avec la sécheresse, je dirois presque la rudesse habituelle de ce peuple, c'est la courtoisie que toutes les branches de la législature observent dans leurs relations mutuelles. Tant d'égards et de politesse ressemblent plutôt aux formes cérémonieuses des habitants du Midi, qu'aux manières tranchantes et peu accortes des hommes du Nord.

Le roi est toujours *supplié humblement par ses respectueux sujets;* tel est le protocole des adresses dans les deux chambres. Lorsqu'un bill n'a point l'assentiment du roi, il ne le refuse point d'une manière dure et absolue. *Le roi s'avisera* est la formule usitée; elle n'est impérative que lorsqu'il consent; il dit alors, et il le peut sans blesser personne : *Le roi le veut*, ajoutant même, lorsque le bill ordonne la levée d'un subside, *et remercie ses fidèles sujets*. De leur côté, les deux chambres usent entre elles de beaucoup de ménagements. Lors-

qu'elles jugent à propos de rejeter les bills qu'elles s'envoient réciproquement, elles le font sans donner aucune marque d'improbation; quelquefois on se contente d'ajourner la question à une séance plus éloignée que le terme présumé de la session. Au reste, le refus n'est jamais motivé; il n'est pas même notifié à l'autre chambre, afin d'éviter tout sujet d'aigreur ou de discorde. C'est dans la même intention que l'on a réservé, dans les bâtiments où se tiennent les séances du parlement, une salle nommée la chambre peinte, où les députés des lords et des communes ont des conférences amicales lorsqu'il s'agit de s'entendre sur des amendements. Je suis loin de regarder cette déférence et ces égards réciproques comme une vaine affaire d'étiquette; je pense, au contraire, qu'ils produisent sur la machine politique autant d'effet que ces matières onctueuses employées par les mécaniciens pour diminuer les frottements qui finissent par user les meilleurs engrenages.

Il est encore une autre coutume qui sert bien puissamment à maintenir l'harmonie entre les différents pouvoirs; c'est l'usage qui a prévalu depuis la révolution de nommer à des places dans la chambre des communes, non-seulement les parents, mais même les fils aînés des pairs.

Il en résulte une union intime et indissoluble entre les deux branches de la législature. Comment les lords pourroient-ils montrer une hauteur méprisante envers une chambre où siégent leurs enfants, et comment les communes seroient-elles humiliées de la déférence respectueuse que leur prescrit la constitution, lorsqu'elles voyent dans leur sein les membres des familles titrées, et que la porte de la chambre haute leur est constamment ouverte? Convenons cependant que ce mélange si complet de citoyens de toutes les classes, de militaires, de gens de cour et de robe, de négociants et de propriétaires, n'étoit possible qu'en Angleterre, seul pays où les traces même de la féodalité et de la noblesse chevaleresque ont entièrement disparu. Partout ailleurs, en dépit de la philosophie et même des révolutions, la distinction de noble et de roturier, c'est-à-dire, de fils de vainqueur et de vaincu, subsiste dans l'opinion si ce n'est dans la loi.

On doit aussi compter, parmi les causes de la stabilité, la présence des ministres dans les deux chambres. Il résulte de cette coutume deux grands avantages; l'un, c'est que les intrigues de cour, ou la faveur aveugle d'un prince inexpérimenté, ne peuvent point porter à la tête de l'administration un homme sans

talent, parce que son incapacité seroit tournée en ridicule dans une assemblée publique, et qu'il seroit bientôt forcé de quitter la place; l'autre, c'est qu'un ministre présent peut seul résister à une opposition habile et systématique, qui, par la publicité de ses attaques, auroit trop d'avantages si la défense n'étoit pas mise sous les yeux de la nation en même temps que l'accusation. Que si le parlement, égaré par des factieux, en vouloit à la royauté même, le roi, qui peut à chaque instant le dissoudre, en appelle à la masse du peuple, et sauve l'Etat par cela seul qu'il éloigne le danger.

On trouvera encore une assurance de tranquillité dans cette partie de la prérogative du roi qui le constitue chef suprême de l'église anglicane; car, malgré le progrès des lumières qui a détruit les superstitions les plus grossières, les idées religieuses seroient comme autrefois susceptibles de produire de grandes agitations et des troubles politiques. Il ne se passe guère d'années où l'Angleterre ne voye éclore quelque secte nouvelle dont la folie n'arrête point le succès : elles pourroient compromettre la tranquillité publique en cherchant à envahir les droits de l'église établie, si la constitution n'avoit confié au monarque le pouvoir de régler le culte et de fixer le dogme.

Mais ce qui me paroît assurer plus que toute autre chose la durée du gouvernement qui régit l'Angleterre, c'est que l'homme le plus médiocre (et dans toutes les familles ce sont les plus nombreux) peut y tenir les rênes de l'Etat. Il n'est pas nécessaire, comme dans les autres monarchies, même dans celles qui ont le plus de force et de vie, que de temps en temps la main puissante d'un grand homme remonte le ressort et répare la machine. Que seroit devenue, sans Henri IV, la France déchirée par la ligue? Des seigneurs factieux auroient recommencé l'anarchie féodale, et plusieurs de nos provinces seroient devenues la proie de l'étranger. Il fallut encore, sous Louis XIII, un grand ministre pour comprimer les restes des factions et préparer la gloire du règne suivant. Presque tous les autres Etats de l'Europe ont eu chacun leur grand homme par siècle. L'Angleterre seule, depuis le prince d'Orange, n'a eu que des princes excessivement médiocres et pas un grand ministre, si ce n'est lord Chatham; car pour son fils, M. Pitt, je me réserve de prouver quelque jour, tout en rendant justice à ses talents en finance, combien sa politique fut foible et bornée. La démence de Georges III, qui remonte à plus de vingt-cinq ans, et qui depuis quelques années est

presque continuelle, est une terrible épreuve : elle prouve mieux que tous les raisonnements la solidité de cette monarchie. C'est qu'un roi, en Angleterre, est pour ainsi dire un être moral, tant ses actions sont rendues indifférentes par la force des lois; et cependant la justice se rend en son nom; l'armée, la flotte, le trésor, semblent lui appartenir; mais si par sa situation élevée il domine tout l'empire, le respect qu'on lui rend s'adresse bien plus à la royauté qu'à la personne royale : ainsi, lorsqu'un ballon plane sur nos têtes, ce n'est pas le voyageur aérien, c'est l'invention que l'on admire.

On croit avoir répondu à toutes ces raisons en faveur de la stabilité de la constitution angloise, en objectant la corruption excessive et notoire de la plupart des membres du parlement. On se persuade que ces âmes vénales sont toujours prêtes à vendre la liberté de leur patrie au prince qui voudra l'acheter. Rien n'est plus faux; cette erreur vient de ce que l'on confond la *corruption* avec la *vénalité*. De ces deux vices, le dernier connoît des limites, et un usage général peut, jusqu'à un certain point, l'excuser; tandis que la corruption annonce le comble de la dépravation et la plus profonde immoralité. Dans ce sens, il est vrai

de dire que la corruption est aussi rare en Angleterre que dans les autres monarchies où l'on rencontre aussi quelquefois des ministres et des agents infidèles qui trahissent, pour de l'or, les intérêts de leurs maîtres; mais en revanche la vénalité, qui consiste à vendre sa voix contre l'espoir de places lucratives, de pensions et de titres lorsqu'il s'agit de soutenir un ministre ou de chercher à le supplanter, y est très commune, ou plutôt presque universelle. Ce trafic politique, désavoué par la délicatesse, est aujourd'hui tellement autorisé par l'usage, qu'il semble licite, et que les membres du parlement exploitent leurs places avec aussi peu de scrupule que leurs terres. Cependant, de ce que les sénateurs anglois n'ont point pour les richesses ce noble mépris que montroient les premiers Romains, il ne s'ensuit pas qu'on puisse leur reprocher la bassesse de ces patriciens vils et corrompus qui, du temps de Tibère et de ses successeurs, baisoient si lâchement leurs fers. Pour vous en convaincre, au lieu de ces motions indifférentes à la constitution, et qui n'intéressent point la sûreté de l'Etat, proposez-leur de restreindre la liberté de la presse, de détruire ou seulement de modifier l'institution des jurés, d'ôter à la nation le droit d'accorder, et par conséquent de refu-

ser l'impôt; vous offririez en vain tous les trésors du Pérou ou de l'Inde, ils ne feroient point passer de pareilles propositions; les menaces ne seroient pas moins inutiles : ces hommes qui se sont montrés si faciles, et que vous avez jugés si corrompus, défendroient au péril de la vie la liberté de leur patrie. Vous me direz peut-être que ceci n'est qu'une assertion; mais si elle n'étoit pas fondée, n'auroit-on pas fait au moins une tentative en faveur du pouvoir absolu? Pour juger du caractère d'une nation, il n'est point de plus sûr moyen que d'examiner quel est le genre de reproche que l'on y redoute le plus. On sait qu'en France c'est l'accusation de poltronerie : voilà le plus sanglant outrage; ailleurs ce seroit l'impiété. Mais si vous voulez exciter au plus haut degré la fureur d'un anglois, dites qu'il a l'âme servile. C'est que la liberté en Angleterre est le vrai point d'honneur; aussi n'est-il pas douteux que, dans une assemblée angloise, tout attentat contre elle ne fût repoussé avec autant d'indignation que le seroit une capitulation honteuse par la garnison françoise d'une place assiégée.

On doit ajouter aux différentes causes qui paroissent assurer pour long-temps la durée de la constitution angloise, que l'instruction

est généralement répandue dans cette isle, et que le progrès des lumières a suivi d'un pas égal l'accroissement du commerce et le développement de l'industrie.

Mais avant d'aller plus loin, je crois devoir réfuter une erreur trop commune. On regarde d'ordinaire comme une suite inévitable des richesses, le luxe, la corruption, la bassesse, et l'esclavage qui marche à sa suite, enfin tous les vices qui dégradent l'humanité; mais l'or n'engendre point essentiellement la corruption : la vérité est que son action sur le caractère des peuples varie suivant les circonstances. Lorsqu'il est le prix du travail, il n'agit pas de même que quand il est le fruit des conquêtes. Ce même or qui amollit le guerrier excite l'activité du négociant, car il ne voit dans les richesses acquises que le moyen et l'espoir d'en acquérir de nouvelles; et il prise d'autant plus la liberté, que les possessions qu'elle lui garantit deviennent plus importantes. Le guerrier, au contraire, prodigue les trésors de la victoire dans l'oisiveté qui la suit; et bientôt après avoir exposé sa vie pour la gloire, il donne sa liberté pour les jouissances d'un luxe que le repos et l'habitude lui rendent nécessaires. C'est ainsi que les Romains et les soldats d'Alexandre sont devenus esclaves, tan-

dis que les républiques commerçantes, Carthage, Tyr, Venise, la Hollande, jusqu'au dernier moment de leur existence, ont adoré la liberté. Oui, l'Histoire et l'observation nous montrent partout comme conséquences des progrès des lumières et de la civilisation, ou des institutions libres, ou du moins ces mœurs douces et humaines qui, indépendamment des institutions, et même en dépit d'elles, garantissent à l'homme sa propriété et sa vie. Voyez quelles sont en Europe les contrées où règnent l'ignorance et l'esclavage, n'est-ce pas la Russie encore sauvage, la Turquie barbare, et la Pologne déchirée par tant de divisions? Dans la France plus éclairée, long-temps avant la révolution, la douceur des mœurs suppléoit aux vices de la constitution. On étoit libre de fait, si on ne l'étoit de droit. Il en étoit de même dans l'Italie moderne, et surtout à Rome, le foyer des lumières et le centre des arts. C'est là qu'une foule d'Anglois hérétiques jouissoient, sous un climat plus heureux, de toute la liberté de leur patrie, et cela en présence de cette inquisition jadis si redoutée, mais devenue impuissante depuis que la renaissance des lettres eut assuré le triomphe d'une tolérance véritablement chrétienne sur le zèle fanatique des temps de barbarie.

Le sujet que je traite est loin d'être épuisé, mais une réflexion m'arrête. Les conjectures les plus plausibles ne sont pas seulement incertaines, elles sont devenues presque ridicules, tant la fortune s'est plu de nos jours à déjouer la vraisemblance. L'empire du possible semble avoir reculé ses bornes; et ce qui auroit passé naguère pour le rêve du délire, est devenu réalité. Il n'est point de combinaisons fantastiques que l'on ne puisse appuyer par des exemples en réponse aux plus solides raisonnements. Si j'annonçois qu'un roi d'Angleterre, pressé par une armée envahissante, pourroit bien s'enfuir sur ses vaisseaux pour aller régner en Asie, je n'aurois pas besoin de rappeler le projet des Hollandois qui, serrés de près par Louis XIV, songèrent à s'embarquer pour Batavia; je citerois l'exemple du prince du Brésil abandonnant l'Europe et traversant l'Atlantique pour régner en personne sur le pays dont il porte le nom. S'il étoit cependant permis de hasarder une conjecture, j'annoncerois, comme une chose probable, que les commotions qui pourront un jour ébranler ou détruire la constitution angloise, proviendront de causes extraordinaires et d'événements tout-à-fait inattendus : les mouvements populaires, si fréquents en Angleterre et si dangereux partout

ailleurs, ne sont point à craindre pour elle. On pourroit même comparer cette agitation naturelle à tous les gouvernements libres, à celle que produisent les vents salutaires qui, dans les contrées tempérées, entretiennent la santé des peuples en nettoyant l'atmosphère; mais comme on voit dans la zone torride, ces mêmes vents déchaînés devenir des ouragans destructeurs, on peut supposer qu'une cause pareille produit de semblables effets sur le tempérament des peuples du Midi, qu'elle rend chez eux les grandes assemblées trop orageuses; qu'elle les oblige, pour se soustraire aux tourmentes révolutionnaires, le pire de tous les maux, de se soumettre à un gouvernement énergique et concentré; d'où il résulte que chez eux la liberté individuelle ne sauroit avoir d'autres garants que la force de l'opinion publique et la douceur des mœurs.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans ce volume.

PRÉFACE..... Page j

CHAPITRE I..... 1

Passage de Calais à Douvres; moyens de le rendre plus commode. Observations sur Douvres et ses habitants. Description du château. Rade des dunes. Les sables mouvants nommés *goodwin's-sands*. Les jetées de Ramsgate.

CHAPITRE II..... 14

Route de Douvres à Cantorbery. Barham-Downs. Courses du comté de Kent. Description de Cantorbery; la cathédrale, le tombeau du prince noir. Manière de courir la poste en Angleterre, différente de celle des autres pays. Berlines de la malle aux lettres. Diligences. Anecdote sur la voiture à huit roues de Southampton. Remarques générales sur les auberges. Rochester. Chatham, port militaire sur la Medway.

CHAPITRE III..... 26

Route de Chatham à Londres. Gravesend. Le fort de Tilbury. Route souterraine sous la Tamise. Woolwich, le grand arsenal de l'Angleterre. Commune de Blackheath, célèbre par le grand nombre de vols qui s'y commettent. Anecdotes. Réflexions sur les loix criminelles. Mauvaise police. Singulière méthode d'arrêter les voleurs. Description de l'hôpital de Greenwich. Chantiers de Deptford. Aspect de la capitale.

CHAPITRE IV..... Page 45

Arrivée à Londres. Construction singulière des maisons. Cuisines souterraines. Les écuries et les remises entièrement séparées des habitations. Beaux trottoirs bordés de grilles et revêtus de grandes dalles.

CHAPITRE V..... 54

Anciens quartiers de Londres et de Westminster. Disposition générale des boutiques. Places publiques. Parc de Saint-James. Green-Park. Hyde-Park. Palais et jardins de Kensington.

CHAPITRE VI..... 67

Histoire de Londres. Cette ville existoit avant l'invasion de Jules César; elle se nommoit alors *Lunden*. Elle reçut des Romains le nom d'Augusta, fut prise plusieurs fois par les Danois, résista quelque temps à Guillaume-le-Conquérant, eut beaucoup à souffrir sous son règne des incendies et des inondations. En 1207, l'usage du charbon de terre s'introduit. En 1371, grande rebellion de Watt-Tyler, apaisée par le courage du lord-maire Walworth. En 1419, le fameux Wittington étoit maire. Son extrême magnificence, telle que le peuple croit encore que son chat étoit sorcier. Garde municipale sous Henri VIII. Ses marches nocturnes. Suppression des monastères en 1535, contre le vœu du peuple. Continence des moines anglois. Sous le règne d'Elizabeth, ordonnance qui défend l'agrandissement de Londres. Grande peste en 1603. Dix ans après on amena les eaux de New-River. La peste emporte trente-cinq mille personnes en 1625. Londres se révolte contre son roi, et se fortifie avec une incroyable célérité. Grandes démonstrations

de joie lors du rétablissement de la royauté et du retour de Charles II. Affreuse peste en 1665 : Clarendon fait monter le nombre des morts à 160,000. En 1666, incendie mémorable qui consume les trois quarts de la cité ; il ne peut être arrêté qu'en faisant sauter des maisons avec de la poudre. La capitale, mécontente de Jacques II, se déclare avant toutes les autres villes pour le prince d'Orange. Accroissements rapides de Londres sous les princes de la maison d'Hanovre. En 1780, insurrection dont lord Gordon est le chef, les prisons sont ouvertes, des maisons pillées et brûlées, et l'existence de la ville entière est compromise pendant plusieurs jours. Dans les dernières années du dix-huitième siècle, des rues, des places publiques, des quartiers tout entiers s'élèvent. Ces constructions se continuent, et l'on creuse, au commencement de ce siècle, les vastes bassins destinés aux vaisseaux qui font le commerce des Antilles.

CHAPITRE VII. ..... Page 95

Description des principales églises de Londres. Comparaison des temples protestants avec les églises catholiques. Saint-Paul commencé en 1675, achevé en 1710. Ses dimensions. Le dôme. Les tombeaux. La place qui l'entoure. L'église de Westminster, son origine et sa destination. Grande chapelle de Henri VII. Description des monuments les plus remarquables que l'on y voit. Autres églises. Le nombre total des édifices consacrés aux différents cultes dans Londres est de trois cent quarante-quatre.

CHAPITRE VIII. 117

Hôpitaux. Etablissements de charité. Associations de bienfaisance.

Hospice des Enfants-Trouvés..... Page 120
Hospice du Christ, de Rayne, de la Chartreuse et de l'Asyle, où l'on élève un grand nombre d'enfants des deux sexes..... 123
Hospice de la Madeleine, maison de repentir volontaire pour les jeunes filles séduites..... 126
Société philantropique en faveur des enfants des criminels et des prostituées..... 129
Société pour améliorer le sort des ramoneurs..... 130
Liste d'autres associations pour secourir les enfants des deux sexes..... 131
Hospice de Chelsea, et secours donnés à la vieillesse. 132
Hôpitaux pour les malades et les blessés..... 134
Pour les femmes en couche..... 137
Hospice pour les fous. Bethléem ou Bedlam. Saint-Luc. 138
Société pour améliorer la condition des pauvres... 145
Dispensaires où l'on distribue des remèdes et où l'on donne des consultations gratuites..... 146
Liste des Sociétés qui s'occupent de propager la religion chrétienne, et de celles qui encouragent la vertu et qui poursuivent judiciairement les délits..... 147
Associations amicales..... 150
Considérations générales..... 152

CHAPITRE IX..... 164

Description des principaux édifices et des monuments de Londres.
Le palais de Saint-James..... 165
White-Hall..... 167
Westminster-Hall..... 169
Chambre des lords..... 170
Chambre des Communes..... 172

La Tour : les salles d'armes, les joyaux de la couronne, la Monnoie et la Ménagerie qu'elle renferme. Page 173
La prison de New-Gate..... 177
La prison de Marshallsea..... 179
Prisons de la flotte, du banc du roi, etc. etc..... 180
Considérations sur les lieux de détention.
Théâtres..... 184
Drury-Lane. Covent-Garden. Hay-Market..... 185
Spectacles équestres..... 192
Le Vaux-Hall. Le Ranelagh. Le Panthéon..... 193
Edifices consacrés aux sciences et aux arts..... 197
Le Musée britannique..... 198
Somerset-House. Société royale. Société des Antiquaires. Académie de Peinture..... 205
Société pour l'encouragement des Arts..... 209
Institut royal..... 210
L'Hôtel-de-Ville (Guild-Hall)..... 212
L'Hôtel du lord-maire (Mansion-House)..... 213
La Bourse (the Exchange)..... 216
Hôtel et Magasins de la Compagnie des Indes.... 218
Hôtel de la Banque..... 220
La Douane. L'Hôtel des Aides ou Droits indirects. 222
L'Amirauté. L'Hôtel de la Guerre (Horse-Guards). 223
Le Temple..... 225
Places publiques..... 227
Le Monument..... 229
Les Ponts..... 231
Bassins du Commerce des Antilles..... 234
Bains publics..... 239
Principaux Hôtels..... 244
CHAPITRE X..... 248
De la constitution angloise. Son origine. Les jurés insti-

tués par Alfred. Division du royaume par Guillaume-le-Conquérant, en soixante-quinze mille fiefs, véritable cause du maintien de la liberté. La *Grande-Chartre* donnée sous le règne de Jean Sans-Terre, souvent confirmée par ses successeurs, ce qui prouve qu'elle étoit mal observée. Admission des députés des communes dans le conseil des barons et des évêques en 1295; leur grand pouvoir pendant les expéditions des monarques anglois en France; leur asservissement sous le règne des princes de la maison de Tudor. La licence des opinions religieuses conduit à des idées de républicanisme. La royauté rétablie après Cromwell, d'abord sans restriction, mais bientôt après limitée par le fameux statut intitulé *Habeas corpus*, véritable sauve-garde de la liberté individuelle. Chute des Stuarts. *Bill des droits* en 1688, époque que les Anglois regardent comme celle où leur constitution actuelle fut définitivement établie. Liberté de la presse en 1694. Considérations générales.

CHAPITRE XI..... 269

De la prérogative royale. L'attachement que les Anglois montrent pour le protestantisme, et qui leur fait exclure du trône tout prince catholique, est purement politique, et provient de l'idée où ils sont que le papisme conduit nécessairement au despotisme. Grande étendue du pouvoir royal. Le roi crée les pairs, nomme à toutes les charges civiles, militaires, judiciaires et ecclésiastiques. Inviolabilité de la personne du monarque. Responsabilité des ministres. Leurs différentes attributions. Composition du conseil. Jusqu'à quel point le roi est libre dans le choix de ses agents. Limites de l'autorité royale. Le roi peut dissoudre le

parlement, mais il ne peut pas lever d'impôt; il nomme les juges, mais il n'a aucune influence sur les jugements; il commande les troupes, mais elles ne peuvent agir dans l'intérieur sans la réquisition du magistrat.

CHAPITRE XII..... Page 301

Composition et prérogative de la chambre des pairs. Ils forment la seule noblesse légale, leurs familles n'étant distinguées par aucun privilége des autres citoyens. La création de la plus grande partie des pairies est d'une date récente, et ne remonte pas au-delà du règne de Georges III. Système de M. Pitt à cet égard. Nombre des pairs au commencement de ce siècle. Des différents degrés de la pairie. Titres de courtoisie. Les évêques sont lords, mais ils ne sont point pairs. Ordre des séances politiques et judiciaires. Costume des pairs. Fonctions du chancelier et des grands-juges. Les pairs forment la haute cour nationale qui juge des délits publics que les communes poursuivent, ainsi que des crimes que peuvent commettre les pairs eux-mêmes ou leurs femmes. Réflexions à ce sujet. Procès du lord Ferrers et de la duchesse de Kingston. Du droit que les pairs ont de protester contre les décisions de leur chambre, et de faire insérer leur protestation dans les registres. Du droit qu'ils ont de voter par procureur.

CHAPITRE XIII..... 318

Composition et attributions de la chambre des communes. Les membres sont tous égaux, mais on regarde comme plus honorables les places de représentants des comtés. Inégalité choquante dans le mode de re-

présentation. Cent cinquante-quatre individus nomment trois cent sept membres : dans ce nombre cent cinquante sont nommés par des pairs. Conditions requises pour être électeur et pour être éligible. Formes des élections. Elles ne sont point uniformes, si ce n'est pour les comtés. Tumulte et rixes qui les accompagnent. Vénalité notoire. Anecdotes. Projets de réforme souvent proposés et toujours rejetés. Inconvénients qu'ils présentent. Conjectures.

CHAPITRE XIV..... Page 335

Règlements de la chambre des communes ; mode de ses délibérations. Fonctions de l'orateur. Son autorité sur les membres. Anecdote à ce sujet. Son costume. Manière de prendre les voix. Galeries interdites aux femmes. La séance est secrète sur la demande d'un seul membre. Les ministres sont toujours pris parmi les membres du parlement. Tous les discours sont adressés à l'orateur, afin d'éviter les personnalités ; cependant elles sont fréquentes, et elles donnent souvent lieu à des duels. Considérations sur l'éloquence politique chez les Anglois. Séance mémorable de la chambre des communes. Quelques détails sur les orateurs illustres de la fin du dix-huitième siècle, sur leurs personnes et leurs talents. M. Pitt, M. Fox, M. Shéridan, M. Burke. Réflexions sur le pouvoir de l'éloquence dans les temps modernes, comparé à son influence chez les Anciens.

CHAPITRE XV..... 355

Effets de la constitution. Examen de ses résultats sur la prospérité intérieure et sur la puissance nationale considérée relativement aux étrangers. Vénalité des

membres du parlement. Limites de la corruption ; elle s'arrête toutes les fois qu'il s'agit de la liberté individuelle et de l'égalité des droits. Causes de la richesse des Anglois. Ils en doivent les commencements à leur industrie et à leur activité ; mais le prodigieux accroissement de leur opulence et de leur pouvoir provient de nos fautes. Preuves historiques. Prédilection des Anglois pour la marine. La liberté de la presse nuit au secret de leurs expéditions. La forme de leur constitution s'oppose au grand développement de leurs forces de terre, mais elle est favorable au commerce et à la liberté.

CHAPITRE XVI..... Page 383

Conjectures sur la durée probable de la constitution angloise. Examen de ses différentes parties sous le rapport de la stabilité. L'accroissement du pouvoir de la couronne n'est qu'apparent. La liberté de la presse est entière. L'institution des jurés n'a reçu aucune atteinte ; ils sont toujours disposés à acquitter les citoyens accusés de délits politiques. L'esprit national n'est donc point changé, et il est toujours contraire à l'établissement d'une monarchie absolue : il l'est également à la formation d'une pure aristocratie. A l'égard de l'anarchie qui résulteroit infailliblement de l'adoption d'une constitution démocratique, l'Angleterre en est garantie par ses lumières, sa richesse, et notre funeste exemple. Autres causes de stabilité. Les fils et les frères des lords sont membres de la chambre des communes, ce qui prévient toute idée de jalousie. Des précautions ingénieuses adoucissent, par la forme, le rejet des bills de la part des trois pouvoirs. La présence des ministres dans le parlement empêche à la

fois les accusations injustes et le choix d'agents incapables. La constitution angloise ne paroît donc avoir à redouter que ces coups inattendus de la fortune que la prudence humaine ne sauroit prévenir.

FIN DE LA TABLE.

00084674

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 28 September, 2015